TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 330 — SAMEDI 4 JUILLET 1981

**Londres propose la création d'un conseil consultatif pour l'Irlande du Nord**

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

## Meilleur climat entre Paris et Madrid ?

La France se doit d'aider la *démocratie espagnole* non seulement par des paroles, mais par des actes, disait-on en substance dans l'entourage de M. Leopoldo Calvo Sotelo à la veille de sa visite à Paris. Le chef du gouvernement de Madrid aura-t-il trouvé, dans les entretiens du jeudi 2 juillet avec MM. François Mitterrand, Pierre Mauroy et Claude Cheysson, des raisons de s'estimer satisfait ? En tout cas, il a assuré avant de regagner Madrid qu'il quittait Paris « avec espoir », et qu'il convenait d'attendre les prochaines semaines pour s'assurer que cet espoir ne se transformerait pas en « frustration ».

M. Calvo Sotelo était principalement venu pour demander au gouvernement français d'aider davantage Madrid dans sa lutte contre le terrorisme au Pays basque, et pour lui rappeler *sa position* vis-à-vis des objections françaises à la candidature espagnole à la C.E.E. Sur le premier point, il n'est pas reparti les mains vides. Il a notamment été décidé que M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, irait très prochainement à Madrid pour s'y entretenir avec son homologue espagnol, M. Juan José Roson, tandis que le garde des sceaux, M. Robert Badinter, accueillerait à Paris son collègue espagnol, M. Francisco Fernandez Ordoñez. Dans le double domaine de la police et de la justice, on est donc décidé à maintenir le contact.

Ce n'est pas un point mineur. On s'est souvent plaint avec amertume, du côté espagnol, du fait que les extrémistes basques trouvaient trop facilement refuge au nord de la frontière, une frontière exceptionnellement perméable et qu'ils ne reconnaissent d'ailleurs pas. Dans les rangs même de l'ETA, on a veillé à ne pas porter en Euskadi-Nord le combat mené au Sud, au moins dans l'immédiat : l'organisation estime avoir besoin d'un « sanctuaire » sans violences (encore que les coups de main de groupe d'extrême droite espagnols contre des réfugiés soient venus troubler à plusieurs reprises le calme du Pays basque français) et sans dispositif policier important. Une meilleure coordination des polices paraissait donc nécessaire de longue date à Madrid.

Dans le domaine judiciaire toutefois, M. Calvo Sotelo n'a pas obtenu de ses interlocuteurs l'extradition des onze terroristes basques présumés actuellement détenus en France, et que réclame Madrid. Les propos tenus par M. Mauroy sur la volonté de la France de demeurer une « terre d'asile », et les rumeurs qui courent dans les milieux nationalistes basques de ce côté-ci de la frontière, donnent même à penser que Paris refusera finalement cette extradition. Une telle attitude, si elle devait devenir la règle, serait conforme aux réticences, pour ne pas dire à la réprobation parfois très vive, qu'avait suscitées dans les rangs de la gauche française la notion d'espace judiciaire européen. Mais elle posera sans doute bien des problèmes diplomatiques à Paris, à l'égard de l'Italie notamment.

Quant à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, M. Cheysson a tenu à son visiteur des propos rassurants. Sans nier que certains obstacles demeurent, le ministre des relations extérieures a souligné que des réformes communautaires devraient permettre de lever les objections, et que ces réformes devraient être discutées le plus vite possible. Mais la France continue d'estimer que l'Espagne ne peut, en l'état actuel des choses, être associée à un tel débat, au moins formellement.

## Un entretien avec M. Le Pensec

- **PÊCHE** : attitude de fermeté à l'égard des partenaires européens
- **CONSTRUCTION NAVALE** : un système d'aides ajustables

**M. Louis Le Pensec, *ministre de la mer, a réuni, le 2 juillet,* une première conférence de presse. Il a notamment précisé les attributions de son ministère, qui partagera la tutelle du CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans) avec le ministère de l'industrie ainsi qu'avec celui de la recherche scientifique et de la *technologie. Pour la marine nationale, M. Le Pensec* n'a autorité sur les préfectures maritimes qu'en ce qui concerne leurs missions civiles en mer.**

**Le nouveau ministre a aussi annoncé le rétablissement prochain d'une « direction des gens de mer ». Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il annonce notamment une attitude de fermeté dans les négociations européennes sur les droits de pêche, des mesures pour l'assainissement de la situation financière de la Compagnie générale maritime et un régime d'aide modulé pour les chantiers navals.**

*« La création du ministère de la mer est une innovation en France. Pourquoi n'a-t-on pas créé aussi bien un ministère de la terre, de l'air ou du sous-sol ?*

— Pour répondre à votre question rappelons d'abord que s'exercent aujourd'hui en mer autant d'activités qu'à terre. A titre d'exemple, la douane n'est pas simplement terrestre, mais également maritime ; les télécommunications ont leurs câbles marins ; la santé a recours à la thalassothérapie ; la jeunesse et les sports a ses loisirs nautiques et l'urbanisme a sa dimension maritime. Il n'était donc pas question de regrouper au sein d'une même structure toutes les fonctions qui s'exercent en mer mais de mettre en place un instrument assurant la cohérence des actions et l'impulsion d'une politique dans les domaines spécifiquement maritimes que sont la pêche, la flotte de commerce, les transports maritimes, les chantiers navals, les ports, la recherche océanologique et la protection de l'environnement marin.

» Les 11 millions de kilomètres carrés marins constituent pour nous le nouvel espace à cultiver et la création du ministère de la mer témoigne de cette volonté d'amener au niveau gouvernemental les préoccupations des hommes de la mer et des populations du littoral.

» C'est une façon de dire que le temps de l'oubli et du mépris est terminé. La création de ce ministère consacre aussi l'entrée de la mer comme composante nouvelle de notre avenir économique. L'idée même d'une politique de la mer est récente. Elle a pris corps progressivement à la suite des luttes de marins, de l'action des élus du littoral, des travaux et des réflexions menés au cours de ces dernières années, notamment au sein du parti socialiste.

» Enfin, à l'origine de ce ministère, il y a une réelle volonté politique : celle de prendre à bras le corps, en concertation avec les professionnels, des problèmes qui ont été esquivés, qui ont été masqués, qui appellent des solutions neuves et justes.

» J'ajoute qu'en créant ce département ministériel et en m'en confiant la responsabilité, le chef de l'Etat a entendu souligner l'ambition exigeante qu'il avait pour ce secteur.

» Au sein du gouvernement dirigé par Pierre Mauroy, le ministère de la mer doit être une force de propositions, d'imagination et d'innovations. C'est pourquoi j'ai proposé au premier ministre la création d'un Fonds interministériel d'actions maritimes permettant de favoriser toutes les initiatives contribuant à valoriser notre espace marin.

*— Parlons de la pêche. Pouvez-vous nous dire, à quelques semaines de la reprise des négociations à Bruxelles, quelle va être la position du gouvernement vis-à-vis des Britanniques, notamment, et vis-à-vis de la Communauté européenne ?*

— Je crois d'abord qu'on peut s'interroger, à juste titre, sur la fermeté des gouvernements du septennat précédent lors des négociations sur la politique commune des pêches. Le président de la République a lui-même soulevé la question lors de son débat avec Valéry Giscard d'Estaing.

(Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.)

(Lire la suite page 10.)

# La politique de décentralisation et de régionalisation

## La tutelle a priori sur les collectivités territoriales sera supprimée

*Un projet de loi sur la décentralisation et la régionalisation, intitulé* « Droits et libertés des communes, départements et régions » *va être déposé, dès ce mois-ci, sur le bureau de l'Assemblée nationale. Il sera soumis, à la fin de la semaine prochaine, au Conseil d'Etat et devrait être présenté au conseil des ministres du 15 juillet. Il a fait l'objet d'une longue discussion de préparation — trois heures — le 2 juillet dans la soirée, au cours d'un comité interministériel réuni autour de M. Pierre Mauroy. Dix ministres (1) participaient à ce conseil, où une série de mesures ont été décidées, notamment la suppression de la tutelle* a priori *sur les collectivités territoriales.*

Il s'agit d'un texte de base, une sorte de « loi d'orientationn » dont le maître-d'œuvre est M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de décentralisation qui a préféré, pour se consacrer à sa préparation et à sa mise en œuvre, renoncer au poste de président de l'Assemblée nationale qui aurait dû normalement lui revenir.

*Le président* de la République vient lui-même de souligner qu'il s'agissait là d'une *« réforme d'envergure »*, la première dont serait saisi le Parlement (*le Monde* du 2 juillet). Il n'est pas exagéré de dire que cette réforme, si elle est menée à son terme, devrait représenter une véritable révolution dans la vie administrative et politique française.

Les mises au point actuelles partent du projet de loi (cinq titres, soixante-six articles) établi par M. Gaston Defferre, et que celui-ci nous a exposé dans ses grandes lignes (*le Monde* du 10 juin). Deux points sont acquis aujourd'hui : 1) le projet de loi qui va être présenté au Parlement prévoiera l'abolition immédiate de la tutelle a priori exercée sur les décisions des communes (*maire et conseil municipal*), les départements (conseils généraux) et les régions (conseils régionaux), qui deviendront exécutoires d'office ; 2) ce texte ne s'appliquera pas, provisoirement, à Paris et la région parisienne ainsi qu'aux départements et territoires *d'outre-mer*, du fait de la situation spécifique de ces collectivités.

Cette loi sera exécutoire immédiatement. Il est vraisemblable toutefois que, si elle peut être adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale dès cette première session, elle ne pourra être présentée au Sénat et, éventuellement, revenir devant l'Assemblée nationale, avant l'*automne*.

Il s'agira de toute façon d'un texte de référence qui devra être accompagné de toute une série de lois (sept, dit-on aujourd'hui), de décrets et de règlements dont la mise au point demandera plusieurs mois et *dont on ne peut, pour* l'instant, qu'énumérer les têtes de chapitre.

*Les ressources.* — Les nouvelles responsabilités accordées aux collectivités locales ou établissements publics doivent s'accompagner du dégagement des ressources correspondantes.

(Lire la suite page 10.)

(1) MM. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation ; Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire ; André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement ; Robert Badinter, garde des sceaux ; Anicet Le Pors, ministre chargé de la fonction publique et des *réformes administratives* ; Jacques Delors, ministre de l'économie *et des finances* ; Laurent Fabius, ministre délégué chargé du budget ; Alain Savary, ministre de l'éducation nationale ; Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé des départements et territoires d'outre-mer, et Mme Edwige Avice, ministre chargé de la jeunesse et des sports.

## Quel statut pour la Corse ?

*Les bonnes nouvelles ne sont pas des nouvelles : depuis trois mois, il n'y a eu aucun attentat politique notable en Corse. Il y a des années que l'île n'avait pas connu un tel calme si prolongé, et le mouvement indépendantiste F.L.N.C., le plus extrémiste, le plus « bruyant », vient d'annoncer, au cours d'une conférence de presse clandestine, qu'il allait prolonger sa trêve des plasticages.*

*La Corse, dont les dernières élections ont assez profondément modifié le visage politique, marque ainsi, à sa façon, la période d'attente qu'elle traverse, comme toutes les régions françaises. Le « changement » va-t-il traverser la Méditerranée ?*

*Les Corses n'en seront pas assurés avant qu'il soit répondu à deux questions essentielles.*

*La première est, si l'on peut dire, conjoncturelle, et il y a été déjà largement répondu par l'annonce de la suppression de la Cour de sûreté et les mesures d'amnistie prises à l'endroit des prisonniers politiques. Va-t-on voir s'établir définitivement la paix civile dans les deux départements ?*

*La réponse à la seconde interrogation devrait engager sur le fond l'avenir politique et économique de l'île. Quel sera son statut ?*

*Le nouveau statut régional prévu par la réforme en préparation — l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel — ne peut que satisfaire les insulaires. Ils manifestent toutefois une crainte : que la réforme régionale en cours ne les « banalise » en les mettant exactement dans la même situation que l'ensemble des régions françaises. Ce qu'ils souhaitent, c'est un statut « autonome », qui tienne compte de leur spécificité.*

*C'est une des premières questions de fond que les insulaires, s'appuyant sur les récentes déclarations du président de la République, poseront à M. Bastien Leccia, le « M. Corse » qui vient d'être désigné auprès de M. Gaston Defferre.*

(Lire page 11.)

## M. Mitterrand et les relations Est-Ouest

par MICHEL TATU

*« François Mitterrand pourrait bien devenir un partenaire prioritaire pour la Maison Blanche, étant le seul représentant des nations européennes à avoir pu, et su, réconcilier le diable et le bon Dieu ».* Cet avis du *Matin* (26 juin) n'est pas confirmé par les faits à l'heure où cette même Maison Blanche n'hésite pas à affirmer que la présence *de ministres communistes* au gouvernement va *« affecter »* les relations des deux pays. Les choses peuvent changer à cet égard, mais peut-on aussi supposer, comme le fait notre confrère, que le chef de l'Etat dispose dès maintenant d'un *« atout sans partage »* dans la confrontation entre l'Est et l'Ouest, *dans la mesure où le gouvernement Mauroy « symbolise l'expression diplomatique de la détente » ?*

Il est vrai que l'atout est *« sans partage »*, dans la mesure où la France est seule dans le monde, avec la Finlande et l'Islande, à *pratiquer cette forme de gouvernement*, dans la mesure aussi où la coexistence des socialistes et des communistes au gouvernement peut passer pour un dernier reflet de ce qui reste de détente Est-Ouest dans les relations internationales. A cet égard, le geste de M. Mitterrand va manifestement à *contre-courant*. De même que la coopération des vainqueurs de l'Allemagne avait amené les communistes au pouvoir en 1944-1945 *et* que la guerre froide les en avait chassés trois ans plus tard, *aujourd'hui* les *vives* polémiques entre l'Est et l'Ouest, la fermeté militante de M. Reagan et l'alarmisme des Soviétiques (qui n'hésitent pas à évoquer la menace d'une troisième guerre mondiale) nous placent plutôt dans la seconde situation que dans la première.

(Lire la suite page 5.)

*AU JOUR LE JOUR*

## Temps modernes

*Mesdames, messieurs et chers collègues, trente-quarante, je suis heureux d'ouvrir la nouvelle législature, jeu McEnroe, qui marque un changement notable, Connors au service, des mœurs politiques, quel passing-shot ! de notre pays, double faute.*

*Et, devant l'importance de l'actualité à Wimbledon, j'invite l'Assemblée à se mettre au travail, tout en félicitant Borg d'avoir rétabli une situation si périlleuse. Quel champion !*

HENRI MONTANT.

MUSIQUE CONTEMPORAINE A LA ROCHELLE

## *La confirmation de Ferneyhough et Nunes*

Lorsqu'on rend compte d'un festival de musique contemporaine, on *ne saurait* être véritablement exhaustif. Mieux vaudrait peut-être ne pas chercher à l'être, car, à vouloir dire un peu sur tout, on finit par ne parler de rien.

Des deux concerts où se produisaient *conjointement le* flûtiste Roberto Fabbriciani et le clarinettiste-basse Harry Sparnaay, virtuoses *justement célèbres* l'un et l'autre et dédicataires de nombreuses œuvres pour leur instrument, on citera « All'aure in una Contananza » (1977) pour flûte, de Salvatore Sciarrino, où le goût exclusif du compositeur pour les *techniques instrumentales non traditionnelles* dans la nuance pianissimo trouve un épanouissement très convaincant.

On mentionnera également « Sonata Continuo » pour clarinette basse, *de Sergeï Pavlenko, un* compositeur dont on ne sait rien mais qui fait preuve d'un tempérament vigoureux et d'un sens aigu de l'instrument, « Nidi » (1979), *de Franco Donatoni*, encore que ces deux épures pour piccolo ne soient pas réellement essentielles, et « Academia » (1981) *pour flûte* et piano, de Sylvano Bussotti, dont la véhémence de ton et la concision abrupte contrastent avec la littérature ordinaire de ces instruments.

Les « *Récitations* » pour voix seule (1978), de Georges Aperghis, données en création par Martine Viard *au cours du premier de ces* deux concerts, sont constituées par une série de quatorze séquences traitant chacune différemment, mais de façon systématique, une cellule phonétique.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 22.)

# RELIGION

**Yves Florenne constate, notamment avec la « Nouvelle Revue de psychanalyse » et Marie-Madeleine Davy, une résurgence de *la mystique*. Jacques Rollet, revenant sur la dernière encyclique de Jean-Paul II, rappelle qu'elle met au centre la foi en un Dieu de miséricorde plus que de rigueur, et s'inquiète à ce propos de la persistance du décalage, dans l'Eglise, entre le dire et le faire. Ce n'était pas le cas des *« hommes de la fraternité »*, de ces chrétiens des débuts dont Michel Clevenot évoque l'épopée dans un premier volume, *destiné à être suivi* de onze autres, dont parle Jean Planchais. Et Gabriel Matzneff relève, à propos du cas particulier du suicide, qu'on cherche en vain, chez les auteurs chrétiens des premiers siècles, un seul mot qui le condamne.**

*VUES ET REVUES*

## Résurgences de la mystique

par YVES FLORENNE

IL est devenu banal de constater que ce qu'on avait pris un peu vite pour la décrue générale du sens religieux n'était que celle des religions traditionnelles (du moins en Occident) ; à mesure que le vieux fleuve détourné semblait se tarir ou se perdre, de ces pertes mêmes naissaient d'étranges, multiples, puissantes résurgences C'est précisément à ces résurgences, ou à ces dérivations, de la mystique que la *Nouvelle Revue de psychanalyse* est allée puiser pour son propre usage (1).

Pour Marie-Madeleine Davy, il s'agit moins de résurgences venues on ne sait d'où que de la redécouverte, de la reconquête, souvent inconscientes, des sources où ne se nourrissait plus le fleuve ensablé dans ses bras morts. Et ce qui était mort, ce n'était pas Dieu, mais *« une idole baptisée Dieu »* (je suppose que le mot « baptisé » n'est pas fortuit), l'idolâtre devenu tiède confondant Dieu et religion, *« Eglise extérieure et Eglise du dedans »*. Désormais, rien n'y répondait plus au *« besoin d'absolu qui se trouve en l'homme, même s'il n'en éprouve aucune conscience claire »*. D'où la recherche d'un *« royaume du dedans »* ; et d'où cette *« nouvelle mystique »*, ce *« nouveau type d'ascèse »* que M.-M. Davy aperçoit pour l'homme moderne appelé à devenir non le surhomme nietzschéen, mais un *« homme nouveau »*. « Ainsi, conclut-elle, la mystique de l'homme moderne s'apparente à une forme rénovée de sagesse et de sainteté »

Cet homme nouveau n'a que peu à voir avec l'homme *« à changer »* des Eglises selon Marx, elles-mêmes en perte de foi, mais où l'institution s'est fait fort de suffire à tout. Quoi qu'il en soit, la nouvelle ou les nouvelles mystiques, même qui s'ignorent, sont un *phénomène de société important* et qui requiert l'attention des spécialistes de l'inconscient et des mythes. Ce phénomène, « La nouvelle mystique », de M.-M. Davy l'expose si clairement dans son ensemble, et si généreusement, qu'elle serait la meilleure introduction au recueil. Si elle est, au contraire, reportée à la fin, c'est sans doute qu'elle a elle-même peu à voir avec la psychanalyse.

Aussi le texte d'ouverture a-t-il un titre symétrique, c'est-à-dire opposé : « Présente mystique. » Guy Rosolato y considère les résurgences correspondant au reflux des Eglises, mais bien entendu dans la perspective qui est la sienne et celle de la revue. Il y décrit les rapports de la mystique et de la psychanalyse, assez ambigus, parfois affrontés (les dernières *Etudes théologiques et religieuses* traitent de quelques « défis au christianisme », notamment le « défi freudien » auquel le théologien doit répondre [2]). Ambiguïtés, puis affrontements et ruptures, éclatant au sein même de l'Eglise psychanalytique à *peine fondée. Elle en verra d'autres*, mais cette rupture-là reste exemplaire, et son sillage, loin de s'effacer, se creuse : le douloureux divorce entre Freud et Jung.

Nous allons y revenir. Il faut noter d'abord l'attention que donne Guy Rosolato à l'art et à la littérature, qui produisent aujourd'hui des résurgences évidentes (le surréalisme), voire déclarées. Aussi doit-on à Guy Rosolato une des richesses du recueil : *l'anthologie qui le scande*. Les textes choisis alternent avec les points de vue des psychanalystes : on y trouve, certes, Ezéchiel, Eckhart, Jean de la Croix, des Orientaux ; mais encore Bataille, Hesse, Bonnefoy, d'autres ; et, bien entendu, Daumal, quêteur mystique par excellence.

### Le rêve et le sang

Donc, Jung le « mystique » ne pouvait que hanter ces pages, *mais le drame intime Jung-Freud* (ne pas lire Jung-Frau) est remarquablement mis en scène par Christian Gaillard, avec une objectivité, une sérénité assez rares. Il me faut y renoncer, choisissant de m'arrêter dans une marge.

Le petit Jung — il a trois ans — fait un rêve qu'il rapporte ainsi : *« Un objet se dressait* [dans un trou de la terre proche du presbytère paternel], *forme gigantesque (...) D'abord, je pensai à un grand tronc d'arbre* [mais] *étrangement constitué, de peau et de chair vivante ; et portant (...) une sorte de tête de forme conique, sans visage (...). Sur le sommet, un œil unique regardait vers le haut. »* A la fin de ce rêve terrorisant se fait entendre la voix de la mère criant : *« Oui, regarde-le bien, c'est l'ogre, le mangeur d'hommes ! »* Le lecteur se dit qu'à cet âge-là du moins Jung était bien freudien. Une question ne se pose pas moins à lui, qui justement n'est pas posée : n'est-il pas hautement improbable qu'à trois ans, enfermé dans son milieu particulièrement rigide, si *j'ose dire*, l'enfant ait vu un phallus, même en dessin ? Et à partir de quoi l'aurait-il imaginé ? Alors que cet objet n'a pas plus de rapport, et même moins, avec le sexe d'un bébé mâle qu'une trompe d'éléphant avec un escargot.

Or, on nous dit que le rêve n'est « revenu en mémoire » au rêveur que... plus de trente ans après. Et nul ne semble mettre en doute son authenticité. Est-il sacrilège de penser que cette *« résurgence »*-là est *pure imagination* ; que c'est l'homme qui rêve, tout éveillé, ce rêve de ses trois ans ? Ce qui n'est certes pas sans signification. Mais enfin, c'est sur ce rêve imaginaire de l'enfant, sur « la peur infernale », l'« angoisse » qu'il dit avoir éprouvées alors, sur des traumatismes de cette sorte et leurs cicatrices, qu'on construit l'adulte dans son vécu, le psychologue dans sa pensée. Nous *glosons sur un prétendu* rêve de la première enfance, quand il s'agirait simplement d'une vision née d'un faux souvenir, et qui appartient non à la « préhistoire » enfantine mais à l'histoire de l'homme fait.

Sur l'amour (père-fils), le conflit et la rupture, Marie Moscovici apporte aussi des lumières. Nous retiendrons celle-ci. Elle implique non Jung mais Romain Rolland (pour qui Freud avait une grande *considération* et une amitié sereine : ce n'était qu'un écrivain, non un disciple, un desservant de l'Eglise) à qui il déclare : *« Comme me sont étranges les mondes où vous évoluez ! La mystique m'est aussi fermée que la musique. »* Redoutable aveu d'une infirmité bien faite pour en dénoncer d'autres. Et remarquable surdité chez un Allemand, par surcroît Viennois, et qui appartient au peuple de David. Mais *justement !* Et *la musique* n'était-elle pas un alibi, un rideau de fumée pour cacher quelque chose, écarter le soupçon ?

Dans un texte plein d'alacrité, d'ironie — et de gravité, — Roger Dadoun évoque ce *« spectre* (qui) *hante la pensée de Freud : nous le nommerons Mysticisme »*. Et il note : *« Ecarter la mysticité juive d'une chiquenaude aussi nonchalante, laisse soupçonner un sacré refoulement. »* La chiquenaude est donnée dans une lettre adressée à un nommé Abraham : *« Les choses sont plus faciles pour nous, juifs, l'élément mystique nous faisant défaut. »* Or, l'année suivante, c'est à Jung en personne que Freud écrit : *« Vous trouverez à nouveau confirmée la nature spécifiquement juive de ma mystique. »* Débrouillez-vous. Ce que fait d'ailleurs très bien P.-L. Assoun pour qui *« Freud investit avec spontanéité les éléments de la mystique juive »*. Aussi *« c'est jusque dans son itinéraire personnel qu'on peut trouver la trace nette de la pensée mystique »*.

Tragédie : un certain mystique nommé Freud excommunie un mystique incertain, pour crime de mysticité.

A Jean-Claude Lavie, qui trouverait l'accord parfait en disant volontiers que, *mystique, tout le* monde l'est, je reprocherai un peu de jeter aux oubliettes les dieux grecs, pis que morts : « dépassés ». On peut parfaitement croire, par exemple, à Dionysos, avoir une mystique dionysienne. En revanche, une confidence, faite en passant, me réjouit : *« Il m'a été donné d'entendre* (de qui donc, sinon l'analyste de sa patiente ?) : *« Votre » plus beau don est que vous ayez » pu supporter de me faire souffrir, et ainsi de vous trouver » devoir m'aimer. »* C'est le style d'Héloïse, de Mme de La Fayette, de la religieuse portugaise ; voire de Thérèse mais, elle, s'adressant à Dieu. Du style *écrit*, notons-le. Arriverait-il au divan de parler comme un livre ?

Ce qui nous amène tout naturellement à la littérature. Il faudrait s'attarder, revenir, à ce cahier de *Romantisme*, fascinant comme son titre : *Sangs* (3). Il y est question des mystiques du sang. Non pas selon Hitler. C'est de la « circulation du sang religieux » que Frank Bowman suit le parcours dans les veines du *siècle romantique*, ce temps de « l'amour de souffrir ». Il n'a pas donné que les chloroses, le sang rose, les rosaires et les rosières de la dévotion au Sacré-Cœur ; ni même les rosées de sang que tirait de lui Lacordaire ; ni cette floraison de stigmatisées. La « religion de la douleur », que célébrait Baudelaire parlant de Delacroix, a produit justement Baudelaire et Delacroix.

Dans la « nouvelle mystique », Marie-Madeleine Davy aperçoit non plus la mystique du temps et de la douleur, mais de la joie et de *l'éternel. Elle voudrait* qu'à la croix — instrument capital mais transitoire — se substituât une « icône de la résurrection ». Mais au pur « royaume du dedans », qu'ont à faire les images et les symboles ?

(1) N° 22. Gallimard. 312 pages.
(2) N° 2-1981. 30 F. 13, rue L.-Perrier, Montpellier.
(3) N° 31. 1981. C.D.U. - CEDES. édit. 256 pages.

## Suicide et sacrifice

par GABRIEL MATZNEFF

*LORSQUE j'ai, voilà seize ans, publié mon essai sur le suicide chez les Romains, de pieux amis s'étonnèrent de mon enthousiasme pour le stoïcisme, m'objectant que si des agnostiques peuvent adhérer aux enseignements de Sénèque sur le meurtre de soi, il n'en va pas de même pour les croyants, qu'ils soient juifs, chrétiens ou musulmans : selon la tradition abrahamique, Dieu étant maître de la vie et de la mort, il est interdit aux hommes d'usurper ce droit en fixant eux-mêmes le moment de leur trépas.*

*Une telle objection ne mérite qu'un haussement d'épaules. Tout d'abord, parce qu'il existe, Dieu merci, d'autres traditions que la tradition abrahamique, et que ce n'est pas au nom de son incroyance, mais de sa foi, que Sénèque affirme notre droit au suicide : dans son traité* De la providence, *il n'hésite pas à placer un éloge de la mort volontaire dans la bouche de Dieu lui-même. Ensuite, parce qu'il n'y a ni dans l'Ancien Testament ni dans le Nouveau la moindre condamnation du suicide.*

*Au Livre des Juges, le suicide de Samson est présenté comme un acte de religieuse vaillance, et, dans celui des Machabées, la mort volontaire de Razias comme une action chevaleresque. Quant au christianisme, ni le Christ, ni les apôtres, ni les Pères de l'Eglise des trois premiers siècles, n'ont prononcé un mot contre le suicide. Il faut attendre le quatrième siècle et saint Augustin pour lire sous une plume chrétienne des attaques violentes contre les suicidés.*

*Dans les textes du christianisme primitif, le sacrifice de soi est exalté avec chaleur, et les martyrs qui vont délibérément à la mort, et qui souvent la provoquent en confessant, au plus vif des persécutions, leur foi au Christ, ont conscience d'être en cela les fidèles disciples de celui qui a dit, évoquant sa mort future sur le Golgotha :* « Personne ne m'enlève la vie, mais je la livre de moi-même » *(saint Jean, X, 18). Au troisième siècle, Tertullien affirme que Jésus s'est tué lui-même, sans attendre que le bourreau fît son office ; et dans son enthousiasme pour la mort volontaire, Tertullien va jusqu'à citer en exemple les héros oblatifs du paganisme, Lucrèce, Regulus et beaucoup d'autres.*

*Rousseau l'avait bien vu, qui observe dans* la Nouvelle Héloïse *que la condamnation du suicide par l'Eglise n'est pas scripturairement fondée. Il écrit à ce sujet :* « Lactance et Augustin, qui les premiers avancèrent cette nouvelle doctrine, dont Jésus-Christ ni les apôtres n'avaient pas dit un mot, ne s'appuyèrent que sur le raisonnement du *Phédon ;* de sorte que les fidèles qui croient suivre en cela l'autorité de l'Evangile ne suivent que celle de Platon. »

## L'Église et la miséricorde de Dieu

par JACQUES ROLLET (*)

PEUT-ETRE n'est-il pas trop tard pour revenir sur l'encyclique de Jean-Paul II : *Dieu riche en miséricorde*, qui semble être passée pratiquement inaperçue. Elle revêt cependant pour l'Eglise une extrême importance : elle aborde la question essentielle : l'identité de Dieu; *elle met en cause à terme* (à son corps défendant) la distance existant entre la théorie exposée et la pratique effectuée.

L'identité du *Dieu de Jésus-Christ* est, en effet, au cœur du débat entre chrétiens. Derrière les controverses sur la liturgie, la catéchèse, l'engagement politique, les sacrements, ce sont, en fin de compte, des *conceptions de Dieu différentes* qui sont en jeu. Certains voudraient, pour leur sécurité, croire en *quelqu'un qui soit puissant, garant* d'un ordre du monde et juge. Le pape, d'un bout à l'autre de son essai, écrit à la première personne du singulier, nous livre sa foi en un Dieu de miséricorde, dont l'amour s'exprime avant tout par la tendresse qui s'est manifestée à l'égard d'Israël et définitivement dévoilée en Jésus de Nazareth. Il n'hésite pas *à montrer dans le long commentaire* de la parabole du fils prodigue, que Dieu est un Père qui fait toujours les premiers pas vers nous sans attendre nos propres démarches.

Ce langage, il faut bien le dire, ne manquera pas d'apparaître nouveau à de nombreux chrétiens pour qui, contrairement à ce qu'écrit Jean-Paul II, la justice et la rigueur *continuent à passer avant la miséricorde*. Ils ne craignent rien tant que le laxisme auquel ils assimilent tout amour vrai. Le pape se contente pourtant de mettre en valeur ce que nous offre l'Evangile. Il suffit de l'ouvrir et de le lire sans préventions pour percevoir au premier regard que le Christ a suscité très vite une réelle hostilité parce qu'il bouleversait la logique instituée par les responsables religieux de son temps. Pour ces derniers, Dieu ne pouvait être que du côté des justes, de ceux *qui pratiquent la loi et connaissent* ses infinis entrelacs. Jésus implique autrement celui qu'il nomme son *Père dans les affaires humaines*. Proche de tous, il est reconnu par tous ceux qui ne confient pas leur vie et leur avenir au sentiment de leur propre justice.

La théologie contemporaine, attentive à la démarche de Jésus fidèle à la tendresse et à l'humilité de Dieu, jusque dans la mort, s'attache à montrer que ses disciples sont ceux qui *s'efforcent de rendre* contagieuse cette gratuité de l'amour parce qu'elle permet à chacun *d'être reconnu en et pour lui-même*. Contre tous les terrorismes pharisiens de la loi, elle montre que l'amour étant à lui-même sa propre raison, n'a besoin d'être justifié par rien puisqu'il justifie tout.

C'est dans la logique de ce discours contemporain que s'inscrit Jean-Paul II lorsqu'il répète à plusieurs reprises que la miséricorde de Dieu *l'emporte sur sa justice* et le définit. En cohérence avec son propos, il écrit que *« l'Eglise doit rendre témoignage de la miséricorde de Dieu »* (paragraphe 7). Il ajoute que dans le sacrement de pénitence, tout homme peut expérimenter cette miséricorde. On peut lire enfin (paragraphe 14) que *« l'amour est seul capable de rendre l'homme à lui-même »*.

C'est là que se trouve inévitablement posé le problème de la *pratique actuelle de l'Eglise, incompréhensible* à tant de nos contemporains. Ceux-ci dissocient de moins en moins ce qu'on leur dit de Dieu et l'expérience humaine qu'ils font de l'amour. Tous les sondages et enquêtes effectués auprès des Français montrent qu'ils sont favorables au remariage des divorcés, qu'ils ne comprennent pas la *sévérité de l'Eglise concernant* l'accès de ceux-ci aux sacrements et qu'ils seraient d'accord pour la mise en place d'un clergé marié.

Les responsables de l'Eglise qui font preuve d'une volonté d'évangélisation comme il n'en a peut-être *jamais existé de si forte dans* l'histoire de cette communauté se doivent d'examiner, avec toute l'attention que cela requiert, ce sentiment qu'a l'opinion publique d'une distorsion radicale entre le dire et le faire, le proclamé et le *pratiqué. Ignorer* cette opinion, sous le prétexte qu'elle serait le reflet d'un laxisme généralisé, serait une erreur d'appréciation.

De nombreux catholiques de France ont fait part de réflexions allant dans ce sens lorsqu'on a sollicité leur avis avant le dernier synode romain sur la famille. On est en droit d'espérer, après cette *encyclique* qui nous livre l'essentiel de nos raisons d'aimer, qu'il en sera tenu compte afin que le crucifié de Palestine puisse aujourd'hui encore être reconnu dans les pratiques de ceux qui se réclament de lui et parlent en son nom.

(*) Théologien.

**Le Monde**
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 256 F | 417 F | 579 F | 740 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 466 F | 837 F | 1 209 F | 1 580 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 296 F | 497 F | 699 F | 900 F |
| II. — SUISSE, TUNISIE | 368 F | 642 F | 916 F | 1 190 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par *chèque postal (trois volets)* voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

*Joindre la dernière bande* d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BIBLIOGRAPHIE

## D'une Rome à l'autre

MICHEL CLEVENOT ne doute de rien. Pour retrouver dans l'histoire les contrastes et les contradictions du christianisme, ses responsabilités dans le passé et dans *« l'actuelle situation d'exploitation et d'aliénation »*, mais aussi *« les pratiques de libération et de fraternité »* qu'il a toujours inspirées, il se lance dans un voyage au long cours : douze volumes.

On pouvait considérer avec inquiétude une entreprise aussi ambitieuse. Trop de poids dans le récit et l'explication, trop de légèreté dans la recherche. Le premier volume des *Hommes de la Fraternité* (Clevenot pourrait difficilement cacher, s'il le désirait, qu'il a songé aux *Hommes de la Liberté* de Claude Manceron) dissipe les inquiétudes. On ne s'ennuiera pas en route.

Clevenot, auteur des *Approches matérialistes de la Bible* et de deux volumes sur le *Contre-Evangile* d'Anatole, s'adresse à un public qu'il veut le plus vaste possible. Son érudition lui a permis de ne rien ignorer des plus récents acquis de l'histoire, de la linguistique et de l'exégèse, mais il est aussi journaliste. *Les Hommes de la Fraternité* est bâti en trente séquences autour d'un personnage ou d'un fait. Le livre s'ouvre aux environ de 20 avant Jésus-Christ, monument funéraire de Publius Longinus, charpentier naval à Ravenne, surgit le monde de la paix romaine autour d'un empereur *« restaurateur de la liberté »* et *« sauveur du genre humain »*, à qui déjà l'on dresse des autels. Paix romaine pétrie de sang, imposée par une aristocratie corrompue, une immense et minutieuse bureaucratie colonisatrice et assimilatrice qui s'étend aux limites du monde connu, écrasant les révoltes et accumulant les richesses.

Non sans démonter au passage quelques légendes — comme la persécution de Néron, — contester des exégèses traditionnelles *mais peu sûres à ses yeux*, Clevenot montre à partir d'un peuple juif traversé de révoltes l'immense empire miné de l'intérieur par des marginaux qui feront, à leur manière, de Chrestos le *« restaurateur de la liberté »* et le *« sauveur du genre humain »*. Il montre notamment, vers la fin du premier siècle, le foisonnement des « apocalypses », images symboliques, populaires et clandestines de la subversion du monde romain. Mais aussi, un peu plus tard, à travers la primauté de l'évêque de Rome, Clément, en 96, une certaine confiscation par une hiérarchie naissante de l'impérialisme et du centralisme.

Que le livre se lise d'une traite, comme un roman de vacances, qu'il décape une histoire rabâchée par des siècles d'études classiques et de *catéchismes divers*, il n'en est pas moins une thèse, et qui sera contestée par des croyants comme par des non-croyants. Chez les premiers, certains y verront un « gauchissement », l'application d'une grille de type *marxiste à l'histoire chrétienne*, chez les seconds, une apologétique audacieuse, intégrant le goût du jour, une habile récupération des progrès des sciences du passé.

Un grand courant d'une double foi parcourt, en tout cas, le livre de Clevenot : la *foi* en un Dieu sauveur, la foi en l'homme. Alliance qui fait des *Hommes de la Fraternité* un livre détonnant, passionné et passionnant.

JEAN PLANCHAIS.

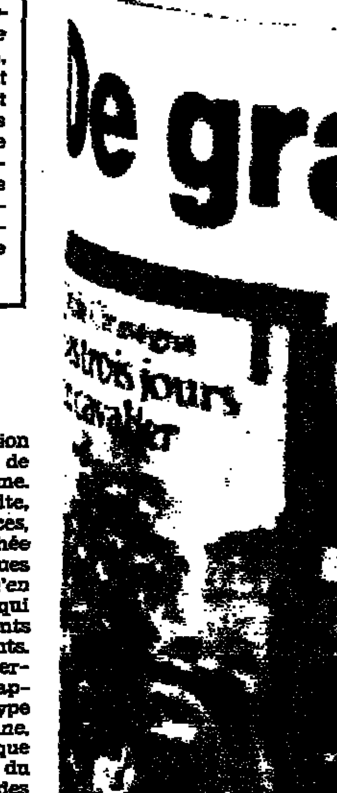
★ Michel Clevenot : *les Hommes de la Fraternité*. Fernand Nathan, 69 F environ.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
*Jacques Fauvet, directeur de la publication.*
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1980



Commission paritaire n° 57 437.







# étranger

## EUROPE

### Pologne

# L'arrivée de M. Gromyko à Varsovie a été précédée de quelques mesures de fermeté contre les contestataires

**Le général Jaruzelski, chef du gouvernement polonais, a quitté Sofia jeudi soir, à l'issue de la première journée de la réunion du Comecon, afin d'accueillir, ce vendredi, à Varsovie, M. Gromyko. La session se poursuivra jusqu'à samedi dans la capitale bulgare, en présence des chefs de gouvernement de l'U.R.S.S., de la Tchécoslovaquie, de la R.D.A., de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Mongolie, des vice-présidents du conseil du Vietnam et de Cuba et des délégués de la Yougoslavie (membre associé), de l'Afghanistan, de l'Angola, de l'Ethiopie, du Laos, du Mozambique et du Sud-Yémen (observateurs). M. Lazar, chef du gouvernement hongrois, devait évoquer les insuffisances de l'actuel système de paiements au sein du bloc communiste.**

**L'agence Tass annonce, d'autre part, que M. Brejnev a quitté Moscou ce vendredi, pour « prendre du repos », pour une période dont la durée n'a pas été précisée.**

De notre correspondant

Varsovie. — Les autorités polonaises ont salué par quelques gestes de fermeté l'arrivée à Varsovie de M. Gromyko, ce vendredi 3 juillet. Jeudi après-midi, le parquet de Wroclaw a fait saisir dans l'imprimerie d'une usine cinq cents exemplaires d'un livre sur l'affaire de Katyn, édité par la section syndicale de l'entreprise. L'affaire de Katyn — où avaient été découverts pendant la guerre les corps de plusieurs centaines d'officiers polonais sommairement exécutés — est l'un des ferments d'hostilité à l'U.R.S.S. *Officiellement imputé aux nazis, ce massacre est l'œuvre, pour la population, de l'armée rouge.*

*Quelques heures après cette perquisition*, l'agence PAP a annoncé l'arrestation, dans le cadre des enquêtes sur les profanations des tombes de soldats soviétiques, de cinq jeunes gens dont l'identité n'a pas été précisée. Le quotidien *Kurier Polski* fait état de son côté d'autres arrestations pour les mêmes motifs, dont celle de deux membres de Solidarité qui auraient agi *« sous l'emprise de l'alcool »*. Le porte-parole de la direction syndicale a aussitôt rappelé, en demandant que les coupables *« soient sévèrement punis »*, que Solidarité avait toujours condamné ces profanations.

Ces mesures ne sont sans doute pas les dernières et elles serviront à montrer à M. Gromyko que la volonté affichée par M. Kania au dernier plénum de s'opposer à la *« contre-révolution »* n'était pas seulement verbale. Ce gage de fidélité ne suffira évidemment pas à satisfaire le ministre soviétique.

Comme pour souligner l'ampleur des pressions exercées sur le premier secrétaire, les rumeurs sur le début de nouvelles manœuvres du Pacte le 17 juillet — avant-dernière journée du congrès — se sont amplifiées depuis trois jours.

Dans le même esprit, le bureau politique a remis mercredi aux membres du comité central le texte de la lettre adressée la semaine dernière à la direction polonaise par le parti tchécoslovaque. *La situation de la Pologne y serait jugée plus grave que celle de la Tchécoslovaquie en août 1968, et Prague exigerait en conséquence que le congrès soit reporté.*

Sans qu'il y ait là de hasard, le « forum de Katowice » a choisi de refaire parler de lui en conviant à une réunion commune les trois autres forums de Poznan, de l'aciérie de Varsovie et de l'école du comité central. Il ne semble pas que d'autres correspondants que ceux des agences de presse soviétique, est-allemande et tchécoslovaque aient été conviés.

Mais si la tournée d'inspection de M. Gromyko (qui ne quitterait Varsovie que dimanche) est destinée à *serrer un peu plus les vis*, elle est aussi une reprise de contact avec des dirigeants que Moscou avait voulu écarter il y a trois semaines. Depuis, M. Kania a assuré son autorité et soutenu personnellement les candidatures, comme délégués au congrès, des membres conservateurs du bureau politique, tandis que la violence de l'hostilité de la presse du bloc a baissé d'un cran. On voit donc mal l'intérêt que le Kremlin aurait à relancer soudain l'offensive.

Jeudi, le premier ministre polonais a en tout cas redit clairement devant ses pairs réunis à Sofia pour la session du COMECON qu'il n'était pas question de remettre le congrès. Après avoir souligné sa proximité, les *« grands espoirs »* placés en lui et la *« volonté de renouveau socialiste »* réaffirmée au cours de sa préparation, le général Jaruzelski *a évoqué la lettre soviétique* en termes remarquablement peu enthousiastes. *« Nous apprécions* [ses] *intentions, nous y voyons une aide sincère et amicale »*, a-t-il dit avant d'ajouter qu'elle avait trouvé son *« reflet »* au onzième plénum, lequel *« a renforcé simultanément la conviction que le parti est capable (...) de sortir le pays de la crise par ses propres moyens »*.

Dans *le même temps*, le tribunal de Varsovie reprenait, après vingt jours de suspension, le procès des dirigeants de la *Confédération* de la Pologne indépendante qui comparaissent en prévenus libres. Le parquet a demandé qu'ils soient incarcérés à nouveau, mais les magistrats ont décidé une nouvelle suspension ce vendredi. On avance avec une sage lenteur, tout comme dans l'affaire de *Bydgoszcz au sujet de laquelle* une prolongation d'enquête a été accordée le jour même où Solidarité aurait dû organiser une *grève de protestation (déjà repoussée le 8 juin)* contre l'absence de sanctions. Ce n'est pas vraiment là le triomphe de la manière forte, même si certains se demandent si la reconduction de plus en plus probable de tous les conservateurs au bureau politique n'annonce pas de nouvelles tensions entre le pouvoir et Solidarité.

Pour l'instant, la réunion de la Diète jeudi a été l'occasion pour le président de la commission du plan, M. Madej, de dresser un tableau accablant de la situation économique. D'une année sur l'autre, la production industrielle a baissé en janvier de 10 % et en mai de 18 %, et il n'y a pas d'espoir de redresser la *tendance* au cours du second semestre.

Estimé à 120 milliards de zlotys, le déficit budgétaire sera en réalité de *217 milliards*. Le revenu national devrait baisser de 15 % cette année, après avoir déjà enregistré un recul de plusieurs points *en 1980 et en 1979. Enfin, la* dette extérieure ne cesse de croître, car les importations restent bien supérieures aux exportations.

De son côté, le vice-président de la Banque nationale, M. Nieckarz, a déclaré à l'agence PAP *que les revenus salariaux avaient* augmenté de 25 % en un an. Ajouté à la baisse de la production, cet accroissement de la masse *monétaire* crée une formidable poussée inflationniste. Après la viande, le beurre, la farine et le sucre, ce sont maintenant les cigarettes, les alcools et les lessives dont le rationnement s'étend inexorablement de voïvodie en voïvodie.

#### Le rôle des conseils ouvriers

Cette fois pourtant, le gouvernement a avancé des propositions concrètes. Selon M. Madej, le pouvoir est décidé à procéder à une hausse des prix de détail, soit en une fois, dès le second semestre, soit par étapes sur plusieurs années.

Deux projets de loi développant l'autonomie des entreprises et instituant des « conseils ouvriers » ont été présentés au Parlement en première lecture. Ces textes visent à réduire le poids des administrations centrales et des ministères sur les entreprises, qui décideront elles-mêmes de leur politique et pourront être déclarées en faillite. Elles seront gérées de concert par les directeurs et les conseils ouvriers élus, sans lesquels aucune décision ne pourra être prise. Les directeurs seront nommés, soit sur proposition des conseils ouvriers et avec l'accord de l'administration, soit sur proposition de l'administration, mais avec l'accord des conseils. Une conséquence annexe sera la légalisation du chômage, rendu possible dès lors que les usines pourront être fermées pour non-rentabilité.

Déjà, la Diète devrait voter ce vendredi une réduction importante du nombre des ministères industriels. Huit ministres devraient quitter le gouvernement, dans lequel un second général ferait son entrée pour prendre en charge un grand ministère des mines et de la sidérurgie. Une certaine autonomie pourrait être accordée bientôt à la Banque nationale, dont le président aurait rang de ministre.

Si la politique d'ouverture et de concertation l'emporte après le congrès, si aucune pression ne vient y mettre le holà, c'est peut-être un début prometteur. Mais *rien de tout cela n'est sûr et il* faudra, au mieux, selon M. Madej, deux ou trois ans pour retrouver les volumes de production agricole *atteints avant la crise* ; trois à quatre pour rétablir la production industrielle et cinq ou six pour en revenir au produit national d'avant la croissance négative. Quant à la dette, il ne sera possible de commencer à la rembourser qu'en 1985 *« au plus tôt »*.

C'est cette situation qui a amené le général Jaruzelski à plaider à Sofia pour un renforcement de l'intégration des économies socialistes. Le premier ministre a révélé aussi que son gouvernement a proposé à ses partenaires du Comecon d'utiliser avec leurs ressources propres les industries que Varsovie ne peut pas faire tourner et d'achever pour leur compte les investissements laissés en suspens faute de crédits. La dépendance économique de la Pologne (dont 80 % du pétrole est fourni par l'U.R.S.S.) risque de s'accroître encore vis-à-vis de ses alliés.

Interrogés par le très *officiel* Centre d'études de l'opinion publique, 41 % des Polonais déclarent ne s'être pas aperçus de l'existence du « renouveau » ; 39 % ont remarqué son apparition mais *« à peine »* ; 16 % seulement affirment en ressentir réellement les effets, notamment dans les domaines de l'information, de la liberté d'expression et *dans* les rapports entre l'Eglise et l'Etat. A dix jours de l'ouverture du congrès, 37 % des Polonais estiment qu'il n'apportera aucun *changement notable*. 4 % qu'il apportera des changements *« négatifs »* et 32 % seulement espèrent des résultats vraiment *positifs*. Deux derniers chiffres font rêver : 67 % des Polonais ignorent la date de l'ouverture du congrès et 8 % ne savaient même pas qu'il était convoqué.

BERNARD GUETTA.

### Yougoslavie

# Le procès du poète Goïko Djogo s'est ouvert à Belgrade

De notre correspondant

Belgrade. — Le procès du jeune poète serbe *Goïko Djogo*, incarcéré le 29 mai, a commencé le jeudi 2 juillet devant le tribunal départemental de Belgrade. Dans *son acte d'accusation*, le procureur reproche à M. Djogo d'avoir, dans six de ses poèmes, *« offensé »* la mémoire du président Tito et les symboles de la révolution yougoslave et affirmé que la société yougoslave était une société sans liberté dont il a brossé un tableau *« caricatural »*.

Le livre de M. Djogo, *les Temps de laine*, a fait l'objet ces dernières semaines de nombreuses et violentes critiques, notamment de l'organisation de la Ligue des communistes de l'entreprise Prosveta qui en fut l'éditeur et dont plusieurs responsables ont été limogés ou mutés pour *« non vigilance »*. Deux jours après sa parution, le 2 mai, le livre fut retiré des librairies et les mille exemplaires de son tirage brûlés à quelques exceptions près sous le contrôle d'une commission spéciale.

*Dans son exposé de plus de* trois heures devant la cour M. Djogo a déclaré que le procureur avait extrait certains vers de leur contexte et déformé ainsi ses poèmes, procédé qui pourrait, selon lui, conduire à *l'interdiction* de n'importe quelle création littéraire. *« Un poète*, a-t-il dit, *ne voit pas les choses de la même manière qu'un procureur et n'a pas non plus le même langage. Le procureur n'a pas le droit d'exiger d'un poète, obsédé par les malheurs de l'humanité, les violences qui sévissent et les dictatures qui l'oppriment, d'interpréter sa poésie. »*

De nombreux intellectuels, notamment neuf membres de l'académie des arts et des sciences et trente deux membres de l'Association des écrivains de Serbie, ont adressé à la cour une pétition demandant la mise en liberté de M. Djogo, estimant que *« ce n'était pas à la justice mais à la critique littéraire de juger la poésie »*. — P. Y.

● *Le Pen-Club français* relève dans un *communiqué* que M. Djogo risque une peine d'un an à dix ans d'emprisonnement pour *« un délit d'opinion »* et déclare *« s'associer aux protestations de nombreux écrivains et universitaires yougoslaves »* pour souhaiter *« la mise enliberté de M. Djogo »*.

## ASIE

### Afghanistan

# LES TROUPES GOUVERNEMENTALES SERAIENT EN DIFFICULTÉ

Le couvre-feu a été allégé à Kaboul pour permettre aux musulmans d'observer les rites *du ramadan, a annoncé*, jeudi 2 juillet, la radio afghane. En vigueur de 23 heures à 4 heures du matin, il ne sera plus appliqué que de minuit à 3 heures. Cette mesure représente un nouvel effort des autorités pour se gagner les faveurs de la population. *La radio a, d'autre part,* annoncé la libération de cent douze personnes arrêtées récemment à Kandahar pour *« activités contre-révolutionnaires »*, rapporte l'A.F.P.

Selon des sources diplomatiques occidentales à Islamabad, la situation des forces gouvernementales continue à se détériorer. Les résistants ont procédé, fin juin, à plusieurs attaques victorieuses contre des installations publiques à Kandahar. Hérat a également été le théâtre d'affrontements semblables et serait toujours partiellement, comme Kandahar, aux mains de la résistance. A Kaboul, deux à six soldats soviétiques, selon les sources, ont été tués par des résistants ; plusieurs personnalités favorables au régime auraient été exécutées ou enlevées.

## A TRAVERS LE MONDE

### Espagne

● M. INAKI PIKABEA BURUNZA, parlementaire basque et membre présumé de l'ETA *militaire*, a *été condamné* mardi 30 juin, à trente-trois ans de prison par un tribunal de Madrid. Trois autres nationalistes basques, qui étaient comme lui accusés d'avoir participé à l'assassinat d'un conseiller municipal d'Irun en *décembre 1977, ont également* été condamnés à de lourdes peines de prison. — *(A.F.P.)*

### États-Unis

● M. HAIG A NOMMÉ CONSEILLER SPÉCIAL POUR LES QUESTIONS DE TERRORISME M. Ernest Lefever a annoncé le département d'Etat, le jeudi 2 juillet. Nommé auparavant, par le président Reagan, secrétaire d'Etat adjoint pour les droits de l'homme, il avait dû renoncer à ce poste en raison de l'opposition des démocrates et de nombreux groupes de défense des droits de l'homme à la commission sénatoriale des affaires étrangères chargée d'examiner sa désignation. — *(A.F.P.)*



هكذا من الأصل

# PROCHE-ORIENT

# LES RÉACTIONS APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN ISRAËL

## Washington s'inquiète de la faiblesse parlementaire du Likoud

De notre correspondant

Washington. — Les dirigeants américains souhaitaient une victoire de M. Pérès, pensant qu'elle *favoriserait le processus de paix* au Proche-Orient. Mais ils n'y croyaient plus depuis quelques semaines et se préparaient, sans enthousiasme, à devoir traiter avec M. Begin.

Le premier ministre sortant est considéré à *Washington comme* un interlocuteur peu commode. Jusqu'ici, on lui reprochait son aventurisme ou son arrogance. On s'inquiète maintenant de sa faiblesse parlementaire. Ne va-t-il pas devoir céder aux partis religieux, *et donc se montrer encore* plus intransigeant sur l'autonomie palestinienne ?

Dans l'hypothèse d'une reconduction de M. Begin, Washington se console de trois manières. Premièrement, M. Pérès devrait faire, lui aussi, des concessions aux religieux. Rien ne prouve que sa politique différerait beaucoup de *celle de son prédécesseur*. Deuxièmement, puisque M. Begin n'a aucune intention de prendre sa retraite, mieux vaut l'avoir au gouvernement. Car son influence risquerait d'être plus négative dans une opposition harcelante. *Troisièmement, le leader* du Likoud est connu. On a déjà traité avec lui, et il est personnellement impliqué dans les accords de Camp David.

Pour préciser sa politique proche-orientale, M. Reagan attendait de connaître les résultats des élections israéliennes. Or ceux-ci sont assez confus. Un processus *de paix au Proche-Orient*, dit-on ici, exige d'abord qu'Israël ait un gouvernement. C'est-à-dire une coalition relativement solide, avec des intentions claires.

### Un « débarquement » soviétique en Syrie ?

Washington guette aussi la réaction de l'Egypte qui influencera sa propre attitude. M. Sadate *est un allié précieux*. On sait qu'il voudra obtenir quelque chose sur l'autonomie palestinienne avant de récupérer le Sinaï en avril 1982.

Une initiative américaine n'est donc pas attendue avant plusieurs semaines. M. Reagan aura, cet été, *l'occasion de s'entretenir* avec les deux protagonistes : le président égyptien est invité à Washington le 4 août, et le premier ministre israélien un mois plus tard environ.

Pour le moment, l'attitude des Etats-Unis s'ordonne autour de deux thèmes. Il y a d'abord les *accords* de Camp David qui, à l'époque, ne plaisaient guère à M. Reagan, mais dont il affirme aujourd'hui vouloir compléter l'application. Il y a aussi le « consensus stratégique », défini de manière théorique par la nouvelle administration, pour amener Israël et les pays arabes modérés à contrer l'influence soviétique au Proche-Orient. Ces deux objectifs, *affirme-t-on*, peuvent se renforcer l'un l'autre. C'est dans la mesure où ils ne craignent plus les « menaces extérieures » que les peuples de la région peuvent prendre des décisions difficiles en faveur de la paix.

*Une nouvelle illustration* des « menaces extérieures » a été donnée jeudi à Washington. Selon des sources gouvernementales, la marine soviétique posséderait actuellement cinquante-trois bâtiments en Méditerranée, chiffre *jamais atteint depuis 1977. Cette* flotte comprendrait une douzaine de vaisseaux amphibies, pouvant débarquer six cents hommes chacun, et ce serait précisément pour « débarquer » en Syrie dans le cadre de manœuvres conjointse.

De toute évidence, Washington ne voulait pas publier son enquête sur la destruction de la centrale nucléaire de Tamuz avant les élections israéliennes. C'était une décision politique et non une enquête technique. Officiellement, un doute plane donc toujours sur l'utilisation — non autorisée — de matériel de fabrication américaine dans le raid du 7 juin. Et quatre bombardiers F-16, qui devaient être livrés le mois dernier à Jérusalem, sont toujours bloqués aux Etats-Unis.

Six autres appareils de ce type avaient été promis à Israël pour le 17 juillet prochain. Seront-ils retenus également ? Avec maladresse, la Maison-Blanche a d'abord dit que non, puis elle a affirmé, de manière peu convaincante, qu'aucune décision n'avait encore été prise.

M. Reagan peut difficilement donner une signification différente à deux groupes d'appareils identiques. On s'attend à une décision globale avant le 17 juillet et elle sera sans doute positive. Si Israël reçoit, comme prévu, ces dix F-16, il restera douze autres à lui fournir. Sans cmopter quinze F-15 en commande, ainsi que trente hélicoptères et deux cents tanks M-60.

ROBERT SOLÉ.

## La reconduction de M. Begin compromettrait davantage l'avenir problématique de l'initiative européenne

Les gouvernements de la Communauté européenne n'ont *pas officiellement réagi* aux résultats des élections israéliennes — non-ingérence oblige — mais leur déception, celle du gouvernement français en particulier, n'est pas douteuse. M. Mitterrand, qui avait invité M. Pérès aux cérémonies *du 21 mai, ne lui avait* pas ménagé ses encouragements.

Un gouvernement socialiste à Jérusalem donnerait ses chances à l'« *initiative européenne* » pour la paix au Proche-Orient et tout son sens à la modération du texte adopté mardi 30 juin à Luxembourg par le Conseil européen (*le Monde* du 2 juillet), à l'instigation de M. Mitterrand. « *C'est de l'ouvrage français* », disaient les Britanniques, qui souhaitaient une déclaration plus « musclée ». Les bonnes relations personnelles de MM. Mitterrand et Pérès auraient, dans l'éventualité d'une victoire *socialiste en* Israël, contribué à créer les conditions d'un règlement global dans l'esprit de la déclaration adoptée par les Dix, à Venise, le 13 juin 1980.

La reconduction probable d'une coalition dirigée par M. Begin fermerait toute perspective de ce genre. Le seul « dégel » d'Israël qui puisse être envisagé continuera de passer par Washington. C'est une hypothèse que les Dix, réunis alors que se déroulait le scrutin de mardi, n'avaient d'ailleurs pas écartée. A la suggestion des Britanniques, la déclaration du Conseil européen cite expressément, pour *la première fois* dans un texte des Dix sur le Proche-Orient, les Etats-Unis au nombre des « *parties concernées* » avec lesquelles le contact devra être maintenu.

### Le « fond » et la « méthode »

Si l'initiative européenne a *toujours un sens, elle tendra*, dans la conjoncture actuelle, à user de persuasion auprès des Américains pour qu'ils en fassent autant auprès des Israéliens et, si difficile que soit la tâche, les amènent à accepter les principes d'un règlement global dans l'esprit de la déclaration de Venise. Les Britanniques sont évidemment les Européens les mieux placés pour être écoutés à Washington, d'autant qu'ils présideront le Conseil des Dix pendant tout le semestre en cours et qu'ils restent fermement attachés au texte de Venise dans toutes ses parties.

M. Mitterrand, en revanche, en a parlé, mardi, sur un ton critique qui n'a pas surpris que les *journalistes auxquels il* d'adressait.

Sur l'essentiel, pourtant, le président de la République ne s'écartait pas sensiblement de la position entérinée par son prédécesseur. Sur le « *fond* », il en est d'accord, « *la finalité doit être un règlement global* », et il rappelle avec éloquence qu'il s'est *toujours prononcé, face aux* Arabes et aux Israéliens, pour la reconnaissance du droit d'Israël à l'existence et des Palestiniens à une « *terre* », une « *patrie* » dotée des structures de « *leur choix* », y compris des « *structures étatiques* ». *Il ajoute seulement* que la meilleure méthode pour y parvenir peut être le « *pas à pas* », et non les « *petits pas* », comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 1er juillet, l'accord de Camp David, *qu'il cite en exemple*, n'étant nullement « petit ».

Cette remarque ne risque-t-elle pas d'entretenir la confusion ? Il est évident que tout règlement suppose une certaine progressivité, mais la déclaration de Venise ne porte pas sur la « *méthode* ». Son objet est de persuader les adversaires que tout règlement ne peut reposer que sur le respect d'un strict équilibre entre « *la reconnaissance et la mise en œuvre* » des droits des Israéliens par les Palestiniens et celles des droits des Palestiniens par les Israéliens. Admettre la finalité équilibrée d'un « *règlement global* » n'interdit nullement « *les pas* », grands ou petits, pour l'atteindre, à condition qu'à chaque pas l'équilibre soit maintenu.

*Les Arabes, cependant*, n'y regarderont pas de si près et ne retiendront dans l'éloge de Camp David qu'un appel à la paix séparée. Après le journal syrien *El Baath*, qui dénonçait la semaine dernière la « *duplicité française* », *plusieurs journaux du Golfe* critiquaient mercredi le rôle de M. Mitterrand à Luxembourg. « *Les relations franco-arabes pourraient connaître des revers* », écrit *Al Ittihad*, quotidien des Emirats.

MAURICE DELARUE.

## Déception en Égypte

De notre correspondant

Le Caire. — S'il y a une personnalité étrangère impopulaire en Egypte, dans toutes les couches de la société, y compris parmi les plus chauds partisans de la paix avec Israël, c'est bien M. Begin.

Cette attitude de l'homme de la rue n'est pas nouvelle, mais elle n'a fait que se renforcer depuis que l'Egypte et Israël ont pris langue en 1977. Dès son premier voyage au Caire, le premier ministre israélien prit à rebrousse-poil l'extrême sensibilité nationale égyptienne en affirmant ce qui est historiquement faux — que les Hébreux avaient participé à la construction des grandes pyramides, ce symbole de l'Egypte...

Au cours des décevantes négociations sur l'autonomie palestinienne, *ensuite, l'opinion publique* égyptienne a eu constamment le sentiment que M. Begin les empêchait personnellement de progresser. La destruction du réacteur nucléaire irakien de Tamuz, enfin, a dressé l'Egypte entière contre le *chef du Likoud*, non pas tant parce que le raid israélien était une atteinte à la souveraineté d'un Etat arabe, que parce qu'« *Israël s'était arrangé pour donner l'impression au monde que Le Caire était au courant de son opération contre Tamuz* ». Même s'ils ont été entraînés par des Frères musulmans, il reste que des jeunes gens, au lendemain du bombardement d'Osirak, ont crié dans les rues d'Alexandrie : « *Regarde Sadate, le travail des juifs, le travail de Begin.* »

Trois jours avant le raid sur l'Irak, au *début de juin*, le raïs avait en effet accepté, sans motif bilatéral valable, d'aller rencontrer le chef du cabinet israélien dans la partie du Sinaï encore occupée. Le déplacement de M. Sadate fut d'autant plus mal *compris par ses compatriotes* que l'« *inutile sommet de Charm-El-Cheikh* » ne pouvait qu'améliorer l'image électorale de M. Begin en Israël. Il semble pourtant que le raïs, en désaccord en cela, du moins à l'époque, avec le reste des Egyptiens, ait *souhaité le maintien de M. Begin* au pouvoir. A-t-il changé d'avis depuis le « *coup de Tamuz* » qu'il a vraiment ressenti comme une très dure humiliation ? Ce n'est pas certain.

Le raisonnement du raïs aurait *en effet été* celui-ci depuis le début de la campagne électorale israélienne : il n'y a pas plus de chance d'aboutir à un accord acceptable par les Arabes sur la question palestinienne avec les travaillistes qu'avec le Likoud. *Mais en cas d'échec définitif* des pourparlers avec au pouvoir M. Begin, *dont l'image* internationale n'est pas bonne, l'opinion mondiale continuera à soutenir l'Egypte, tandis qu'en cas d'échec avec M. Pérès, dont la cote est *bien meilleure dans le monde* que celle de M. Begin, l'Egypte pourrait être accusée d'avoir sa part de responsabilité dans le non-aboutissement des conversations sur les Palestiniens.

Si le président Sadate a réellement *fait ce calcul, il aura été* l'un des rares Egyptiens à ne pas désirer le départ de M. Begin. Parmi les autres dirigeants du Caire, le sentiment qui prévaut depuis les résultats des élections législatives israéliennes est que la poursuite du dialogue avec Israël sera d'autant plus difficile que l'Etat hébreu *sera gouverné par une majorité fragile.*

« *Ce que nous souhaitons*, a dit M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, *c'est un cabinet israélien qui ne soit pas faible.* » Pour l'instant, il n'apparaît pas que les vœux, tant de l'opinion que des responsables égyptiens, puissent être exaucés.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

## Les Palestiniens des territoires occupés ne voient pas de différence fondamentale entre les deux grands partis

De notre correspondant

*Jérusalem.* — Les habitants des territoires occupés n'ont peut-être jamais, en quatorze ans d'occupation, suivi avec autant d'intérêt ou de curiosite les péripéties des élections israéliennes. « *C'est que nous ne pouvons pas ignorer le fait israélien*, explique un ancien fonctionnaire du gouvernement jordanien. *Les Israéliens nous gouvernent malgré nous, nous subissons de plus en plus leur lot mais aussi leur inflation. Alors pourquoi ne nous imposeraient-ils pas leur actualité ?* »

Cette consultation aura souligné combien la *répercussion* de *la crise économique* israélienne en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza préoccupe gravement la population locale. Elle explique l'attention des Palestiniens aux événements politiques israéliens, mais ne signifie pas pour autant qu'ils espéraient une amélioration d'un succès travailliste.

Les journaux arabes de Jérusalem-Est diffusés en Cisjordanie ont relaté en détail la campagne électorale et analysé avec soin les *résultats du scrutin, révélant* le « match nul » entre le Likoud et le parti travailliste. Mais l'éditorialiste du quotidien *Chaab* (nationaliste proche de l'O.L.P.) précisait jeudi 2 juillet, après un long développement sur les efforts de M. Begin pour former un nouveau gouvernement : « *Nous voyons tout cela en observateurs, convaincus qu'il n'y a aucune différence entre les principaux partis israéliens à propos de la question palestinienne. Aucun de ces partis ne sera capable de s'orienter vers une paix juste pas plus que d'apporter une solution à la crise économique et sociale en Israël, et il n'admettra pas que la véritable cause de celle-ci est la spoliation des droits de la nation palestinienne.* »

*La* conclusion est la même pour tous, c'est un leit-motiv : « *Il n'y a pas de différence fondamentale entre les deux grands partis* », écrit *Al Quds* (modéré de tendance pro-jordanienne). Il ajoute : « *Tout ce qui a bouleversé notre vie durant l'administration du Likoud avait commencé lorsque les travaillistes étaient au pouvoir, qu'il s'agisse des implantations, de la répression, de l'inflation ou encore des raids contre les pays arabes voisins.* »

Pour sa part, *El Fajr* (nationaliste proche de l'O.L.P.) fait remarquer que toutes les guerres menées par Israël n'ont pas pu remettre en cause l'existence de la *nation palestinienne* et ajoute que « *Begin ou Pérès forme un nouveau gouvernement, ils ne pourront pas décider du sort de cette région parce qu'ils ne le peuvent pas et ne le pourront jamais...* ».

### Les conséquences de l'instabilité gouvernementale

Toutefois, *quelques voix se font* entendre pour indiquer les travaillistes se montreraient plus sensibles que les dirigeants du Likoud aux pressions internationales, non pas pour provoquer un changement véritable mais pour assouplir l'attitude de l'administration *militaire en Cisjordanie* et à Gaza. Cependant, personne n'accorde vraiment de crédit au programme travailliste prévoyant un partage des territoires occupés entre Israël et la Jordanie. Les Palestiniens favorables à un rapprochement avec Amman estiment que « *même le roi Hussein n'est pas près de commettre l'erreur d'accepter une telle solution* », parce que précise-t-on, ce serait pour lui un « *cadeau empoisonné* ».

Les Palestiniens des territoires occupés s'inquiètent enfin de l'avenir immédiat, c'est-à-dire des conséquences « *graves et dangereuses* » de l'instabilité prévisible du prochain gouvernement. Selon le journal *Chaab*, « *une telle situation sera exploitée par tous les partis pour préparer les prochaines élections en faisant monter la tension et en développant des sentiments extrémistes, ce dont nous ne pouvons qu'être victimes* ». En Cisjordanie, on a retenu la leçon des mois précédant les dernières élections pendant lesquels a éclaté la crise entre Israël et la Syrie, a été lancé le raid sur le centre nucléaire irakien et surtout ont été multipliées les implantations et les réquisitions de terres.

FRANCIS CORNU.

## Les dirigeants arabes craignent la confusion politique

De notre correspondant

Beyrouth. — Officiellement, pour le monde arabe, M. Begin ou M. Pérès à la tête du gouvernement israélien, c'est « *bonnet blanc et blanc bonnet* ». M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., l'avait dit, avant même les élections du 30 juin. Le roi Hussein de Jordanie l'a répété jeudi 2 juillet dans une interview collective à des chaînes de télévision américaines. « *Il n'y a pas grande différence entre M. Begin et M. Pérès autour des problèmes essentiels : Jérusalem et les droits du peuple palestinien dans sa patrie*, a-t-il dit. *M. Begin est, de plus favorable à la création d'un surcroît de colonies de peuplement et il ignore tous les accords signés par Israël. Malgré tout, une grande partie du peuple israélien l'a approuvé et appuyé. Cela est affligeant.* »

Il n'en reste pas moins que le monde arabe, dans son ensemble, notamment *les alliés* des Etats-Unis, souhaitait une victoire des travaillistes, qui aurait peut-être permis une nouvelle donne diplomatique dans la crise du Proche-Orient. Or, non seulement la formation de M. Pérès ne l'a pas *emporté, mais la confusion politique* en Israël dérange les dirigeants arabes encore plus peut-être que la victoire de M. Begin. Exprimant un sentiment répandu, le journal *l'Orient-Le Jour* estime que les élections israéliennes ont donné « *un nouveau mandat de quatre ans à l'instabilité au Proche-Orient* ».

Les régimes arabes pro-américains, Arabie Saoudite en tête, avaient, en effet, reçu de Washington la demande suivante : assurez-nous quelques mois de calme pour que nous puissions agir auprès du nouveau gouvernement israélien, quel qu'il soit, surtout s'il est travailliste. C'est ce qui expliquerait essentiellement la brusque (mais sans doute provisoire) détente enregistrée au Liban. Même les régimes anti-américains, la Syrie étant aujourd'hui le plus concerné et le plus en vue d'entre eux, étalent à l'écoute de ce qui allait se passer.

L'O.L.P., quoi qu'elle en dise, aurait joué le jeu, tout en affichant un scepticisme total et, souvent, un anti-américanisme violent. L'accord irako-américain au Conseil de sécurité, à la suite du raid sur Tamuz, la brusque volte-face du colonel Kadhafi, qui a cherché à *se réconcilier* avec ses ennemis arabes, tous pro-américains (*le Monde* du 1er juillet), créaient un contexte *favorable au cas* où de nouvelles perspectives politiques auraient été ouvertes par les élections israéliennes. Le résultat paraît, au contraire, les avoir toutes fermées.

LUCIEN GEORGE.




# Iran

## Le chef des Chiites d'Europe demande à l'imam Khomeiny la création d'un « Comité de réconciliation nationale »

Une trentaine d'Iraniens opposants au régime de l'imam Khomeiny ont été expulsés jeudi 2 juillet des locaux du consulat d'Iran à Paris qu'ils avaient occupé pendant trois heures en début de matinée. Les incidents entre partisans et adversaires de l'imam avaient débuté lorsque deux groupes de chaque tendance s'étaient affrontés dans les jardins du Trocadéro, proches du consulat, en se lançant des pierres. C'est à la requête du chargé d'affaires que la police française est intervenue contre les occupants.

De son côté, l'ayatollah Mehdi *Rouhani, chef spirituel de la* communauté chiite en Europe, résidant à Paris, a adressé, jeudi, un télégramme à l'imam Khomeiny formulant des suggestions pour « *freiner la dislocation de l'Iran* ».

*Ces suggestions* sont les suivantes :

« *1) Créer un haut comité de réconciliation nationale groupant, sans distinction, inconditionnels et opposants ;*

« *2) Mettre fin aux actes de vengeance, de délation, aux règlements de compte et aux exécutions sommaires ;*

« *3) Créer un conseil suprême où siégeraient toutes les sommités religieuses chiites pour surveiller, superviser, orienter l'ensemble des institutions de l'Etat et du gouvernement ;*

« *4) Accepter les bons offices des organisations internationales, et tout particulièrement l'action du gouvernement français, pour mettre fin au conflit* (avec l'Irak), *qui a été imposé par la force.* »

En conclusion, l'ayatollah, qui parle au nom de trois cent mille chiites, regrette que les avertissements qu'il avait lancés précédemment n'aient pas été entendus.

Par ailleurs, la Cour suprême des Etats-Unis a jugé légal jeudi, l'accord financier signé le 19 janvier dernier à Alger entre les Etats-Unis et l'Iran. Cet accord avait *permis la libération* des cinquante-deux otages détenus en Iran. — *(Reuter, A.F.P.)*

● *La Ligue iranienne des droits de l'homme* organise, samedi 4 juillet à 15 heures, 4, place *Saint-Germain-des-Prés, à Paris*, une réunion d'information et de solidarité avec la participation de personnalités françaises et iraniennes.

### LE QUOTIDIEN « RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE » ACCUSE D'ESPIONNAGE LES JOURNALISTES ÉTRANGERS

Téhéran *(A.F.P.)*. — Le quotidien iranien *République islamique*, organe officiel du parti majoritoire du même nom, a invité jeudi 2 juillet, « *le peuple et les responsables* » à « *contrôler de très près l'activité des journalistes étrangers* ».

« *La majorité des agents de renseignement des superpuissances sont des journalistes étrangers*, écrit le journal. *Ils travaillent pour les radios d'Israël, d'Irak, de Bakhtiar* (dernier premier ministre du chah réfugié en France) *et pour les services d'espionnage sous le nom de telle ou telle agence.* »

Le quotidien, dirigé par M. Hossein Moussavi, nommé samedi dernier ministre des affaires étrangères, conseille d'autre part à ses lecteurs : « *Transmettez aux autorités tout ce que vous entendez dans les autobus, les taxis, dans les cabinets des médecins et les lieux publics, tout ce que observez dans votre quartier, à votre bureau, sur votre itinéraire.* » Il propose l'utilisation du téléphone pour les seules informations « *urgentes* », afin de ne pas encombrer les lignes. Il invite enfin ses lecteurs à « *garder leur sang-froid lorsqu'ils se procurent des informations, afin de ne pas attirer l'attention* ».

[Il conviendrait que les autorités iraniennes adoptent une attitude claire à l'égard des journalistes étrangers : ne pas les admettre dans le pays si elles considèrent qu'ils sont des « espions » ou s'abstenir de les désigner à la vindicte populaire si elles admettent dans le pays et leur accordent l'hospitalité. L'article polémique de « République islamique » met en péril la sécurité physique des journalistes. Les quelques envoyés spéciaux de la presse internationale ont d'ailleurs l'intention d'entreprendre une démarche auprès si elles les admettent dans le pays et

## DIPLOMATIE

# M. Mitterrand et les relations Est-Ouest

(Suite de la première page.)

L'analogie, pourtant, s'arrête là. A la différence de ce qui se passait à la fin des années 40, la polémique oppose essentiellement les Etats-Unis et l'U.R.S.S., les alliés des uns et des autres restant relativement épargnés par les attaques de l'autre camp. La tension globale résulte moins d'une offensive en règle déclenchée contre tous les gouvernements bourgeois par un mouvement communiste monolithique, comme il y a trente-quatre ans, que de la montée en puissance de la seule U.R.S.S. et des craintes engendrées par un comportement expansionniste classique, illustré notamment en Afghanistan.

A l'Ouest, en revanche, le ton est donné comme autrefois par les Etats-Unis, engagés dans un *vaste programme de réarmement*. Mais les Européens sont loin d'être aussi dépendants, sur les plans économique et même militaire, qu'ils l'étaient autrefois de leur protecteur.

Cette nouvelle situation donne donc une plus grande marge de manœuvre à la diplomatie française. Toutefois, dans la mesure où M. Mitterrand, relayé par M. Cheysson, revendique très officiellement une position non pas entre l'Est et l'Ouest, mais « à l'Ouest », marquée par une *solidarité totale entre alliés, il ne* peut s'agir que d'une insertion plus *ou moins* malaisée dans les problèmes du jour. Et ceux-ci sont les mêmes pour toute l'alliance.

1) *La Pologne* est peut-être le plus urgent de ces problèmes, mais il est aussi le plus simple. L'accord P.C.-P.S. est inutilement ambigu sur ce point en se bornant à « *souhaiter* » que les Polonais conduisent eux-mêmes à bon terme le *processus de renouveau*. Les Soviétiques eux aussi souhaitent depuis des *mois que* les Polonais s'occupent eux-mêmes de leurs affaires, *même si l'aboutissement* du processus n'est *évidemment* pas le *même pour eux*. Une formule constatant tout simplement *que* les Polonais « *doivent régler eux-mêmes* » leurs problèmes internes eût été préférable. Mais cette nuance importe peu en fin de *compte*. En *signant* l'accord du 23 juin, M. Marchais s'est moralement engagé à condamner une intervention militaire soviétique en Pologne, ce qui explique ses réticences. Même s'il s'y refusait, il est à peu près certain que le gouvernement socialiste irait de l'avant quoi qu'il arrive dans la voie des condamnations et des sanctions. Autant dire que personne ne souhaite voir mise à l'épreuve *de ce côté* la *solidarité gouvernementale*.

2) *Le problème afghan* est, malgré les apparences, le moins controversé. Puisqu'aucun gouvernement européen n'a pris sur lui de fournir une aide à la résistance afghane — et, dans le cas de la France, ce refus remonte à M. Giscard d'Estaing (1) — la seule chose que peuvent faire les capitales *du Vieux Continent* est de proposer des négociations, sans *entretenir aucune illusion sur* leurs chances de succès. Dès lors, la *forme de ces négociations* importe peu en fin de compte. Il dépendra du bon vouloir de Moscou que se tienne ou non la conférence sur les ingérences étrangères, le projet des Dix ayant l'avantage de ne pas convier aux débats à ce stade le gouvernement de M. Karmal, donc de retarder sa reconnaissance.

## Les SS 20 et la négociation

Mis à part la pression diplomatique que ces diverses démarches exercent sur les dirigeants soviétiques et le refus du fait accompli qu'elles traduisent, on ne saurait en attendre avant très longtemps une solution politique satisfaisante pour tous.

3) *La question des euromissiles* est beaucoup plus complexe. M. Mitterrand s'était fait remarquer bien avant son élection par son intérêt pour cette question, qui tranchait avec le mutisme de son prédécesseur. Mais il y a diverses manières de *l'aborder*, en raison même des ambiguïtés de la décision prise par *l'OTAN* à ce sujet en décembre 1979. *Cette décision étant* celle de la « *double approche* », chacun, en *Europe, y puise ce qu'il y* convient. Les uns mettent l'accent *sur son* volet *militaire* — mise en place de cinq cent soixante-*douze* missiles dans cinq pays de l'OTAN à partir de la fin de 1983 — les autres *sur* son aspect diplomatique : ouverture d'une négociation avec l'U.R.S.S. *sur* ce type d'armes. Dans cette deuxième catégorie, il faut à nouveau distinguer entre ceux qui voient dans les négociations un sous-produit inévitable de la décision militaire, sans croire à leur succès, et ceux, au contraire, qui s'en saisissent comme d'un alibi pour ne pas déployer les missiles.

M. Mitterrand devra donc déterminer à la fois le degré du soutien qu'il accorde aux gouvernements alliés sur *cette* question, l'alignement sur Bonn, ou sur Bruxelles n'ayant pas la *même* signification qu'un soutien de la position *américaine*. Il *devra* préciser l'importance respective des volets « déploiement » et « négociation » et, dans ce dernier cas, sur quoi devront porter les pourparlers. Jusqu'à maintenant, le président de la République et M. Cheysson semblent pencher pour un échange des futurs missiles américains contre les SS 20 soviétiques, ce qui correspond en gros à la position de l'OTAN. Mais une ambiguïté est apparue avec l'accord socialo-communiste du 23 juin, car la formule *contresignée* par MM. Marchais et Jospin correspond en *gros* à ce *que souhaite* Moscou : une négociation globale « *sur la limitation et la réduction des armements en Europe* » et portant « *notamment* » sur les euromissiles présents et à venir.

Naturellement, chacun mettra dans cette définition ce qui lui convient. On sait que M. Brejnev refuse à l'avance d'échanger ses SS 20 contre les seuls Pershing et missiles de croisière ; la seule contrepartie concevable à ses yeux est l'ensemble des systèmes avancés américains, autrement dit le réseau des bases de l'OTAN, des porte-avions et même des sous-marins lance-engins déjà comptabilisés par les SALT. Quant à la France, elle a de bonnes raisons d'aborder de telles négociations avec circonspection : sa force de *dissuasion* deviendrait tôt ou tard l'objet de *discussions qu'il n'est prévu* de tenir, il convient de le rappeler, qu'entre les *deux super-puissances* et elles seules. En outre, *un accord soviéto*-américain fermerait la voie à toute mutation *dans* l'organisation de la défense du Vieux Continent dans un sens plus européen.

## L'option européenne ?

C'est ici que les propos *tenus* par le chef d'Etat dans ces colonnes il y a un an *(2)*, prennent une grande actualité. M. Mitterrand y demandait en *substance* une redéfinition de l'alliance *atlantique* dont, *disait-il*, « *personne ne sait qu'elle est sa portée, les obligations réciproques qu'elle comporte et son degré d'automatisme* ». Parallèlement, il déplorait les insuffisances de la doctrine stratégique française, qui « *peut à la longue inviter les Français à une sorte de neutralisme au regard des affaires du monde, et particulièrement à l'égard de nos plus proches amis* ».

Ces remarques soulèvent un problème de forme, surtout aujourd'hui : après les réactions suscitées aux Etats-Unis par l'admission des communistes au gouvernement, le moment peut paraître mal choisi pour lancer avec Washington un débat sur la redéfinition de l'alliance. Mais, après tout, un premier « choc » peut être suivi d'un autre, et le problème posé est réel : c'est un fait que l'article 5 du traité de l'Atlantique nord est vague à *souhait sur* la forme d'assistance que se prêteront les alliés en cas *de guerre* (3).

*Simplement*, l'on s'est habitué à vivre depuis trente-deux ans *dans cette* équivoque. Surtout le système de commandement intégré de l'OTAN et la présence en Europe de trois cent mille militaires américains confirment dans les faits l'automatisme de la riposte : les Américains réagiront, même si l'on ne sait pas à quel degré. Paradoxalement, c'est la France qui, en se retirant du commandement intégré et en maintenant ses armes nucléaires dans l'Hexagone, est restée la plus proche de l'article 5 : de tous les alliés, c'est son engagement qui est *le moins automatique*.

Un moyen de sortir du dilemme est de s'engager dans la voie d'une *défense plus spécifiquement* européenne. M. Mitterrand y *faisait allusion en notant*, dans l'entretien déjà cité, que le traité *de* Bruxelles *(conclu entre les* seuls Européens) « *en dit un peu plus* » *sur* les obligations des alliés (4). Il semble avoir perçu le vrai *dilemme français* en relevant « *l'antinomie* » entre une stratégie « *fondée sur l'unique défense du sanctuaire national* » et la « *stratégie fondée sur l'alliance* ». En même temps, il *n'est pas concevable qu'il regagne* le giron américain et l'appareil de l'OTAN. Quel *meilleur moyen* d'en sortir donc que de rouvrir l'*option européenne, dans* le même esprit d'ouverture qui a *caractérisé* la nouvelle approche française au Conseil de Luxembourg ?

Naturellement, il faudra auparavant réfléchir à un autre vieux dilemme qui a bloqué bien d'autres entreprises européennes depuis vingt ans : rien n'est possible sans une autorité politique unifiée, mais une telle autorité, qui pose déjà le problème de la supranationalité, ne pourra réellement apparaître sans qu'une volonté politique commune ait été définie au préalable. Ou encore : *que faut-il appuyer, ceux* qui veulent d'abord créer les *institutions ou ceux* qui jugent préférable de mettre en place les contraintes qui conduiront peu à peu à l'émergence de ces institutions ?

M. Mitterrand se rangeait, il y a moins d'un an, dans le premier camp. Rappelant comment, avec tous les membres du gouvernement Mendès France, il s'était abstenu lors du vote sur la communauté européenne de défense en 1954, il ajoutait : « *A distance je mesure combien on a bien fait de la repousser cette Europe des maréchaux. On ne fonde rien sans pouvoir politique* (5). » *A plus ample distance* pourtant, on peut se demander *si ce* pouvoir politique n'a pas de meilleures chances de surgir, dans les années 80, d'une organisation européenne de défense qui poserait la question d'un emploi partagé d'une partie au moins des arsenaux nucléaires français ou britannique. Ce jour-là, le sentiment d'une réelle responsabilité commune aux gouvernements européens rejoindrait celui d'un destin également perçu comme commun, mais vécu dans la passivité jusqu'à présent.

On dira que la situation incertaine des opinions dans de nombreux pays européens n'est pas propice à des initiatives de ce genre, que le moment est mal choisi pour « soulever la poussière » autour de questions aussi sensibles. *Mais* le moment est toujours mal venu pour administrer des chocs. Et une présidence toute neuve offre une occasion de « *faire bouger* » *enfin quelques* très vieux problèmes.

MICHEL TATU.

(1) M. Mitterrand s'était prononcé en revanche pour une « reconnaissance » de la résistance afghane (*le Monde* du 31 juillet 1980).

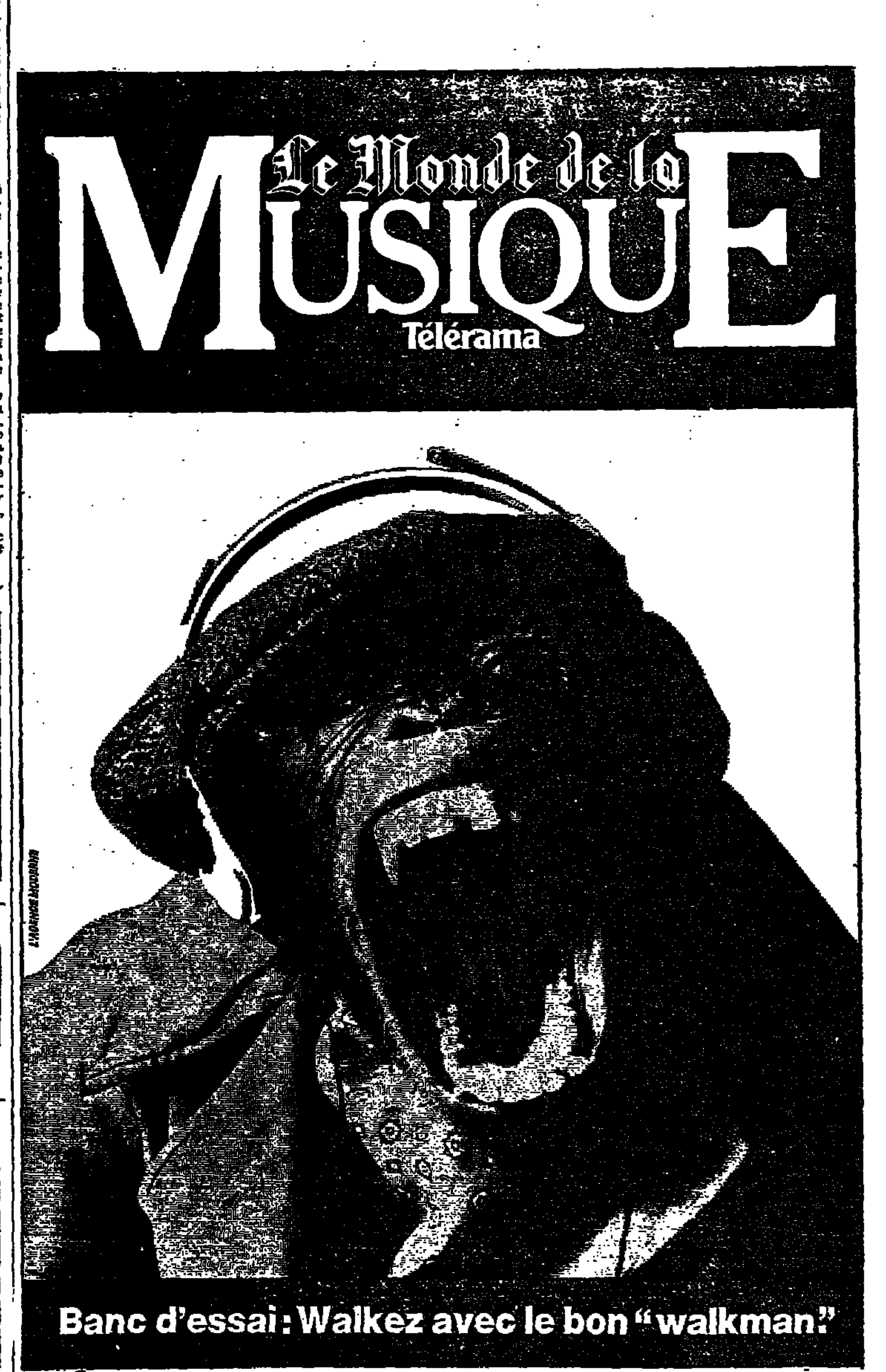
(2) *Le Monde du* 31 *juillet* 1980.

(3) Cet article assure qu'« *une attaque armée contre l'une ou plusieurs* (des parties) *sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties* » et que chacune « *assistera* » la victime en « *prenant aussitôt (...) telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée* ». L'appréciation des moyens à employer est donc laissée à chaque gouvernement.

(4) *L'article 4 du traité de* Bruxelles du 17 mars 1948 (conclu alors entre la France, la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, élargi en 1954 à l'Allemagne *fédérale* et à l'Italie) déclare qu'en cas d'agression contre une des parties « *les autres lui porteront (...) aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres* ».

(5) Dans son livre-débat avec *Guy Claisse : Ici et maintenant* (Fayard).





# DIPLOMATIE

## LES ENTRETIENS DE M. WALDHEIM A PARIS ONT SURTOUT PORTÉ SUR LE DIALOGUE NORD-SUD

*« La plus grande partie de la conversation a porté sur le dialogue Nord-Sud et les relations entre les pays industrialisés et le tiers-monde ainsi que sur les efforts faits pour sortir de l'impasse actuelle »*, a déclaré, jeudi 2 juillet, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, après plus d'une heure d'entretien avec M. Mitterrand. *« Le président m'a beaucoup impressionné par l'intérêt qu'il porte à ces questions et par son appui aux efforts des Nations unies pour trouver une solution à ces problèmes importants »*, a-t-il ajouté.

Les grands problèmes internationaux, notamment l'Afghanistan, le Cambodge, la Namibie, le Proche-Orient et les tensions Est-Ouest ont également été évoqués.

Au cours d'un entretien entre MM. Waldheim et Mauroy, premier ministre, les mêmes sujets ont été abordés ainsi que les questions touchant l'organisation internationale : emploi de la langue française, contribution financière de la France. M. Mauroy a souligné que la contribution française aux programmes des Nations unies, notamment pour l'aide au développement, devait être accrue.

Dans la soirée, M. Waldheim a préparé avec M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué pour la coopération et le développement, la conférence des Nations unies sur les « pays les moins avancés » qui se tiendra à Paris en septembre. Il a eu ensuite avec M. Cheysson, ministre des relations extérieures, un tête-à-tête de quarante-cinq minutes suivi d'un dîner de travail portant notamment sur le Sahara occidental, le Tchad et la Namibie.

## M. HOUPHOUËT-BOIGNY SERA REÇU PAR M. MITTERRAND LE 9 JUILLET

**M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire, sera reçu le jeudi 9 juillet par M. Mitterrand.**

**Le chef de l'Etat ivoirien, qui vient à Paris sur l'invitation du président de la République française « pour une visite d'amitié et de travail », s'entretiendra en tête à tête avec celui-ci, qui le retiendra à déjeuner au palais de l'Elysée.**

**D'autre part, Sir Seewoosagur Ramgoolam, premier ministre de l'île Maurice, qui a été reçu mardi soir par M. Pierre Mauroy, a quitté Paris vendredi matin pour Port-Louis.**

**Enfin, M. Simon Narcisse Bozanga, premier ministre du Centrafrique, s'est entretenu jeudi matin avec M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, de la renégociation des accords de coopération franco-centrafricains.**

# AFRIQUE

### Algérie

## L'exclusion du bureau politique du F.L.N. de MM. Bouteflika et Yahiaoui marque le vrai début de l'« après-Boumediène »

De notre correspondant

Alger. — Le comité central du F.L.N., qui a clos ses travaux jeudi 2 juillet, après trois journées de débats consacrés, pour l'essentiel, aux problèmes culturels (*le Monde* des 2 et 3 juillet), a sensiblement modifié, sur proposition du président Chadli Bendjedid, la composition du bureau politique du parti. Celui-ci comprend désormais dix membres au lieu de sept précédemment, y compris le chef de l'Etat. Deux hommes, MM. Abdelaziz Bouteflika et Mohamed Salah Yahiaoui s'en vont. Cinq autres arrivent : MM. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani, premier ministre ; Mohamed Cherif Messaadia, secrétaire général du comité central ; Mohamed Benyahia, ministre des affaires étrangères ; Boualem Baki, ministre de la justice et Mohamed Yala, ministre des finances. Quatre restent en fonction : MM. Rabah Bitat, président de l'Assemblée nationale ; Abdallah Belhouchet, vice-ministre de la défense ; Mohamed Saïd Mazouzi, président de la commission économique et sociale du parti et Boualem Benhamouda, ministre de l'intérieur.

L'élimination de MM. Bouteflika et Yahiaoui marque le *terme d'un long processus qui* a consacré leur effacement progressif, tandis que s'affirmait au contraire l'autorité du président, Chadli Bendjedid. Les deux « frères *ennemis* » *s'étaient violemment* affrontés à la mort du président Boumediène, dont ils briguaient la succession. M. Bouteflika, qui a dirigé la diplomatie algérienne sans discontinuer de 1964 à 1979, apparaissait souvent comme le numéro 2 du régime. Prônant le retour à un certain libéralisme économique il paraissait avoir des sympathies pour l'Occident. M. Yahiaoui, chargé par le président Boumediène de donner un souffle nouveau au parti s'était employé à renouveler considérablement la direction des organisations de masse. Il apparaissait *comme le chef* de file de la gauche et semblait obtenu à la gauche et semblait soutenu à la fois par les marxistes et par les progressistes, se réclamant de *l'arabisme et de l'Islam. Il disposait* de sérieux appuis parmi les jeunes et les travailleurs. Les deux hommes et leurs partisans avaient mal accepté de voir l'armée, arbitre du débat, leur préférer le colonel Chadli Bendjedid, chef de la région militaire d'Oran.

Pour ne pas ouvrir de crise, le chef de l'Etat s'est employé à les éliminer par étapes. En janvier 1980, M. Bouteflika, ministre sans portefeuille, était exclu du gouvernement et ne se voyait confier aucune responsabilité. En juillet, M. Yahiaoui, était limogé de son poste de « coordinateur du F.L.N. ». L'appareil central du parti était alors restructuré afin de permettre au chef de l'Etat, qui est également secrétaire général du F.L.N., d'exercer son autorité pleine et entière. MM. Bouteflika et Yahiaoui, qui étaient restés cependant membres d'un bureau politique réduit en juin 1980 à sept membres dans lequel ils se neutralisaient réciproquement. Leur départ ne fait donc que consacrer leur effacement et une perte d'influence de plus en plus évidente. M. Bouteflika n'a d'ailleurs même pas assisté à la session du comité central qui vient de terminer.

Leur élimination marque la fin d'une époque et le véritable début de l'« après-Boumediène ». Outre le président de la République, il ne reste plus désormais au bureau politique que deux membres de l'ancien conseil de la révolution formé par Boumediène après son accession au pouvoir, en juin 1965 : MM. Abdelghani et Belhouchet. Tous les autres n'ont plus aucune fonction et certains même, comme M. Bencherif et Tayebi Larbi, viennent d'être suspendus du comité central.

### Une clarification politique

Le départ de MM. Bouteflika et Yahiaoui est de nature, estime-t-on dans les milieux pro*ches du parti*, à *opérer une clarification* politique et à mettre fin à des conflits de tendances et à des manœuvres qui entretenaient une certaine confusion. Il permet aussi la *constitution d'un bureau* politique homogène, véritable cellule de réflexion et de décision capable d'assister effectivement le président de la République, alors que, ces derniers *mois*, cette *instance* s'était contentée d'entériner en quelques communiqués sur la situation au Proche-Orient ou le conflit du Sahara occidental.

L'entrée dans cette instance du premier ministre, dont on anonce pourtant périodiquement la disgrâce, et de trois ministres (affaires étrangères, finances et justice) qui s'ajoute à la présence de M. Benhamouda (intérieur) va permettre une coordination permanente de ces structures avec les autres grandes institutions,] e Parti représenté par M. Messadia, qui assistait déjà régulièrement aux réunions du B.P. et par M. Mazouzi, l'Assemblée nationale incarnée par son président, M. Rabah Bitat et, enfin, l'Armée représentée par le colonel Abdallah Belhouchet. MM. Abdelghani te Benyahia ne font d'ailleurs que retourner à une instance où ils ont déjà siégé de mars 1979 à juin 1980 et dont il devient évi*dent qu'ils avaient été écartés* pour des raisons purement tactiques.

La nouvelle équipe est composée essentiellement de civils — le seul militaire étant le colonel Belhouchet — et d'hommes possédant l'expérience des affaires publiques. Le choix de M. Baki, qui fut aux affaires religieuses avant de se voir confier la justice, s'explique, sans doute, par l'importance que revêt actuellement la campagne d'assainissement, et ne peut que plaire aux milieux religieux traditionnels.

Sur le plan politique, la composition de la nouvelle équipe reflète aussi la volonté du président Chadli de choisir, entre un *socialisme* radical et marxisant et un arabisme militant prôné par les intégristes musulmans favorables au libéralisme économique, une voie moyenne, *réaliste* et pondérée.

Le chef de l'Etat a encore rappelé, *lors de son discours* de clôture, qu'il entendait tenir les deux bouts du cordon : consolider *« les valeurs fondamentales du peuple algérien, à savoir la religion et la langue nationale »*, mais aussi *« faire émerger l'esprit patriotique qui constitue le moteur de l'option socialiste »*, ce qui exclut totalement la dilution de la nation algérienne dans une grande nation arabe où elle perdrait son originalité. Celle-ci, a *précisé le président* de la République, est clairement perçue sur la scène internationale et plus particulièrement dans le tiers-monde où la révolution algérienne jouit d'un grand prestige, *ce qui* lui impose des devoirs d'autant plus impérieux afin de ne pas décevoir les espoirs placés en elle. La promotion de M. Messaadia, qui *s'est employé activement* ces derniers mois à éliminer des organisations de masse, et notamment des syndicats, les militants se réclamant du marxisme et non membres du F.L.N., est interprétée comme la volonté du pouvoir de poursuivre et même d'intensifier cette politique dont les militants du Parti de l'avant-garde socialiste (P.A.G.S. - communiste) jusqu'ici toléré font, en priorité, les frais. Cela pourrait les amener à une révision de la ligne de *« soutien critique »* au régime qu'ils appliquaient depuis 1971.

DANIEL JUNQUA.

### Maroc

## DES MILITANTS SYNDICALISTES ONT ÉTÉ CONDAMNÉS DANS DES VILLES OU AUCUNE VIOLENCE N'AVAIT ÉTÉ SIGNALÉE LE 20 JUIN

De notre correspondant

Rabat. — Le procès de Meknès où étaient impliqués pour la première fois une personnalité de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), M. Mohamed Jabri, membre de la commission administrative nationale du parti, et une douzaine de militants, s'est terminé jeudi 2 juillet par la condamnation des treize accusés à dix-huit mois de prison ferme pour participation à des manifestations lors de la grève générale du 20 juin dernier.

Le verdict de Meknès était d'autant plus attendu que cette ville située dans une des régions les plus riches du Maroc n'avait été le théâtre d'aucune violence le 20 juin. Que les militants de la C.D.T. et de l'U.S.F.P., M. Jabri en tête, aient été condamnés indique, selon les milieux socialistes, qu'il faut bien s'attendre que le pouvoir ne frappe pas seulement les émeutiers. Autre indication inquiétante : sept personnes *ont été condamnées* mercredi à Larache à des peines de prison ferme alors qu'aucune manifestation violente n'avait été signalée dans cette localité.

A Rabat, le *nombre* des militants C.D.T. et U.S.F.P. arrêtés à la veille de la grève du 20 juin ou après est de quatre-vingt-deux personnes, qui seraient jugées à partir du *13 juillet. Parmi* elles figurent Me Abderrahman Benameur, ancien bâtonnier de Rabat, membre de la commission administrative nationale de l'U.S.F.P., et de *Me Mohamed Karam, membre* de l'Association marocaine des droits de l'homme.

A Casablanca, le procès contre la plupart des manifestants arrêtés a déjà *commencé* (*le Monde* du 3 juillet). Mais le nombre exact des personnes déférées devant le tribunal n'est toujours pas connu avec certitude. — R.D.

### *LE CONFLIT SAHARIEN*

## Le référendum peut être organisé en trois ou quatre mois

### *déclare le roi Hassan II*

*Rabat. — Le roi Hassan II a tenu, dans la soirée du jeudi 2 juillet, une réunion de presse avec une vingtaine de journalistes venus de France, de Grande-Bretagne, d'Espagne et même d'Amérique du Sud, à l'exclusion des correspondants permanents à Rabat.*

De notre correspondant

Le roi avait dit à ses invités qu'il désirait parler de l'Afrique et non des événements intérieurs. Interrogé néanmoins à leur sujet il a répondu avec netteté : *« Depuis 1965, nous n'avons pas eu de problèmes intérieurs. Pour un pays méditerranéen, c'est un record. Deux mille manifestants arrêtés, ce n'est pas grave... Vais-je incliner à la clémence ? Nous avons ici la séparation des pouvoirs. Il ne faut pas préjuger de la décision des tribunaux, mais les actions commises sont graves car il y a eu atteinte à la propriété privée, aux biens de l'Etat, à la vie paisible des citoyens. Les dégâts subis l'ont été par le peuple laborieux. Les voitures, les épiceries saccagées, appartenaient au petit peuple et, malheureusement, aucune compagnie d'assurances n'assure contre l'émeute. »*

Le souverain a ajouté : *« Parmi les manifestants, il y avait des enfants qui ont jeté des pierres, puis le relais a été pris par des personnes jugées ce matin même et connues pour leurs activités politiques. Parmi les deux mille personnes arrêtées, plus de la moitié sont des récidivistes*

*» Ce n'est peut-être pas tout à fait de leur faute. Je dois reconnaître que nous n'avons pas fait ce que nous aurions dû pour maintenir les gens à la campagne, pour les jeunes qui ont raté leurs examens et qui deviennent de véritables « morts civils ». Tout cela, nous aurions dû l'empêcher et, pour moi, un bon programme d'éducation nationale et des passerelles entre le primaire, le secondaire, le technique, c'est meilleur que cent mille policiers. J'ai demandé au ministre de l'éducation qu'il fournisse une attestation de fin d'études pour les enfants qui auront été recalés à leur certificat d'études. Maintenant que le problème du Sahara, que je porte sur mes épaules depuis six ans déjà, commence à être réglé, je me sens plus tranquille. Je vais m'occuper du problème, notamment de la fixation des populations à la campagne. »*

Evoquant les causes économiques des émeutes, le roi a dit : *« Je crois que les augmentations ont été mal faites, qu'elles ont touché tous les secteurs du panier de la ménagère dans des proportions trop élevées. Mais la caisse de compensation ne pouvait plus faire face à ses obligations. Les prix mondiaux avaient trop augmenté, ainsi que le dollar, les prix du pétrole et du blé. Je ne crois pas possible d'aller plus loin. Dans une telle situation, il n'y a que deux solutions : ou bien établir des bons de rationnement, et ce serait la porte ouverte à la concussion, à la prévarication, à la tricherie ; ou bien produire davantage. »*

Quant aux manifestations, le roi a encore ajouté : *« J'aurais toléré un million de personnes disciplinées, encadrées par les responsables syndicaux et politiques et allant d'un endroit à l'autre, mais non pas le pillage et la violence. Mais si, pour une émeute localisée à certains quartiers de Casablanca, on devait remettre en cause les options démocratiques de tous les citoyens, ce serait la plus cruelle injure lancée à la face d'un peuple. »*

### « La campagne sera libre »

Parlant de la conférence de Nairobi, Hassan II a affirmé qu'il était allé là-bas pour débarrasser le Maroc de cette *« tunique de Nessus »* qui lui collait à la peau (le conflit du Sahara) et pour restituer au Maroc son vrai visage, celui d'un pays ouvert au dialogue. *« En réalité,* a-t-il affirmé, *je n'ai jamais refusé le référendum, mais seulement l'autodétermination, qui met la souveraineté en cause. Le référendum, lui, ne sera que confirmatif, car le peuple marocain ne se déjugera pas par rapport à ses serments d'allégeance passées. » « Nous voulons,* a-t-il ajouté, *un référendum dans la paix et la sérénité. Toute nouvelle incursion du Polisario serait une injure à la volonté de la communauté africaine et internationale. »*

Le roi a déclaré qu'il comptait sur la bonne volonté de l'Algérie et de la Mauritanie pour procéder à la consultation *« en trois ou quatre mois, en comptant le mois du Ramadan, le Maroc pouvant préparer avec la commission de l'ONU et de l'OUA les circonscriptions, les isoloirs, les listes de votants »*. Et d'ajouter : *« Quant aux gens de Tindouf, ils peuvent, s'ils le veulent, venir voter au Maroc ou bien, s'ils sont contre nous, rester là-bas car nous n'avons pas besoin de trublions. La campagne sera libre. Les Marocains qui le veulent pourront se prononcer pour la sécession, mais le Maroc ne tolérera pas de publicistes étrangers qui feraient campagne sur son territoire pour une telle sécession, car ce serait trop nous demander. »*

*« J'avais espéré,* a poursuivi le roi, *qu'à Nairobi les Algériens profiteraient de l'occasion pour lever le tabou de l'héritage de la politique saharienne [de Boumediène]. Mais il n'en a rien été. L'Algérie a déclaré qu'il fallait mettre dehors l'armée et l'administration marocaines. J'ai répondu que cela était impensable et inapplicable et qu'ils ne l'avaient pas demandé eux-mêmes à l'armée française lors de leur référendum d'indépendance. L'Algérie est restée isolée. Six pays ont fini par voter pour son amendement alors que vingt-six l'an dernier avaient reconnu la fameuse R.A.S.D. »*

*« Je reste prêt,* a-t-il conclu, *à coopérer avec l'Algérie, pour lui laisser un port franc sur la côte atlantique ou pour lui permettre de construire des gazoducs allant vers l'océan. Mais, pour moi, les parties intéressées dans l'affaire du Sahara restent le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie, à l'exclusion du Polisario, qui n'a jamais existé pour la communauté africaine. »*

ROLAND DELCOUR.

### Après les déclarations de l'ancien premier ministre zaïrois

## Le ton monte entre Kinshasa et Bruxelles

L'appel au renversement du régime du président Mobutu, lancé mardi 30 juin à Bruxelles (*le Monde* du 24 juin) par l'ancien premier ministre zaïrois, M. Nguza Karl I Bond, risque d'envenimer sérieusement les relations entre le Zaïre et la Belgique, depuis longtemps hypothéquées par le problème du statut des opposants zaïrois en Belgique.

Le général Mobutu ayant menacé, mardi, dans un *discours* prononcé à Kinshasa, à l'occasion du vingt-et-unième anniversaire de l'indépendance de son pays, de rompre les relations diplomatiques avec Bruxelles si les autorités belges ne prenaient pas de mesures pour *« mettre un terme aux menées subversives des opposants zaïrois installés en Belgique »*, le gouvernement a réagi dès mercredi — avec prudence — par un communiqué. Ce document indique que la Belgique souhaite maintenir de bonnes relations avec le Zaïre, fondées sur *« l'intérêt mutuel des deux pays dans le strict respect de la souveraineté et du principe de non-ingérence »*.

Cependant, le porte-parole du ministère belge des affaires étrangères a précisé, mercredi, que les lois belges permettaient difficilement de mettre un frein aux activités des dissidents politiques *pour lesquels* la Belgique a été traditionnellement une terre d'asile.

De son côté, l'agence zaïroise de presse AZAP a indiqué que le ministre des affaires étrangères zaïrois, qui était en principe attendu mercredi 1er juillet à *Bruxelles*, ne ferait pas le déplacement dans la capitale belge. Dans les milieux diplomatiques belges, on précisait que cette décision du président Mobutu avait été prise le matin même sans motivations explicites. Par ailleurs, toujours selon AZAP, l'ambassadeur de Belgique à Kinshasa a été convoqué à la présidence de la république afin *« de fournir des explications sur la subversion qui se développe en Belgique à l'encontre du Zaïre »*.

Cette nouvelle tension entre *Bruxelles* et Kinshasa est qualifiée de *« très ennuyeuse »* dans les milieux proches du gouvernement belge, où l'on rappelle en effet que quelque vingt mille ressortissants belges *résident* actuellement au Zaïre, alors que onze mille Zaïrois vivent en Belgique.

D'autre part, dans un communiqué publié à Paris, le Mouvement national congolais Lumumba (M.N.C.L.) accuse M. Karl I Bond de vouloir remplacer le président Mobutu Sese Seko pour exercer le même type de pouvoir *« fort »*. M. Jean-Pierre Mukuna Wa Katenda, secrétaire général du M.N.C.L., estime, dans ce communiqué, que l'appel lancé le 30 juin par M. Karl I Bond pour renverser le chef de l'Etat zaïrois *« signifie l'abdication du président Mobutu et la prise automatique du pouvoir par M. Karl I Bond, responsable du désastre qui sévit dans notre pays »*. M. Mukuna, qui se déclare candidat à l'élection *présidentielle zaïroise, prévue* en 1984, affirme qu'il faut *« assimiler M. Nguza Karl I Bond et ses amis au président Mobutu »*.

### Libéria

● LE SERGENT-CHEF SAMUEL K. DOE, *chef* de l'Etat libérien, a annoncé, jeudi 2 juillet, la libération du président de l'Union des étudiants libériens, ainsi que celle du directeur et de journalistes du seul quotidien indépendant du pays, le *Daily Observer* (*le Monde* du 25 juin). M. Commacy Wisseh, président de l'Union nationale des étudiants du Libéria, avait été arrêté le 23 juin dernier, quelques jours après que toute activité publique lui eut été interdite. Le même jour, M. Kenneth Best et dix membres de l'équipe du *Daily Observer*, dont quatre femmes, étaient aussi arrêtés (*A.F.P.*).

### République Sud-Africaine

● *UN TOTAL DE VINGT ET UN MILLE SEPT CENT QUINZE PRISONNIERS DE DROIT COMMUN* ont été libérés récemment, à la suite d'une amnistie proclamée lors de la célébration du vingtième anniversaire de la république sud-africaine. Cette amnistie ne s'étendait toutefois pas aux prisonniers politiques, ni à ceux jugés coupables de viol ou d'autres délits graves. — (*A.F.P.*)



# AMÉRIQUES

### Pérou

## EN CONTRADICTION AVEC L'ESPRIT DU PACTE ANDIN

## *Lima octroie un statut libéral au capital étranger*

De *notre correspondante*

**Lima. — En violant les plus élémentaires règles de jeux qui le lient, depuis douze ans, à ses partenaires signataires du Pacte Andin — la Colombie, le Venezuela, l'Equateur et la Bolivie, — *le Pérou risque de porter un coup mortel au processus* d'intégration lancé par l'accord de Carthagène, déjà mutilé par une crise structurelle et paralysé par une crise politique.**

**En effet, M. Manuel Ulloa, premier ministre péruvien et ministre de l'économie, vient d'annoncer la promulgation d'un nouveau statut du capital étranger, destiné à stimuler l'investissement. Or ce statut entre en contradiction avec l'instrument fondamental du marché commun andin connu sous le nom de Décision 24.**

Modifié à trois reprises dans un sens libéral et jugée suffisamment *« flexible »* par les gouvernants de Caracas, Bogota et Quito, la Décision 24 précise que les entreprises étrangères ne peuvent rapatrier leur bénéfice que pour un *montant inférieur* à 20 % de l'investissement annuel, sauf autorisation préalable. Ces entreprises doivent, d'autre part, se convertir progressivement en entreprises mixtes, en s'associant à des capitaux nationaux, si elles veulent opérer dans le cadre des *plans d'intégration industrielle* des pays andins. Enfin, en cas de conflit avec l'Etat, elles se soumettent aux lois et aux tribunaux autochtones, selon la doctrine Calvo *reconnue* par les Nations unies dans la charte des droits et devoirs économiques des Etats.

Que propose le Pérou ? Une offensive de charme néo-libérale afin de séduire le capital étranger ; d'autre part, la soumission, en cas de litiges, à un arbitrage international supervisé par la Banque mondiale — ce qui est contraire à la Constitution.

*« Le Pérou suit les traces du Chili et veut provoquer l'éclatement du marché commun »*, a dénoncé, à plusieurs reprises, le délégué *vénézuélien. La première* crise andine a eu lieu, en effet, après le putsch du général Pinochet, lorsque le Chili s'est engagé résolument dans une politique *d'ouverture sans restrictions* à l'investissement étranger. En 1976, le Chili est sorti de la Communauté andine, et la Décision 24, conçue sous l'influence *nationaliste des présidents Allende* (Chili), Velasco (Pérou) et Ovando (Bolivie), a été largement *modifiée dans* un sens libéral.

MM. René Rojas et Sergio de Castro, ministre des affaires étrangères et de l'économie du Chili, de passage récemment à *Lima*, ont indiqué qu'ils étaient prêts à envisager un retour de leur pays au sein du pacte. Ils ont été visiblement satisfaits de pouvoir utiliser M. Ulloa comme *« cheval de Troie » de leur thèse* libérale. En fait, ils ont péché par optimisme, car les Péruviens ne peuvent compter que sur l'appui de la Bolivie au sein du pacte. A deux contre trois, ils partent normalement perdants.

En Bolivie, le traitement du *capital étranger a suscité, aussi,* un débat passionné ces dernières semaines. Le CONAL (Conseil de législation) s'est montré très favorable à l'investissement étranger, contre l'avis de plusieurs colonels nationalistes, favorables au maintien de l'Etat dans certains *secteurs - clés*, comme les mines.

N. B.

# Abstentions et transferts de voix les 14 et 21 juin

## I. — L'évolution de la participation d'un tour à l'autre n'a nui à aucun des deux blocs

par ANNE CHAUSSEBOURG

**La désignation du quatrième président de la Ve République a été beaucoup plus mobilisatrice que celle des députés de la septième législature. Les abstentionnistes représentaient au premier tour de l'élection présidentielle 18,90 % des inscrits et 14,14 % au second tour. Pour le premier tour des législatives, le taux des abstentions s'établissait à 29,64 %.**

**Dans les trois cent trente-deux circonscriptions où le siège n'a pas été pourvu au premier tour, ce taux, qui était de 30,05 % le 14 juin, s'est abaissé à 25,46 % le dimanche suivant.**

**Mais l'évolution de la participation n'a nui à aucun des deux blocs en présence.**

Lors des législatives de mars 1978, les abstentions avaient régressé de 16,74 % au premier tour à 15,35 % au second dans les quatre cent vingt-trois circonscriptions restées en ballottage. Cet accroissement du nombre des votants avait alors favorisé la majorité en place. Pour le scrutin présidentiel du 10 mai, la mobilisation plus forte dans tous les départements, sans exception, que le 26 avril a été profitable à M. François Mitterrand.

Dans vingt et une des trois cent vingt circonscriptions législatives de métropole dont le siège restait à pourvoir au second tour, le nombre des abstentionnistes a augmenté entre le 14 et le 21 juin.

Dans dix d'entre elles, cette moindre participation s'explique tout naturellement par le fait qu'il ne restait plus qu'un candidat en lice. Il s'agissait de M. Roger Mas, P.S., dans la première circonscription des Ardennes (44,94 % d'abstentions au lieu de 27,35 % au premier tour et — 12.403 votants) ; M. Marius Masse, P.S., dans la huitième circonscription des Bouches-du-Rhône (46,15 % au lieu de 35,93 % et — 11 884 votants) ; M. Umberto Battisi, P.S., dans la vingt-deuxième circonscription du Nord (42,26 % au lieu de 28,34 % et — 9 210 votants) ; M. Pierre Bourguignon, P.S., dans la troisième circonscription de la Seine-Maritime (43,48 % au lieu de 31,44 % et — 8 711 votants) ; M. Alain Rodet, P.S., dans la première circonscription de la Haute-Vienne (37,29 % au lieu de 27,4 % et — 8 230 votants) ; M. Marcel Mocoeur, P.S., dans la troisième circonscription de la Haute-Vienne (37,68 % au lieu de 27,24 % et — 10 995 votants) ; M. Jean-Michel Baylet, M.R.G., dans la deuxième circonscription du Tarn-et-Garonne (36,52 % au lieu de 25,83 % et — 7 446 votants ; Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis, P.C., dans la septième des Hauts-de-Seine (45,02 % au lieu 32,77 % et — 8 046 votants) ; M. Pierre Zarka, P.C., dans la deuxième de la Seine-Saint-Denis (48,78 % au lieu de 36,36 % et — 5 407 votants) ; et M. Georges Marchais, P.C., dans la première du Val-de-Marne (42,52 % au lieu de 31,06 % et — 8 969 votants).

Résultant de l'application de la loi des 12,5 %, qui interdit à tout candidat n'ayant pas obtenu, au premier tour, un nombre de voix au moins égal au huitième des inscrits de se maintenir au second, et d'autre part de l'accord de désistement en faveur du candidat du premier tour le mieux placé, cette situation de candidatures uniques provoque naturellement une chute de la participation.

Dans sept autres des vingt-et-une circonscriptions où la participation a diminué, le député communiste avait été devancé au premier tour par le candidat socialiste. On constate dans ces sept cas non seulement que le nombre des abstentionnistes a augmenté, mais aussi que, bien qu'élus, les candidats socialistes n'ont retrouvé ni en suffrages ni en pourcentage le potentiel des voix de gauche du premier tour : ainsi, M. Albert Chaubard, dans la deuxième circonscription de l'Allier (— 1 149 votants ; — 7 690 suffrages et — 10,51 points) ; M. Guy Lengagne, dans la cinquième du Pas-de-Calais (— 419 votant ; — 3 668 suffrages et — 5,43 points) ; M. Marcel Wacheux, dans la dixième circonscription du Pas-de-Calais (— 1 531 votants ; — 4 502 suffrages et — 4,96 points) ; M. Noël Josèphe, dans la onzième circonscription du Pas-de-Calais (— 1 351 votants ; — 5 872 suffrages et — 6,92 points) ; M. Gilbert Bonnemaison, dans la première circonscription de la Seine-Saint-Denis (— 1 506 votants ; — 2 542 suffrages et — 3,25 points) ; M. Claude Bartoloné, dans la sixième circonscription de la Seine-Saint-Denis (— 20 votants ; — 2 343 suffrages et — 4,68 points) et M. Pierre Tabanou, dans la deuxième circonscription du Val-de-Marne (— 1 015 votants ; — 2 600 suffrages et 1,70 point).

### Dans les circonscriptions « incertaines »

Dans trois autres circonscriptions, il s'agissait de députés communistes qui ont, certes, retrouvé leur mandat, mais qui n'ont pas réussi, eux non plus, à faire le « plein » des voix de gauche du premier tour : M. Joseph Legrand, dans la quatorzième circonscription du Pas-de-Calais (— 500 votants ; — 3 592 suffrages et — 4,74 points), M. Louis Odru, dans la septième de la Seine-Saint-Denis (— 224 votants ; — 4 671 suffrages et — 7,74 points) et M. Robert Montdargent dans la troisième du Val-d'Oise (— 1 238 votants ; — 3 509 suffrages et — 3,44 points).

Dans le dernier cas (quatorzième circonscription de Paris), il y a eu 416 votants de moins, mais le député sortant socialiste, M. Paul Quilès, a gagné, par rapport au total des voix de gauche du premier tour, 1 068 suffrages et 1,87 points.

La diminution du nombre de votants dans les circonscriptions citées ci-dessus s'explique notamment par l'absence de véritable incertitude puisque le potentiel des voix de la majorité sortante y était inférieur à 40 % des exprimés au premier tour.

On a, en revanche, enregistré un accroissement de la participation dans quatre circonscriptions où, pourtant, le potentiel des voix de gauche n'avait pas dépassé la barre de 40 %, le 14 juin. Ainsi, dans la troisième circonscription du Doubs, où le nombre des votants a augmenté de 3 594, M. Roland Vuillaume (app. R.P.R.) disposait d'un potentiel de voix de 63,45 %. Il a été réélu avec 60,51 % des voix au second tour et 764 suffrages de plus que le potentiel de la majorité. Dans deux autres circonscriptions, les candidats de l'U.N.M. ont certes retrouvé leur mandat, mais ils n'ont pas fait le « plein » des voix qu'ils pouvaient escompter au vu des résultats du premier tour et ce malgré une diminution de l'abstentionnisme.

C'est le cas de M. Alain Madelin (U.D.F.-P.R.), réélu dans la quatrième circonscription d'Ille-et-Vilaine, avec 53,70 % des voix (au lieu de 61,33 % pour la droite le 14 juin ; 1 453 suffrages lui ont manqué, et il y a eu 3 285 votants supplémentaires) ; et de M. Pierre Weisenhorn (R.P.R.), réélu dans la troisième circonscription du Haut-Rhin, avec 55,95 % des voix (au lieu de 60 % pour la droite le 14 juin ; 102 suffrages lui ont manqué et il y a eu 4 610 votants supplémentaires). Dans le dernier cas, il s'agissait d'une triangulaire opposant dans la quatrième circonscription du Bas-Rhin, le député sortant, M. Germain Gengenwin (U.N.M.-C.D.S.), réélu avec 38,80 % des voix) à M. Boltz (P.S.), qui en a obtenu 33,43 % et M. Sautter (membre du R.P.R., mais qui n'avait pas reçu l'investiture de l'U.N.M.), qui en a recueilli 27,75 %. Le total des voix des deux candidats de droite représentait 66,56 % des exprimés le 21 juin, contre 64,97 % le 14 juin, addition faite des scores obtenus par MM. Gengenwin, Sautter et Pflaum, candidat gaulliste, le total des voix de droite augmente de 3 762 suffrages, et il y a eu 4 066 votants supplémentaires.

Si l'on examine les douze circonscriptions où, au soir du premier tour, ni le potentiel des voix de droite ni celui des candidats modérés n'atteignait la barre des 50 % (compte non tenu des suffrages recueillis par les candidats écologistes, sans étiquette, ou d'extrême droite), on constate que dans six des sept circonscriptions où le potentiel de l'ancienne majorité dépassait celui de la gauche, le député U.N.M. sortant a été réélu, et que dans quatre des cinq circonscriptions où le candidat socialiste disposait d'un potentiel de voix supérieur à celui de son adversaire, le P.S. l'a emporté.

Dans le cas des six réélus, MM. Michel d'Ornano (P.R., Calvados, 3e), Jean de Lipkowski (R.P.R., Charente-Maritime, 5e), Georges Delfosse (C.D.S., Nord, 1re), Serge Charles (R.P.R., Nord, 9e), Philippe Seguin (R.P.R., Vosges, 1re) et Robert André Vivien (R.P.R., Val-de-Marne, 7e), l'augmentation du nombre des votants a été déterminante. En revanche, dans le cas de M. André Bord (R.P.R., Bas-Rhin, 2e), on constate pour 4 375 votants supplémentaires, un recul de 4,33 points de pourcentage pour la droite entre les 14 et 21 juin et une perte de 1 148 suffrages aux dépens de l'ancien ministre par rapport au potentiel du premier tour.

Dans les quatre circonscriptions enlevées par le P.S. (MM. Jean-Pierre Sueur, Loiret, 1re ; Paul Bladt, Moselle, 6e ; Claude Estier, Paris 25e ; Mme Marie-France Lecuir, Val-d'Oise, 4e), la mobilisation particulièrement forte, le 21 juin, a nui aux représentants de l'U.N.M. Quant à M. Dangoumeau (P.S.), il a échoué face à M. Jean Valleix (R.P.R., Gironde, 1re) qui a recueilli le 21 juin 2 000 voix de plus que le total de la droite au premier tour (non compris les 655 suffrages recueillis par un candidat du P.F.N.), le nombre des votants ayant progressé de 3 253.

ANNE CHAUSSEBOURG.

**Prochain article :**

**LES TRANSFERTS DE VOIX**



### ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :

| | |
|---|---|
| Quinze jours | 69 F |
| Trois semaines | 79 F |
| Un mois | 109 F |
| Un mois et demi | 139 F |
| Deux mois | 178 F |
| Deux mois et demi | 217 F |
| Trois mois | 256 F |

ETRANGER (voie normale) :

| | |
|---|---|
| Quinze jours | 95 F |
| Trois semaines | 129 F |
| Un mois | 169 F |
| Un mois et demi | 244 F |
| Deux mois | 318 F |
| Deux mois et demi | 392 F |
| Trois mois | 458 F |

EUROPE (avion) :

| | |
|---|---|
| Quinze jours | 115 F |
| Trois semaines | 159 F |
| Un mois | 216 F |
| Un mois et demi | 304 F |
| Deux mois | 398 F |
| Deux mois et demi | 492 F |
| Trois mois | 586 F |

Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

### PUBLICATION JUDICIAIRE

**CONTREFAÇON DE LA MARQUE (CC) DE LA SOCIÉTÉ CHANEL**

LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS :
PAR JUGEMENT DÉFINITIF DU 10 NOVEMBRE 1980

Dit et juge que la société A.A.R.E., en fabriquant et en important en France, Mireille DEBENNE en offrant en vente et en vendant dans son magasin, Au Fil d'Ariane, 40, rue de Ponthieu, à Paris, un fermoir comportant au centre un monogramme constitué de deux C majuscules entrecroisés en sens contraire, ont commis des actes de contrefaçon de la marque numéro 232.201 dont la société CHANEL est propriétaire ;

Interdit à la société A.A.R.E. et à Mireille DEBENNE de faire usage, sous quelque forme que ce soit, et à quelque titre que ce soit, du monogramme contrefaisant, sous peine d'une astreinte définitive de mille francs (1.000 F) par infraction constatée, à compter du mois de la signification du jugement ;

Condamne « in solidum » la société A.A.R.E. et Mireille DEBENNE à payer à la société CHANEL la somme de VINGT MILLE FRANCS (20.000 F) à titre de dommages-intérêts, et la somme de CINQ MILLE FRANCS (5.000 F) en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ;

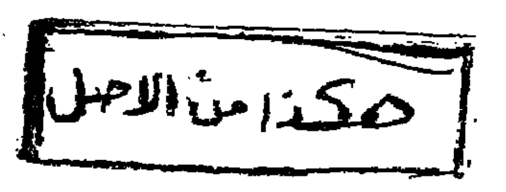
Ordonne la publication du présent jugement dans trois journaux ou revues français ou étrangers au choix de la société CHANEL et aux frais de la société A.A.R.E. et de Mireille DEBENNE, sans que le coût de ces publications puisse excéder la somme totale de DOUZE MILLE FRANCS (12.000 F) ;

Dit que, dans leurs rapports entre eux, la société A.A.R.E. et Mireille DEBENNE supporteront en définitive les condamnations prononcées par le présent jugement au profit de la société CHANEL dans la proportion des trois quarts à la charge de la société A.A.R.E. et du quart à la charge de Mireille DEBENNE ;

Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire du présent jugement ;

Condamne « in solidum » la société A.A.R.E. et Mireille DEBENNE en tous les dépens.





## POLITIQUE

### L'OUVERTURE DE LA

# M. Louis Mermaz est élu président de l'Assemblée

Continuité et changement. Les rires qui ont émaillé le discours du doyen de l'Assemblée nationale convenaient-ils à la résonance histo- rique de cette journée ? L'ouverture de la septième législature, grâce à M. Marcel Dassault, ne se sera pas effectuée, en tout cas, dans une excessive solennité. La continuité ? Elle fut incarnée par celui qui, en trente années de mandat, détient probablement le record absolu de l'absentéisme parlementaire. Mais pourquoi donc s'obstiner à demander à un ingénieur en aéronautique de quatre-vingt-neuf ans — qui ne saurait mentir avec l'état civil — de prononcer le discours inaugural d'une législature ? Pourquoi ne pas faire parler, à sa place, un député plus jeune ? M. Dassault continuerait à s'occuper de ses chers avions, et la représentation nationale éviterait ainsi d'offrir au pays le spectacle de députés hilares. Des deux côtés, la décence y gagnerait. D'autant que les propos de M. Dassault ressemblaient étran- gement à ceux qu'il avait tenus, dans la même enceinte, en avril 1978, et ne s'écartaient pas du discours « philosophique » que l'on peut lire sur des pages entières de journaux achetées par le défenseur du « Café du commerce ».

Ainsi, apperemment perdu dans ses rêves, le député de l'Oise a égrené de sa voix nasillarde quelques solutions-miracles pour combattre le chômage et améliorer la situation de notre balance commerciale. Dénonçant l'invasion des motos, des appareils photos et des voitures en provenance du Japon, des meubles belges et italiens, M. Dassault a rappelé les mérites de l'Exposition universelle de 1925 et appelé de ses voeux la tenue, en 1983 ou 1985, *« d'une sorte de Lunapark »*. Ses soucis et ses marottes n'ont pas été pris au sérieux. Peut-être injustement. Sur le fond, quel est le député qui n'est pas préoccupé de la « reconquête du marché intérieur » et qui n'a pas, lors de sa campagne électorale, employé des arguments ou des images aussi simplistes, même si, en effet, la tribune de l'Assemblée nationale n'est pas n'importe quelle estrade, même si, comme le soulignait cruellement M. Mexandeau, ministre des P.T.T., *« il n'y a pas beaucoup de nonagénaires qui ont le privilège de parler devant cinq cents élus sans être interrompus... »*.

Comme entraîné, malgré lui, par une logique bouffonne, M. Dassault fit encore rire les députés en annonçant que le tirage au sort avait désigné M. Raymond Barre pour remplir les délicates fonctions de scrutateur suppléant dans le vote pour l'élection du président de l'Assemblée nationale. Et lorsque le vieux monsieur annonça que les députés se rendraient à la tribune, par ordre alphabétique, en com-

## M. DASSAULT : « L'Europe peut concurrencer le Japon »

La session de plein droit qui marque les débuts de la septième législature s'est ouverte, jeudi 2 juillet, à 16 heures, à l'Assemblée nationale. M. Marcel Dassault (R.P.R., Oise), doyen d'âge (quatre-vingt-neuf ans), qui présidait la séance, a donné les noms des six plus jeunes députés, qui sont appelés à siéger au bureau de l'Assemblée pour y remplir les fonctions de secrétaires provisoires : M. François Fillon (R.P.R., Sarthe), benjamin de l'Assemblée, Mme Annette Chepy-Léger (P.S., Marne), MM. Jean-Paul Charié (R.P.R., Loiret), Michel Sapin (P.S., Indre), Jean-Pierre Le Coadic (P.S., Val-d'Oise) et Claude Bartoloné (P.C. Seine-Saint-Denis).

Après avoir rendu hommage à la mémoire de trois députés récemment décédés (René de Branche (U.D.F., Mayenne), Jacques-Antoine Gau (P.S., Isère) et Henri Darras (P.S., Pas-de-Calais), M. Dassault prononce le discours d'usage : *« Le chômage restant à l'ordre du jour, c'est de lui que je vais vous parler. Je ferai quelques suggestions pour y remédier ainsi que pour améliorer le solde de notre balance commerciale.*

*» Les motards qui escortent le président de la République ont des motos Honda ou B.M.W. La présence de motos allemandes prouve que l'Europe peut concurrencer le Japon : si nous construisions nos propres motos, nous n'aurions plus besoin d'en importer, peut-être même pourrions-nous en exporter, car la main-d'œuvre française est moins chère que la main-d'œuvre allemande. La photographie a été inventée par un Français, Niepce, mais il n'existe pas non plus d'appareils photo de marque française. Vous ne trouvez à acheter que des appareils américains ou japonais, et aussi un belge, d'excellente qualité d'ailleurs. Si nous en construisions en France, cela réduirait le chômage. Un appareil, c'est essentiellement de la petite mécanique, de l'électronique, de l'optique. Les femmes, en particulier, seraient tout à fait qualifiées pour faire ce montage.*

*» Autre exemple : les meubles. Les Français ont une réputation mondiale pour le meuble de luxe, mais ils ne construisent pas de meubles pour les H.L.M. Nous devons les acheter presque tous en Italie et en Belgique. Nos chênes partent en Belgique et nous reviennent en meubles. Nous avons dans le Jura d'immenses forêts de sapins de très bonne qualité : s'il existait dans cette région une industrie du meuble, ce serait le moyen d'y réduire le chômage, tout en nous évitant certaines sorties de devises.*

*» Vous me demanderez peut-être à quoi bon entreprendre de nouvelles fabrications alors qu'il est déjà difficile d'écouler notre production dans les autres domaines. Mais ces difficultés sont souvent le fait d'erreurs qui pourraient être évitées. L'industrie automobile marchait très bien il y a quelques années. Si ses ventes baissent aujourd'hui, c'est pour une raison bien simple. Nos concurrents japonais disposent chacun de huit cents robots au lieu de soixante pour Renault et aucun pour Peugeot ! Certes, ces robots ont l'inconvénient de supprimer de la main-d'œuvre, mais ils permettent de diminuer les prix de revient. Pour rattraper le temps perdu, la France devrait produire aujourd'hui des voitures au même prix que celles du Japon. Comme les nôtres consomment généralement moins que les autres, nous pourrions les exporter très facilement, et les Français paieraient ainsi leurs voitures moins cher.*

*» Pensons aussi aux artisans et ouvriers d'art. En organisant une exposition dans le genre de celle de 1925, nous attirerions en France trois ou quatre millions d'étrangers qui dépenseraient des devises et pourraient admirer les créations de nos artisans et de nos ouvriers d'art. Rappelez-vous que le Trocadéro fut construit à l'occasion de l'Exposition de 1878, la tour Eiffel à l'occasion de celle de 1889, le pont Alexandre-III pour l'Exposition de 1900. La guerre de 1914-1918, bien qu'elle ait été la plus meurtrière, n'a pas interrompu ces manifestations : 1925 fut l'année de l'Exposition des arts décoratifs et 1929 celle de l'Exposition coloniale. Depuis l'Exposition de 1937, plus rien ! Pourquoi ?*

*» Si nous renouions avec cette tradition, en 1983 ou en 1985, il faudrait prévoir une sorte de « lunapark », afin que les jeunes puissent se distraire. Cela vaudrait mieux pour eux que de se battre dans les escaliers des H.L.M. !*

*» Et les expositions laissent des souvenirs. A l'occasion de celle de 1937, deux architectes ont été chargés de modifier le Trocadéro. Ils ont remplacé deux ailes et aménagé, au centre, un terre-plein d'où l'on découvre la Seine et, plus loin, le Champ de Mars, l'Ecole militaire. Chaque jour, des quantités d'étrangers viennent admirer cette perspective. Ces architectes sont dignes de ceux de Louis XIV, car ils ont su préserver l'environnement.*

*» Excusez ces propos sans doute peu conformes à la tradition parlementaire, mais je suis ingénieur et ne peux donc vous parler qu'en ingénieur. Je suis un Français qui voudrait que son pays sorte grandi de la crise mondiale, ayant supprimé le chômage et reconquis sa prospérité. »*

Par scrutin public à la tribune, les députés procèdent ensuite à l'élection du président de l'Assemblée nationale, après avoir été informés des candidatures de MM. Louis Mermaz (P.S., Isère) et Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R., Corse-du-Sud). A l'issue du vote et du dépouillement, M. Dassault annonce les résultats suivants :

Nombre de votants : 446 ; bulletins blancs et nuls : 2 ; suffrages exprimés : 444 ; majorité absolue : 223. Ont obtenu : MM. Louis Mermaz : 295 ; Jean-Paul de Rocca-Serra : 149. Sous des applaudissements prolongés (tous les députés se mettent debout), M. Mermaz est proclamé président de l'Assemblée nationale. Il remplace alors M. Dassault au fauteuil présidentiel.



## Le renouveau politique trouvera au Sénat un « cadre irremplaçable au débat démocratique »

### estime M. Pierre Mauroy

Au Sénat, cette « session de droit » ouverte le 2 juillet aurait été de pure forme sans la présence du premier ministre, qui, s'associant à l'éloge funèbre de son ami le sénateur socialiste du Pas-de-Calais Bernard Chochoy, prononcé par le président, M. Alain Poher, a eu des paroles élogieuses envers la Haute Assemblée.

Dans cette Assemblée, où l'opposition au gouvernement est majoritaire, ces paroles ont eu un effet apaisant, comme l'avaient eu les propos tenus la veille par M. Jacques Delors devant la commission des finances. Le ministre de l'économie et des finances avait même surpris les sénateurs par l' « orthodoxie » de son analyse et la modération de ses projets (*le Monde* daté du 3 juillet).

Au sein de la majorité sénatoriale, pourtant, un clivage s'opère déjà entre ceux qui, refusant la politique du pire, veulent laisser ses chances de réussite au gouvernement Mauroy, et les sénateurs hostiles à tout esprit de composition avec un pouvoir qui, disent-ils, *« prépare doucement un régime collectiviste »*. Parmi ces derniers, il faut compter la majorité du groupe R.P.R. et, dans l'intergroupe U.D.F., la majorité, probablement, des élus du P.R.

Les centristes, dans leur ensemble, sont plus conciliants. Ils ne croient guère au succès d'une politique qu'ils ont condamnée pendant la campagne présidentielle mais n'acceptent pas le risque d'apparaître un jour comme responsable de son échec.

Après l'éloge funèbre de Bernard Chochoy, décédé le 23 avril dernier, on a donc entendu M. Pierre Mauroy qui, succédant à M. Alain Poher, a notamment déclaré : *« Votre Assemblée, qui défend avec constance toutes les libertés, a montré et montrera qu'aujourd'hui il n'est plus possible de résumer la défense des libertés à la défense du libéralisme, de donner à la devise républicaine une signification simplement juridique en omettant l'environnement économique et social, en oubliant qu'il faut en permanence défendre la force du droit contre la force des faits.* (...) *La tradition du Sénat, c'est d'abord la liberté. Croyez bien qu'à cette tradition le gouvernement que je dirige est aussi attaché que vous-mêmes.* (...) *Votre Assemblée s'est toujours voulue le lieu de la défense et de l'illustration des libertés personnelles et collectives, des droits de l'homme et du citoyen. Dès l'origine, elle s'est aussi, pour bien des raisons, consacrée avec constance et imagination à la mise en œuvre et à l'approfondissement permanent de la démocratie locale ; à la défense des libertés communales, au respect de la responsabilité des élus, au développement de la participation des citoyens. »*

Le premier ministre conclut en proclamant sa *« certitude »* que le *« renouveau politique choisi par les Français »* trouvera au Sénat *« un cadre irremplaçable au débat démocratique »*. — A. G.

● *Dans le Nord*, la commission fédérale des conflits du parti socialiste vient d'exclure M. Bernard Delebecque, qui était premier adjoint au maire de Tourcoing et conseiller régional. Un conflit opposait depuis la mort du maire de Tourcoing en juillet 1979, Guy Chatiliez, M. Delebecque au nouveau maire, M. Devloo. En mars dernier, M. Delebecque avait refusé de voter certains crédits prévus dans le budget municipal. A la suite de cet incident, le maire avait décidé de retirer sa délégation à M. Delebecque. L'affaire fut portée devant les instances fédérales. L'ancien premier adjoint au maire de Tourcoing aurait l'intention de faire appel devant la commission nationale des conflits du P.S. — *(Corresp.)*.

## SEPTIÈME LÉGISLATURE

# nationale par 295 suffrages sur 446 votants

mençant par la lettre « Z », l'Assemblée se laissa aller à une hilarité générale. M. Barre lui-même rit de bon cœur.

Le changement ? Il s'est imposé avec M. Louis Mermaz, nouveau président de l'Assemblée nationale. Son élection, que la gauche salua par des salves d'applaudissements, ne pouvait, à l'évidence, surprendre quiconque. Son discours, en revanche, en surprit plus d'un. Homme politique, militant et député socialiste, M. Mermaz a fait un discours politique. Le député de l'Isère pouvait-il passer sous silence *« le mouvement en profondeur de la société française »*, concrétisé par *« la présence dans l'hémicycle d'une très large majorité de socialistes »* ? Pouvait-il oublier que *« la politique pratiquée par les précédents gouvernements sacrifiait les femmes et les hommes au profit »* ? M. Mermaz ne le pouvait pas. Pour lui, *« on ne dira jamais assez quelles souffrances a entraîné le développement de cette situation »*. M. Mauroy, soulignait-il, a entrepris *« une œuvre de reconstruction »*.

Les propos de M. Mermaz, son silence sur son adversaire malheureux, M. de Rocca-Serra (R.P.R.), ont déchaîné la colère des députés de l'opposition. Celle-ci s'exprima peu après dans les couloirs de l'Assemblée, transformés en une inhabituelle kermesse : *exaspéré, M. Séguin* (R.P.R.) jugea les déclarations du président de l'Assemblée *« inconvenantes, indécentes et impolies »*. Furieux, M. D'Aubert (U.D.F.) estima *qu'elles étaient « sectaires, partisanes et triomphalistes ». Pour tous,* M. Mermaz avait rompu avec la tradition et s'était exprimé en « chef de parti ». *« Quelle crédibilité*, résuma M. Barnier (R.P.R.), *pour un président qui se veut impartial ? »*

Impartial, M. Mermaz assura qu'il le serait pour diriger les travaux des députés. Affirmant son souci de rendre au Parlement ses droits et sa dignité, le maire de Vienne estima que l'opposition doit pouvoir faire discuter des textes conformes à ses orientations, et *rappela* que la majorité lui avait offert la possibilité d'accéder aux postes de responsabilité, dont la gauche a toujours été exclue. Ce faisant, il répondait *au groupe U.D.F., qui avait réclamé un statut de l'opposition (dont le* R.P.R. ne veut pas). Quel meilleur statut, s'étonna M. Mermaz, que le respect des règles de la démocratie ?

*Mettre fin à l'abaissement du Parlement,* lui donner les moyens de contrôler l'action gouvernementale, associer à cette tâche la minorité, ne serait-ce pas là — au-delà des péripéties de cette journée — l'essentiel du changement ?

LAURENT ZECCHINI.

## M. MERMAZ : « Nous sommes fiers de voir notre pays renouer avec ses plus hautes traditions démocratiques »

S'adressant à l'Assemblée, ainsi qu'il est d'usage au début d'une nouvelle législature, M. Mermaz déclare :

*« Je vous remercie pour la confiance que vous me faites et pour l'honneur d'être votre président dans un moment historique, puisque pour la première fois depuis le début de la Vᵉ République une majorité de gauche est élue à l'Assemblée nationale.*

*» Laissez-moi d'abord remercier, en votre nom, notre doyen d'âge pour son discours qui a développé les idées qui lui tiennent à cœur. Permettez-moi également, au moment où une nouvelle majorité s'installe, d'adresser mes félicitations à celui qui, au cours de la dernière législature, a présidé nos travaux.*

*» L'élection de M. François Mitterrand à la présidence de la République, le 10 mai, a marqué un tournant décisif dans l'histoire de notre pays. Des millions de Français appartenant au monde du travail — ouvriers, techniciens, cadres, retraités, auxquels se sont joints de très nombreux agriculteurs, artisans, petits commerçants — voient leurs représentants accéder aux plus hautes responsabilités nationales.*

*» La présence dans cet hémicycle d'une très large majorité de socialistes, de femmes et d'hommes appartenant à l'ensemble de la gauche, traduit, malgré l'amplification du mode de scrutin, un mouvement en profondeur de la société française. L'arrivée dans cette Assemblée d'un très grand nombre de nouveaux élus et de jeunes marque la volonté de changement qui s'est manifestée dans le pays. Cette évolution remonte à plusieurs années déjà. Les succès remportés par les socialistes, par les communistes, par les radicaux de gauche, lors des précédentes élections locales, annonçaient l'événement qui vient de se produire. Parmi les nouveaux élus de la majorité, beaucoup ont déjà exercé des mandats de maire, de conseiller général ou régional. Ils ont fait la démonstration que leur gestion était efficace et moderne, qu'elle répondait aux aspirations des Français. En dix ans, ils ont accompli ainsi, malgré la lourdeur des tutelles et le manque de moyens financiers, une œuvre positive qui a préparé la suite.*

*» Mais la conquête des pouvoirs locaux n'aurait pas suffi à préparer le changement, si elle ne s'était accompagnée d'une stratégie d'ensemble. Celui qui est aujourd'hui le président de la République a joué, pendant vingt ans, un rôle éminent dans le rassemblement des forces populaires. La victoire du 10 mai, puis celle du 21 juin constituent l'aboutissement de la stratégie d'union de la gauche, conduite et défendue inlassablement envers et contre tout, avec le puissant relai du sentiment populaire qui, ces dernières années, ne nous a jamais fait défaut, même aux heures les plus difficiles.*

### « Tant de chances individuelles et collectives gâchées... »

*» En dix ans le projet politique du parti socialiste a pris toute son ampleur. Ce dernier est devenu la première force politique du pays. Son ancrage à gauche s'est affirmé de jour en jour jusqu'à ce qu'il devienne une grande force d'entraînement et de proposition. Pendant ce temps, la crise du capitalisme frappait en France, comme dans beaucoup d'autres pays, des centaines de milliers de familles. La politique pratiquée par les précédents gouvernements sacrifiait les femmes et les hommes au profit, acceptait l'affaiblissement de notre potentiel économique et le recul de nos positions dans le monde. On ne dira jamais assez quelles souffrances a entraînées le développement de cette situation : des centaines de milliers de chômeurs, des dizaines de milliers de jeunes détenteurs de diplômes soudain inutiles, tant et tant de chances individuelles et collectives gâchées ; parfois beaucoup de découragement et de résignation chez certains, mais au fond du cœur un espoir qui est allé à la rencontre des forces de gauche dans un puissant et irrésistible mouvement. Nous garderons longtemps le souvenir de cette extraordinaire explosion de joie chez les jeunes, au soir du 10 mai. »*

*» Mais la nouvelle majorité hérite aujourd'hui d'un bilan très lourd sur les plans économique, social et international, et ceux qui seraient tentés de s'ériger en censeurs, déjà, de l'action que nous entreprenons doivent songer que nous payons aujourd'hui le prix d'une longue politique de conservatisme social. Nous savons que, pour redresser la situation, il faudra beaucoup d'intelligence et de courage.*

*» Le premier gouvernement présidé par Pierre Mauroy a entrepris avec détermination une œuvre de reconstruction : il a arrêté un certain nombre de mesures pour aider les catégories sociales qui avaient été le plus délaissées ces dernières années. Il a créé un premier contingent d'emplois et indiqué ce que pourrait être une fiscalité plus conforme à la justice sociale. Il a enfin pris une série de décisions pour soutenir l'activité des entreprises en danger.*

*» Le deuxième gouvernement Pierre Mauroy, formé après les élections législatives, et dans lequel sont représentés l'ensemble des formations politiques et des hommes qui ont concouru à la victoire du 10 mai et à celle du 21 juin, aura pour tâche d'engager une grande politique de réforme des structures. Celle-ci marquera incontestablement une rupture avec l'ordre ancien.*

*» La mise en œuvre des options sur lesquelles a été élu le président de la République, la réalisation des objectifs qui sont communs à la majorité de notre Assemblée, impliqueront un important travail législatif.*

*» Le Parlement et, notamment, l'Assemblée nationale ont vu pendant de très longues années leur rôle réduit. Les élus de gauche se sont constamment élevés contre l'abaissement du Parlement par le recours à des procédures abusives comme le vote bloqué. Il faut rendre aujourd'hui au Parlement ses droits et sa dignité. Le président de la République s'y est engagé à de nombreuses reprises, dénonçant la concentration des pouvoirs et le faux présidentialisme. Le premier ministre s'apprête à faire des propositions.*

*» Les Françaises et les Français ont élu avec calme et détermination des représentants dont ils attendent la mise en œuvre de changements politiques, économiques et sociaux importants. Ces changements passent par l'élaboration et le vote de textes législatifs. Le rééquilibrage des pouvoirs entre l'exécutif et le législatif sera la plus sûre garantie donnée aux citoyens qu'ils auront capacité d'intervenir dans le changement.*

*» Si nous voulons que l'Assemblée nationale exerce pleinement ses prérogatives sur les plans législatif et budgétaire, il faut veiller à lui restituer un droit réel d'initiative en matière de propositions de lois et d'amendements. Il faudra lui donner les moyens, dans le respect de la séparation des pouvoirs, de contrôler l'action gouvernementale. Il conviendra, en accord avec le gouvernement, de développer les moyens d'investigation du Parlement dans tous les domaines de sa compétence.*

*» Cette œuvre concerne l'ensemble de notre Assemblée : la minorité comme la majorité. Cette dernière devra veiller à ce que les différentes composantes de l'Assemblée, qui sont l'expression de la diversité de familles de pensée du pays, s'expriment et participent activement à la vie parlementaire, à l'élaboration des textes, au contrôle de l'exécutif, ce qui n'a pas été le cas sous les précédentes législatures.*

*» L'opposition, au-delà de son rôle critique, doit pouvoir proposer et faire discuter les textes conformes à ses orientations. Dans cet esprit, la majorité lui a offert, sans aucune réticence, d'accéder à des responsabilités dont nous-mêmes avons été exclus pendant vingt-trois ans.*

### « Avec impartialité »

*» Certains ont évoqué à ce propos l'idée d'un statut de l'opposition. Mais quel meilleur statut pourrions-nous proposer à l'opposition que le respect scrupuleux des règles de la démocratie à l'intérieur de l'Assemblée comme à l'extérieur ?*

*» Le projet de décentralisation dont nous serons prochainement saisis apportera d'ailleurs aux citoyens et à l'ensemble des familles politiques françaises des garanties supplémentaires de liberté et de responsabilité à tous les niveaux de la vie nationale.*

*» Dans cette enceinte, j'aurai le souci de diriger vos débats avec impartialité. J'ai conscience d'être le président de toute l'Assemblée et pas seulement de la majorité qui m'a élu. A ce titre, je serai le garant des droits de tous les députés qui sont l'expression de la souveraineté populaire et qui sont les représentants de la communauté nationale. »*

*» Une tâche immense nous attend. Chaque fois que notre pays a abordé une phase de transformations, au siècle dernier comme dans celui-ci, le Parlement a joué un rôle fondamental. Telle est, sans conteste, la période qui s'ouvre devant nous. Nous serons attentifs à l'immense espérance qui s'est levée dans le pays, à l'intérêt porté par tant de nations à ce qui est en train de se produire en France.*

*» Oui, nous sommes fiers de voir notre pays renouer avec ses plus hautes traditions démocratiques. Le Parlement, en ouvrant ses travaux dès la semaine prochaine, se fera l'expression de la volonté populaire, mais il témoignera aussi pour notre pays hors des frontières, car le renouveau de la France ne laisse personne insensible dans le monde. »*

M. Mermaz indique ensuite le calendrier envisagé pour les prochains jours (*le Monde* du 2 juillet). La séance est levée à 18 h. 20, la prochaine séance devant avoir lieu vendredi 3 juillet, à 16 heures.

### MANIFESTATION DES ÉCOLOGISTES DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Brice Lalonde et une vingtaine de militants écologistes ont manifesté jeudi après-midi 2 juillet devant l'Assemblée nationale pour réclamer que soit institué le scrutin proportionnel.

Sous une grande banderole : *« Les écologistes exclus ! »*, un ruban vert épinglé au revers de leur veste, les manifestants — symbolisent les dix-neuf *« députés verts »* qu'une élection à la proportionnelle leur aurait, selon eux, donnés — ont distribué un texte de proposition de loi instituant la proportionnelle. *« J'espère que c'est la dernière fois que les écologistes restent à la porte de l'Assemblée nationale »* a déclaré M. Brice Lalonde.

● *A Briançon (Hautes-Alpes)*, M. Paul Dijoud (U.D.F.-P.R.), ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui avait donné sa démission de maire après son échec aux élections législatives devant M. Robert de Caumont (P.S.), tout en restant membre du conseil municipal, a été reconduit dans ses fonctions, jeudi soir 2 juillet. M. Dijoud, qui ne participait pas à la séance du conseil municipal et avait donné une délégation de vote, a été réélu maire par dix-neuf voix contre une, et trois bulletins blancs.

● *Le groupe communiste du Sénat*, présidé par Mme Hélène Luc, sénateur du Val-de-Marne, déclare se préparer *« à apporter résolument, dans un esprit constructif et responsable, sa contribution originale à l'œuvre de rénovation, son soutien actif au changement voulu par la majorité du pays. »* Il dénonce ceux qui *« s'apprêtent à s'opposer toutes les forces de la réaction, à partir de toutes les positions dont elle dispose, y compris au Sénat »*.

**RECTIFICATIF**
concernant la publicité
**RÉVOLUTION**
parue dans « le Monde »
daté du 3 juillet

**Jean-François BOYER**
n'est pas membre de la rédaction d'ANTENNE 2, mais il est journaliste indépendant.

## « Ça plane »

« Ça plane » : M. Jacques Toubon, nouveau député R.P.R. de Paris, a trouvé les mots justes pour qualifier l'atmosphère de la rentrée parlementaire.

Tout là-haut, à la tribune de l'Assemblée, M. Marcel Dassault, l'ancien, rêve de Luna-Park. Un peu plus bas, dans les couloirs, M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste, n'en revient pas d'avoir retrouvé sur les bancs du Palais-Bourbon autant de « copains » hier militants obscurs. *« C'est un grand bonheur »*, dit-il. Les « copains », eux, s'y retrouvent tant bien que mal : trop de journalistes, trop de projecteurs, trop de gardes républicains, de roulements de tambour et d'huissiers en habit.

Le général Bigeard, rescapé de la débâcle, les mains dans les poches de son costume « pékin », annonce qu'il a renoncé à prendre le maquis. En 1978, il avait envisagé cette solution de repli, mais seulement au cas où *« les cocos prendraient le pouvoir »*. Les troupes adverses sont nombreuses — *« on ne peut pas mettre les pieds dehors »* — mais l'occupant est essentiellement socialiste. *« Le vieux caïman*, dit-il, *en a vu d'autres. Ce n'est pas Dien-Bien-Phu. On ne meurt pas dans cette Assemblée. »*

M. Georges Marchais n'est pas loin. Tous sourires dehors, il fait du charme à une journaliste de *Time Magazine* et, au-delà, à l'ensemble du peuple américain. S'il se sent bien dans la majorité ? *« Regardez-moi »*, dit-il, hilare, à Sandra Burton. Il se sentirait mieux s'il avait pu, comme d'habitude, prendre ses vacances en juillet. Mme Marchais le presse de faire les valises, mais le soleil, c'est pour le mois d'août. S'il est allé aux Etats-Unis ? *« On ne veut pas me donner de visa. J'y suis passé une fois, en allant au Mexique. »* Escale à Houston : *« On m'a mis dans un petit bureau avec une bouilloire et un réchaud à gaz, et je me suis fait du thé. »* Si la contagion des ministres communistes va gagner le reste de l'Europe ? *« Moi, quand je parle contagion, je pense maladie. Le communisme n'est pas une maladie. C'est un excellent remède pour un pays malade, et notre pays est malade. »* S'il croit que les Américains ont peur ? *« Rassurez-les, mais dans une certaine mesure seulement. Dites-leur que le communisme ira un jour chez eux ! »*

« Ça plane », vraiment.

M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., conseille à son homologue socialiste, M. Pierre Joxe, d'exiger de ses amis trois courbettes chaque fois qu'il en croise un. Mme Françoise Gaspard, maire socialiste de Dreux, élue le 21 juin dans l'Eure-et-Loir, envoie au diable le dictionnaire. Elle ajoute d'autorité un « e » à député. Mᵉ Gisèle Halimi (Isère), une nouvelle aussi, regrette de n'avoir pu, faute d'effectifs suffisants dans la majorité, tenter de créer un groupe « femmes » à l'Assemblée.

« Ça plane », *même dans* l'opposition. M. Roland Nungesser (Val-de-Marne), *« miraculé du 10 juin »*, est « un peu perdu ». Il n'a retrouvé que « quelques copains », seize survivants — il a fait ses comptes — des élections de 1958. *« Il y en a qui parlaient de recours*, dit-il. *J'ai l'impression qu'il faut crier au secours. »*

*Perdus aussi, deux nouveaux* R.P.R., MM. Hyacinthe Santoni (Bouches-du-Rhône) et François Fillon (Sarthe), le benjamin de l'Assemblée, qui ont eu l'impression de participer, pendant la réunion de leur groupe, à celle d'une « amicale de vieux copains ». *M. Michel Cointat* (R.P.R., Ille-et-Vilaine), ancien ministre, et M. Jean-Marie Daillet (U.D.F., Manche) n'ont pas de regrets : *« L'opposition, c'est la liberté. »* C'est, en tout cas, *« plus amusant »* que d'être dans la majorité, affirme M. Toubon.

*« Barbus, nombreux et paumés »*, les nouveaux socialistes sont encore *« sur leurs petits nuages »*, estime M. Toubon. Certains, dans la majorité et dans l'opposition, en sont pourtant déjà descendus. M. Cointat prévoit de lancer *« des opérations de commando »* contre la majorité, et M. Philippe Séguin (R.P.R., Vosges), qui n'a pas peur de la « terreur rose », annonce qu'il va *« lui rentrer dans le chou »*.

Les « petits nuages » ont crevé pendant le discours prononcé par le nouveau président de l'Assemblée, M. Louis Mermaz. Il a été jugé d'un « sectarisme total » par M. Jacques Blanc (U.D.F., Lozère). MM. Pierre *Méhaignerie (Ille-et-Vilaine) et* Jacques Barrot (Haute-Loire), anciens ministres U.D.F., sont aussi montés au créneau. Le premier n'a pas accepté que l'on distingue les « bons » de la majorité des « méchants » de l'opposition, et le second estime *que les propos de M. Mermaz* ont démenti la volonté d'ouverture affichée par les socialistes.

### M. Maurice Faure a rajeuni de cinq ans

Ça ne « plane » plus du tout au bureau du groupe socialiste, *lorsque, en petit comité — trente* et un membres sur deux cent quatre-vingt-cinq députés socia*listes et apparentés.* — il faut répartir les postes de responsabilité.

Donné gagnant depuis la veille pour la présidence de la com*mission des affaires étrangères*, M. Claude Estier, député de Paris, a retiré sa candidature. M. François Mitterrand avait, semble-t-il, promis la présidence à M. Maurice Faure (Lot), radical de gauche, ancien garde des sceaux lorsqu'il a quitté le gou*vernement. Résultat : un compro*mis boiteux selon lequel M. Faure, président de la commission en question, le restera jusqu'en 1983, date à laquelle il quitterait l'Assemblée nationale pour le Sénat. M. Estier prendrait alors le relais après avoir, entre-temps, *fait fonction de* porte-parole du groupe socialiste.

Au fait, pourquoi M. Maurice *Faure a-t-il eu la mauvaise idée* — mauvaise pour M. Estier — de quitter le ministère de la justice ? *« Je m'y emmerdais*, dit-il. *Quand Badinter s'est installé place Vendôme, j'ai eu l'impression d'avoir rajeuni de cinq ans. J'ai emmené mon chauffeur au bistrot le plus proche et je lui ai payé un coup de blanc. »* M. Estier, sans doute, souhaite qu'il rajeunisse encore, le plus vite possible.

*Pour la commission des fi*nances — la présidence et le rapport général font office de *tremplin à qui ambitionne d'en*trer au gouvernement, — il fallait placer un homme de l'Elysée et un homme de Matignon. Le premier sera probablement M. Christian *Goux (Var) et le second* M. Christian Pierret (Vosges). La présidence de la commission des *lois devrait revenir à M. Raymond* Forni (Territoire-de-Belfort), membre du CERES. Il paraît incontesté. *« Forni ? Ça va, il est CERES comme moi je suis évêque »*, dit un de ses « amis » juriste et mitterrandiste.

Les socialistes, en vertu des grands *principes*, avaient proposé de répartir les présidences de commission à la proportion*nelle, entre les différents groupes* de l'Assemblée. La commission de la production et des échanges *reviendra à M. Gustave Ansart* (P.C., Nord). Le R.P.R. a décliné l'offre. L'U.D.F. aurait bien *accepté la défense, mais à condi*tion que la règle de la proportionnelle soit appliquée partout, *y compris dans les commissions* mixtes paritaires, qui, formées de sénateurs et de députés, sont chargées d'établir les compromis législatifs entre les deux Assemblées lorsqu'il y a désaccord sur un projet ou une proposition de loi. Autant dire que, *à l'U.D.F., on « planait »*.

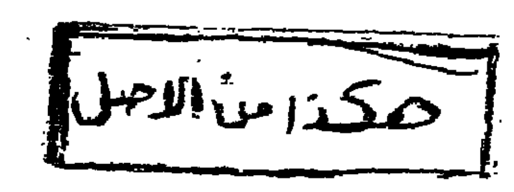
M. Pierre Joxe connaît son arithmétique. Les commissions mixtes sont composées de sept députés et sept sénateurs. Le Sénat accorde un siège sur sept *à sa minorité — la gauche, — et* l'application de la proportionnelle permettrait à la droite d'en obtenir deux sur sept à l'Assemblée. Au total — six plus deux égalent huit et six plus un égalent sept — la nouvelle majorité se serait retrouvée systématique*ment minoritaire. Inacceptable :* M. Joxe s'est fâché.

L'U.D.F. a fait mine de *remettre le problème à plus tard.* Les élus du parti républicain l'ont emporté sur les radicaux *et les centristes qui voulaient* une présidence de commission tout de suite : l'U.D.F. réexaminera la question lorsque la minorité bénéficiera d'un *« statut de l'opposition »*. Ça « plane » encore.

M. Toubon, qui s'est fait une spécialité d'analyser les comportements de ses adversaires, continue ses rêveries solitaires. *Sur « leurs petits nuages »*, les socialistes ne se rendent pas compte encore qu'ils *« ne serviront à rien ». « Ils sont là pour voter ce que le gouvernement leur demandera de voter. Leur soumission à l'exécutif sera d'autant plus grande que la prochaine fois ils seront élus à la proportionnelle. Dès lors, ils sont entre les mains des chefs de leur parti. C'est l'impuissance dans l'omnipotence. »*

Cette analyse n'est pas que *pure rêverie*, du moins pour l'immédiat, dans la mesure où le groupe est parfaitement contrôlé par les mitterrandistes. Ces derniers comptent cent trente-quatre *députés sur deux cent soixante*-cinq « purs » socialistes. *« Nous avons la majorité dans le groupe. Il faut dire que nous y avons bien travaillé »*, remarque M. Jean Poperen, qui, au secrétariat du parti, a préparé les élections législatives. *« Notre échec*, ajoute-t-il, *c'est que le courant A (Mitterrand) n'ait pas obtenu la majorité à lui tout seul à l'Assemblée nationale. »* Il n'empêche que « ça plane » pour lui.

JEAN-YVES LHOMEAU.



Le Monde

# équipement

## ENVIRONNEMENT

# Un entretien avec M. Le Pensec

*(Suite de la première page.)*

» Le blocage actuel se situe essentiellement sur ce qu'il est *convenu d'appeler le problème de* l'accès aux eaux communautaires, du fait des prétentions de notre *partenaire* britannique. Mon attitude vis-à-vis de la Grande-Bretagne sera faite à la fois de *fermeté et de volonté* de dialogue. Fermeté indispensable car, ce sont les intérêts fondamentaux de la *pêche française qui sont en cause*, et justifiée puisque s'appuyant sur une position de droit *incontestable, comme vient* de le rappeler un arrêt de la Cour de justice de Luxembourg.

» *Conduite avec fermeté*, la négociation le sera également dans la concertation avec les *professionnels qui seront associés* à sa préparation et qui seront représentés auprès de la délégation *française*.

» Finalement, dans cette affaire, nous avons le droit pour nous, et cela en vertu des *dispositions* mêmes du traité d'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun. La mer est et restera communautaire. La fermeté sur cette position ne signifie nullement le refus de dialoguer et nous sommes prêts à définir avec nos partenaires, sans aucune discrimination, un régime commun de gestion assurant, dans l'intérêt de tous, la protection de nos ressources halieutiques.

— *Il y a un ans, une crise grave a secoué la pêche française. Quelles dispositions allez-vous prendre pour éviter que ne se reproduise un tel conflit ?*

— Je ne reviendrai pas sur toutes les raisons qui ont conduit au conflit de l'été dernier et qui tenaient tout d'abord au refus de toute discussion sérieuse de la part du gouvernement de l'époque.

» Pour résoudre durablement la crise que connaît la pêche française depuis 1974, il faut avant tout organiser le marché de telle manière que le prix du poisson au débarquement couvre l'ensemble des charges d'exploitation des navires de pêche, ce qui n'est pas le cas actuellement.

» Cela implique tout d'abord la réforme de la politique *communautaire du marché*, à travers notamment l'instauration de prix d'orientation rémunérateurs et la *mise en place de prix de retrait* pour toutes les espèces et de prix seuils à l'importation.

» *Parallèlement*, au niveau national doit s'engager une réforme du Fonds d'intervention et d'organisation du marché des produits de la mer afin d'aboutir, en liaison avec les organisations de producteurs, à des prix au débarquement assurant l'équilibre de l'exploitation des navires.

» Il est clair cependant que cette politique ne pourra être mise en place que progressivement. C'est pourquoi des mesures immédiates interviendront pour assurer la sauvegarde de notre flottille de pêche, le doublement de l'aide aux carburants prévu au collectif budgétaire de juillet étant au nombre de ces mesures. De même, le collectif de juillet a prévu une dotation permettant la mise en œuvre d'aides sélectives de sauvegarde des entreprises de pêche les plus menacées.

— *Il n'y aura donc pas cet été de nouvelle explosion parmi les pêcheurs ?*

— Je puis vous assurer que je mettrai tout en œuvre pour que dialogues et concertations l'emportent toujours sur le conflit et l'affrontement.

» Le ministère de la mer, c'est avant tout le ministère des gens de mer, et ceux-ci savent maintenant qu'ils peuvent être entendus au plus haut niveau de l'État sans avoir besoin de recourir, *comme par* le passé, à des actions de désespoir.

— *Quelles mesures entendez-vous prendre à l'égard de la Compagnie générale maritime dont la situation financière est quasiment catastrophique ?*

» Rappelons d'abord que la Compagnie générale maritime, *issue de la fusion* de deux anciennes compagnies gestionnaires de nombreux paquebots, a dû *faire face à la difficile mutation* du secteur des passagers au secteur des marchandises. Cette *mutation technique et sociale* est aujourd'hui achevée et nous devons nous en féliciter.

» *Cela dit, la C.G.M. souffre* d'un excès de charges financières résultant d'une politique d'*emprunts imposés par les gouvernements* précédents, qui refusaient de faire jouer à l'État son rôle normal d'*actionnaire* majoritaire. Nous héritons d'un lourd passif, et il nous appartient de remettre à flot, financièrement, la compagnie. C'est une affaire difficile que nous commençons à examiner avec les autres administrations concernées, et il est trop tôt pour annoncer dès à présent les modalités de ce renflouement. Je tiens toutefois à marquer une double volonté. La première : il faut maintenir et développer le fonds de commerce et la flotte de la C.G.M. pour assurer sa vocation exportatrice. La France a besoin, comme tous les grands pays, d'un puissant armement de lignes régulières, fortement implanté sur toutes les grandes routes maritimes d'aujourd'hui et surtout de demain ; je pense ici à l'Asie et à l'Amérique latine.

» Ma deuxième volonté est de faire de la C.G.M. une compagnie *nationale exemplaire, c'est-à-dire* rigoureuse dans sa gestion, imaginative dans son action *commerciale, audacieuse dans* l'exploitation de ses outils de production. Confrontée en particu*lier à l'augmentation du coût* du combustible, il lui appartient d'adapter ses navires, comme elle *le fait d'ailleurs actuellement par* la « remotorisation » du *Corrigan*. Elle doit aussi se préparer aux nouvelles *mutations technologiques* qui ne manqueront pas de se produire avec l'entrée en service des navires de la génération 1985 et les développements multiples de l'informatique. Assuré du soutien actif du ministère de la mer et résolu à continuer son effort de rénovation, l'armement public devrait ainsi, une fois réalisé l'indispensable assainissement financier, retrouver un rôle de tout premier rang dans le monde.

» Très concrètement, j'ai pris toutes les dispositions pour permettre la reconstitution du capital d'ici à la fin de l'année et pour élaborer un plan de redressement. J'ai obtenu que soit inscrite au collectif budgétaire une somme de 500 millions de francs. Il s'agit là d'une première mesure qui permettra cet assai*nissement* préalable.

— *Prendrez-vous des mesures pour, sinon interdire, du moins fortement déconseiller aux dirigeants de la C.G.M. de vendre des navires ?*

— Mon objectif est de sauvegarder l'ensemble des éléments du fonds de commerce de notre compagnie nationale. Cette sauvegarde peut impliquer des opérations de réaménagement de flottes comportant à la fois des ventes et des achats.

» Je puis d'ores et déjà assurer qu'il n'y aura pas de repli d'activité mais recherche avant tout d'une plus grande efficacité dans la gestion.

### Un quatrième bateau de croisière

— *Vous êtes aussi le tuteur de la construction navale. Pensez-vous que les chantiers français puissent actuellement faire le poids sur le marché mondial, face aux Coréens ou aux Japonais ? Parmi les grands chantiers, deux, ceux de Dunkerque et de l'Atlantique, appartiennent à des groupes théoriquement nationalisables. Leur nationalisation est-elle de nature à faciliter l'expansion de la construction navale française et à rationaliser ce secteur ?*

— La France a la chance de disposer en matière de chantiers navals d'outils performants et il m'appartient de condamner formellement toutes les idées qui ont pu être dans le passé propagées *sur le thème de la réduction* de la capacité de notre construction navale.

» *Compte tenu du caractère parfaitement spéculatif* du marché de la construction navale et *des variations brutales de conjoncture* il est indispensable de mettre en place un système global et ajustable d'aide qui permette de préserver l'outil de production pendant la période de basse conjoncture afin de le retrouver encore entier lorsque la conjoncture se redresse.

» J'ajoute qu'il est important de relancer et de diversifier le carnet de commandes de nos chantiers, carnet qui est actuellement essentiellement fourni par des commandes étrangères.

» C'est pourquoi j'étudie actuellement la mise en œuvre d'un plan de consolidation et d'expansion de *notre flotte de commerce* attendant qu'une part significative des bateaux commandés dans le cadre de ce plan le seront dans les chantiers français sans pour autant nuire à la compétitivité de nos armements.

» En ce qui concerne votre question relative à la nationalisation, *je rappelle que les chantiers ne* font pas partie des secteurs nationalisables, s'il est vrai qu'à tra*vers la nationalisation de la sidé*rurgie, l'État peut se retrouver présent comme actionnaire au niveau de deux chantiers. Cette situation devrait permettre d'engager une politique de consolidation qui pourrait comporter des opérations de rapprochement.

» En tout état de cause, l'État actionnaire fera preuve d'un grand dynamisme en matière de recherche et d'investissements, afin de sauvegarder la compétitivité de nos chantiers.

— *Pensez-vous qu'il soit possible de relancer la croisière sous pavillon français ?*

— L'idée de relancer les croisières est séduisante; leur marché est *assez* étroit et totalement ouvert à la concurrence étrangère. La France est en bonne position pour participer à ce marché : elle a une image de marque plutôt flatteuse; géographiquement elle est placée à proximité des deux plus grands gisements de croisières dans le monde : la Méditerranée et les Caraïbes. Pourtant, notre position sur ces marchés reste modeste. Nous n'avons pas pu reconvertir nos grands paquebots de ligne vers la croisière (comme l'ont fait les Anglais) et il ne subsiste sous le pavillon français que les trois paquebots de la compagnie Paquet (*Mermoz, Massalia et l'Azur*) qui se partagent entre les Caraïbes, la Méditerranée, les croisières nordiques. Le marché des croisières est dominé par les pavillons grec, norvégien, soviétique, qui ont acquis un savoir-faire, qui opèrent dans des conditions économiques tout à fait particulières.

» La France, à partir de son fonds de commerce actuel, pourrait améliorer sa position, reconquérir une partie de son marché intérieur. Pour ma part, je souhaite qu'il y ait un quatrième bateau de croisière sous pavillon français, et je suis prêt à favoriser l'éclosion d'un tel projet.

### Le droit de la mer entre les États-Unis et le tiers-monde

— *Une dernière question sur un sujet qui vous tient à cœur. Il s'agit de la conférence du droit de la mer qui devrait reprendre au mois d'août à Genève.*

— Le ministre de la mer s'est vu confier la charge de conduire les délégations françaises dans les conférences qui traitent des questions de la mer en liaison, bien évidemment, avec le ministre des relations extérieures et les autres ministres concernés, je pense à celui de l'industrie, notamment.

» Les travaux de la conférence sur le droit de la mer ont marqué le pas lors de la première partie de la dixième session réunie à New-York en avril 1981, du fait de la position de la délégation américaine. Les États-Unis ont fait savoir que leur gouvernement devait, avant de *préciser sa position*, se livrer à un réexamen de l'ensemble du projet de convention. Ils ont *demandé* un report à la *prochaine session*, au début de 1982. À la demande du « groupe des 77 », *il a cependant été décidé que* les travaux reprendraient à Genève le 3 août pour une durée de quatre à cinq semaines, mais il est à craindre que cette deuxième partie de la dixième session, en l'absence d'une participation effective des États-Unis, notamment sur les questions relatives aux fonds marins internationaux, ne soit qu'une répétition de la précédente session.

— *Face à cette situation, quelle est la position de la France ?*

— Nous tenons avant tout à éviter un report des négociations et à favoriser l'aboutissement des travaux. Le ministre des relations extérieures a insisté auprès du secrétariat d'État américain pour que les États-Unis arrêtent leur position avant la *fin de l'année et soient* en mesure de participer à une reprise des négociations à Genève, *cet été*.

» La France est prête à jouer un rôle de conciliation entre les pays du tiers-monde d'une part, attachés à obtenir une convention sur le droit de la mer, et d'autre part les États-Unis et certains pays moins soucieux de parvenir à un accord international. Mais jouer ce rôle de conciliateur implique deux conditions.

» La première, c'est que nous soyons activement présents dans la grande aventure des nodules polymétalliques, c'est-à-dire dans l'exploitation des fonds marins. C'est à mes collègues de l'industrie et de la recherche qu'il appartiendra de déterminer les moyens d'inciter les groupes industriels français à *tenir* leur place.

» La deuxième condition, c'est qu'au plan international nous obtenions des garanties pour la poursuite de notre effort industriel national. D'où nos efforts pour faire inclure dans le traité une clause anti-monopole efficace. C'est dans le même état d'esprit que, face à l'expectative américaine, il importe de réfléchir à la protection des intérêts français. La France ne doit pas faire les frais des tentatives d'obstruction des Américains ou d'autres pays européens, c'est une condition de sa crédibilité, non seulement aux pays industrialisés, mais à l'égard du tiers-monde.

— *Ne craignez-vous pas d'être ainsi accusé de protectionnisme ?*

— Certes, à plusieurs reprises les pays du tiers-monde se sont élevés contre l'apparition de législations nationales qui pouvaient apparaître comme une tentative de chantage de la part des pays industrialisés. Mais l'attitude actuelle de la nouvelle administration américaine représente un élément nouveau dont toutes les parties prenantes, y compris les pays du tiers-monde, doivent aujourd'hui tenir compte. A cet égard, la récente réunion du comité juridique afro-asiatique organisée, à Colombo, a consacré une nette évolution sur ce point, *les pays en développement admettant*, semble-t-il, que les pays industrialisés concernés *se prémunissent face aux prétentions américaines.*

» Compte tenu de l'importance de ce dossier, je compte proposer au premier ministre d'organiser un comité interministériel sur cette question des fonds marins dans le courant du mois de juillet. »

(Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.)

## La politique de décentralisation et de régionalisation

*(Suite de la première page.)*

Une première démarche consistera à *transférer* à l'État, un certain nombre de charges qui pèsent actuellement, notamment *sur les communes*, et *qui devraient* désormais relever de l'État. L'accord au sein du gou*vernement semble être déjà acquis* pour les charges de police. Des mises au point sont encore *nécessaires dans le secteur* des sports ou de l'animation culturelle.

*Il s'agira ensuite* de définir une nouvelle dotation globale d'équipement atribué aux communes et, plus précisément, de dégager des ressources fiscales propres pour les communes, départements ou régions.

● *La tutelle.* — La tutelle *a priori* est suprimée sur les décisions des collectivités territoriales. Elle sera remplacée par une tutelle *a posteriori* exercée éventuellement par les tribunaux à la demande des préfets et par les *cours régionales* des comptes dont le rôle devra être précisé.

● *Le mode d'élection.* — L'élection des conseils régionaux au suffrage universel est acquis. Il reste à déterminer dans quel *cadre et suivant quelles modalités* exactes sera organisée cette élection, ainsi que celle des conseils *régionaux ou de certains conseils* municipaux.

● *L'administration.* — Il faudra déterminer la compétence respective des services centraux dont le préfet conservera la responsabilité et celle des services départementaux et régionaux mis à la disposition des collectivités locales.

● *Le cas de la région.* — Une modification de la constitution sera nécessaire pour transformer les régions qui ne sont, pour l'instant, que des établissements publics en collectivités territoriales.

● *La coordination des actions locales.* — Il est certain enfin qu'il faudra organiser — ce sera essentiellement la tâche de *M. Michel Rocard, ministre du* Plan et de l'aménagement du territoire — la nécessaire coordina*tion entre la nouvelle autonomie* accordée aux collectivités locales et une nécessaire solidarité éco*nomique et politique* au niveau national.

Comme on le voit, le projet de loi qui va être présenté au *Parlement* n'est que la première étape d'une longue route.

## INSTALLATION BOULEVARD SAINT-GERMAIN

# M. Fiterman veut travailler « dans la concertation »

**Il n'y aura pas de « chasse aux sorcières » au *ministère* des transports. Il y a d'ailleurs bien autre *chose* à y faire, a expliqué M. Charles *Fiterman, jeudi 2 juillet*, en présentant son cabinet à la *presse*. Cette réunion a été l'occasion de préciser les attributions qui seront celles du nouveau ministre d'État. (Nos dernières éditions.)**

M. Fiterman aura autorité sur les routes, la circulation routière, les transports terrestres, les voies navigables, l'aviation civile, la météorologie, et il aura aussi la responsabilité de l'organisation des transports pour la défense, à laquelle se consacrera plus précisément l'un de ses conseillers techniques, M. Pierre Begault. Enfin, il gèrera les affaires sociales relatives à l'activité des transports.

Le ministre des transports disposera de quatre grandes directions : aviation civile, transports intérieurs, météorologie, affaires administratives et financières, et il aura sous sa tutelle les établissements et organismes correspondant à ses attributions. Il disposera, d'autre part, de cinq services placés sous l'autorité du ministère de l'urbanisme et du logement : conseil général des ponts et chaussées, inspection générale de l'équipement et de l'*environnement*, direction du personnel, direction de l'administration générale, direction des affaires *économiques* et internationales.

M. Fiterman a eu raison de dire que le travail ne manque pas. D'autant que, faisant allusion aux nombreuses demandes d'audiences et d'interventions qu'il a déjà reçues venant d'organisations syndicales, patronales, d'élus et d'usagers, il a *promis qu'aucun* problème ne serait réglé « *sans qu'il y ait échange d'informations, consultation et concertation* ». Ses services ont commencé « *à travailler pour étudier les problèmes complexes et trouver des réponses aux problèmes les plus urgents* ».

Au premier rang de ceux-ci, figurent les décisions à prendre dans le domaine des tarifs de transports. La S.N.C.F. voudrait bien pouvoir relever ses tarifs voyageurs, conformément au contrat d'entreprise signé avec la précédente administration — faute de quoi l'État devra compenser le manque à gagner. Elle voudrait aussi savoir — si possible avant le 7 juillet — si on l'autorise à pratiquer les tarifs T.G.V. aux heures et jours de pointe. Elle espère donc que l'étude approfondie annoncée par M. Fiterman à son propos ne prendra pas trop de *temps*.

Les choses devraient aller plus vite pour ce qui concerne les péages autoroutiers et la tarification routière pour le transport de marchandises — les décisions pourraient être rendues publiques dans les prochains jours — ainsi que pour la R.A.T.P.

### L'augmentation des tarifs des transports

Une augmentation des tarifs des transports parisiens devrait être annoncée la semaine prochaine. M. Fiterman a, en effet, simplement « différé » cette hausse qui, traditionnellement, a lieu le 1er juillet, le temps pour lui d'étudier le dossier, un dossier au demeurant fort complexe (*le Monde* du 2 juin et du 2 juillet).

Il n'est pas possible d'attendre *trop longtemps pour prendre* une décision, même si elle doit être impopulaire, puisque tout retard alourdit la *charge qui* sera demandée aux contribuables. On souhaite donc au ministère des transports que la *nouvelle* tarification de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. banlieue soit mise en place le 1er août prochain. Or les coupons de carte orange étant en vente à partir du 20 de chaque mois et le délai de préparation technique étant d'une dizaine de jours, cela implique que la décision soit prise avant le 10 du mois.

Cette décision sera, bien entendu, politique et, compte tenu de ces incidences sur le budget de l'État et des départements d'Ile-de-France, elle ne peut être le seul fait du ministère des transports ; les finances, l'intérieur, mais aussi le chef du gouvernement sont eux aussi concernés. Boulevard Saint-Germain, on travaille donc sur plusieurs hypothèses en ne cachant pas que les contingences budgétaires *limitent considérablement* la marge de manœuvre. Il est quand même possible d'envisager *des augmentations* modulées *selon* les titres de transports utilisés, l'objectif étant de réduire — pour *l'usager* — le coût du trajet domicile-travail.

## Un conseiller de défense et de sécurité au ministère des transports

M. Charles Fiterman a désigné, au sein de son cabinet, M. Pierre Bégault comme conseiller technique chargé, au ministère des transports, des affaires juridiques et des affaires de défense et de sécurité. Le ministre des transports a tenu, d'autre part, à rappeler qu'il conservait, à l'exception des attributions transférées antérieurement au ministre de la mer, toutes les compétences de ses prédécesseurs, y compris l'organisation des transports pour la défense.

Cette déclaration de M. Fiterman infirme des propos de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui avait expliqué, le jeudi 25 juin, à Europe 1, que « *le ministre des transports ne va pas s'occuper de la défense* ». De son côté, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, avait indiqué au *Point*, au début de cette semaine : « *Regardez les ministères qu'occupent les communistes. Je n'y trouve aucun problème de sécurité. Par ailleurs*, avait conclu le premier ministre, *je ne vois aucune raison de faire des discriminations entre les ministres* ».

Si l'on tient compte du transfert de certaines compétences au ministère de la mer, le ministère des transports ainsi restructuré dispose de plusieurs organismes traitant des questions de défense.

Comme d'autres administrations civiles, en particulier le ministère de l'intérieur ou le ministère de l'économie et des finances, le ministère des transports occupe un haut fonctionnaire chargé des mesures de défense, indépendamment du conseiller technique relevant du cabinet. D'autre part, un commissariat général des transports terrestres et aériens assiste, en tout temps, le ministre des transports pour tout ce qui relève de l'organisation et de l'exécution des transports de défense. Un bureau « affaires générales et défense nationale » du service des bases aériennes s'occupe de la mobilisation et de l'*organisation* du *service* des bases aériennes en temps de guerre, ainsi que des *installations aéronautiques* destinées aux armées alliées. Un bureau de l'aéronautique navale traite, *en relation* avec le ministère de la défense, des problèmes d'infrastructure *aéronautique. Enfin, la gendarmerie* des transports aériens relève de la direction générale de l'aviation *civile*.

D'une manière générale, le ministre des transports *(le Monde du 27 juin)* est responsable de la satisfaction des besoins de transport nécessaires à la *défense*, *c'est-à-dire la réunion* et *l'utilisation* des personnels et des moyens civils de tous ordres pour les *opérations militaires. Il* prépare les mesures de mise en garde des personnels et des matériels et il *élabore des plans* de transport de défense.

On peut penser, en revanche, que le bureau de défense, relevant de la direction générale de la marine marchande, le bureau technique de préparation des navires de commerce pour le temps de guerre et les services de la défense nationale à la direction des ports et de la navigation maritime dépendront désormais du ministre de la mer.

[Né le 9 janvier 1945 à Pont-Audemer (Eure) et ancien élève de l'École nationale d'administration (promotion Guernica), M. Pierre Bégault exerçait jusqu'à présent les fonctions de commissaire du gouvernement au tribunal administratif.]

## FAITS ET PROJETS

### CARTE TÉLÉPHONE A AIX-LES-BAINS.

Cinq cabines téléphoniques fonctionnant à l'aide de cartes à piste magnétique sont en service depuis une semaine à Aix-les-Bains (Savoie). Ces cartes, jetables, sont vendues dans les bureaux de poste, à l'office du tourisme et à la boutique des *télécommunications* de la ville, au prix de 10 F pour vingt unités ou de 50 F pour cent unités. Elles *se déchargent à mesure de leur* utilisation.

Ces cartes permettent à l'usager qui poursuit une communication de longue durée de ne pas rajouter de pièces de monnaie dans l'appareil, et, pour la direction des télécommunications, ce système, en supprimant l'argent dans les cabines, permet de résoudre une partie des problèmes de vandalisme et du ramassage des pièces.

La direction avait déjà testé ces cabines en février 1981 dans plusieurs stations de montagne (Courchevel, les Menuires, Val-Thorens et Méribel). Elle expérimente parallèlement à Paris, à la *gare Saint-Lazare*, un système de paiement avec des cartes holographiques consommées par rayon laser.

### PRÊTS EUROPÉENS POUR GRANDS TRAVAUX.

*La Commission européenne* vient de débloquer 201 millions d'ECU (1 200 millions de francs environ) du Fonds européen de développement régional pour financer trois cent trente-cinq projets d'investissements dans sept pays de la C.E.E. (Belgique, Danemark, R.F.A., Grèce, Italie, Irlande et Royaume-Uni).

Pour les trois plus gros pays bénéficiaires de cette aide, on peut signaler que celle-ci servira à financer en Grèce deux grands projets de télécommunications et trois grands projets routiers ; en Italie, la continuation des travaux pour combattre la pollution des eaux du golfe de Naples, de même qu'en Campanie la première tranche d'un programme de travaux d'irrigation de la zone comprise entre Naples et Caserta ; en Grande-Bretagne, l'aménagement d'un vaste réseau de transports publics reliant les villes de Newcastle, Gateshead, et North and South Tyneside. — *(A.F.P.)*

● *L'enquête sur le naufrage du* Salem. — Le gouverne*ment grec a demandé au procureur général du Pirée d'activer* son enquête commencée il y a six mois sur l'affaire du pétrolier Salem. — *(A.F.P.)*

Le Monde

# société

EN ATTENDANT LES DÉCISIONS GOUVERNEMENTALES

## Les indépendantistes corses confirment la trêve des plasticages

De notre correspondant

Ajaccio. — C'est pour *« essayer de construire l'avenir »* que le F.L.N.C. (Front de libération nationale de la Corse) a décidé de continuer la trêve des attentats qu'il avait décrétée et qu'il observait depuis le 3 avril. L'organisation nationaliste clandestine, qui rappelle qu'elle ne renonce en aucun cas à son objectif (reconnaissance des droits nationaux du peuple corse, droit à l'autodétermination), c'est-à-dire, à plus ou moins longue échéance, à l'indépendance de l'île, estime indispensable de *« développer la démarche unitaire des trois mouvements nationalistes légaux »*, donc de hâter la prise de conscience des insulaires.

Les Comités corses nationalistes (C.C.N.), le Front du peuple corse (F.P.C.) et l'Union du peuple corse (U.P.C.), qui avaient combattu les candidats de la droite aux élections présidentielle et législatives, ont en effet formé une *« structure unitaire »* en vue *d'« accélérer la marche vers l'émancipation véritable »*. Ils n'excluent plus l'éventualité de présenter leur liste aux élections régionales, et l'U.P.C. du docteur Edmond Simeoni va étudier cette question le 12 juillet lors de son assemblée générale. D'ailleurs, le projet de statut particulier avancé par le parti socialiste, qui va faire l'objet d'une large consultation menée par M. Bastien Leccia, délégué pour les affaires corses auprès de M. Gaston Defferre, ministre d'État, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, est maintenant considéré comme susceptible de *« reconnaître la spécificité du problème corse »*.

Le F.L.N.C., quant à lui, qualifie ce projet de *« réformette »*, mais il admet toutefois implicitement qu'il peut constituer un pas en avant et créer une *« situation politique nouvelle que nous devrons prendre en considération »*.

*« Nous n'avons pas à influencer la démarche unitaire des trois mouvements, que nous jugeons positive »*, a déclaré son porte-parole lors de la conférence de presse clandestine réunie dans la nuit du 1er au 2 juillet. *« Ils sont majeurs et peuvent donc prendre toute décision utile au regard de ces échéances. Mais, pour nous, le jeu électoral est une illusion. C'est pourquoi aucun de ces mouvement ne devrait se présenter à ce genre d'élections. »*

Comment concilier l'action politique et la suspension de l'activité « militaire » ? *« Nous continuons à occuper le terrain. Nous restons à l'offensive »*, répond-on. *« Tout ce qui va dans la voie de l'unité est bon. Tout ce que nous arrachons nous renforce; par exemple, la libération de nos frères emprisonnés. Nous n'avons jamais été partisans du tout ou rien. Nous ne donnons pas carte blanche au pouvoir. Il y a son discours, il y a ses actes. La balle est dans son camp. C'est suivant ses actes que nous jugerons de l'opportunité ou non de reprendre notre activité militaire. »*

Vingt-neuf personnes ont, au 3 juillet, été mises en liberté sur les cinquante-quatre détenues au 6 juin. *« La libération des prisonniers politiques »*, observe le F.L.N.C., *« c'est la reconnaissance de la légitimité de notre lutte »*.

La Corse, quoi qu'il en soit, s'habitue lentement à la situation nouvelle créée par la trêve des plasticages. Depuis trois mois, la chronique n'est plus, dans ce domaine, défrayée que par des attentats de caractère plus « classique » comme il s'en commet beaucoup ailleurs. Et, pour la première fois depuis sept ans, on ne peut pas dire que l'été corse s'annonce chaud.

PAUL SILVANI.

## LES PSYCHIATRES SOVIÉTIQUES CONDAMNENT L'UTILISATION DE LA PSYCHIATRIE A DES FINS POLITIQUES... PAR LES OCCIDENTAUX

(De notre correspondant.)

Moscou. — Le dernier numéro de la « Gazette médicale » soviétique annonce que le congrès des psychiatres d'U.R.S.S., qui s'est tenu à Moscou au début du mois de juin, a condamné l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques.

Venant de psychiatres et de psychologues, dont d'autres ont découvert la « schizophrénie torpide » caractérisée par des agissements antisoviétiques, une telle dénonciation étonne. Pour moins que cela, des dissidents se sont retrouvés pour plusieurs années dans des camps de travail, y compris des psychiatres qui n'entendaient pas jouer le rôle de policiers.

Mais ce n'est pas l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques en U.R.S.S. qu'a condamnée « résolument » le congrès des psychiatres. C'est « l'activité de quelques membres étrangers de la direction de l'Association mondiale de psychiatrie, qui continuent d'utiliser la psychiatrie à des fins politiques, portant ainsi tort à la santé des malades et au développement de la science ». Les coupables sont donc clairement désignés : les psychiatres occidentaux qui s'inquiètent des méthodes utilisées en U.R.S.S...

D. V.



## FAITS ET JUGEMENTS

### M. Pierre-Charles Pathé a été gracié.

M. Pierre-Charles Pathé, écrivain et journaliste indépendant, détenu pour intelligence avec les agents d'une puissance étrangère, en l'occurrence l'Union soviétique, a été libéré à la fin du mois de juin. Le président de la République a en effet signé en sa faveur un décret de grâce (article 17 de la Constitution).

Agé de soixante et onze ans, M. Pathé avait été arrêté au mois de juillet 1979 en flagrant délit dans l'arrière-salle d'un café parisien en compagnie d'un diplomate soviétique. Le 23 mai 1980, la Cour de sûreté de l'Etat, présidée par M. Claude Allaer, le condamnait à cinq ans de détention criminelle pour avoir remis, durant une vingtaine d'années, des analyses politiques et des notes de synthèse à des agents d'une puissance étrangère (*le Monde* des 23-25-26 mai 1980).

### Deux mises en liberté décidées par la Cour de sûreté de l'État.

La chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat a accepté, jeudi 2 juillet, la demande de mise en liberté d'un détenu corse, M. Jean-Paul Albertini, âgé de vingt-sept ans, écroué depuis le 12 août 1980, pour un attentat à l'explosif. Le dernier des indépendantistes quadeloupéens, encore incarcéré, M. Luc Reinette, suspecté d'appartenir au Groupe de libération armé (GLA) et d'être l'auteur de plusieurs attentats et de la séquestration d'une journaliste de FR 3, a aussi été libéré. Il avait commencé, deux jours plus tôt, une grève de la faim. Notre correspondant à Pointe-à-Pitre nous signale que le mot d'ordre de grève générale lancé le 29 juin, par plusieurs syndicats quadeloupéens pour obtenir la libération de M. Reinette a été annulé.

La chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat a cependant rejeté la demande de mise en liberté de M. Rolf Dobbertin, âgé de quarante-sept ans, un Allemand de l'Est vivant depuis vingt ans en France, chercheur au C.N.R.S., détenu depuis le 25 janvier 1978 pour intelligence avec des agents de la République démocratique allemande.

### M. Defferre retire une plainte en diffamation déposée en 1979 contre la C.G.T.

M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a décidé de retirer la plainte en diffamation déposée par M. Bonnet en avril 1979 contre des responsables de la C.G.T. A la suite des incidents consécutifs à la marche des sidérurgistes, organisée à Paris le 23 mars 1979, la C.G.T avait dénoncé le comportement d'un policier en civil, M. Gérard Le Xuan, qui avait été surpris au milieu d'un groupe de « casseurs » dans le quartier de l'Opéra. Il avait été « interpellé » par des syndicalistes.

M. Bonnet, alors ministre de l'intérieur, avait déposé une plainte pour *« défendre l'honneur des forces de police injustement accusées »*. Le 14 mai 1981, M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de Paris, avait inculpé de diffamation deux responsables cégétistes, MM. Gérard Gaume, secrétaire confédéral, et Edmond Amiable, secrétaire général de l'Union régionale de la C.G.T.

Dans son communiqué, diffusé jeudi 2 juillet, le ministre fait état des *« provocations de M. Gérard Le Xuan, policier en civil surpris parmi les manifestants en train de se livrer à des déprédations »* (*le Monde* daté 25-26 mars 1979, des 30 mars 1979 et 16 mai 1981).

● *Un brigadier de police*, M. Jean-Michel Guedjali, âgé de trente-quatre ans, a été condamné, jeudi 2 juillet, à six mois d'emprisonnement avec sursis, 3 000 F d'amende et trois ans d'interdictoin de droits civiques par la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine). Les gardiens Gérard Tellier, trente ans, et Jean-Claude Guen, quarante-deux ans, ont été relaxés.

Ces trois policiers de la brigade anti-criminalité (BAC, des Hauts-de-Seine étaient poursuivis pour coups et blessures volontaires. On leur reprochait d'avoir frappé le 3 septembre 1980 à coups de poings et de pieds, M. Aoliono Mouanga, âgé de vingt-neuf ans, d'origine ivoirienne qui avait franchi un feu rouge (*le Monde* daté 21-22 juin).

### VIE PRIVÉE

Pour atteinte à la vie privée de leur confrère Philippe Bouvard et de sa femme, M. Jean-Louis Servan-Schreiber, directeur de « Paris-Hebdo », périodique aujourd'hui disparu, et M. Jean-Michel Caradec'h, journaliste, ont été condamnés le 2 juillet par la 17e chambre correctionnelle de Paris, à deux mois de prison avec sursis chacun, 6 000 F d'amende et 10 000 F de dommages et intérêts.

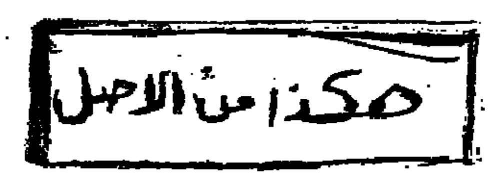
Un article de M. Caradec'h publié le 27 février 1980 dans « Paris-Hebdo », sous le titre « Conversations secrètes », reproduisait des propos échangés au radio-téléphone par plusieurs personnalités installées dans leur voiture, que le journaliste avait réussi à intercepter. Parmi ces conversations, figuraient quelques propos échangés entre M. Bouvard et sa femme (« le Monde » du 22 mars 1980).

● *Reconnus coupables de diffamation envers l'ancien commissaire de police Charles Javilliey*, MM. Jacques Tillier, auteur d'un article publié dans *Minute* le 15 novembre 1978, et Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, où avait été publié un article le 16 mai 1979, ont été condamnés l'un et l'autre, le 1er juillet, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 1 500 F d'amende et 5 000 F de dommages-intérêts

Dans ces deux articles, M. Javilliey avait été présenté comme ayant été révoqué de la police lyonnaise pour corruption. Or le commissaire avait démissionné, et le tribunal de Dijon l'avait relaxé, en 1974, des accusations portées contre lui.

● *La secrétaire de M. Jacques Amsellem*, le P.-D.G. de la SOGAR (Société exploitant des magasins Prisunic), écroué pour abus de biens sociaux, faux et usage de faux, a été inculpée, le 2 juillet, de complicité de ces délits. Mme Janine Provin, qui est âgée de cinquante-quatre ans, a été laissée en liberte. Le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. Jean-Pierre Michau, a d'autre part demandé à un médecin expert, le docteur Deponge, d'examiner M. Amsellem.





# POLICE

## L'ENQUÊTE SUR L'ATTENTAT DE LA RUE COPERNIC

## Un syndicaliste policier apporte des éclairages sur la « piste espagnole »

**Au cours d'une conférence de presse à Paris, jeudi 2 juillet (lire ci-contre), le secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police, M. Bernard Deleplace, a évoqué l'attentat de la rue Copernic, devant une synagogue parisienne, qui causa, le 3 octobre 1980, la mort de quatre personnes. Il a fourni des renseignements sur l'origine des informations concernant une « piste espagnole » dans cette affaire.**

Après *l'Humanité* des 11 et 12 novembre 1980, après *le Quotidien de Paris* des 29 juin et 1er juillet 1981 (1), le secrétaire général de la F.A.S.P., M. Bernard Deleplace, a, à son tour, évoqué l'hypothèse d'une « piste espagnole » dans l'attentat de la rue Copernic. Les propos de ce syndicaliste, s'ils ne permettent pas de juger de la crédibilité d'une telle hypothèse de travail, contribuent à éclairer l'origine des informations relatives à cette « piste ».

M. Deleplace a expliqué qu'il s'était rendu en Espagne, les 29, 30 et 31 octobre 1980, dans le cadre d'une mission syndicale. A cette occasion, des policiers espagnols lui ont remis *« des informations qui faisaient état de l'implication d'un Espagnol, Ernesto Mila, qui était, d'après eux, un des responsables de l'attentat de la rue Copernic, avec sa photographie ».*

De retour en France, M. Deleplace, en « bon policier légaliste », s'est alors rendu auprès de M. Pierre Somveille, préfet de police de Paris. M. Deleplace se souvient : *« M. Somveille m'a dit : C'est très intéressant, je vais voir M. Christian Bonnet* (alors ministre de l'intérieur). *Je crois qu'il l'a fait, car c'est un homme qui fait ce qu'il dit. (...) Par la suite, il m'a demandé : « Accepteriez-vous de déposer par procès-verbal le document photographique que vous rapportez d'Espagne ? » Je n'y voyais pas d'inconvénient. J'ai été reçu dans le bureau du directeur de la police judiciaire, M. Michel Guyot, avec M. Marcel Leclerc, responsable de la brigade criminelle, (...) et j'ai remis à un procédurier mon document photographique. Là se sont arrêtées mon intervention et ma démarche. »* Ainsi a donc pris forme la « piste espagnole ».

Est-ce la bonne ? Tour à tour, *l'Humanité* et *le Quotidien de Paris* l'ont suggéré, sinon assuré. Les responsables de l'enquête, pour leur part, affirment que cette « piste », en l'état, est fragile et que leur travail les conduit plutôt à retenir, aujourd'hui comme hier, une « piste arabe » (*le Monde* du 4 avril 1981). M. Deleplace s'est bien gardé de trancher. Pour autant, il n'a pas hésité à porter des accusations.

Ainsi a-t-il déclaré, à propos du chef de la brigade criminelle : *« Que M. Leclerc soit fâché parce qu'il n'a pas de bonnes réussites, c'est peut-être parce qu'il n'a pas beaucoup de bonnes compétences »* ; concernant les méthodes de travail de la brigade : *« Nous sommes convaincus que tous les renseignements qui arrivent au niveau de ses chefs ne leur sont pas toujours communiqués pour mener à bien la conduite des affaires »* ; et encore : *« Nous avons dit et nous répétons qu'il est surprenant qu'une police comme la nôtre n'ait pas pu avoir, depuis des années, des résultats positifs à l'égard de tous ces attentats revendiqués par les fascistes, racistes et autres. ».*

Quoi qu'il en soit de ces accusations — qui font partie de l'actuelle contestation des hauts fonctionnaires de police de « l'ancien régime », — la brigade criminelle a, semble-t-il, souffert dans son enquête sur l'attentat de la rue Copernic de la lenteur avec laquelle la police espagnole lui a transmis les informations demandées. Des demandes de renseignements n'ont ainsi été satisfaites, de manière apparemment évasive, que plusieurs semaines après leur formulation.

Le contentieux franco-espagnol concernant la « question basque » explique à coup sûr cette mauvaise grâce des autorités espagnoles. On s'étonnera tout de même qu'un document de la police espagnole comme celui qui a été publié, le 1er juillet, par *le Quotidien de Paris*, désignant les « responsables » de l'attentat de la rue Copernic, soit arrivé en possession d'un journaliste alors que les policiers ne l'ont toujours pas reçu. Que le document soit fiable ou non est une autre affaire.

### Le cas de Sanchis y Bernat

A partir des renseignements contenus dans cette note des « services de police espagnols », la brigade criminelle a cependant essayé de travailler. L'un des « suspects » désignés dans dans ce document, Santiago Sanchis y Bernat, quarante et un ans, était en effet jugé le 1er juillet, ainsi que deux complices, par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour recel de pierres précieuses provenant d'une attaque à main armée à Valence (Espagne). La douane l'avait arrêté au mois de février 1981 alors qu'il circulait dans un véhicule contenant deux pistolets P. 38 ainsi que cinq cents carats d'émeraudes, mille quatre cents de rubis, deux mille de saphirs, plus de nombreuses pierres montées (bagues, broches, etc.).

Au cours de l'audience, Sanchis y Bernat a laissé entendre, nous indique notre correspondant à Strasbourg, qu'il avait agi pour des motifs politiques dans cette affaire de recel. Se présentant comme un militant d'extrême droite, ainsi que son complice, il a assuré qu'il entendait troquer le produit des pierres précieuses contre des armes. Le tribunal, présidé par Mme Marie-Thérèse Alauzet, l'a condamné à trente mois d'emprisonement.

Au terme de ce procès, une équipe d'inspecteurs de la brigade criminelle a interrogé Sanchis y Bernat sur son rôle éventuel dans l'attentat de la rue Copernic. Cet interrogatoire a, semble-t-il, été décevant. Sanchis y Bernat aurait formellement démenti les accusations portées contre lui et fourni des alibis. Il reste aux enquêteurs à vérifier les propos de ce militant d'extrême droite déclaré. — L. G.

## La réforme passe par le changement de dix « personnages-clefs »

### estime le secrétaire général de la Fédération autonome

Forte, depuis son congrès de Rouen (*le Monde* du 26 juin), de quelque quatre-vingt-dix mille adhérents répartis en sept syndicats, la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) a l'intention de créer prochainement, dans le but de s'adjoindre la seule et unique catégorie de professionnels non encore représentée en son sein, un nouveau syndicat ouvert aux commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale. M. Bernard Deleplace, le nouveau secrétaire général de la F.A.S.P., l'a annoncé le 2 juillet, lors d'une conférence de presse.

Après un congrès toujours passionné, où l'on avait à maintes reprises insisté sur la nécessité d'écarter de leurs postes des grands commis placés par les ministres précédents aux leviers de commande de l'appareil policier (*le Monde* du 27 juin), M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, devait, lors d'une visite à l'École supérieure de la police nationale de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône), déclarer qu'il « *ne livrerait pas de têtes* » mais saurait toutefois juger sur pièces les responsabilités passées et à venir de chacun (*le Monde* daté 28-29 juin).

*« Nous ne voulons pas mener la chasse aux sorcières*, a déclaré le 2 juillet M. Deleplace, *mais comment le ministre de l'intérieur et le gouvernement pourraient-ils mener leur réforme de la police sans changer aux postes dirigeants les hommes promus par l'ancien gouvernement ? Au congrès de Rouen,* a poursuivi le secrétaire général de la F.A.S.P., *nous avons simplement voulu dire qu'il était nécessaire de redéfinir le concept hiérarchique. Nous voulons que le policier soit responsable, mieux qualifié et mieux formé, et qu'en toute circonstance il puisse participer à l'élaboration des missions. »*

Pour M. Deleplace, « *si M. Defferre décide de changer les dix « personnages-clefs » de la police, ainsi que nous le lui demandons, ce sera le signe qu'il a perçu la vraie nécessité d'un tel changement. »*

Après avoir dénoncé l'attitude du Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires et du syndicat des commandants et officiers (SCO), formations n'appartenant pas à la F.A.S.P. et qui « *ont cru au lendemain du congrès de Rouen devoir amplifier et dénaturer les propos de la fédération* », puis rappelé que ces deux syndicats avaient toujours, par le passé, adopté des positions diamétralement opposées à celle des syndicalistes alors confrontés en permanence au pouvoir giscardien, M. Deleplace a indiqué que, dès le mois de septembre, des assemblées générales seraient organisées sur les lieux de travail « *pour étudier les moyens les plus adaptés de participer pleinement à la réforme* ».

Enfin, le secrétaire général de la F.A.S.P. a émis le vœu qu'à l'avenir les postes de haute responsabilité de la police nationale ne soient plus confiés à des policiers mais à des membres du corps préfectoral, « *seul moyen de mettre en place une police réellement et pleinement démocratique* ».

J.-M. D.-S.

# ÉDUCATION

## La nouvelle carte des formations universitaires

### Premières réactions mitigées

Après la publication, jeudi 2 juillet, d'une première liste de cinq cent soixante-dix formations du deuxième cycle et de cent vingt-neuf formations de troisième cycle qui sont habilitées pour l'année universitaire 1981-1982 (*le Monde* du 3 juillet), deux syndicats d'enseignants et un mouvement d'étudiants ont fait connaître leurs premières réactions.

● *Le SNE-Sup et le SGEN-C.F.D.T.* s'étonnent que les avis du Conseil national des enseignements supérieurs et de la recherche (CNESER) n'aient pas été pris en compte et démandent leur publication rapide.

● *Le Collectif des étudiants libéraux de France* (CELF, animé par des jeunes giscardiens) regrette que *« les diplômes habilités cette année soient plus des diplômes anciens rétablis que des habilitations de formations nouvelles ».*

Dans les universités, présidents et enseignants examinent les listes d'habilitations et s'interrogent sur les raisons qui motivent le refus d'habiliter certaines formations. Plusieurs universités se préparent à faire de nouvelles demandes pour obtenir — enfin — la maîtrise ou le diplôme d'études approfondies (D.E.A.) qu'elles réclament parfois depuis plusieurs années. Ainsi, à l'université de Haute-Bretagne (Rennes II), notre correspondant nous signale que des enseignants se plaignent du refus du ministère d'accorder l'habilitation pour l'enseignement du breton.

La commission permanente de la conférence des présidents d'université qui s'est réuni jeudi n'a pas évoqué cette question des habilitations. Il est vrai que depuis plusieurs mois la conférence des présidents est particulièrement silencieuse et comme absente de la vie universitaire. Cette discrétion tient-elle au profond renouvellement qu'ont connu les établissements à la suite de la modification des conseils d'université ou bien s'agit-il d'une conception différente du rôle de son bureau ? Toujours est-il que le ministre de l'éducation nationale, en annonçant son intention de rencontrer les membres de la conférence, pour définir une nouvelle procédure des habilitations, semble accorder à cette instance, une importance qu'elle semble ne plus avoir.

## LE MINISTÈRE VEUT FAVORISER L'ACCÈS AUX CLASSES DE SECONDE « INDIFFÉRENCIÉES »

Le ministère de l'éducation nationale a publié un communiqué relatif à l'affectation des élèves dans les classes de seconde. A partir de la rentrée 1981, en application d'une réforme préparée par M. Beullac, ces classes seront, en effet, « *indifférenciées* », c'est-à-dire que tous les élèves qui y seront admis suivront le même type d'enseignement. Cette mesure a pour objectif de retarder d'un an le choix d'une spécialisation. Or, certaines informations, en provenance notamment du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), font état d'une diminution du nombre d'élèves orientés vers ces classes.

*« L'importance constatée par le passé des effectifs en classe de seconde renforcée par la crainte des parents devant la mise en place de la seconde indifférenciée semblent avoir orienté nombre d'inscriptions vers les lycées d'enseignement professionnel (LEP) »,* explique le communiqué du ministère, qui rappelle que « *les secondes indifférenciées ne doivent pas conduire à un renforcement de la sélection par les mathématiques et précise que des mesures ont été prises, pour la rentrée 1981, pour faciliter l'accueil dans cette nouvelle classe, notamment par l'attribution de moyens budgétaires nouveaux qui permettront de diminuer sensiblement les effectifs. Cette nouvelle conjoncture devrait amener certains parents d'élèves à modifier leur choix initial et à réenvisager une inscription en classe de seconde indifférenciée. »*

Les parents qui souhaiteraient ainsi changer d'avis doivent s'adresser au proviseur du lycée où ils souhaitent désormais faire inscrire leur enfant.

## A Paris

### LA CRÈCHE DE LA RUE ELZÉVIR SERA FERMÉE LE 1er SEPTEMBRE

*La crèche située au n° 2 de la* rue Elzévir à Paris (3e) sera fermée le 1er septembre prochain. Les parents *ont été informés* de cette décision par la Croix-Rouge, qui gère l'établissement où *quarante-sept* enfants sont inscrits.

Selon M. Jean-Marie Le Chevallier, secrétaire général du conseil départemental de la Croix-Rouge, la mesure envisagée par le préfet dès avril dernier de suspendre l'agrément de la crèche est confirmée en dépit des assurances contraires données par le secrétariat général de la Ville de Paris. La raison invoquée par le préfet est la non-conformité des locaux au réglements de sécurité.

La direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.A.S.S.S.) de la Ville de Paris refuse de procéder aux travaux demandés par le préfet parce qu'elle envisage de détruire l'immeuble pour construire un ensemble médico-social comportant notamment deux crèches.

D'autre part, les 10 et 12 juin, *quatre enfants avaient été victimes* d'une intoxication par des tranquillisants. Les parents des victimes — *qui sont aujourd'hui* hors de danger — ainsi que le conseil départemental de la Croix-Rouge avaient porté plainte contre X ; une enquête avait été ouverte. Le comité des parents de la crèche Elzévir avait craint, alors, que *« l'affaire des tranquillisants ne serve de prétexte à l'application stricte et subite des mesures de sécurité ».* Il s'était adressé à Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et au ministre de la santé, estimant que les travaux de reconstruction *« peuvent être effectués sans pour autant démolir l'immeuble tout entier. »*

CORRESPONDANCE

## Les cahiers au feu, les livres au milieu

*Le sous-directeur du collège des Hauts-Grillets à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) nous a demandé de publier le communiqué suivant qui fait suite à notre article intitulé « Les cahiers au feu, les livres au milieu » (le Monde du 26 juin) portant sur la démobilisation qui précède largement la date de départ en vacances dans certains établissements scolaires :*

Etonnés par le ton de votre article « Education » — « Les cahiers au feu, les livres au milieu », — nous tenons en tant qu'enseignants du collège « visé » à vous faire parvenir le commentaire suivant :

1) L'administration doit relever 9 000 livres, vérifier leur état et surtout essayer de récupérer les exemplaires manquants.

2) La dernière semaine est marquée par un fort taux d'absentéisme (demandes d'absence formulées par les parents dans le meilleur des cas)

3) Les enseignants, dont on dit qu'ils sont insuffisamment formés, le sont sans doute suffisamment pour assurer des cours sans manuel pendant quelques jours : « Le livre est un support, non pas un outil... » De nombreuses réformes et une nouvelle approche pédagogique nous en ont persuadés. La démobilisation scolaire en fin d'année est un problème plus général qui mérite plus une analyse sérieuse qu'un persiflage facile.

*Les enseignants du collège.*

*D'autre part, Mme F. Lacoste, de Neuilly, nous a adressé la lettre suivante :*

Je lis avec envie cet article, citant une école, le collège des Hauts-Grillets, à Saint-Germain-en-Laye, dont les élèves ont rendu leurs livres le 22 juin pour une sortie des classes prévue pour le 4 juillet.

Au collège — lycée Pasteur de Neuilly-sur-Seine — centre d'examen du baccalauréat — la sortie était fixée au vendredi 19 juin, et les livres ont été restitués, le jeudi 11 juin par les élèves.

Et il en est ainsi depuis des années (...)

Grandes vacances du 11-19 juin au 16 septembre, Toussaint, Noël, février, Pâques, 1er mai, 8 mai (?), Ascension, Pentecôte et jour de M. le maire, il était vraiment grand temps de créer un ministère du temps libre (...).



## Le vice-président du F.S.J.U. est « optimiste » sur l'avenir de l'école juive

L'Agence télégraphique juive, qui a organisé une « table ronde » sur « l'avenir de l'école juive en France » (*le Monde* du 2 juillet), a publié la suite du débat dans son bulletin du 1er juillet. Après l'intervention de deux directeurs d'école faisant part de leurs inquiétudes, M. Armand Lévy, vice-président du Fonds social juif unifié (F.S.J.U.) a notamment déclaré : *« Je n'ai pas la même analyse, et peut-être, par conviction personnelle, j'ai une analyse plus optimiste. »*

Evoquant *« la mise en place d'un grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale »,* M. Lévy a ensuite défini chaque qualificatif de la proposition. *« Public », cela veut dire quoi ? Que dans un certain nombre de domaines, la tutelle de l'Etat doit s'exercer. Je dois dire que personnellement cela ne me gêne pas, et je n'y vois même que des avantages, si cette tutelle doit porter sur le contrôle de l'encadrement, des programmes de l'enseignement (...). « Unifié », cela veut dire divers. Cela veut dire que, au départ, il y a des éléments différents qu'on souhaite unifier. Il n'est pas question d'école unique, mais unifiée (...). Dire donc qu'il y aura un service public unifié, cela veut dire que ce service permettra l'expression des différentes spécificités culturelles et pédagogiques (...).*

### Deux sortes de laïcités

*» C'est sur l'épithète « laïc » que je serai le plus féroce. Je crois qu'il y a deux sortes de laïcités. La laïcité qui est une religion d'intolérance et qui ne reconnaît aucune forme d'appartenance ou d'exercice religieux, qui les récuse ou qui les combat. Cette laïcité est en extinction, mais il reste encore en France et au parti socialiste des tenants de cette laïcité agressive. Il y a, au contraire, une autre forme de laïcité, qui est la reconnaissance de toutes les pluralités. Je pense que M. Mitterrand et un certain nombre de personnes qui l'entourent sont plutôt prêts à faire prévaloir cette vue. »*

Seul point sur lequel il ne sera pas possible de faire de « *concession* », selon M. Lévy « *la nomination des directeurs.* »

## Admissions aux grandes écoles...

● **Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC) (par ordre alphabétique) :**

Mmes et MM. Albertini (71 ex.), Albinet (152 ex.), Alvarez (192 ex.), Amable (152 ex.), Antinori (203 ex.), Arbelot (207 ex.), Astorri (49 ex.), Aublat (92 ex.), Augé (37 ), Auvray (97 ex.), Avril (74), Azerad (162 ex.), Barbot (97 ex.), Pascale Barrault (192 ex.), Christophe Barreau (174 ex.), Philippe Baudin (207 ex.), Christine Behaghel (131 ex), Eric Behaghel (177 ex.), Belœuvre (131 ex.), Bergot (111 ex.), Bernard-Metril (147 ex.), Berthelemy (75 ex.), Berthelot (32), Berthet (55 ex.), Besanger (155 ex.), Beurton (4), Beyssade (3), Bidart (60 ex.), Billard (34 ex.), Biotteau (86 ex.), Bizot (183 ex.), Marion Blanc (34 ex.), Blaye (24), Blouet (122 ex.), Bonin (170 ex.), Boniszyn (147 ex.), Jean-Pierre Bonnet (104 ex.), Bonnet de Paillerets (92 ex.), Bonneville (60 ex.), Bony (162 ex.), Bordeaux des Barres (79 ex.), Bordenave (19 ex.), Bouchard (108 ex.), Boulet (124 ex.), Bourassin (65 ex.), Bouysai (180 ex.), De Boysson (186 ex.), Bracquart (203 ex.), Bramaud du Boucheron (201 ex.), Philippe Brunet (155 ex.), Xavier Buffet (166 ex.), Cadet (207 ex.), De Cagny (67 ex.), Calais (207 ex.), Calmels (97 ex.), Camu (28 ex.), Canton (144 ex.), Caputo (31), Carayol (28 ex.), Carlotti (180 ex.), Carmes (58 ex.), Cesbron (155 ex.), Chabrol (207 ex.), Chalon (111 ex.), Champion (85), Franck Chapuis (32 ex.), Charbonnel (60 ex.), Charrier (190 ex.), Charroin (137 ex.), Chartier (147 ex.), Cherblanc (71 ex.), Jérôme Chevallier (44), Nicolas Clément (108 ex.), Colin de Verdière (46), Collet (126 ex.), Collignon (177 ex.), Combes (190 ex.), Conroy (55 ex.), De Cordoue (170 ex.), Cuvillier (1), Dailly (108 ex.), Dallest (22), Danon (192 ex.), Dany (139 ex.), Dargentolle (166 ex.), Debatte (6), Delcourt (139 ex.), Deligny (79 ex.), Delpit (147 ex.), Deprez (101 ex.), Désert (67 ex.), Despaux (79 ex.), Dieng (82 ex.), Dokes (166 ex.), Dombre (51 ex.), Fabrice Dreyfus (22), Ducasse (71 ex.), Ducroquet (162 ex.), Dufourcq (101 ex.), Guillemette Dupont (183 ex.), Florence Durand (116 ex.).

Mmes et MM. Eyt (166 ex.), Caroline Fabre (126 ex.), Faujour (51 ex.), Corinne Fernandez (126 ex.), Ferret (201 ex.), Fiquet (111 ex.), Fonkenell (19 ex.), Fontaine-Besset (7 ex.), Sylvain Forestier (86 ex.), Forthomme (69 ex.), Fraudeau (152 ex.), Freyssinet (192 ex.), Gaillard (86 ex.), Galazka (183 ex.), Gandon (7 ex.), Gaudry (111 ex.), Giuliani (137 ex.), Gordon (186 ex.), Groh (54), Groven (18), Guay (10), Elisabeth Guillaume (92 ex.), Guilloteau (65 ex.), Guillou (186 ex.), Guiraud (58 ex.), Handelsman (78), Hayat (162 ex.), Hedouin (28 ex.), Christophe Henry (116 ex.), Heraud (92 ex.), Herman (116 ex.), Homassel (170 ex.), Huet (90 ex.), Hugel (45), Jailiot (199 ex.), Jeanperrin (104 ex.), Joie (101 ex.), Labarde (122 ex.), Labe (124 ex.), Labossière (86 ex.), Lalou (15), Lanièce (5), Laude (33), Lauras (131 ex.), Thierry Laurent, Lautray (111 ex.), Lebeau (177 ex.), Pascal Legrand (42 ex.), Vincent Leonard (139 ex.), Leroux (174 ex.), Lescure (77), Leteinturier Laprise (104 ex.), Loing (36), Lot (75 ex.), Maciocia (120 ex.), Madeline (40 ex.), Mallevays (203 ex.), Marti (131 ex.), Masselin (192 ex.), Massol (180 ex.), Mechler (116 ex.), Merlay (189 ex.), Meyer (38 ex.), Molette (192 ex.), Momal (13), de Montvalon de Barrigue (25 ex.).

Mmes et MM. Moutin (139 ex.), Muller Borle (16), Osman (143), Overkott (14), Perez (144 ex.), Perusat (147 ex.), Peyrony (144 ex.), Phan Van Phi (40 ex.), Pichant (131 ex.), Pied (120 ex.), Pignon (126 ex.), Platz (48), Poli (131 ex.), Portmann (159 ex.), Pouchol (47), Quinette (69 ex.), Rambaud (82 ex.), Reignier (186 ex.), Rerolle (2), Revellat (11), Ripart (126 ex.), Roux de Bezieux (203 ex.), Rozier (49 ex.), Sagnes (38 ex.), Sailler (17), Scheibling (104 ex.), Schuster (60 ex.), Seelemann (23), Segalen (139 ex.), Strauss (55 ex.), Suberbielle (64), Tardy (192 ex.), Tarral (25 ex.), Teflesche (170 ex.), Toussaint (51 ex.), Vaissie (174 ex.), Vaslet de Fontaubert (153), Veron (82 ex.), Vignaud (27), Vinauger (9), Visus (19 ex.), de Vitry d'Avaucourt (42 ex.), Vo Quang (97 ex.), Weber (90 ex.).

### ... ET AUX AGRÉGATIONS

● **RUSSE** (par ordre alphabétique). Mmes et MM. Marie-Aude Averitchev, née Albert (3e) ; Dolorès Boutchenik, née Vivaita (1re); Emmanuel Demadre (2e), Roger Recq (4e).

## LE DEUXIÈME FORUM DE LA PRESSE A L'ÉCOLE AURA LIEU EN NOVEMBRE

Le deuxième Forum national de la presse à l'école, qui devait avoir lieu en septembre, vient d'être reporté. Il se tiendra du 3 au 6 novembre, à Passy-Buzenval, dans la région parisienne.

Cette rencontre entre professeurs du second degré et journalistes est organisée par le CIPE (Comité d'information pour la presse dans l'enseignement) a pour objectif d'introduire les enseignants à une connaissance approfondie de la presse écrite comme objet d'enseignement et comme outil pédagogique. Exposés, travaux pratiques, débats, visites de journaux et d'imprimeries, dialogues avec des personnalités de la presse, constituent l'essentiel du programme des quatre journées.

*C'est le C.P.J. (Centre de perfectionnement des journalistes),* 33, rue du Louvre, Paris-2e (tél. : 508-86-71) qui enregistre dès maintenant les inscriptions au Forum, pour lequel est demandée aux enseignants une participation aux frais forfaitaire de 500 F couvrant l'hébergement et la nourriture.

# DÉFENSE

## LE CUMUL D'UNE RETRAITE AVEC UN EMPLOI CIVIL

## M. Hernu veillera à préserver les « légitimes intérêts des militaires »

**Devant le Conseil supérieur de la fonction militaire (C.S.F.M.), réuni récemment à Paris, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a tenu à rassurer la collectivité militaire qui s'est émue de l'existence de projets gouvernementaux visant à interdire le cumul d'une retraite de cadre d'active avec le salaire d'un métier civil. M. Hernu a affirmé, à cette occasion, qu'il veillerait à ce que soient préservés les « légitimes intérêts des militaires ».**

La situation actuelle de l'emploi et l'éventualité d'une interdiction de cumuler une pension avec la rémunération d'un emploi civil post-retraite inquiètent les militaires en activité qui envisagent de quitter les armées. *Sous certaines conditions,* en effet, des cadres militaires peuvent *devancer* l'âge normal de leur retraite en bénéficiant d'une promotion *dite* conditionnelle de six mois, le temps de chercher un second emploi dans le secteur civil. Ces mêmes cadres sont autorisés à cumuler leur pension et leur nouveau salaire lorsqu'ils atteignent l'âge légal de la retraite de *leur grade*.

Avant même la désignation d'un gouvernement socialiste, des projets prêtés à l'autorité politique visant à supprimer ce cumul ont abouti à freiner le départ anticipé à la retraite de nombreux cadres. La diminution de ces promotions dites conditionnelles, compte-tenu d'un mauvais marché de l'emploi, a eu alors, pour effet, de bloquer les perspectives de carrière d'autres cadres *militaires qui* pouvaient espérer un avancement. Lors du *congrès*, en juin, à Arcachon, de la Fédération des officiers mariniers (l'équivalent dans la marine de guerre des sous-officiers des deux autres armées), l'amiral Jean Lannuzel, chef d'état-major de la marine nationale, avait mis le gouvernement en garde. *« Il n'est pas souhaitable,* avait-il expliqué, *que la limitation des possibilités de cumul d'une pension de retraite et d'une carrière aille au-delà des dispositions légales actuelles. Ce serait méconnaître le caractère spécifique du système de retraite des militaires, lequel a pour but de compenser l'obligation faite à certains de se reconvertir au milieu de leur vie active. »*

Au C.S.F.M., M. Hernu a souligné les conditions très particulières *du retour des militaires* à la vie civile et il a rappelé, outre l'existence de limites d'âge basses imposées par les nécessités opérationnelles, quelques statistiques sur le montant, souvent très faible, des pensions de retraite et le volume des départs annuels.

D'autre part, le ministre de la défense a rappelé son attachement au rôle du C.S.F.M. comme organe de représentation et de concertation. *« Je me suis publiquement prononcé, dès ma prise de fonction,* a expliqué M. Hernu, *contre la constitution de comités de soldats et j'ai souligné l'importance que j'attache au bon fonctionnement des commissions instituées par l'article 17 du règlement de discipline générale. »* Cet article crée des commissions consultatives de *soldats* désignés.

*« En ce qui concerne le C.S.F.M.,* a conclu le ministre, *il n'est pas possible que ses membres soient directement désignés par les suffrages de la collectivité militaire. »*

# SPORTS

## TENNIS

### LE TOURNOI DE WIMBLEDON

## Borg traverse l'« enfer » Connors

*La finale du tournoi féminin de Wimbledon devait mettre en présence, ce vendredi 3 juillet, l'Américaine Chris Evert-Lloyd et la Tchécoslovaque Hana Mandlikova.*

*La veille, le Suédois Borg et l'Américain McEnroe s'étaient qualifiés pour la finale masculine de samedi. Au cours d'une partie émaillée d'incidents avec l'arbitre de chaise, qui lui infligea un point de pénalité, l'Américain a éliminé l'Australien Rod Frawley, admirable joueur sur herbe qui livra un combat acharné (7-6, 6-4, 7-5).*

*Mais cet affrontement ne fut rien en comparaison de l'empoignade de Borg et Connors. Pour tenter de rompre avec une série de neuf défaites consécutives, l'Américain sauta « à la gorge » du Suédois, qui faillit suffoquer avant de renverser impitoyablement la partie à son avantage (0-6, 4-6, 6-3, 6-0, 6-4).*

De notre envoyé spécial

Londres. — Le compteur électronique du Centre Court marque 8 heures du soir, heure locale. Il y a près de trois heures que se dispute, avec un acharnement jamais vu depuis le début du tournoi, la demi-finale qui oppose Jimmy Connors au quintuple *champion de Wimbledon,* Bjorn Borg. La visibilité est encore bonne, malgré le crépuscule couvert de ce jeudi 2 juillet. La foule est en rumeur dans les tribunes où personne ne quitterait sa place pour un empire, les membres de la famille royale moins que les autres, dans la loge fleurie où *« Lady Di », la fiancée du prince* Charles, fut l'objet d'une curiosité dévorante en début d'après-midi.

Le score est de deux sets partout, deux jeux partout à la cinquième manche. Les deux adversaires ont atteint le *tréfonds* de leurs capacités et connaissent cette *mise* en alerte de tous les sens, cette euphorie suraiguë qu'aucune fatigue ne vient plus entamer. Sur le gazon jauni, pelé sur la ligne de fond par deux semaines de canonnade, Connors s'apprête à servir. Il n'a cessé de montrer une tenue sportive exemplaire. Son *visage* mal rasé, sa façon de rouler des épaules, ses rugissements au moment de *frapper* la balle, *accentuent* l'impression de boucanier des courts, de compétiteur au cœur énorme qui lui valent, en cette fin de match digne des plus grandes finales, l'admiration de tous. En face, indéchiffrable, le métronome suédois se contente de battre la mesure d'un carré à l'autre. Trois points fabuleux, des répliques tirées *au cordeau* du fond du court, léchant les lignes, *attaquées sous tous les angles* : trois balles de *break* en faveur de Borg, comme au service précédent de Connors. Une fois encore, mené 0-40, « Jimbo » reprend le commandement en se jetant au filet dans un élan magnifique du haut du corps : *3-2* pour lui.

L'Américain joue sur les sommets depuis le début du match, en rappelant le champion qui, à vingt-deux ans, avait balayé Rosewall, et joue plus brillam*ment encore* qu'au *cours* de sa finale perdue en 1977 contre Borg. Il a d'abord enlevé à la parade le premier set (6-0) devant un Borg méconnaissable qui faisait des fautes, servait mal et s'obstinait à monter au filet pour y exécuter des volées de débutant. Cependant, au deuxième set, mené 3-4, Borg parvenait à égaliser à quatre partout, après des renverse*ments de situation qui, pour ce* seul jeu, durèrent vingt minutes. *C'était un feu* de paille. Montant lui-même au filet sous des impulsions irrésistibles et interceptant les passing-shots adverses, Connors remportait encore ce set par 6-4.

A ce moment, on n'aurait pas donné cher de la peau du Suédois. Faisant front dans cet enfer, le masque toujours impénétrable, il commença néanmoins à rentrer dans le match. Il jouait mieux et, surtout, à cause de sa condition physique supérieure, on sentait qu'il pouvait tenir dix sets de rang. *Peu à peu, il décollait* du score et parvenait à refaire sur*face : 6-3 pour lui. Sur sa lancée,* par un prodigieux effort, il avait ensuite rendu à Connors la monnaie de sa pièce par un 6-0 saignant.

Mais au cinquième set, mené *donc* 3-2, Borg était de nouveau à l'ouvrage devant les coups de boutoir de l'Américain. C'est alors que l'on vit de quelle trempe aussi le Suédois était fait. Il s'adjuge, dans les clameurs, son service, qui maintenant délivre des *aces* à la commande : trois jeux partout. *Puis il enlève le service de Con*nors : 4-3 en sa faveur. Sur une *montée fulminante au* filet, Borg remporte encore le jeu suivant : 5-3. Mais l'Américain lutte toujours comme un tigre. Il lui faut ce jeu : 5-4. Et déjà on songe à l'égalisation et à tous ses aléas. Mais non. Borg est au service : *30-0, 30-15,* 40-15. Deux balles de match. Dans un suprême coup *d'audace, il se rue au filet* : une volée croisée. Il a gagné !

Voilà, c'est tout. Au milieu d'une ovation délirante, Connors, beau joueur, va serrer la main de Borg, qui s'en va ramasser ses raquettes sans qu'un muscle de son visage tressaille. Ce sera samedi la sixième finale du phé*nomène* Bjorn Borg, pour une revanche du tournoi 1980 avec McEnroe. Mais l'autre *phénomène* en cette journée faste aura été Jimmy Connors : une fois champion (1974), trois fois finalistes (1975, 1977, 1978), quatre fois demi-finaliste (1976, 1979, 1980, 1981) un palmarès non moins glorieux dans les annales de Wimbledon.

**OLIVIER MERLIN.**

**Simple messieurs (demi-finales).** — McEnroe (E.-U.) bat Frawley (Austr.), 7-6, 6-4, 7-5 ; Borg (Suède) bat Connors (E.-U.), 0-6, 4-6, 6-3, 6-0, 6-4.

**Double messieurs (demi-finales).** — Lutz et Smith (E.-U.), bat McNamara et McNamee (Austr.), 6-4, 2-6, 4-6, 7-6, 6-4; Fleming et McEnroe (E.-U.) bat Okker (P.-B.) et Stockton (E.-U.), 6-3, 6-2, 6-4.

**Simple jeunes gens (huitième de finale)** : Nystroem (Suède) bat Courteau (Fr.), 6-4, 1-6, 12-10. — **Quarts de finale** : Leconte (Fr.) bat Korita (E.-U.), 7-6, 6-4.

TENNIS. — *Le tournoi international féminin des Arcs, qui devait se disputer du 6 au 12 juillet avec la participation des meilleures joueuses mondiales, a été annulé en raison de la défection du principal commanditaire.*

NATATION. — *La nageuse de R.D.A. Ute Geweniger, championne olympique à Moscou, a amélioré de 13 centièmes de seconde le record du monde du 100 mètres brasse en couvrant la distance en 1 min. 09 sec. 39 à l'occasion de la deuxième journée des championnats de R.D.A. à Berlin-Est. Agée de dix-sept ans Ute Geweniger avait établi son précédent record le 19 avril 1981 à Gera (R.D.A.) et elle a amélioré ce record quatre fois depuis 1980.*

## ATHLÉTISME

### LES FRANÇAIS POUR LA DEMI-FINALE DE LA COUPE D'EUROPE

Le match de demi-finale de la Coupe d'Europe d'athlétisme qui doit avoir lieu les 4 et 5 juillet au stadium nord de Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, mettra en présence les équipes *masculines* de huit pays : Belgique, Danemark, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, R.D.A., Tchécoslovaquie. Derrière la R.D.A., favorite logique, l'équipe nationale disputera à celle d'Italie une qualification directe pour la finale de Zagreb les 15 et 16 août.

Sa composition sera la suivante : *100 m* : Panzo (ASCIA), 10 sec. 29. *200 m* : Boussemart (BEC), 21 sec. 03. *400 m* : Bourdin (GUC), 46 sec. 81. *800 m* : Dupont (JSA), 1 min. 46 sec. 63. *1 500 m* : A. Gonzalez (SUA), 3 min. 41 sec. 23. *5 000 m* : F. Gonzalez (ASPTT B), 13 min. 23 sec. 75. *10 000 m* : Levisse (SV), 28 min. 37 sec. 43. *110 m haies* : Hatil (ESME USD), 14 sec. 01. *400 m haies* : Guillen (CAP), 50 sec. 34. *3 000 steeple* : Mahmoud (CMSM), 8 min. 29 sec. *4 × 100 m* : Lejoncour (SF), 10 sec. 47 ; Petitbois (ESM), 10 sec. 44 ; Richard (CSF), 10 sec. 45 ; Panzo (ASCIA), 10 sec. 29 ; Gasparoni (SF), 10 sec. 54. *4 × 400 m* : Bourdin (GUC), 46 sec. 81 ; Dubois (UST), 46 sec. 9; Llatser (ASPTT B), 47 sec. 25; Fellice (CSE), 46 sec. 83. *Hauteur* : Bonnet (PUC), 2,27 m. *Longueur* : Pinabel (ASC), 7,69 m. *Triple saut* : Lamitié ASPTT L), 16,27 m. *Poids* : Viudes (RCF), 19,35 m. *Disque* : David (CSBJ), 56,48 m. *Marteau* : Suriray (RCF), 69,32 m. *Javelot* : Lutui (USM), 80,24 m. *Perche* : Vigneron (RCF), 5,80 m.

Sur la base des performances comparées des athlètes français et *italiens*. M. Jean Poczobut, directeur technique national de la Fédération française d'athlétisme, pense que les tricolores pourront éviter de faire le détour par la finale B d'Athènes les 1er et 2 août. En revanche, il nourrit des ambitions plus modestes pour l'équipe féminine qui doit disputer sa demi-finale à Edimbourg contre la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la *Finlande*, la *Grande*-Bretagne, les Pays-Bas et la *Yougoslavie*.

## CYCLISME

### LA HUITIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

## Vainqueur à Bordeaux Freuler abandonnera à Mulhouse

**Grâce aux sprints intermédiaires assortis de bonifications, Bernard Hinault a consolidé son maillot jaune, jeudi 2 juillet, au cours de la huitième étape, Pau - Bordeaux, longue de 227 kilomètres. Après avoir contrôlé la course, pratiquement de bout en bout, et enrayé plusieurs attaques, il a porté son avance de 13 à 33 secondes. La traversée des Landes sous la pluie s'est achevée par un sprint massif, qui a confirmé la rapidité du Suisse Urs Freuler, vainqueur de Freddy Maertens. Le premier Français, Yvon Bertin, s'est classé septième.**

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Un cas, ce Freuler, seul coureur moustachu du peloton. C'est un surdoué du vélo révélé par les Jeux olympiques de Moscou. Spécialiste de la piste, détenteur du record du monde du kilomètre départ arrêté amateur (en 1 mn. 5 sec. 40 c.), il participe à son premier Tour de France dans des conditions particulières pour *ne pas* dire exceptionnelles : celles d'un *intérimaire appelé en renfort* au sein de l'équipe Ti-Raleigh. Son rôle est important mais limité dans le temps. Excellent rouleur, sprinter d'élite, il ne passe pas la montagne et l'on sait qu'il abandonnera avant les Alpes. Il a d'ailleurs son billet de retour en poche.

Les clauses du contrat qui le lie provisoirement au groupe Ti-Raleigh ne sont pas très orthodoxes. Cependant, l'organisation du cyclisme professionnel est telle aujourd'hui qu'il ne faut plus s'étonner de rien.

Replaçons l'affaire dans son contexte. L'engagement de Freuler pour le Tour de France a pour origine *l'affaiblissement* de la formation Ti-Raleigh. Joop *Zoetemelk vieillit et ne possède* plus sa forme des années pré*cédentes*. Jan Raas, ex-champion du monde, atteint le point de rupture. Bert Oosterbosch, le rouleur maison, décide brusquement d'aller en vacances : il n'a plus envie de pédaler, il préfère le climat de la Costa-Brava à l'ambiance de la compétition et les gambas grillées aux steacks salade. Peter Post, le directeur sportif de la marque, doit combler les vides. *Durant le Tour de* Suisse, il a remarqué Urs Freuler *qui a précisément* gagné une étape. Un solide gaillard âgé de *de vingt-trois ans,* ambitieux et intelligent avec lequel il se sent des affinités d'autant plus grandes que le jeune Helvète envisage de renoncer à son métier de mécanicien auto pour faire carrière dans les Six Jours.

Cet athlète débordant de santé pourrait *rendre de grands* services sur la route du Tour, du *moins à l'occasion des étapes* de plaine et des exercices contre la *montre collectifs. Seulement,* ne lui faut-il pas impérativement revenir en Suisse courant juillet afin de préparer les championnats du monde sur piste et une nouvelle tentative de record ? Qu'à cela ne tienne ! Puisqu'il est momentanément disponible, on peut s'arranger. L'invité de la dernière heure n'aura pas droit au partage des prix, mais Peter Post lui signe un contrat tout ce *qu'il* y a de correct, aux termes duquel il recevra une prime particulièrement substantielle. A Bruxelles, son travail sera terminé. *« J'irai jusqu'à Mulhouse,* précise-t-il, *pour faire plaisir à mes supporters qui seront peut-être nombreux à franchir la frontière toute proche. »*

Autour du lac de Bordeaux, Freuler a pris sa revanche sur Maertens. Un exploit et un bon entraînement pour le record du kilomètre. Il va nous manquer.

**JACQUES AUGENDRE.**

**Huitième étape :**
**Pau-Bordeaux (227 km)**

1. Freuler (Suisse), 5 h. 37 min. 24 sec. (moy. 40,345 km/h.) ; 2. Maertens (Belg.) ; 3. Plankaert (Belg.) ; 4. De Jonckheere (Belg.) ; 5. Bertin ; 6. Tackert (Belg.), et le peloton.

**Classement général :**

1. Hinault, 25 h. 19 min. 16 sec. ; 2. *Anderson* (Austr.), à 33 *sec.* ; 3. Lauren, à 4 min. 58 sec. ; 4. Clues (Belg.), à 5 min. 20 sec. ; 5. Van Impe (Belg.), à 5 min. 26 sec. ; 6. Willmann (Norv.), à 5 min. 28 sec. ; 7. *Fernandez* (Esp.), à *5 min. 51 sec.* ; 8. Criquielion (Belg.), à 5 min. 51 sec. ; 9. Verlinden (Belg.), à 6 min. 5 sec. ; 10. Winnen (P.-B.), à 6 min. 12 sec., etc.

# CARNET

### Naissances

— Françoise et Tony DREYFUS sont heureux d'annoncer la naissance de

**Henri,**

le 18 juin 1981,
à Paris, 6, place du Palais-Bourbon.

— M. Jacques GATELLIER, Mme, née Dominique Desquines, sont heureux de faire part de la naissance de leur fils

**Jimmy,**

le 29 juin 1981
7, rue Molière,
93150 Le Blanc-Mesnil.

### Fiançailles

— M. Maurice HAYAUX du TILLY et Mme, née Arlette Barbet-Massin,
Le docteur Jean BOURGEOIS et Mme, née Anne Méry,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

**Agnès et Yves.**

3, rue Windsor,
92200 Neuilly.
7, rue Mondésir,
44000 Nantes.

### Décès

— Mme Joël Michaux,
Guy, Marc, Isabelle Michaux,
Sa sœur Edmonde,
Son beau-frère,
Ses nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur* Joël MICHAUX,**

leur époux, père, frère, beau-frère, oncle et parent,

survenu le 23 juin 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

122, rue de Grenelle,
75007 Paris.

— Mme Marc Nez,
son épouse,
M. et Mme Broca-Manzic,
M. et Mme Daniel Manzic et leurs enfants,
Les familles Boulman, Gassyt, Koclak, Meunier, Mancy, Rosemberg,
Et tous ses fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Me Marc NEZ,**
avocat honoraire
du barreau de Paris,

survenu à son domicile, le 1er juillet 1981.

Les obsèques auront lieu le lundi 6 juillet, à 16 h. 15, au cimetière de Bagneux.
Réunion à la porte principale du cimetière.
Ni fleurs ni couronnes.
5, rue Poliveau,
75005 Paris.

[Nous publions à nouveau cet avis de décès, paru le 1er juillet (journal daté du 2), dans lequel le nom de M. Jean-Paul VALABREGA avait été omis à la suite d'une erreur de mise en pages.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Marthe VALABREGA,**
née Cavaillès,

survenu le 24 juin 1981.
De la part de :
Jean-Paul Valabrega,
Jeannine, Mario et Françoise Calisti,
Et de toute sa famille.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Epineuil (Yonne).

— On nous prie d'annoncer le décès de

**M. Joseph WAXMAN,**

survenu le 1er juillet 1981, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
De la part de :
M. et Mme J.-C. Waxman,
Mlle Patricia Waxman,
Et de toute la famille.
Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux, à 11 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Eugène Weill,
M. et Mme Jacques-Henri Gougenheim, Isabelle, Sophie et Philippe,
M. Jacques Weill,
M. et Mme Paul Weill,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Eugène WEILL,**
officier de la Légion d'honneur,
avocat honoraire
à la cour d'appel de Paris,

survenu dans sa soixante-quinzième année, le 30 juin 1981.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 3 juillet 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.
21, rue Viète,
75017 Paris.

— L'Alliance israélite universelle a le profond regret de faire part du décès, survenu le 30 juin 1981, de

**M. Eugène WEILL,**
*officier de la Légion d'honneur,*
secrétaire général
de l'Alliance israélite universelle
pendant trente-cinq ans,
et membre du comité central.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
45, rue La Bruyère,
75009 Paris.

— Très touché par la fidélité au souvenir de

**France**
**de GRANDMAISON - ORSUCCI,**

qui lui a été témoignée,
M. P. Orsucci exprime sa profonde gratitude et remercie du réconfort qui lui a été apporté, ainsi qu'à leur fils Olivier, en cette douloureuse épreuve.

Paris, juin 1981.

— Le conseil d'administration,
Le comité d'entreprise,
Et le personnel de la Banque populaire du Midi,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Christian SUC,**
directeur général
de la Banque populaire du Midi,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur de vouloir bien trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements et de leur profonde gratitude.

### Anniversaires

— Mme Albert Davidau,
*Ses enfants et ses petits-enfants,*
rappellent avec beaucoup d'émotion le souvenir du

**docteur Albert DAVIDAU,**

décédé le 3 juillet 1980.

— Ceux qui restent fidèles au souvenir du

**docteur H. DESCOMPS (Tod)**

penseront à lui à l'occasion du neuvième anniversaire de sa mort.

### Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée en l'église Notre-Dame-des-Victoires (place des Petits-Pères, Paris-2e), le lundi 6 juillet 1981, à 18 h. 45, à la mémoire du

**lieutenant Roger DEGUELDRE,**
fusillé le 6 juillet 1962,
de

***Claude PIEGTS,***

et du

**sergent Albert DOVECAR,**
fusillés le 7 juin 1962.

Une cérémonie aura lieu le samedi 4 juillet, à 10 h. 30, sur la tombe du lieutenant DEGUELDRE, au cimetière des Gonards à Versailles.

### Remerciements

— Mme veuve Jacques Deneufbourg et ses enfants,
M. et Mme Paul Deneufbourg et leurs enfants,
Mme veuve Xavier Alfonsi et ses enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont *été témoignées lors du décès* de

**M. Jacques DENEUFBOURG,**

*et dans l'impossibilité d'y répondre* individuellement, prient toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, se sont associées à leur *douleur, de bien vouloir trouver ici* l'expression de leurs remerciements émus et attristés.

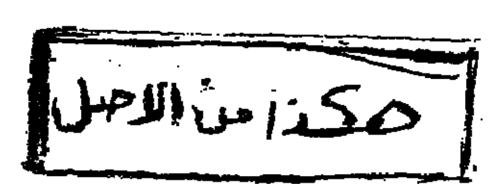












# INFORMATIONS « SERVICES »

## BIBLIOGRAPHIE

### Les publications de la Documentation française

La Documentation française vient de publier les ouvrages suivants :

● *La France rurale.* — Images et perspectives. Cet ouvrage, publié par la DATAR, comprend deux études : la première se propose d'identifier et de délimiter les zones rurales considérées comme fragiles, puis de déterminer leurs avenirs possibles et les politiques régionales souhaitables. La seconde étude est consacrée aux zones de faible densité et à leur avenir. Des annexes complètent les deux études. 184 p., 40 F.

● *Formation et développement régional.* — Cette étude, réalisée par l'ADEP et publiée par la DATAR est consacrée aux liaisons entre aménagement du territoire, formation des adultes et développement régional. 214 p., 50 F.

● *Le nouveau plan comptable.* — Par Yvon Pesqueux. Présentation générale du plan comptable, version 1980. 304 p., 79 F.

● *Répertoire français des emplois.* — Cahier 12 : les emplois types de la fabrication industrielle. Tome 3 : chimie, bois, papier et carton. Ce cahier, publié par le centre d'études et de recherches sur les qualifications, présente, en cinquante-cinq fiches descriptives, les emplois spécifiques de la chimie, du bois et du papier-carton. 196 p., 70 F.

● *Traits fondamentaux du système industriel français.* — Enquête annuelle d'entreprise 1978. Industries mécaniques, 45 F. Construction électrique et électronique, 45 F.

● *Les services du premier ministre.* — Cet ouvrage, édité par les Presses universitaires d'Aix-Marseille, contient le texte des conférences prononcées par M. Marceau Long à l'université d'Aix-Marseille-III. 282 pages, 70 F.

● *Préparation du VIIIe Plan (1981-1985).* — Quelques éléments pour un bilan des établissements publics régionaux. Sept ans après la loi du 5 juillet 1972 créant les établissements publics régionaux, le commissariat du Plan tente un bilan de son application. 102 pages, 30 F.

● *Cahiers de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France.* — Publiés par l'IAURIF avec le concours du C.N.R.S. Au sommaire : la carrière internationale d'un grand urbaniste : Gérard Hanning, renouvellement et désaffection du parc de logements en région d'Ile-de-France (1968-1975), le cycle de l'eau dans les plans d'occupation des sols. 136 pages, 100 F.

● *Les robots, enjeux économiques et sociaux,* par Joël Le Quément. — L'auteur de cette étude, parue dans la nouvelle collection « Pluralisme », fait le point sur ce nouvel outil. 220 p., 57 F.

● *Vingt ans de conquête française de l'espace.* — Cette étude, publiée par le ministère de l'industrie, présente les différents aspects du développement de l'industrie spatiale française. 84 p., 35 F.

● *Tableaux de l'Observatoire national des entrées dans la vie active (CEREQ).* — Volume n° 8 : accès à l'emploi des étudiants issus du second cycle de l'enseignement secondaire ou ayant abandonné en cours de formation un institut universitaire de technologie ou une section de techniciens supérieurs. 88 p., 30 F.

● *Troisièmes assises internationales de l'environnement (Paris 9, 10 et 11 décembre 1980).* — Compte rendu du colloque. Volume II : les sciences au service de l'environnement. 140 p., 40 F.

● *Des chiffres pour la culture.* — Cet ouvrage est le troisième annuaire statistique publié par le service des études et recherches du ministère de la culture et de la communication. 376 p., 90 F.

● *Mieux négocier pour la commune.* — Ce numéro spécial des Notes bleues du ministère de l'économie et des finances regroupe les interventions des participants aux Journées d'études et d'information sur la gestion communale organisées à l'initiative de la direction générale pour les relations avec le public. 48 p., 12 F.

● *Traits fondamentaux du système industriel français.* — Enquête annuelle d'entreprise, 1978. Industries du papier, du bois et diverses. 188 p., 45 F.

★ **Ces publications sont en vente : à la Librairie de la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris (7e), et dans toutes les grandes librairies ; à l'agence régionale de la Documentation française, 165, rue Garibaldi, Lyon (3e) ; ou par correspondance à la Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex ; Telex Docfran Paris 204826.**

## BREF

### ÉTUDIANT

**EMPLOI ET LOGEMENT.** — L'UNEF (ex-Renouveau) vient de créer un service emploi-logement destiné à aider les étudiants. Offres d'emploi et de logement : 11, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. 742-59-40. Demandes, depuis le 1er juillet, au 71, rue d'Aboukir, 75002 Paris, tél. 236-96-98. Ce service est gratuit.

### CONCOURS

**DANS LES P.T.T.** — Dans le cadre des mesures prises en faveur de l'emploi, le ministère des P.T.T. vient d'autoriser l'ouverture de deux concours externes nationaux pour le recrutement de trois mille agents d'exploitation et de mille cinq cents contrôleurs du service général.

Le premier de ces concours se déroulera le 28 juillet (clôture des inscriptions le 9 juillet), et le second aura lieu les 29 et 30 juillet (clôture des inscriptions le 10 juillet).

★ **Renseignements auprès des services régionaux et départementaux des postes ainsi que dans tous les bureaux de poste.**

### FÊTE

**VIVE LA PLANCHE A VOILE.** — La quatrième version du Festival international de planche à voile aura lieu, du 7 au 13 juillet, à La Grande-Motte. A l'origine compétition réservée à l'élite de la planche à voile, le Festival accueillera en avant-première, les 7 et 8 juillet, les amateurs dans le cadre du rassemblement méditerranéen de planche à voile. Cette manifestation est organisée avec le Yacht-Club de La Grande-Motte et la Fédération française de voile, avec le concours de la FNAC-Sport et de la municipalité de La Grande-Motte.

★ **14, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.**



### LE 14 JUILLET A PARIS

« *Il était une fois... Paris.* » C'est sur ce thème que la mairie de la capitale organisera cette année le grand spectacle qui, traditionnellement, marque les fêtes du 14 juillet. « *Les Parisiens sont conviés au palais de Chaillot à une grande fête populaire au cours de laquelle Paris sera évoqué à travers les plus beaux textes qui lui ont été consacrés* », indique M. Jean de Préaumont, adjoint au maire.

Ce spectacle aura pour fond musical des thèmes connus et populaires empruntés aux œuvres symphoniques comme au simple accordéon. Aux alentours de vingt-deux heures, le 14 au soir, un grand feu d'artifice sera tiré à partir des toits du palais de Chaillot.

Le 13 juillet au soir, les grands bals traditionnels se dérouleront cette année devant le Centre Georges-Pompidou, place de la Bastille, place Gambetta, place d'Italie, gare Montparnasse et les 13 et 14 juillet, place de la République avec les fanfares des Beaux-Arts.

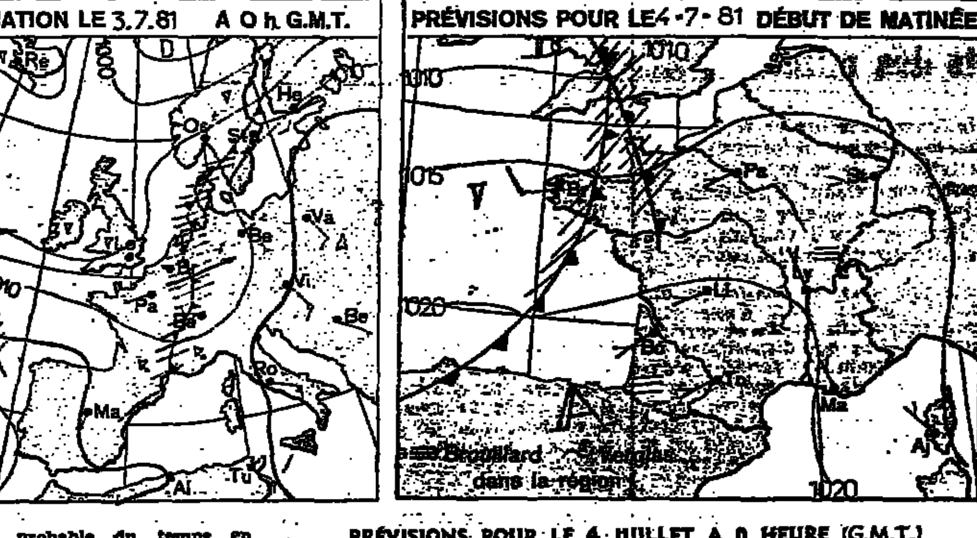
Le samedi 4 et le dimanche 5 juillet, la capitale sera déjà en fête.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3.7.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 4-7-81 DÉBUT DE MATINÉE



**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 3 juillet à 0 heure et le samedi 4 juillet à 24 heures :**

La perturbation orageuse s'éloignera de notre pays, elle sera suivie d'une nouvelle perturbation d'origine atlantique dont l'activité se limitera au quart nord-ouest de la France. Samedi, de l'Aquitaine au Centre et à l'Alsace, après dissipation rapide des brouillards matinaux, le temps sera ensoleillé. Les éclaircies seront également prédominantes sur les Alpes, sur le Midi méditerranéen et sur la Corse. Les températures, un peu fraîches le matin, seront en hausse dans la journée. Les vents seront faibles dans l'intérieur et le mistral faiblira.

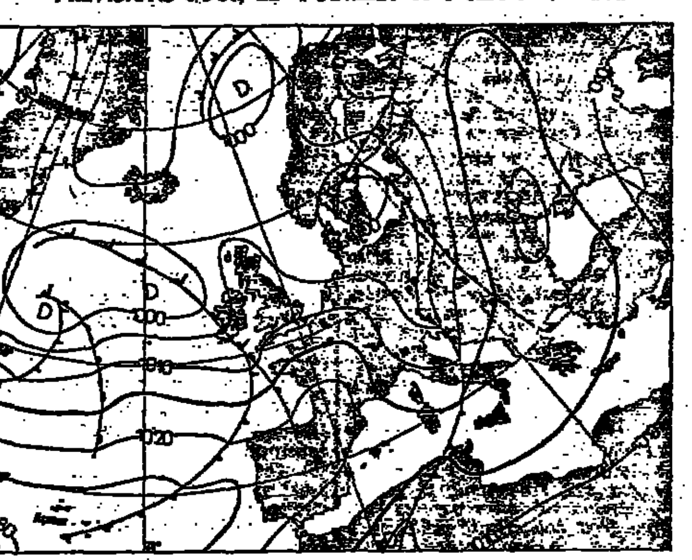
Sur les autres régions, le temps sera souvent nuageux le matin avec de faibles pluies près de la Manche et de l'Atlantique ; en cours de journée, d'assez belles éclaircies se produiront de la Vendée au Bassin parisien et au Nord. Les vents seront modérés de secteur ouest et les températures sans grand changement.

Le vendredi 3 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 009,6 millibars, soit 757,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 28 et 21 degrés ; Biarritz, 19 et 13 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Bourges, 24 et 13 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 17 et 10 ; Cherbourg, 15 et 10 ; Clermont-Ferrand, 29 et 14 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 29 et 16 ; Lille, 17 et 12 ; Lyon, 29 et 15 ; Marseille, 30 et 20 ; Nancy, 25 et 15 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 21 et 13 ; Pau, 23 et 13 ; Perpignan, 23 et 16 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 27 et 17 ; Tours, 18 et 13 ; Toulouse, 27 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 14 ; Athènes, 31 et 23 ; Berlin, 24 et 16 ; Bonn, 23 et 15 ; Bruxelles, 19 et 14 ; Le Caire, 39 et 22 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 19 et 13 ; Genève, 26 et 14 ; Jérusalem, 32 et 19 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 18 et 10 ; Madrid, 24 et 13 ; Moscou, 21 et 12 ; Nairobi, 24 et 9 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 25 et 19 ; Rome, 28 et 21 ; Stockholm, 21 et 11.

PRÉVISIONS POUR LE 4 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



**PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 5 JUILLET**

Sur la majeure partie du pays, la journée sera bien ensoleillée. Quelques passages nuageux persisteront sur l'extrême Est (Alsace-Jura) et près des côtes de la Manche. Partout ailleurs, les périodes ensoleillées seront très dominantes après dissipation des brumes et brouillards matinaux qui pourront être fréquents dans le Sud-Ouest et le Centre. Les vents seront en général faibles et les températures de saison : minimum entre 8 dans le Nord et 15 dans le Sud ; maximum entre 24 et 29.

*(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITE

### DIMANCHE 5 JUILLET

« *Le Sénat* », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Bachelier.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée du château, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Le Conseil d'Etat », 15 h., grilles du Conseil d'Etat, place du Palais-Royal, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« *Tombes célèbres du cimetière de Montmartre* », 15 h., entrée avenue Rachel (Approche de l'art).

« Salons de l'hôtel Lamoignon », 15 h., métro Saint-Paul (Arcus).

« Le Sénat, Palais du Luxembourg », 15 h., 20, rue de Tournon, Mme Barbier.

« Vieux village de Montmartre », 15 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt, Mme Camus.

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge, Mme Ragueneau.

« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h., 33, rue de Picpus, Mme Ferrand.

« Vie quotidienne et religieuse au Moyen Age, les confréries, les croisés, l'université », 15 h., métro Cité, Mme Haulier.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., abbaye, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Le Sénat », 11 h., 20, rue de Tournon, M. Jaslet.

« Tombes célèbres au Père-Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant, M. Jaslet.

« La Cité », 14 h. 45, métro Cité, M. de La Roche.

« Le Vieux Belleville et ses jardins », 15 h., métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« La Folie-Saint-James », 15 h., 34, avenue de Madrid à Neuilly (Tourisme culturel).

« *Le monastère du Val-de-Grâce* », 15 h. 30, 277 bis, rue Saint-Jacques (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« Promenade au Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise (Visages de Paris).

### LUNDI 6 JUILLET

« Tombeaux des rois de France à Saint-Denis », 14 h. 45, entrée de la basilique, Mme Hulot.

« Les jardins Kahn », 15 h., 1, rue des Abondances à Boulogne-Billancourt, Mme Bachelier.

« Eglise Saint-Médard », 15 h., 141, rue Mouffetard, Mme Bouquet des Chaux.

« Le parc Monceau », 15 h., métro Monceau, Mme Garnier-Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Nicolas de Staël », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Assemblée nationale », 15 h., 33, quai d'Orsay (Arcus).

« L'Opéra », 13 h. 30, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« La cristallerie de Baccarat et ses collections », 15 h., 30 bis, rue de Paradis, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La danse macabre, thème plastique et poétique », 15 h., Musée des monuments français, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Ile de la Cité méconnue », 15 h., métro Cité, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h. 30, métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Ruelles, caves inconnues du Vieux Marais, abbaye de Maubuisson », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« Promenade dans le Vieux Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

### DIMANCHE 5 JUILLET

15 h., Pagode du bois de Vincennes, Thouktse Rimpotche : « Instructions sur la pratique et méditation de Tchénrézi ».

15 h., 163, rue Saint-Honoré, Jean Haab : « L'épopée cathare » et Natya : « Symbolisme du baptême ; d'eau, de sang, de feu » (Conférences Natya).

### LUNDI 6 JUILLET

19 h. 15, 7, rue Danton, G. Pegand : « Retards et handicaps mentaux et psychomoteurs » (la Psycho-intégration).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde des loisirs et du tourisme », à la page 30.





# SCIENCES

### En septembre

## LES PROBLÈMES SCIENTIFIQUES DU TIERS-MONDE FERONT L'OBJET DE DEUX COLLOQUES A L'INSA DE LYON

L'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon accueillera, au mois de septembre deux colloques consacrés aux problèmes de la recherche scientifique et du tiers-monde. L'INSA, qui a déjà des relations avec plusieurs écoles d'ingénieurs des pays en voie de développement, et dont les promotions (six cents diplômés par an) comportent environ 7 % d'étudiants en provenance de ces pays, veut ainsi renforcer ses liens avec ces derniers, et accentuer la sensibilisation de ses étudiants et de ses enseignants-chercheurs aux problèmes scientifiques et techniques du sous-développement.

Le premier de ces deux colloques est international. Sur le thème « *La recherche scientifique et technique et le développement du tiers-monde* », il veut être, pour des scientifiques et des techniciens du Nord et du Sud, l'occasion de se réunir « *pour s'enrichir de la confrontation de leurs expériences, afin d'augmenter l'efficacité de leur action* ». Il est organisé, du 15 au 17 septembre, par l'INSA, avec l'appui de la commission française pour l'UNESCO, de l'association des universités partiellement ou entièrement de langue française, et du ministère de la coopération.

Le second colloque, national, est organisé par le Comité national de la chimie, sur le thème « *La chimie, l'agriculture, et la faim dans le monde* ». Réuni du 22 au 24 septembre, il sera consacré à faire le point sur les contributions des laboratoires et des entreprises français dans ce domaine, et à préparer un « *document national* » qui sera présenté en février 1982 à Manille, à une grande conférence organisée, sur le même thème, par l'International Union of Pure and Applied Chemistry.

★ **Renseignements auprès de l'INSA de Lyon, Mission de la recherche, bâtiment 209, 20, avenue Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne cédex. Tél. : (7) 893-81-12, poste 30-05.**

## UN PROCÉDÉ BIOLOGIQUE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE CONSOMMATION

La société Omnium de traitements et de valorisation (O.T.V.), du groupe de la Compagnie générale des eaux, a mis au point un procédé biologique d'élimination des nitrates des eaux destinées à l'alimentation. Si le Conseil supérieur de l'hygiène donne son accord, une station utilisant ce procédé devrait être construite à Eragny (Val-d'Oise) pour traiter 1 600 mètres cubes d'eau par jour. Ce serait très probablement une « première » mondiale.

De plus en plus, les eaux des aquifères contiennent des nitrates provenant soit des rejets urbains et industriels, soit des engrais azotés, soit de la végétation naturelle ou cultivée (*le Monde* du 23 mars 1977). Or les nitrates peuvent provoquer des accidents respiratoires (méthemoglobinémie) chez les bébés âgés de moins de trois mois et déjà atteints d'affection gastro-intestinale.

Le procédé mis au point par O.T.V. utilise des bactéries qui, dans un milieu pauvre en oxygène, se procurent celui-ci en décomposant les nitrates ($NO_3$). Ces bactéries vivent sur de la biodamine, un support fait d'argile cuite, et sont alimentées par de l'alcool éthylique qui leur est fourni. Ensuite, l'eau est affinée par percolation à travers un filtre de biocarbone (essentiellement du charbon actif) : cette deuxième phase du traitement éliminant les matières organiques, aérant l'eau et retenant les micro-organismes subsistants. L'eau, à sa sortie, ne contient plus que 25 milligrammes de nitrates par litre, ce qui est la teneur conseillée par la C.E.E. comme « niveau-guide », alors qu'en France la dose maximale de nitrates fixée pour les seules eaux embouteillées est de 44 milligrammes par litre. — Y. R.

● *Une expérience de pose et de raccordement de canalisations pétrolières* a été réussi pour la première fois sous 250 mètres d'eau sans intervention de plongeurs. Menée par une association regroupant la société nationale Elf-Aquitaine, la Compagnie française des pétroles et l'Institut français des pétroles, l'expérience s'est déroulée au large de Saint-Tropez en mai dernier et a été présentée le 1er juillet. Elle s'inscrit dans un programme de recherches destiné à mettre au point les technologies nécessaires à la future exploitation pétrolière *off shore* par grande profondeur d'eau. D'un coût de 80 millions de francs (études et essai compris), l'expérience a bénéficié d'une aide financière des Communautés européennes (40 %) et du fonds de soutien aux hydrocarbures du ministère de l'industrie (30 %).



Le Monde

# LOISIRS ET TOURISME

# Chine nouvelle

IL est bien fini le temps des grands voyageurs qui, juste après la réouverture des frontières, en 1974, se rendaient en Chine sans trop savoir ce qu'ils allaient y faire ou y voir, trop heureux de faire partie des privilégiés titulaires d'un visa ! A cette époque, les *organisateurs (trois ou quatre*, pas plus, dont Daro, Kuoni, Wagons-Lits, Jet Tours) se battaient pour *obtenir* des visas, non pour bâtir des itinéraires ou conquérir une clientèle. Ils prenaient ce que les Chinois leur donnaient, et le public, restreint, acceptait ce qu'on lui offrait.

En 1981, la Chine a accordé quinze mille visas à la France qui n'en *utilisera* qu'une petite moitié, car, à présent, l'offre dépasse largement la demande. Le public prêt à payer en moyenne 15 000 francs par personne n'est pas inépuisable : depuis deux ou trois ans, on enregistre même une stagnation, voire une régres*sion* de la demande pour la Chine. Certains tour-opérateurs doivent annuler, *cette année, jusqu'à la moitié* des groupes prévus.

Le bouleversement de ce marché touristique provoque des attitudes totalement nouvelles tant de la part des organisateurs français que des « réceptifs » chinois. La consommateur doit donc *comparer ce* qu'il désire et ce qu'on lui offre pour éviter les deux plus grands *écueils qui le guettent : se tromper* d'organisateurs (ils sont une bonne quinzaine), et se tromper d'itinéraires (ils sont innombrables).

Il y a, en outre, quelques généralités, principes de base ou évidences, qu'il faut connaître afin que, quels que soient l'*organisateur et* l'itinéraire choisis, aucune déception ne puisse gâcher le plaisir de *la découverte. C'est ainsi que* l'on distingue, d'un côté les éléments fixes que l'on est obligé d'accepter, *et, de l'au*tre, les éléments variables qui permettent un choix.



## ENCORE DES CASSE-TÊTE

La Chine reçoit aujourd'hui cinq fois plus de touristes qu'en 1977. La Luxingshe, l'agence nationale qui a le monopole de l'organisation des voyages en *Chine*, est un organisme tentaculaire, qui atteindra bientôt huit *cents* employés, *y compris* le personnel des agences locales. Tout y est extrêmement cloisonné, sévèrement hiérarchisé, empreint d'une indéniable lourdeur bureaucratique qui ne facilite pas l'adaptation au « boum » touristique, *pourtant* voulu *par* les autorités. L'infrastructure qui permettait le traitement impeccable de trente mille clients est demeurée la même alors que le nombre des touristes s'élève à cent cinquante mille.

● *Hôtellerie : manque de capacité et manque de professionnalisme.* — Seule la ville de Canton (d'un intérêt touristique mineur) est convenablement équipée sur le plan hôtelier en raison de sa foire annuelle. Pékin (Beijing) est un véritable goulot d'étranglement, et, sur les *cinq jours pleins qu'il faudrait*, au minimum, pour la découvrir les Chinois n'en accordent, en moyenne, que trois (soit deux à trois nuits).

Les meilleures places (à l'hôtel de Pékin) sont, le plus souvent, laissées aux hommes d'affaires, et les touristes se retrouvent dans des hôtels de banlieue, dans l'impossibilité de rentrer se reposer en *début* d'après-midi par 38° à l'ombre. Le rêve des *Chinois serait des circuits* sans Pékin. Impensable ! Ils y parviendront pourtant grâce au piège des circuits « économiques », que nous examinerons plus loin. Ainsi, lorsqu'il y a le choix, on ne sait jamais avant le départ dans quel hôtel on logera ni la durée exacte du *séjour dans une* ville. Certains organisateurs pourtant (Jet Tours, Kuoni, Wagons-Lits et l'an prochain Asie-Tours) prennent le risque d'inscrire dans leur catalogue le déroulement des itinéraires, avec durée des *étapes, en estimant que les pro*grammes sont respectés entre 80 et 90 %.

*Si, en règle générale*, la nourriture et l'accueil sont unanimement appréciés par les *touristes*, Il faut savoir que certaines villes, victimes du succès des trésors qu'elles recèlent, restent encore sous-équipées. On y est mal logé *et* — conséquence logique d'un manque de professionnalisme — on y mange *mal*.

● *Technique : apparition d'une insuffisance.* — La bavure technique, monnaie courante dans certains pays à haute densité touristique, était impensable il y a quelques années en Chine. Différents témoignages récents permettent d'en discerner l'ap*parition : pas d'accueil* à la gare ou à l'aéroport, véhicule prévu pour dix-huit personnes qui ne peut en contenir que neuf, vieux Ilyouchine-14 ou 18 aux fauteuils défoncés accusant des retards perturbant gravement un *circuit chronométré*. Le fait que quelques failles soient possibles dans ces voyages dont le déroulement était huilé et qui approchait la perfection étonne et inquiète nombre d'organisateurs de voyages.

● *Les carences du personnel d'encadrement.* — Si la bavure technique est encore rare, la carence culturelle du personnel accompagnant *chinois* est, par contre, plus constante. Chaque groupe est assisté, depuis son entrée en Chine jusqu'à son départ, d'une sorte d'agent technique de la Luxingshe. *Son rôle* s'avère inutile pour les itinéraires les plus rodés (et les organisateurs les plus expérimentés), d'autant plus qu'il ne saurait en aucun cas se substituer aux guides-interprètes locaux qui se joignent aux groupes.

Or, ces guides-interprètes sont des jeunes, très jeunes même, frais émoulus de leur école d'interprétariat. Ils reçoivent donc une formation de traducteurs et non de *guides*. En *conséquence*, ils ne savent pas diriger une visite et leur français parfois très faible rend leur commentaire aussi léger que mystérieux. En outre, ces jeunes gens n'ont pas choisi ce métier. Certains l'*aiment et le font* bien ; d'autres rêvent d'enseigner ou de devenir interprètes et se révèlent de piètres guides. Tout imprégnés d'histoire révolutionnaire, ils doivent subitement connaître quatre mille ans d'histoire et *savoir* la *faire* partager sans aucune formation préalable.

Est-ce que les touristes étrangers se contenteront encore longtemps de cette extrême gentillesse, de cette serviabilité et de cette authentique volonté de faire plaisir qui tiennent bien souvent lieu de compétences ?

● *Les prix.* — La Chine est l'un des produits touristiques les plus chers du monde. Il est certain que les marges commerciales pratiquées par les organisateurs sont assez élevées sur ces produits haut de gamme, mais il *faut savoir que les prix prati*qués par les Chinois ne sont pas (pour le moment) négociables, ce qui ne favorise pas, en France tout au moins, le jeu de la concurrence. Tous les organisateurs obtiennent, pour un même itinéraire, le même prix, de nature forfaitaire, mais ils ignorent la part des transferts, du logement, de la nourriture. Ces prix sont établis sur la base de groupes de dix passagers minimum et ne tiennent pas compte du nombre de touristes envoyés par organisateur.

Plus étonnant, les prix forfaitaires sont fixes, quels que soient les transports intérieurs utilisés (train, avion), quelle que soit la catégorie de l'hôtel (à Pékin notamment) ; la *notion de com*merce n'est pas pourtant totalement étrangère aux Chinois, *comme en témoignent* ces magasins de l'Amitié qui naissent un *peu partout sur les routes touris*tiques. Comme en témoignent également les prix abusifs de restauration pratiqués dans certaines régions (lorsque les repas sont pris facultativement hors hôtel).

C'est ainsi que Kuoni a négocié des prix maximum pour ces repas en « extra », à 25 *yuans* par personne (80 F). On devrait voir apparaître une certaine concurrence.

COLETTE MARAVAL.

(*Lire la suite page 16.*)

Photo Claude Sauvageot in « La Chine » by Han Suyn and Claude Sauvageot. Collection « les Grands Livres » aux éditions Jeune-Afrique (210 F environ).

### ORGANISATEURS DE VOYAGES

Tous les organisateurs de voyages en Chine cités commercialisent leurs circuits par le canal des agences de voyages. Seule l'agence Nouvelles Frontières vend exclusivement dans ses bureaux (tous renseignements, tél. 578-65-40).

Asie Tours ; Assinter ; Civilisation du monde ; Daro ; Jet Tours ; Jeunes sans frontières ; Kuoni ; Nouvelles Frontières ; Terre entière ; Touring Vacances ; Transports et voyages ; Voyages de France et d'outre-mer ; Wagons-Lits Tourisme.

### ASSOCIATIONS

Association des Amis de l'Orient, 19, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. 723-64-85 ; Association des amitiés franco-chinoises, 162, du Château, 75014 Paris, tél. 322-93-88 ; Le Monde et son histoire, 22, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. 520-26-77 ou 874-60-80.

## Au pays des matins agiles

*QUE vous débarquiez à Pékin ou à Canton, que vous apparteniez à la catégorie tourisme de luxe ou que les plans de votre groupe aient été établis pour un budget minimum, l'une des servitudes inévitables de tout voyage en Chine est que vous traverserez le pays sur les rails d'un circuit pratiquement immuable, rigoureusement organisé suivant un programme dont les dates elles-mêmes, sauf accident, devront être respectées avec une inflexible ponctualité. Chercherez-vous à assouplir tant soit peu cette règle, à vous attarder une nuit ou une demi-journée supplémentaire dans cette ville ou ce site que vous n'avez pas eu le temps de découvrir à loisir, on vous répondra qu'aucune place n'est disponible dans les trains ou les avions sinon celles qui vous ont été réservées de longue date, au jour et à l'heure prévus pour votre départ. En outre, votre chambre d'hôtel doit être libérée sans retard car d'autres « amis étrangers » sont attendus pour y prendre votre succession. Et à propos d'hôtels, ne songez pas trop à dire à vos guides que vous préféreriez être plus près du centre ou qu'au contraire vous auriez souhaité passer la soirée dans cette maison d'hôtes, fût-elle un peu rudimentaire, où vous avez fait étape à flanc de montagne dans l'après-midi plutôt que de replonger dans les bruits et les poussières de la ville. On vous dira que tout est plein, que cela n'était pas prévu, que les « camarades » locaux n'ont pas les moyens de vous héberger dignement, bref que vous êtes instamment priés de ne pas créer, par vos soudaines lubies, d'inutiles et vaines complications.*

*Luxingshe — l'organisme chinois du tourisme — n'a pas la réputation d'être l'une des administrations les plus souples ni les plus efficaces de la République populaire. Sa politique générale semble être de faire voyager les visiteurs étrangers dans l'atmosphère la mieux aseptisée possible et en récupérant le maximum de devises étrangères. Il en est ainsi depuis belle lurette, mais la formidable fringale de dollars ressentie par un régime qui s'affirme désormais « tourné vers l'extérieur » et l'inflation soudaine du nombre de touristes autorisés à se rendre en Chine n'ont pas précisément amélioré les choses.*

### Les beignets de Shanghai

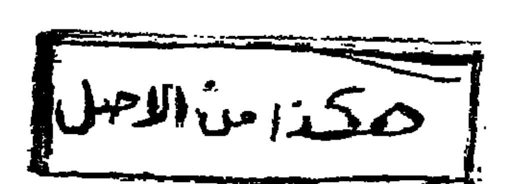
*Pas très encourageant, pensez-vous ? Disons que tout cela fait partie d'un cadre, dont vous pourrez difficilement vous échapper mais à l'intérieur duquel toute une aventure humaine, que vous n'oublierez jamais, est encore possible. Mais, pour cela, il faudra consentir quelques efforts.*

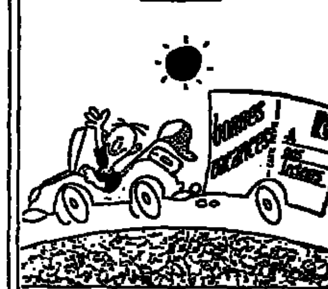
*Commençons par les choses simples. Faites provision de sommeil, si nécessaire, avant de partir, mais sachez que tout un monde est à découvrir, en Chine, à l'heure où le touriste normal dort encore, habituellement, à poings fermés. Il n'est pas une ville de Chine, grande ou petite, où le spectacle de la rue aux petites aubes n'ait une fraîcheur, une spontanéité qui touche le cœur. A Shanghai, vous verrez les gens qui vont à leur travail croquer en vitesse de gros beignets achetés à la gargotte du coin, sans trop se hâter tout de même sur les trottoirs où s'alignent les seaux de toilette (en bois) soigneusement lavés après que leur contenu a été récupéré pour les cultures de la banlieue. A Chengdu, on vous fera sans doute un signe amical de la terrasse de l'une de ces vieilles maisons de thé où de vieilles femmes fument déjà leurs petites pipes en prenant le premier soleil. Dans les parcs de Pékin, vous entendrez des amateurs s'exercer aux vocalises de l'opéra traditionnel, de vieux messieurs faire chanter les oiseaux qu'ils transportent dans des cages aux formes antiques, parfois un joueur de flûte ou de « pipa » — ce violon chinois à deux cordes — répéter un air vaguement mélancolique, souvent de très jeunes gens relire inlassablement à haute voix leur dernière leçon d'anglais ou de français (et il y a fort à parier qu'ils vous demanderont de corriger leur accent).*

ALAIN JACOB.

(*Lire la suite page 16.*)











# CHINE NOUVELLE

## Au pays des matins agiles

(Suite de la page 15.)

*Et puis partout vous verrez des gens de tous âges, seuls ou en groupe, s'exercer aux lents mouvements du « taijiquan » — cette très ancienne gymnastique chinoise qui enseigne le contrôle des mouvements de l'âme autant que ceux du corps — ou aux assauts plus vifs de l'escrime au sabre ou au bâton.*

*Attention, car tout ceci s'arrête un peu avant huit heures du matin. Chacun reprend son petit cabas de moleskine noire, les vieux messieurs recouvrent leurs cages à oiseaux d'une housse de toile bleue, les uns se dirigent vers leurs usines, leurs bureaux, leurs écoles, les autres vers leurs logis.*

*C'est l'heure, d'ailleurs, où vos guides vous attendent pour entamer le programme de la journée. Mais si par hasard on vous laisse encore quelques moments de liberté, allez donc faire un tour dans les marchés. D'abord, vous y verrez un peu de quoi peut se composer le panier de la ménagère chinoise. Mais c'est aussi une occasion de découvrir les coulisses de l'une des cuisines les plus célèbres du monde. A Canton, par exemple, non loin de la cathédrale, vous verrez les marchands de serpents, de chiens et autres mets inusités voisinant avec des variétés infinies de poissons et autres fruits de mer frais, salés, fumés, séchés, des étalages de légumes et d'herbes minutieusement ficelés par petits paquets, des théories de canards désossés, aplatis, luisants. Et puis, autour de ces marchés, il est bien rare de ne pas trouver quelques-unes de ces boutiques où se vendent encore les produits les plus usuels d'un artisanat qui n'a rien perdu de son ingéniosité.*

*Est-ce à dire que pour voir la Chine il faut systématiquement échapper au programme des visites organisées ? Pas du tout, car tout vaut en général la peine d'être vu. Mais, là encore, il faut faire un effort. Ne vous contentez pas, dans telle commune populaire ou telle usine, d'écouter passivement le petit discours officiel qu'on vous tiendra à l'arrivée. Prenez quelques notes : elles vous serviront de point de départ pour réclamer quelques détails, poser des questions supplémentaires auxquelles, la plupart du temps, on s'efforcera de répondre. Soyez patients si vous avez dû subir la récitation préalable d'un catéchisme où il sera question aujourd'hui des méfaits de la « bande des quatre » autant qu'hier de ceux de M. Deng Xiaoping. Mais n'hésitez pas à interroger vos hôtes sur les problèmes les plus concrets. Comment sont logés les ouvriers ? Que disent-ils de la hausse des prix ? Y a-t-il des arrêts de travail ? La stricte politique de limitation des naissances rencontre-t-elle des résistances chez les paysans ? Combien d'heures ceux-ci doivent-ils travailler chaque jour à l'époque des récoltes ? Si la Chine vous intéresse, c'est par ces réalités-là qu'il faut commencer et plus vous poserez de questions, plus vos hôtes auront le sentiment que leur sort, leur vie quotidienne ne vous sont pas indifférents, plus ils seront finalement disposés à vous en dire.*

### UNE CROISIÈRE SUR LE YANGZE

*Encore un conseil : chaque fois que cela vous sera possible — et il faut y penser dès les premiers temps de la préparation de votre voyage — prenez le train. C'est évidemment plus long que l'avion : il faut trente-six heures pour descendre de Pékin à Canton, et un peu plus de vingt-quatre pour rouler de Xian à Shanghaï. Mais c'est une des meilleures manières de voir la campagne chinoise, une campagne qui se transforme sous vos yeux, des collines de lœss du nord aux vertes vallées tropicales du sud. En outre, les wagons réservés aux étrangers sont d'un excellent confort (la cuisine des wagons-restaurants est elle-même plutôt meilleure que celle des hôtels) et si vous ne risquez pas d'y rencontrer d'autres Chinois que des « cadres » privilégiés, rien ne vous empêche de vous aventurer un peu dans d'autres voitures pour voir comment voyagent les Chinois ordinaires qui, eux, n'ont droit qu'aux couchettes « dures ».*

*Dans le même esprit, et si vous avez vraiment le temps, essayez aussi de voyager par bateau. La descente du Yangze, de Chungqing à Shanghaï, demande plusieurs jours, mais c'est une croisière unique et vous y revivrez les souvenirs des missionnaires, militaires, fonctionnaires et aventuriers divers qui tous ont remonté le grand fleuve au début du siècle pour gagner ce Sichuan fermé où battait, dans la misère et les richesses, le cœur profond de la Chine.*

*« Pour peu qu'on aborde les choses de Chine avec quelque esprit réaliste et un peu d'imagination critique, on doit reconnaître que tout ce que la Chine paraît décidée à laisser voir d'elle n'est que littérature » (1). Et ne tentez pas l'effraction, vous n'y recueilleriez que frustrations, surtout en deux ou trois semaines. Mais voyez au moins, sachez écouter aussi tout ce qu'on veut bien vous laisser voir et entendre et qui ne vous sera pas toujours offert de prime abord, comme un canard laqué déjà découpé. Il n'est de découvertes que celles qu'on a voulu faire.*

ALAIN JACOB.

(1) Marcel Granet, *la Pensée chinoise* (Albin Michel).

## Encore des casse-tête

(Suite de la page 15.)

Par l'effet d'une volonté ou par nécessité, les agences locales obtiennent de plus en plus d'autonomie et de liberté d'action. C'est ainsi que certaines agences locales ont approché, avec réserve et diplomatie, quelques responsables de tour-opérateurs pour leur laisser entrevoir des possibilités de traitement différentes de celles faites par Pékin. Il semblerait d'ailleurs qu'à Pékin même une agence tente de se poser en concurrent de la Luxingshe. Serait-ce l'embryon d'un secteur privé ?

### L'homogénéité du groupe

S'il est des choses qu'il faut accepter lorsqu'on désire aller en Chine, il en est d'autres qu'il convient de choisir en toute connaissance de cause.

● *Le choix de l'organisateur.* — Il détermine en fait le choix des compagnons de voyage, la composition du groupe. Chaque organisateur, qu'il soit tour-opérateur ou association, détient une part du marché dont le profil est celui de sa clientèle (moyenne d'âge, niveau et intérêt culturel, style de vie et de voyages). Le candidat au voyage saura se faire une idée en consultant les brochures des organisateurs cités, en contactant directement ceux qui ne vendent pas leur programme exclusivement par les agences de voyages. Il est évident que l'homogénéité d'un groupe, sur le plan essentiel des *motivations*, est encore plus importante en Chine qu'ailleurs. Un même itinéraire parcouru avec l'Association des amis de l'Orient (animée de main de maître par Mme Juillerat) ne sera pas vécu de la même façon s'il est effectué avec Jeunes sans frontières (des connaisseurs aussi, mais plus tournés vers l'aspect contemporain, socio-économique). Voici quelques éléments, variables, susceptibles d'aider le voyageur à déterminer son choix.

● *La préparation du voyage.* Sans se substituer à l'indispensable préparation personnelle menée à bien par le voyageur, certains organisateurs prennent une part active à l'information de leur futur client. L'Association pour les amitiés franco-chinoises, dont la vocation est claire, organise en permanence des débats, des conférences, des rencontres, des projections et des stages.

L'Association des amis de l'Orient (émanation du musée Guimet) pratique des entretiens extrêmement personnalisés qui peuvent aussi, pour ceux qui n'habitent pas Paris, être téléphoniques ou épistolaires. Les réunions des voyageurs, bien avant le départ (et même au retour), sont systématiques, comme d'ailleurs chez Voyages de France et d'outre-mer, qui ne se contente pas de remettre une bibliographie aux inscrits mais leur offre les livres récents les plus remarquables. Transport et Voyages organise cette année un cycle de conférences ouvert à tous, inscrits ou non, tandis que Nouvelles Frontières assure chaque semaine une permanence d'informations qui compense une brochure trop succincte. Jeunes sans frontières sollicite de ses voyageurs, au cours d'une réunion préparatoire à chaque voyage, leurs souhaits, cerne leurs centres d'intérêt et affine ensuite avec les Chinois le programme détaillé des voyages.

● *L'accompagnateur français.* — Un bon circuit est non seulement un circuit bien préparé mais aussi un circuit bien « réparé ». Entendons par-là que chaque imperfection, qu'elle soit bavure technique ou simplement temps mort (long trajet en train, par exemple), inhérente à un programme, doit immédiatement et adroitement être comblée, réparée, prise en main par un directeur de voyage. C'est le rôle irremplaçable de l'accompagnateur français : prévenir les difficultés, amortir les problèmes, pallier la carence éventuelle du guide local, grâce à ses connaissances, sa culture, son professionnalisme. Il peut également obtenir des Chinois, sans aucun problème, des modifications de programme, des visites non prévues mais souhaitées par le groupe ou simplement par l'un de ses voyageurs.

C'est ainsi que Touring Vacances a pu faire visiter un cabinet d'architecte à un architecte d'un groupe : Jeunes sans frontières, une imprimerie à un imprimeur, et Kuoni a pu obtenir une entrevue privée avec le prince Sihanouk ! C'est ainsi que Voyages de France et d'outre-mer a organisé une excursion impromptue pour admirer le *grand bouddha assis de Leshan* (72 mètres de haut), alors que ce groupe, de retour du Tibet, s'ennuyait à *Cheng-Du*, passage obligé. L'accompagnateur doit donc être un homme ou une femme de talent, de culture et d'autorité. Or les jeunes étudiants tout frais émoulus des « Langues O » utilisés par certains organisateurs ne font que rarement le poids ! En cas de pépin, pas d'amortisseur ; en cas d'incompétence du guide chinois, les voyageurs restent sur leur faim en matière de commentaires historiques, artistiques, religieux.

Demandez donc qui accompagnera *votre* voyage. Vous n'obtiendrez pas toujours son nom et ses titres comme c'est le cas aux Amis de l'Orient, au Monde et son histoire, chez Civilisations du monde ou chez Voyages de France et d'outre-mer, qui n'utilisent que des personnalités, des chercheurs, des écrivains, des professeurs d'université, mais vous saurez s'il s'agit de conférenciers diplômés (Transports et Voyages), d'accompagnateurs « maison » expérimentés (ce qui vaut parfois bien des diplômes) ou simplement d'amateurs occasionnels. Assinter nous a confié que, lorsqu'un interprète chinois n'était pas capable d'assurer une visite commentée, il suffisait de l'orienter sur des sujets qu'il connaissait mieux...

● *Choix de l'itinéraire.* — Peu de catalogues sortent de l'extrême uniformité de présentation des voyages en Chine : des dates (il faut compter les jours pour connaître *la durée*), des noms de villes rendues anonymes par les difficultés orthographiques de transcription (Beijing : Pékin ; Guangzhou : Canton...), des signes cabalistiques pour les modes de transport (train, avion, bateau), un maigre *topo* sur chaque ville, peu alléchant (le nombre d'habitants, les industries...). Pas de cartes, ou alors des cartes incomplètes.

Il en est ainsi, en particulier, chez Asie Tours, Assinter, Nouvelles Frontières. Des recommandations et des prescriptions (pourquoi choisir cet itinéraire plutôt que celui-là ?) apparaissent seulement chez Transports et Voyages.

### Le Tibet, « produit » rare

Nous laisserons de côté les programmes marginaux comme les périples à vélo, les stages d'art martiaux (Méditour), les *trekkings* (à venir) et les séjours balnéaires (à venir également chez Wagons-Lits), et même le Tibet. Les visas pour Lhassa sont distribués avec parcimonie par les Chinois car il s'agit d'un produit rare (pas plus d'une centaine de places en 1981) et cher, de 21 000 F avec Amitiés franco-chinoises jusqu'à 36 750 F chez Asie Tours, prix que rien ne justifie !

Faisons tout de suite un sort aux itinéraires « boulevards », ainsi dénommés parce qu'ils empruntent le chemin des grandes cités : Canton, Shanghaï, Nankin et, tout de même, Pékin. Ils sont moins chers que les autres itinéraires (de 10 000 à 13 000 F), *mais ne valent pas le déplacement*, ne répondent à une motivation ni de premier voyage, ni de deuxième ou onzième voyage. Même s'ils incluent une « ville jardin », ils demeurent trop partiels, se cachent parfois sous des titres accrocheurs et trompeurs du style « Chine légendaire » ou « Chine millénaire »... On en trouve dans tous les catalogues, sauf cinq !

Quel que soit son déroulement, un bon itinéraire permet de découvrir de cinq à sept villes au cours d'un circuit de quatorze à vingt jours. Si l'on compte une moyenne de deux jours à Hongkong, le voyage total France/France durera donc de dix-neuf à vingt-cinq jours. Il devra, en outre, répondre à l'un des deux critères suivants :

● *Le dosage.* — Le voyage « dosé » est le type même de l'excellent premier voyage en Chine car il permet de combiner trois aspects essentiels du pays. Il comprend donc deux grandes cités (Pékin et Shanghaï), deux villes d'intérêt culturel portant sur l'histoire, l'art, l'archéologie (Sian, Luoyang, Datong...), deux villes « jardins » (Kweilin en vedette, Hangtcheou, Wusi...).

● *La régionalisation.* — Le voyage régionalisé conviendra plus particulièrement pour un deuxième voyage puisqu'il permet d'approfondir un aspect ou une région. Les plus classiques cernent la vallée du fleuve Jaune, riche en sites archéologiques, ou permettent la descente ou la remontée du Yang Tse Kiang en bateau de ligne (le Setchuan). Les meilleurs itinéraires croisière incluent également la visite d'un site archéologique (Sian, surtout) et soit Kunming, soit Kweilin. D'autres voyages régionalisés sont axés sur la découverte de « minorités nationales ». Ce sont des voyages plus difficiles à déconseiller pour un premier contact.

On trouve principalement le Sinkiang (la route de la Soie), qui conduit, dans le sens idéal, d'Urumqui à Lanzhou par Turfan et Dunhuang (les grottes de Dunhuang, clou du voyage, ne sont pas prévues dans la route de *la Soie de Nouvelles Frontières* !). La Mandchourie, la Mongolie-Intérieure, font aussi l'objet de voyages spécifiques. Il ne nous paraît ni opportun ni logique de combiner deux *thèmes* difficiles, comme c'est le cas chez Jet Tours, qui fait précéder sa route de la Soie de la Mongolie-Intérieure.

On voit désormais apparaître des « voyages économiques » en Chine dont les prix sont à peine inférieurs à 10 000 F. Tant que ces programmes seront conçus avec des *tarifs bas* grâce à la diminution des prestations (logement à trois ou quatre, suppression — risquée — de l'accompagnateur), ils demeureront acceptables. Le plus grave serait qu'ils soient dénués d'intérêt : c'est le cas du circuit dit « exceptionnel » que Transports et Voyages propose et qui n'inclut même pas Pékin. Cet organisateur, au demeurant sérieux, n'a pas osé l'inclure dans sa brochure, mais ce petit feuillet annexe circule et peut tromper bien des candidats au voyage.

● *Le transport aérien.* — La compagnie aérienne utilisée — Air France, CAAC, Lufthansa, Swissair, Cathay Pacific, British Caledonian, Corean Airlines, Pakistan, Iran Air... — implique un programme pré — et post — Chine bien différent : escales nulles ou limitées à des escales techniques ou à de simples transits (vols directs sur Pékin) ou, au contraire, étapes plus ou moins longues, hors de Chine. Si la moyenne est de passer, à l'aller ou au retour, deux nuits à Hongkong, *certains* programmes vous laissent de deux à cinq *nuits* à Hongkong, à Tokyo, à Séoul. On trouvera même de plus en plus de voyages « combinés » avec le Japon, la Corée et même la Birmanie propres à satisfaire les amateurs de passeport richement tamponné. D'une façon générale, sur le nombre de jours de voyage annoncés de *Paris* à Paris, il faut déduire trois unités pour obtenir le nombre de nuits sur place, encore une unité pour avoir le nombre de jours pleins et autant de jours qu'il en est prévu à Hongkong ou ailleurs. C'est ainsi que de nombreux voyages en Chine annoncés sur trois semaines ne s'y déroulent en fait que sur deux. De nouvelles possibilités aériennes apparaissent aussi chaque année et certains organisateurs — les plus astucieux — les utilisent. C'est le cas de la nouvelle liaison aérienne Shangaï-Hongkong, qui permettra à l'avenir d'éviter l'étape inutile de Canton.

COLETTE MARAVAL.

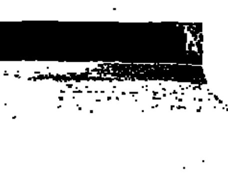










VOL CHARTER PARIS-MONTRÉAL

# Confort et petits-soins

QUI dit « charter » pense d'abord à un vol dont le prix apparait comme relativement modéré par rapport à ceux pratiqués par les compagnies aériennes régulières. Mais qui dit « charter » se souvient aussi d'avions arrivés à destination avec plusieurs heures de retard, après un vol gâché par la désinvolture d'hôtesses ne parlant qu'anglais et par l'inconfort de sièges entassés, voire hors d'usage. C'est cette médiocre réputation du « vol à la demande » que la compagnie canadienne Wardair s'applique à démentir. Notamment par un service de grande classe à bord de ses appareils qu'elle affrète trois fois par semaine en commun avec l'agence Jet'Am entre Paris et Montréal.

Pour ses vols transatlantiques, Wardair met en ligne des appareils Douglas DC-10 et Boeing-747 dont la capacité a été limitée à trois cents sièges pour les premiers et à quatre cent quarante pour les seconds. Les cabines des avions ont été agrémentées de coloris vifs et variés qui évoquent irrésistiblement la détente et les vacances. Il n'est pas jusqu'à la brochure *Just in case...* autrement dit « En cas de pépin » qui ne raconte en bande dessinée de couleur comment placer le masque à oxygène ou comment évacuer l'appareil.

Les prestations sont à l'unisson : bonbons à l'atterrissage et au décollage, serviette chaude après les repas, écouteurs gratuits pour entendre l'un des huit programmes de musique, livres pour les enfants, et, à gogo, toutes les boissons, y compris les alcools. Sur le plateau-repas, le raffinement prend la forme de couverts en métal, d'une salière et même d'un rond de serviette.

Le service semble plus qu'honorable, ne serait-ce qu'à cause de la délicatesse du personnel qui ne se croit pas obligé, dans le sens Canada-France, de réveiller de force le passager pour le petit déjeuner.

» Quant au respect des horaires, tous les témoignages concordent pour reconnaître qu'ils ne souffrent guère d'écarts. « *Lorsque j'ai commencé l'année dernière à traiter avec Wardair, j'ai évidemment trouvé leur prestation remarquable*, explique M. Roger Darmon, directeur de Jet'Am. *Toutefois, je pensais qu'on pouvait en faire un peu moins. Je leur ai donc demandé d'alléger leur service — par exemple, d'abandonner la serviette chaude — et de baisser leurs prix. Ils m'ont répondu par la négative en soulignant que l'esprit de leur maison était orienté dans un tout autre sens. Pour eux, les vacances de leurs clients commencent à la montée dans l'avion et non à la descente. Le touriste éprouve le besoin d'être rassuré, et ces petits luxes permettent d'y répondre à bon compte. D'ailleurs, ils ont raison : la serviette chaude ne coûte que 10 centimes.* »

### Le service à bord est devenu un argument de vente

Pour les mêmes raisons, les responsables de la compagnie se refusent à vendre à bord alcools, parfums ou cigarettes. Cette activité mercantile nuirait à la qualité du service normal. D'autre part, la sélection du personnel de cabine est impitoyable. En effet, toute personne ne satisfaisant pas à 90 % des épreuves passées au terme de deux semaines de rodage au centre de formation de la compagnie avec American Airlines se voit remerciée.

« *Et ça marche*, poursuit M. Darmon. *L'aïeul qui a été invité au Québec par son petit-fils ne veut pas se séparer des nombreux paquets qu'il emporte. L'hôtesse l'aide à les placer dans les compartiments bagages largement suffisants. Comme s'il se trouvait en première classe. Il est ravi et il le dit. Car c'est ce qui m'a le plus étonné : pour la première fois j'ai reçu du courrier me disant la satisfaction de passagers d'un vol. Des félicitations pour un transport « sec », je n'avais jamais vu ça.* »

Wardair permettra à Jet'Am de moins peiner au cours d'un été 1981 qui s'annonce dur. Les compagnies régulières ont maintenu sur l'Atlantique-Nord leurs tarifs à des niveaux très bas et même au-dessous du seuil de rentabilité dans certains cas. Les affréteurs de « charters » se sont donc trouvés piégés : il leur est impossible de vendre moins cher que les réguliers sous peine de perdre de l'argent.

Il est exclu qu'ils renchérissent leurs prix sous peine de perdre leurs clients. Le Point de Mulhouse et Jet'Am, pour ne citer qu'elles, ont donc annulé autant de vols vers les Etats-Unis qu'il leur était possible de le faire car, la montée du dollar aidant, la demande des vols « charters » s'est effondrée. Mais Jet'Am n'a pas modifié son « programme Canada » élaboré avec la compagnie Wardair. Le bouche à oreille a si bien fonctionné que le coefficient de remplissage des avions avoisinera les 100 %, quoique les tarifs soient pratiquement identiques à ceux d'Air France et d'Air Canada.

Si le dollar revenait à des taux de change plus raisonnables et si les compagnies régulières faisaient subir à leurs tarifs les hausses correspondant à celles de leurs coûts, il y aurait gros à parier que Wardair continuerait d'afficher complet. Tant il est vrai que, même dans le domaine aérien, la qualité du service est devenue un argument de vente aussi important que la modicité du prix.

ALAIN FAUJAS.

★ Paris-Montréal-Paris, de 2 300 à 2 950 francs. Dans toutes les agences de voyage.

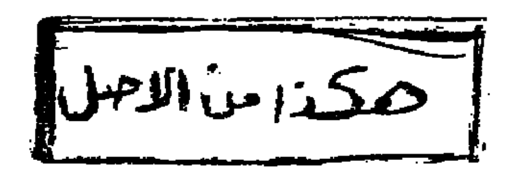
## PARTIR

### Une Pologne qui bouge

*Sept millions de touristes ont pris le chemin de la Pologne au cours de l'année 1980, dont huit cent trente-huit mille en provenance des pays occidentaux. Pour accroître encore ces performances, l'organisation polonaise Orbis a conçu toute une gamme de séjours sportifs ou pas, et des circuits dont les prix deviennent très compétitifs à l'heure où le dollar « flambe » à l'ouest. Ainsi, un mini-forfait de quatre jours a-t-il été inventé avec le concours de Jet-Tours. Il comprend le voyage aérien Paris-Paris, la location avec kilométrage illimité d'un véhicule, trois nuits d'hôtel : 1 220 F.*

★ Office du tourisme polonais, 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-07-42.





هكذا من الأصل



## SUR DEUX ROUES A TEMPS PERDU

# Cet Anglais qui met les Parisiens bien en selle

LE Parisien pressé et mal informé, pris d'une envie *soudaine de se dégourdir* les jambes et d'acheter une bicyclette, dépasse rarement l'avenue de la Grande-Armée ; et c'est bien dommage ! En cherchant un peu, il trouverait... Au beau milieu du trépidant quartier de la gare du Nord, derrière une église, sur une charmante placette perdue dans les marronniers, un bout de trottoir encombré de vélos de tout acabit surmonté d'une rutilante enseigne rouge et jaune : La Maison du vélo.

Le propriétaire des lieux : un Anglais de trente-trois ans, Francis Kelsall, ancien coopérant en Afrique, qui projetait de monter des expéditions sahariennes en land-rover. En fait d'aventure, il devint cadre chez I.B.M. pour, finalement, se reconvertir dans les cadres... de bicyclettes. Un cheminement original en passe de réussir puisque *sa petite affaire marche* de mieux en mieux.

Du vélo de course à la magnifique « byke » anglaise « old fashion », en passant par le vélo de randonnée avec sacoches « super-légères » et porte-cartes à l'avant, *on peut tout trouver* chez Francis. De l'occasion, du neuf, il vend, rachète, loue, équipe, répare, conseille ; et, de plus, avec le sourire. Il figure dans le « Paris pas cher », et à juste titre ! Achetant ses articles en basse saison, et en grand nombre, il parvient à proposer des prix, sur certains modèles, 200 à 300 francs moins *cher* que les autres marchands de cycles.

### Vélo-conseil

*« La bicyclette dans Paris n'a pas tellement pris. C'est trop dangereux ; la circulation n'est pas faite pour les vélos. Par contre*, confie-t-il, *la France possède une multitude de petites routes de campagne tout à fait adaptées au cyclotourisme ! »*

Les amateurs de vélo qui fréquentent l'atelier sont surtout des étrangers : jeunes Canadiens ou Américains qui lui louent ou lui achètent une bicyclette, ou encore organismes de tourisme allemands, anglais ou américains qui emmènent leurs *clients découvrir* les châteaux de la Loire à vélo. Tout est prévu pour que ces randonnées se passent bien : de bons hôtels où faire étape le soir, un minibus qui escorte le groupe, transporte les bagages, et qui est prêt à récupérer les personnes fatiguées...

Bien sûr, des clients de ce type ne se présentent pas tous les jours. Il y a tous les autres. Les coureurs du dimanche qui achètent telle bicyclette pour les couleurs de son cadre semblable à celui de Zoetemelk. Les couples où monsieur choisit la superbe machine « tout campagnolo », *douze* vitesses, ultra légère — sans clamer la facture au foyer — offrant à sa moitié *« beaucoup moins sportive »* un plus modeste spécimen. Pourtant, et *« c'est ce qui fait le charme du métier »*, souligne Francis, *beaucoup de femmes fréquentent* la Maison du vélo. Dépassant le stade du petit vélo tout simple qui reste à la campagne, certaines se lancent dans le vélo de course. Elles achètent alors, tradition oblige, des modèles pour homme. Car, au-delà d'un certain niveau, les tubes allégés et les beaux pédaliers n'existent pas sur les cadres de femmes. Certaines sont plus sensibles à l'élégance et au confort et ne résistent pas au charme de la noire bicyclette anglaise ou hollandaise, *peut-être un peu lourde*, mais tellement stable dans la capitale !

Le troisième âge, enfin, fré*quente l'atelier. En une seule* et même journée, deux messieurs respectables de soixante et onze et soixante-quatorze ans sont venus, sans se passer le mot, acheter la même bicyclette. Un classique cinq vitesses, à mi-chemin entre le vélo de ville et le vélo de randonnée. Le plus âgé réalisait là un rêve de toujours : l'acquisition d'une « p'tite reine ».

Face à tout ce petit monde, Francis ne compte pas ses heures. Il discute, conseille, écoute, invite ses clients à assister au montage et à la réparation de leur véhicule. *« Ce n'est pas ça qui m'ôtera des clients »*, explique-t-il. Il ai*merait que sa boutique devienne* un point de rencontre et même un lieu de départ de cyclotourisme. Actuellement il loue des cinq vitesses au tarif de 25 F la journée. Il connaît tous les problèmes que peut poser la randonnée et ne manque pas d'idées pour organiser lui-même quelques circuits. Il ne tient pas encore de formule définitive, mais, une chose est sûre, les initiés de la rue de Belzunce tiennent à lui. Une bien sympathique maison dont il serait dommage d'oublier l'adresse.

CAROLINE GRÖSS.

★ La Maison du Vélo, 8, rue de Belzunce, Paris-10e. Tél. 231-24-72.

# La Suisse a inventé les écuries de la petite reine

« *UNE côte trop dure ? La marche ne doit pas vous faire peur !* » Ce conseil émane du Touring Club suisse, et il n'est pas superflu sur certaines routes du nouveau canton du Jura que nous venons d'arpenter. Et le T.C.S. d'ajouter : *« Si vous n'avez pas fait de bicyclette depuis quelques années, allez-y doucement ! »*.

Outre ses nombreux brevets et rallyes dominicaux pour cyclos expérimentés, le T.C.S. a lucidement analysé le phénomène du cyclisme de loisir. D'où sur des routes et chemins peu encombrés, voire à circulation automobile *interdite*, le balisage de 5 000 kilomètres d'itinéraires en moins de dix ans, dont 3 804 kilomètres par la création de dix *cyclocentres* totalisant cent quarante-six circuits de 4 à 75 kilomètres.

L'homme-orchestre de cette opération de « sport pour tous » (et toutes) a nom Jean Romand, la soixantaine, ancien publicitaire, pilier depuis des lustres du groupe cyclo du T.C.S., au point qu'un jour la direction de cette énorme association (un million d'adhérents grâce à l'auto) transforma sa fonction de bénévole permanent en celle de permanent tout court... Désormais Jean Romand arpente « ses » circuits en voiture, le coffre rempli de fléchettes en bois, d'autocollants et d'outils, attributs de sa fonction de baliseur en chef : entre le *soleil qui décolore* la peinture et les vandales, ou le vent, qui tournent les cinq mille fléchettes dans le sens opposé, Jean Romand a du pain sur la planche ; chaque année il lui faut en remplacer un minimum de quatre cents. Leur modèle est évidemment déposé.

Il lui faut aussi repérer des circuits : en 1972, pour créer le premier cyclo-centre, à Yens, un petit village accroché au-dessus de Lausanne, il a parcouru, à vélo ou en auto, près de 3 000 kilomètres et planté trois-cent quarante-sept fléchettes... Qui dit cyclo-centres dit aussi location de vélos : il faut en vérifier deux cent *quarante-trois périodique*ment, quarante-trois dans le seul centre de Yens. Tous sont munis d'un changement à trois vitesses dans le moyeu, un système offrant plus de solidité : les vélos de location sont, en effet, singulièrement malmenés. Voilà qui prive de l'usage de dérailleur, système offrant des démultiplications plus nombreuses afin de ne pas grimper à pied certains « murs » ; il est vrai que la majorité des participants(es) viennent avec leur propre machine. Il n'empêche qu'à Yens il a tout de même fallu changer vingt-cinq vélos en neuf ans.

Rien de plus simple qu'un cyclo-centre. On a pensé au parking, mais aussi au voisinage des transports en commun, à l'hébergement, à la restauration : les centres figurent dans des *localités hautement touristiques*, à l'écart des grandes agglomérations. Le centre lui-même est une auberge, un vélociste, une station-service. Une brochure succincte, comportant les itinéraires proposés, est remise aux touristes, ainsi qu'une carte de la région sur laquelle figurent les cyclo-circuits, tous désignés par une lettre de l'alphabet que l'on retrouve aux carrefours. En cas d'accident ou de panne grave, on peut contacter le cyclo-centre par téléphone, qui avisa alors...

C'est le cas à Saignelégier, au cœur du Jura, le paradis des chevaux et des bovins, et, depuis peu, des cyclos. Les premiers vivent en semi-liberté grâce à un incroyable réseau de barrières en fil de fer (non barbelé, avec portes en chicane pour bergers et randonneurs pédestres. Quant aux chemins (goudronnés pour la plupart), ils comportent soit des barrières obligeant à descendre de vélo pour leur *ouverture et leur fermeture* (sous peine d'amende), soit des *cowstop* : des tubes métalliques espacés d'une dizaine de centimètres chacun, placés en travers du chemin au-dessus d'une fosse. Le quadrupède fugitif se voit dissuader de prendre la clé des champs ! Quant à la circulation des quatre-roues, faut-il préciser qu'elle s'en trouve singulièrement ralentie, voire supprimée ?

Après l'effort, rarement intensif, le réconfort provient de la halte à l'auberge, par exemple au bord du Doubs : au menu, le lard fumé, la saucisse sèche du Tessin, la truite saumonnée arrosée de vin blanc de Neufchâtel. Dans ce décor idyllique, seulement « troublé » par le grelot des troupeaux, aux fins fonds d'un pays échappant aux cataclysmes qui secouent la planète, un homme est inquiet : l'animateur des cyclo-centres. Pensez donc : *« Il est impossible de trouver un mécano pour louer et entretenir les vélos, la Suisse ne compte que mille cinq cents chômeurs. »* Pauvre Suisse !...

MICHEL DELORE.

★ T.C.S., cyclotourisme, rue Pierre-Fatio, 1211 Genève 3. Location de vélos pour les non-membres : 8 FS (demi-journée, jusqu'à 4 h), 12 FS (une journée).

## CIRCUIT — MANOIRS EN PERCHE

LES corbeaux bénévoles tournoient autour du prieuré de Sainte-Gauburge, dans *l'Orne. Le Perche normand*, sillonné par l'Huisne, ses affluents et leurs truites, ce pays de collines couronnées de verdure sombre et de prairies pentues semées de bouquets d'arbres est à moins de deux heures de Paris par l'autoroute. Après Chartres, on sort à Luigny. Cette promenade calme par manoirs et forêts a pour points cardinaux Bellême et *Mortagne, deux anciennes* villes fortes perchées sur leurs mottes, ainsi que Rémalard.

Sainte-Gauburge avec son clocher à quatre pinacles, pointe à travers les arbres. Le hameau a beaucoup de charme : quelques *maisons anciennes posées autour* de l'église et d'une prairie. Le prieuré, avec sa tour d'angle octogonale et sa tourelle siamoise, caractéristiques de l'architecture percheronne, abritait des moines qui dépendaient de l'abbaye de Saint-Denis-en-France. La création d'un Musée des arts et traditions populaires, par Jean Massiot et Armand Guyon, a permis de restaurer *l'église*. La nef, blanche et gothique, abrite des expositions temporaires. Celle de l'été 1981 est consacrée au pain. Les machines typiques de la région — pressoirs, grange sur roue — attendent sous les pommiers d'avoir un toit. Des bâtiments amusants ont été récupérés : la barraque d'un bal champêtre et une école dont la salle de classe a été reconstituée. Parmi les objets rares : de petits fusils en bois qu'on distribuait aux bataillons scolaires après la défaite de 1870. A l'orée du village, sur la route du dolmen de la Pierre-Procureuse, une leçon de Moyen Age : la ferme du Petit-Courboyer porte encore sur sa façade arrière une bretèche qui servait en temps de guerre à bombarder l'ennemi et en temps de paix de... commodités.

Le Perche normand est le pays *des manoirs. La route de Clé*mencé (un point de vue sur le bocage et sur le capuchon gris du clocher de Saint-Cyr-la-Rosière) mène à droite dans le village — direction Gémages — sur l'Angenardière. Superbe sur sa hauteur avec son plan carré et ses tours. Une aimable galerie à l'italienne relie la tour d'angle au logis. Vallée, peu*pliers légers, petit pont*. Vers Bellême, en haut d'une allée, les Feugerets, une ferme solide, sa mare et son manoir.

Les forêts sont les cathédrales de la région. La route traverse celle de Bellême. Entre les futaies de chêne — un dixième du peuplement est âgé de cent quatre-vingts ans, — on est presque recueilli ! Les deux autres spécia*lités, plus prosaïques*, sont le boudin et le cidre. Celui de Bernard Caillon, à Mauves-sur-Huisne, est un délice. Un mélange de « mille » pommes, la rousse, le muscadet, la ribotière et la bedaine, qui lui donnent son goût.

La liste des manoirs n'est pas close. La Vôve, très élancée avec sa tour-donjon et sa tourelle, est un célébrité. Près de Rémalard, qu'on atteint par la superbe route de crête de Colonard, Helvétius acquit, en 1743, le château de Voré. La demeure blanche *classique à fronton et les* communs à toits bruns appartiennent toujours à ses descendants. Pour sauver les paysans de la misère, l'auteur du livre *De l'esprit* créa des ateliers de filet et de bonneterie. Il voulut aussi fonder des forges et des hauts fourneaux qui auraient été alimentés par le bois des coupes de ses forêts. Mais il se heurta à *l'opposition des industriels*, gentilshommes qui exploitaient les forges voisines de la Frette, du Moulin-Renaud, de Longny. Au dix-huitième siècle, le Perche était connu pour son travail du fer. C'est à Randonnai, entre Tourouvre et Verneuil-sur-Avre, qu'a été fondue la passerelle du pont des Arts.

*De Rémalard à Mortagne*, on aperçoit la Moussetière, ferme fortifiée, mieux visible, dans son ensemble, de loin que de près. Toujours sur la droite, une ténébreuse allée de marronniers mène à Maison-Maugis. Belle grille, gracieux château accompagné de pavillons et d'une chapelle. Maugis le Bien Logé était, dit-on, le bras droit de l'enchanteur Merlin.

### Mortagne a son grand homme : Alain

Mortagne a son grand homme : Emile Chartier, qui est plus connu sous le nom d'Alain. Un remarquable petit musée a été constitué par Mlle Antoinette Guerrini. Concis, précis, illustré de photos et de « propos », il abrite aussi la bibliothèque du philosophe et les meubles de son cabinet de travail. A Mortagne, l'Hôtel du Tribunal, sur une place provinciale, est une halte agréable.

*« Ce pays de monticules assez boisé avec de grasses prairies »*, comme l'écrivait Alain, n'est jamais sauvage, quoique peu peuplé. On voit souvent du bétail : charolaises blanches, normandes pie, noires ou rousses, « jaunes », leur surnom d'ici, un croisement entre normandes et charolaises. Le percheron vigoureux, qu'on élevait dans les prairies escarpées pour lui fortifier les pattes, a disparu des champs. *« La plupart des éleveurs l'ont remplacé par des chevaux de course légers anglo-normands*, déclare M. Jean Pelatan, qui est maître-assistant de géographie à Nanterre, qui termine une thèse sur le Perche. *Seuls quelques-uns continuent à faire du percheron dans la région de Nogent-le-Rotrou. Ils sont exportés en petit nombre, notamment au Japon, dans l'île d'Hokkaido, où les parcelles sont petites et en pente. »*

Le paysage aussi s'est modifié. Le pommier, victime de la prime à l'abattage, se fait rare. Le remembrement a eu raison *des haies. Mais ici comme ail*leurs les conséquences écologiques néfastes entraînent un certain revirement. Grâce à des subventions, des groupements d'agriculteurs ont commencé à replanter dans la région de Sainte-Gauburge. A titre expérimental, on suggère de semer des bois de grumes.

Le Perche se mobilise pour offrir aux amateurs de longs week-ends un tourisme léger. Gîtes ruraux, camping à la ferme, randonnées équestres, sont subventionnés par l'établissement public de Basse-Normandie, les conseils généraux et les collectivités locales. Soixante-seize communes sont intéressées par ce programme. Notamment Mortagne, Bellême, Sainte-Gauburge, Rémalard et Longny. On se renseignera à leur syndicat d'initiative. Les randonneurs apprécieront le G.R. 22, reconnu mais non balisé dans sa totalité, qui, partant de Verneuil, traverse les forêts de Mortagne, au nord de Tourouvre, de Reno-Valdieu et de Bellême. Un bel itinéraire dans *un pays toujours varié, vert et* calme.

FLORENCE BRETON.

★ Le musée de Sainte-Gauburge est ouvert tous les jours pendant l'été de 14 h. à 18 h., et le musée Alain dans la maison des comtes du Perche, à Mortagne, tous les après-midi sauf le lundi de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

## Plaisirs de la table

# Toques en scène

HENRI SPADE, un homme bien connu des téléspectateurs, publie (éditions France-Empire) *Mes joies de vivre*. Ce sont des promenades gourmandes et sentimentales où l'on retrouvera les pèlerinages de ce gourmet et les noms, célèbres, de Jacques Manière et de Raymond Thuillier, des Troisgros et de J.-C. Ferrero (*le Marcande* de la rue de Miromesnil), etc. On y lit une défense de la carpe face au sandre insipide, de justes réflexions (comme celle-ci : « *La bonne cuisine est née, chez les paysans et les pauvres, d'une nécessité d'économie.* ») ; un éreintement du Château-Relais de l'Aisne, où « *le discours redondant du maître de maison et les gestes amphigouriques de ses aides s'accordent mal avec la petitesse des portions* » ; un déboulonnement du turbot (poisson deux fois plat quant à sa forme et à sa saveur), etc. J'y relève aussi, à propos de Bocuse (mais le propos s'adresse à d'autres), une critique des chefs... « *qui ne sont pas là !* « *C'est*, dit Spade (et là il vise Bocuse), *que d'artisan il est devenu industriel.* » Et il conclut : « *Pas de messe sans curé et surtout sans évêque dans le cas d'une cathédrale.* »

C'est un point de vue. Ce n'est pas celui de Michel Oliver, qui se veut cuisinier-patron, ayant sous ses ordres un excellent premier (et, de fait, après Nicolo il peut actuellement se fier, en son *Bistrot*, au talent de Jean-Pierre Frelet). Aussi se considère-t-il comme un metteur en scène, et, dit-il : « *Au théâtre, le metteur en scène ne vient pas saluer le public et n'est pas non plus dans la salle !* »

Merveilleux metteur en scène que Michel ! Et qui, malgré ses *télévisions*, ses *émissions radio*, ses livres, ne manque point d'être là, tôt, le matin, pour décider des promesses de la carte, du « fini » des plats.

### Carte d'été

Son *Bistrot de Paris* (33, rue de Lille, 7e, tél. 261-16-83), qui sera, notez-le, ouvert tout le mois d'août, réalise ce miracle d'être bien parisien, provincial, et tout à la fois de cuisine originale et sincère. A sa carte d'été, les *plats froids* (fondant de volaille aux cerises, charlotte de langoustines au coulis de poireaux, salade de filets de canard) préludent au navarin de thon et langoustines et à la ratatouille de lotte aux anchois (servis avec des toasts briochés aux anchois et à la purée d'ail), et j'en passe, bien entendu, saluant au passage le fromage (un seul, mais un bon brie fermier), les desserts et « *quelques vins à boire maintenant* », des bordeaux notamment, des millésimes 1976 et 1977 et allant de 55 à 90 francs.

Si vous retenez votre table (et il faut retenir, surtout le soir), demandez « le jardin », au chatoiement de verdure grasse et de japonaiseries. Et dites-vous que le gâteau au chocolat amer est vraiment peu sucré, qu'on ne vous en voudra pas de débuter par un simple saucisson et qu'enfin, si Michel n'est pas là, son personnel et son chef son à la hauteur.

Il faudra que j'y conduise Henri Spade à l'occasion.

LA REYNIÈRE.

## VICHYSSITUDES

SANS nostalgie, on peut dire que Vichy n'est plus ce qu'elle était. La Cie Fermière a fermé les Ambassadeurs, n'arrive pas à faire du Pavillon Sévigné un relais vivant, a cédé enfin le restaurant du Casino. Enfin et heureusement, pourrait-on dire, puisque l'Arlequin, devenu « Le Relais du Parc » est passé sous la houlette de Guy Gâteau. Guy Gâteau était le bras droit de Chapel, à Mionnay. Ici il propose une carte courte et bien à lui, de cuisine élégante, apportant la preuve que les élèves peuvent, à l'occasion, égaler le maître.

Son foie frais de canard est accompagné d'une salade d'artichauts, sa blanquette de lotte est au beurre de crevettes, sa matelote de carpe à la graisse d'oie (*car il ne craint pas ces merveilleux plats solides et rustiques qui font peur aux minets de la fourchette*), et je trouve encore à sa carte une andouillette rôtie au *chasselas*, un onglet à la moutarde verte, une fricassée d'escargots morvandelle, la tête de veau Vincent, les pieds d'agneau en crépinette, etc. Beaux fromages de la région, bons petits vins (un saint-émilion clos de l'Eglise de chez Coste à 52 F, un *côte-du-rhône* à 40 F, et, j'oubliais, de chatoyants desserts. Aux déjeuners, menu à 110 F tout compris. Sur le Parc, ce relais démontre qu'il suffisait d'un homme de métier et de conscience pour attirer les gourmets (tél. 31-98-99).

Il démontre aussi la vérité du dicton : « Jamais deux sans trois ». Puisqu'avec Gâteau, Vichy acquiert un troisième cuisinier. On connaît les deux autres. De style divers. *Georges* en sa « Grillade Strauss » (providence des curistes d'hôtels sans restaurant comme les merveilleux « Thermal » et « Carlton » ou « Aletti »), échantillon de belle *cuisine* « *bourgeoise* » comme on disait autrefois (5 pl. J. Aletti, tél. 98-56-74). Le bar de Georges et Aline est le plus « sympa » de Vichy. Et enfin Jacques Muller en son « Violon d'Ingres » (*22, place Jean-Epinat*, tél. 98-97-70), bonbonnière de charme embellie du sourire de *Mme Muller*, timide et douce, enrichie de la cuisine minutieuse du patron.

Voilà les trois (états) de grâces de Vichy à table.

Aux alentours, faut-il le rappeler, dominé par le « Haut Tournebride » (de Busset, tél. 41-36-87), *où officie* la présidente des Dames d'A.R.C., on se régalera à « La Musarde » (à Charmeil, 4 km, tél. 32-09-76), à « La Fontaine » (à Creuzier-le-Vieux, 3 km, *tél.* 31-37-45) et plus loin à Saint-Pourçain-sur-Sioule (« Le Chêne vert », tél. 45-40-65), à Billy (« Château Gaillard », tél. 45-82-16 sur commande) et enfin à *Moulins* (mais qui ne connaît pas « L'Hôtel de Paris », la grande *halte de la nationale* 7 en Bourbonnais ?), où les Laustriat père et fils et leur chef respectent la tradition du folklore régional avec intelligence (tél. 44-00-58).

L. R.

## MIETTES

● *Toujours le Poitou !* A l'initiative heureuse de M. Tassin de l'office départemental du tourisme de la Vienne (et qui veut bien me dire que ma remarque sur le dessert gourmand de son département l'a encouragé) vient de se constituer « Les Mijoteux en Poitou-Charentes », dont le petit guide signale des restaurants s'étant engagés à mettre à leur carte au moins deux plats poitevins. Bravo ! Certes, je trouve encore sur ces cartes des des gambas congelés, un loup aux herbes, du saumon au champagne, du bar aux kiwis et un turbot tahitienne... Mais du moins je note la carte très folklorique (au bon sens du terme) des *Trois Pigeons* à Chenay (79120), *l'Hôtel de France* et le *Poitevin* (à Poitiers), la *Treille*, enfin, à Vivonne (86370) et je rêve de la bouilliture d'anguilles aux *pruneaux, d'un lapin farci aux petits* gris et de l'échine de porc à l'embeurrée de choux.

● *Découvertes des lecteurs.* A Reims « *Le Vigneron derrière la cathédrale* » (13, rue de l'Université) et son canard au ratafia. A Paris, « *La Bécassine gourmande* » (41, rue des Pyrénées), repris par un ancien chef de l'excellent restaurant Morens. A Tournus, « *Le Rempart* », de bon rapport qualité-prix.

● « *Spécial Réserve.* » Une nouvelle bouteille lancée par le champagne Gosset (la maison la plus ancienne — Ay 1584). Assemblage *de blancs et noirs des millésimes* 74 et 75, c'est un brut (dosage 0,70 %), sinon un ultra-brut. En bouteille transparente, hélas ! (pour *mon goût*).

● *L'âge des épices.* En vieillissant le cognac goûte différemment. Son parfum d'abord de fleurs devient *plus capiteux. C'est l'âge* des épices. Gourmel, à Cognac, lance ainsi un Fins Bois à l'Age des épices. Intéressant.

● *Un bon point.* Pour le suprême au *chocolat sauce menthe fraîche*, de Michel Trama (*l'Aubergade*, à Puymirol - Lot-et-Garonne) et pour son « *menu surprise* » (140 F)...

## Philatélie

**LE MARIAGE ROYAL**

**29 juillet 1981**

**EN GRANDE-BRETAGNE**



*Les postes britanniques préparent* les émissions commémoratives pour le mariage royal du prince de *Galles* avec lady Diana Spencer, qui aura lieu le 29 juillet prochain, en la cathédrale Saint-Paul.

Deux timbres identiques, représentant le *couple royal*, *seront émis*, le 22 juillet, dans les valeurs de 14 et 25 pence, imprimées en sept couleurs par feuilles de 100 timbres.

En outre, deux cartes postales « entiers » avec ces deux figurines commémoratives seront également réalisées.

Et un livret-souvenir (210 × 195), contenant les deux timbres, des photos du prince Charles et de lady Diana Spencer, ainsi que douze pages illustrées du couple royal avec rétrospective sur les événements royaux par les timbres, sera mis à la disposition des amateurs de souvenirs.

### Emissions « omnibus » du Commonwealth

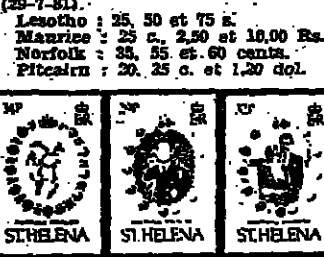
A l'occasion du mariage du prince *Charles* avec *lady Diana* Spencer, vingt-deux pays du Commonwealth procéderont, la plupart, le 22 juillet, à l'émission d'une série commémorative composée de trois valeurs dont les sujets seront respectivement : un bouquet de mariage, le prince Charles et le couple royal.

Pour certains pays, les mêmes sujets seront traités différemment.

Ascension : 10, 15 et 50 pence.
Barbade : 28, 50 c. et 2,50 dol.
Bermudes : 30, 50 c. et 1 dol.
Brunei : 10 sen, 1 et 2 dol. ; (28-7-81).




Caïmans : 20, 30 c. et 1 dol.
Falkland : 10, 13 et 52 p.
Dépendances : 10, 13 et 52 p.
Fidji : 6, 45 c. et 1 dol.
Gambie : 75 b., 1,00 et 1,25 d.
Hong-Kong : 20 c., 1,30 et 5,00 dol. ; (29-7-81).
Lesotho : 25, 50 et 75 s.
Maurice : 25 c., 2,50 et 10,00 Rs.
Norfolk : 35, 55 et 60 cents.
Pitcairn : 20, 35 c. et 1,20 dol.




*Sainte-Hélène : 14, 29 et 32 p.*
Samoa : 18, 32 sene et 1 dol.
Sierra-Leone : 31, 45 c. et 1 dol.
Salomon : 8, 45 c. et 1 dol.
Swaziland : 10, 25 c. et 1 dol. ; (21-7-81).
Tristan da Cunha : 5, 20 et 50 p.
Vanuatu : 15, 45 et 75 vatus.
*Vierges : 10, 15 c. et 1,25 dol.*

Par ailleurs, six autres émissions, différemment traitées, sont prévues à *des dates diverses* :
Australie : 22 et 60 c. ; (29-7-81).
Chypre : 200 mils ; (9 ou 10-81).
Gibraltar : 1 livre ; (27-7-81).
Man : 9 et 25 p. et un bloc-feuillet avec deux timbres de chaque valeur ; (29-7-81).
*Jersey : 10 et 25 p.* ; (28-7-81).
Kenya : 50 c., 3, 5 et 10/Shs ; un bloc-feuillet avec un timbre, 25/-Shs et des feuillets contenant les cinq valeurs.

**N° 1696**

Depuis, nous avons appris l'émission prévue par :
Guernesey : 3 × 8 p., 3 × 12 p. et un 25 pence ; valeurs réparties *sur quatre sujets divers* ; feuilles de 60 et 30 pour le 25 pence ; un bloc-*feuillet (104 × 128 mm)* regroupant les sept timbres.

*Par ailleurs*, de très nombreuses autres émissions sont à prévoir.

### Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 65350 Ossun (aéroport), le 21 juillet. — *42e Congrès eucharistique.* (Bureau mobile.)

⊙ 41700 Contres (circuit des 3 Heures de Contres), le 26 juillet. — Grand Prix.

⊙ 21000 Dijon (Centre de rencontres internationales), le 24 juillet. — 14e Assemblée générale des scouts et guides adultes.

### En bref...

● ALGÉRIE. — Année interna*tionale des personnes handicapées.* 1,20 et 1,40 DA.

● BERMUDES. — Série intitulée « héritage », 8, 25, 30, 40, 50 c. et 1 dol.

● GABON. — « Vingt-troisième Congrès du district 403, Lions Club International, Libreville, 1er, 2, 3 mai 1981 » (fanions), 60 fr., Port-Gentil ; 75 fr., *Libreville-Léo Club* ; 80 fr., Libreville-Cocotiers ; 100 fr., Libreville-Hibiscus ; 165 fr., Port-Gentil-Léo Club ; 200 fr., Haut Ogoué. Offset, Cartor S.A., d'après Ky Phungchaleun.

● JAMAIQUE. — Quatre valeurs de 20 c. se tenant, représentant des rongeurs, forment une série intitulée « *Indian Coney* ».

DERNIÈRE HEURE. — Suivant un communiqué des P.T.T., toutes les nouvelles valeurs de la série « Sabine » seront *imprimées* avec la mention « République Française » au lieu de « France ».

ADALBERT VITALYOS.



## TOURISME
## HÔTELS SÉLECTIONNÉS

### *Montagne*

GERARDMER

GRAND HOTEL BRAGARD ****
Tél. : (29) 63-06-31
Place du Tilleul
88400 GERARDMER
*« Le Fleuron des Vosges »*
CALME - REPOS - DÉTENTE
Chambres spacieuses et agréables, toutes avec salle de bains et w.-c. séparés.
Restaurant « AU GRAND CERF » (1* Michelin)
Piscine, sauna, *salles de conférences, salles de jeux* parc privé

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LES CHALETS DU VILLARD. Tél. : (92) 45-82-08. Ch. *et duplex avec-cuisi*nette 2 à 6 pers. Tarif spécial septemb.

### *Paris*

GAMBETTA

Hôtel PYRENEES-GAMBETTA **N.N. 12, avenue du Père-Lachaise (20e), 366-32-47 et 797-76-57, entièrement rénové, calme et confortable, situé dans un quartier aéré RARE A PARIS. Accès direct Mo Gambetta. Proximité *périph., autor.* A 3 (*Porte-de-Bagnolet*, direction : place Gambetta).

MONTPARNASSE

GRAND HOTEL LITTRE ****
9, rue Littré, 75006 Paris. T. 544-38-68. Télex 203-852 Litotel Paris. 120 chbres. Même administration.

HOTEL VICTORIA PALACE ****
6, rue Blaise-Desgoffe, 75006 Paris. Tél. 544-38-16. - Télex 270-557 Holivic Paris. 120 chbres calmes. Restaurant. Garage.

### *Provence*

ROUSSILLON 84220 GORDES

*LE MAS DE GARRIGON* ***
Tél. : (90) 75-63-22
Petit hôtel de charme au pied du Lubéron. Week-ends, séj. de repos id. Haut confort. Intimité. Cuisine de femme. Piscine (Equitation et tennis à proximité). Demi-pension. Accueil : Christiane Druart.

### *Station thermale*

LE BOULOU (Pyr.-Orient.) 66160
La station des voies digestives. Troubles hépato-vésiculaires, allergies, urticaire, eczéma, migraines, acétonémie, séquelles hépatite virale, colite, diabète.
Hôtel des Sources **NN (68) 83-00-81
Hôt. du Grillon d'Or**NN (68) 83-63-60
Htel du Canigou *NN (68) 83-15-20

### *Allemagne*

BADEN-BADEN

LUXE - REPOS - SPORT
GOLF HOTEL *****
D 7570 BADEN-BADEN
Au cœur de la nature. Grand Parc, parking, tennis, piscine, plein air, piscine couverte, massages, 18 h. golf. Petit-déjeuner-buffet, déjeuner ou dîner (menus au choix).
*Prix pour 7 jours/personne, activités* comprises - chambre 2 personnes bain ou douche, w.-c. :
Catégorie 1 : 1 650 FF
Catégorie 2 : 1 850 FF
Chambre luxe avec TV : 2 150 FF.
Supplém. chambre 1 personne 400 FF.
Demandez notre prospectus.
Tél. 19-49-7221 2 36 91 - Télex 781174
Dans site tranquille, très ensoleillé

### *Suisse*

6612 ASCONA

ASCONA, MONTE VERITA ****
Maison renommée. Situation magni*fique et tranquille. Piscine chauffée.* Tennis. Tél. : 19 41/93/35-12-81.

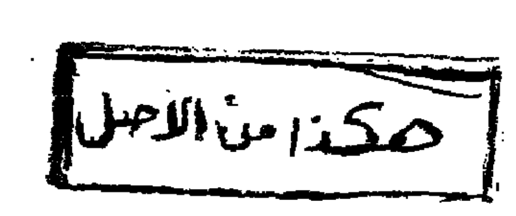
CRANS-MONTANA CH-3963

*** l'HOTEL ELDORADO ***
est doté de tous conforts : piscine, sauna, TV, etc. Arrangements avantageux.
F. BONVIN. Tél. 1941 27-41-13-33

LEYSIN (Alpes vaudoises)

Alt. 1 350 m 25 km de Montreux. Climat vivifiant. 65 km promenades. Piscine, patinoire, tennis, minigolf
GRATUIT
1/2 Pens. dès 90 FF
Forfait-promenades ou forfait-tennis dès 790 FF
Offres détail. par Office Tourisme CH-1854 LEYSIN. Tél. : 19 41 25/34 22 44

HOTEL MONT-RIANT **
40 lits. Confort. Lift. Jardin. Services personnalisés. Cuisine française. Pension complète T.T.C. de FF 110,00 à 160,00 Tél. 1941 25 34 12 35. CH-1854 LEYSIN



# Jeux

## échecs N° 924

### TURBULENCES

(Tournoi international de Tallinn, 1981.)
Blancs : G. OUOUSI
Noirs : M. TAL
Début anglais.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. d4 | Cf6 | 21. F×b7 | F×f1 |
| 2. Cf3 | é6 | 22. T×f1 (j) | Ta-b8 |
| 3. ç4 | ç5 | 23. Fg2 | C×ç4 |
| 4. g3 | ç×d4 | 24. Fh3 ! (k) | |
| 5. C×d4 | d5 (a) | | C×d2 !! (l) |
| 6. Fg2 | é5 (b) | 25. Ch6+ | g×h6 |
| 7. Cç2 (ç) | d4 | 26. F×é6 | Cd-é4 ! |
| 8. 0-0 (d) | Cç6 | 27. Dé5 | f×é6 |
| 9. é3 (é) | d3 (f) | 28. D×é6+ | |
| 10. Cé1 | é4 | | Rg7 (m) |
| 11. Cç3 | Fb4 ! (g) | 29. Dé7+ | Rg6 |
| 12. Fd2 ! (h) | Fg4 | 30. h4 ! | Td5 ! (n) |
| 13. f3 | é×f3 | 31. g4 ! (o) | Tg8 ! |
| 14. C×f3 | 0-0 | 32. Rg2 | d2 |
| 15. Db3 | Dé7 | 33. h5+ | Rg5 |
| 16. a3 | F×ç3 | 34. Rh3 (p) | d1=D |
| 17. D×ç3 | Tf-d8 | 35. T×d1 | Cf2+ ! |
| 18. Cd4 | Cé5 | 36. Rg3 | C×d1 |
| 19. b4 | Fé2 ! (i) | 37. é4 | Td3+ |
| 20. Cf5 | Dé6 | 38. Abandon (q). | |

NOTES

*a)* D'autres répliques sont à envisager : *5..., Dç7* : 6. Cç3, a6 (si 6..., D×ç4, 7. é4, Dç7 ; 8. Cd-b5, Dç6 ; 9. Ff4, Ca6 ; 10. Tç1) ; 7. Dd3 ou 5..., Fç5 : 6. Cb3 ou *5..., Da5+ ;* 6. Cd2, Cç6 : 7. Cb3, Db5 ; 8. Fg2, d5 ou *5..., Cç6 ;* 6. Fg2, Fç5 ; 7. Cb3, Fb4+ ; 8. Fd2, d5 ou encore *5..., Fb4+ ;* 6. Fd2, Db6 ; 7. Fg2, Fç5 ; 8. é3, F×d4 ; 9. é×d4, D×d4 ; 10. 0-0, D×ç4 ; 11. Ca3, Dd3 ; 12. Fb4, D×d1 ; 13. Tf×d1, d5 ; 14. Cb5, Rd7 ; 15. Cd6, Cç6 ; 16. Fa3, Tf8 ; 17. Cé4, Td8 ; 18. Cd6, Tf8 nulle.

*b)* 6..., Fb4+ semble douteux 7. Fd2, Da5 ; 8. ç×d5, C×d5 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. é4, Cf6 ; 11. Cb3, Db6 ; 12. é5!, Cf-d7 ; 13. Fé3, Dç7 ; 14. a3, Fé7 ; 15. f4. De même, si 6..., Da5+ ; 7. Cd2, Db6 ; 8. Cd4-b3, a5 ; 9. a4, h5 ; 10. h3, Cç6 ; 11. ç×d5, é×d5 ; 12. 0-0, h4 ; 13. g4, Fd6 ; 14. é4! ou encore 6..., Fç5 ; 7. 0-0, 0-0 ; 8. Cb3, Fb6 ; 9. Cç3, d×ç4 ; 10. Cd2, Dd4 ; 11. é3, Dd3 ; 12. Da4, Cb-d7 ; 13. Dç4, Cé5 ; 14. D×d3, C×d3 ; 15. Cç4, Fç5 ; 16. Td1, C×ç1 ; 17. Ta×ç1 avec avantage aux Blancs (Bilek-Kozma, Leipzig, 1960).

*c)* Ou 7. Cb5, a6 ; 8. Cb-ç3, d4 ; 9. Cd5, C×d5 ; 10. ç×d5, Fç5 ; 11. 0-0, 0-0 ; 12. é3, Ff5 ; 13. é×d4, é×d4 ; 14. b4, Fa7! (Zaitzev-Furzman, 1969) ou 7. Cb3, d4 ou 7. Cf3, d4.

*d)* Si 8. f4, Cç6 ; 9. 0-0 (9. F×ç6+), b×ç6 ; 10. f×é5, Da5+ ; 11. Dd2, D×é5 ; 12. D×d4, Db5 ; 13. Ff4, Fé6 ; 14. Cd2, Fç5 ; 15. Dç3, 0-0 ; 16. Fé3, Cg4 (Bondarevsky-Dely, 1959)

*e)* Un moment critique. Après 9. Cd2, Fg4 ; 10. Cf3, a5 ; 11. Fg5, Fç5 ; 12. é4, h6 la position est équilibrée (Petrossian-Keres, Zurich, 1953). Dans la partie Muhring-De Greiff (Moscou, 1956), la suite 9. é4 donna une position peu claire après 9..., Fç5 ; 10. Cé1, a5 ; 11. Cd3, Dd6 ; 12. f4, 0-0 ; 13. f5, Cd7 ; 14. Tf2, f6 ; 15. Cb4 ; 16. Ff1, a4 ; 17. g4, C×d3 ; 18. F×d3, Fb4.

*f)* A considérer est 9..., Fg4 ; 10. Dd3, Fé7 ; 11. é×d4, é×d4 ; 12. Cd2, 0-0 ; 13. Té1, Dd7 ; 14. F×ç6, b×ç6 ; 15. D×d4, Db7 comme dans la partie Muhin-Gufeld, 1972. Si 9..., Fé7 ; 10. F×ç6+, b×ç6 ; 11. é×d4, é×d4 ; 12. D×d4.

*g)* Une idée neuve qui est préférable à la suite 11..., Ff5 ; 12. f3!, é×f3 ; 12. F×f3 avec avantage aux Blancs.

*h)* Sans tomber dans le piège 12. C×é4, C×é4 ; 13. F×é4, d2!.

*i)* L'ancien champion du monde entre avec entrain dans l'élément tactique. Si 20. C×é2, d×é2 ; 21. Tf-é1, Td3 et 22..., Ta-d3.

*j)* Et non 22. F×a8, Fh3!.

*k)* Un clouage désagréable.

*l)* Que Tal dédaigne. Si 24..., Dç6(d5) ; 25. Cé7+ et si 24..., Da6 ; 25. Cé7+ et 26. Cç6.

*m)* Trois pièces pour la D mais les Noirs doivent éviter l'échec perpétuel *dans de nombreuses variantes.*

*n)* Une turbulence s'annonçait : si 30..., d2 ; 31. h5+!, R×h5 ; 32. Df7+, Rg4 ; 33. Dé6+!, R×g3 ; 34. Dé5+, Rh4 ; 35. Tf4+!, Cg4 ; 36. T×g4+, R×g4 ; 37. D×é5 avec échec perpétuel.

*o)* Nouvelle précipitation qui exige *une défense minutieuse.*

*p)* Les Blancs perdent pied en plein zeitnot. Il était nécessaire de poursuivre par 34. Rf3! sans crainte 34..., d1=D+ à cause de 35. T×d1, T×d1 ; 36. Dé5+, Rh4 ; 37. Dh2+ avec échec perpétuel. A noter que sur 34. Rf3! les Noirs sont en zugzwang.

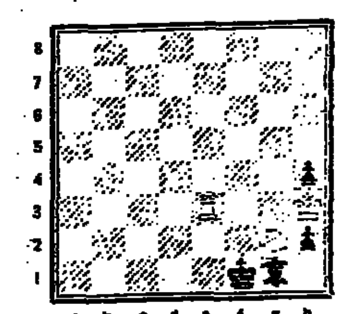
*q)* Les Blancs dépassèrent le temps réglementaire mais, de toute façon, leur situation est désespérée après 38. Rg2, Cé3+ et 39..., C×g4.

**Solution de l'étude n° 923**
**A. KOTOV (1973)**

BLANCS : Rh6, Ta6, Fb4, Pg6, h7.
NOIRS : Rh3, Da7, Tb6, Cé8.

Si 1. T×a7 ? Fé3+ ; 2. Rh5, F×a7.
D'où : 1. Fç3+, Cg7 ; 2. T×b6 (menaçant 3. Tb8+), Db7 ! ; 3. Tç6 !, Dç7 ! ; 4. Td6, Dd7 ; 5. Té6, Dé7 ; 6. Ff6, Df7 ; 7. Té8+, D×é8 ; 8. F×g7 mat. Simple.

ETUDE
**S. IZENEBER**
(1940)



BLANCS (3) : Rh3, Té3, Cg2.
NOIRS (4) : Rf1, Fg1, Ph2, h4.
*Les Blancs jouent et font nulle.*

CLAUDE LEMOINE.

## bridge N° 921

### LA RECONSTITUTION DE MOUNT-SHASTA

Dans cette donne il n'y avait qu'une distribution des mains adverses qui pouvait permettre de faire le chelem et il était possible de la reconstituer au moment de jouer le coup.

♠ R 10 9 8 5
♥ V 6 4 3
♦ D
♣ R V 4

♠ V 6 4 / ♥ R D 7 / ♦ R 7 6 5 / ♣ 9 7 3 — N O E S — ♠ D 7 2 / ♥ 10 9 2 / ♦ 10 9 8 3 / ♣ D 8 5

♠ A 3
♥ A 8 5
♦ A V 4 2
♣ A 10 6 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

| *Sud* | *Ouest* | *Nord* | *Est* |
|---|---|---|---|
| 1 SA | passe | 2 ♣ | passe |
| 2 ♦ | passe | 3 ♠ | passe |
| 4 ♥ | passe | 4 ♠ | passe |
| 6 ♥ | passe | passe | passe |

Ouest a entamé le 5 de carreau pour la dame du mort, qui a fait la levée. Le déclarant a ensuite joué le 4 de trèfle pour le 10 de sa main. *Comment a-t-il ensuite gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

*Réponse :*

Voici le raisonnement : avec six atouts (dont roi-dame) chez les adversaires, il faut terminer dans cette curieuse position pour n'en perdre qu'un :

♠ 10 ♥ V 6
♥ R D 7 ——— ♥ 10 9 2
♥ A 8 ♣ 6

Sud a la main et fait encore deux atouts. Il joue le 6 de trèfle, et la meilleure défense d'Ouest est de couper gros, mais il doit ensuite rejouer atout, et le déclarant fait le valet de cœur (si Ouest joue le 7), puis l'as d'atout à la treizième levée.

Comment arriver à cette situation finale ?

Il faut *éliminer toutes les couleurs* (autres que l'atout) en coupant *notamment deux carreaux* et un pique : as de carreau (défausse du 5 de pique), 4 de carreau coupé, roi et as de trèfle, valet de carreau coupé, as et roi de pique, 9 de pique coupé et 6 de trèfle.

Quand on connaît le mécanisme de ce coup, il est facile de reconstituer la distribution puisqu'il faut *que Ouest ait trois piques,* quatre carreaux, trois trèfles et le mariage troisième à cœur...

### Le championnat de Birmingham

Le championnat d'Europe de Birmingham, qui devait se dérouler à Varsovie, va se jouer, du 11 au 25 juillet, à Birmingham, au Grand Hôtel.

*L'équipe de France est composée* de Svarc, Soulet, Poubeau, Lévy, Mari et Perron. Le plus ancien et le plus titré est Henri Svarc, un des seuls grands champions qui ne soit pas professionnel.

Voici l'un de ses exploits au cours du tournoi du « Sunday *Times,* à Londres. L'intérêt porté par un des adversaires à une des levées l'orienta sur la bonne piste.

♠ R D 7 3
♥ —
♦ A R V 10 8 6
♣ A D V

♠ 9 5 / ♥ A R D 6 2 / ♦ 9 4 3 / ♣ 7 6 5 — N O E S — ♠ V 10 6 / ♥ V 9 8 7 3 / ♦ 7 5 / ♣ R 10 2

♠ A 8 4 2
♥ 10 5 4
♦ D 2
♣ 9 8 4 3

Ann. : E. don. Tous vuln.

| *Ouest* | *Nord* | *Est* | *Sud* |
|---|---|---|---|
| Brock | Boulenger | Penchars | Svarc |
| — | — | passe | passe |
| passe | 1 ♦ | passe | 1 ♠ |
| passe | 3 ♣ | passe | 3 ♦ |
| passe | 3 ♠ | passe | 4 ♠ |
| passe | 5 ♥ | passe | 5 ♠ |
| passe | 6 ♥ | passe | 7 ♠ |

Ouest ayant entamé le roi de cœur, *comment Svarc, en Sud, a-t-il gagné,* contre toute défense, ce GRAND CHELEM A PIQUE, qui semblait pratiquement infaisable ?

*Note sur les enchères :*

La main est trop belle pour ouvrir de « 1 ♠ », mais ensuite les enchères n'ont pas manqué de dynamisme. L'annonce de « 5 ♥ » indiquait le contrôle, et celle de « 6 ♥ » précisait que c'était l'as ou la chicane et que l'on voulait jouer le grand chelem.

Avec deux « cartes-clés », l'as de pique et la dame de carreau, Svarc accepta l'invitation et il bondit à « 7 ♠ ».

COURRIER DES LECTEURS

*Le code.* — « Vous avez annoncé, écrit Daniel Cinquin, qu'un nouveau code de la partie libre était en préparation. J'aimerais savoir s'il est sorti ? »

Il vient de paraître, en anglais, mais on ne l'a pas encore reçu en France. On en trouvera la traduction vers la fin de l'année.

PHILIPPE BRUGNON.

## dames N° 149

### VARIANTES NEW-YORKAISES

Championnat de NEW-YORK, 1931
Blancs : P. FRANKLIN
Noirs : W. KAPLAN

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 35-30 (a) | 30-25 (b) | 12. 36×27 | 11-17 |
| 2. 33-29 (c) | 15-20 | 13. 40-35 (j) | 17-22 ! (k) |
| 3. 29-23 (d) | 18×29 | 14. 41-36 | 22×31 |
| 4. 34×23 | 25×34 | 15. 36×27 | 6-11 !! (l) |
| 5. 40×29 | 19×28 | 16. 46-41 (m) | 25-30 ! |
| 6. 32×23 (e) | 16-21 (f) | 17. 35×24 (n) | 18-22 |
| 7. 38-32 | 21-26 | 18. 27×18 | 26-31 |
| 8. 45-40 | 20-25 | 19. 37×26 | 14-19 |
| 9. 39-34 | 13-18 (g) | 20. 23×14 (o) | 10×50 !! (p) |
| 10. 50-45 | 17-22 (h) | | |
| 11. 31-27 (i) | 22×31 | Abandon. | |

NOTES

*a)* Ouverture assez délaissée depuis une soixantaine d'années [parties des maîtres De Haas-Battefeld, 1908, Springer-Giroux, 1920, Fabre-Pradel, 1924]

*b) C'est dans* cet *enchaînement* immédiat de l'aile droite adverse et dans les dangers qu'il représente que réside la principale raison du délaissement de cette ouverture 35-30.

*c)* Première variante De Haas-Battefeld comme suit : 2. 40-35 (15-20) ; 3. 45-40 (20-24) ; 4. 50-45 (10-15) ; 5. 31-26 ! (5-10) ; 6. 32-27 ! (15-20 !) ; 7. 37-32 (10-15) ; 8. 41-37 (4-10) ; 9. 46-41 (17-21) ; 10. 26 × 17 (11×31) ; 11. 36×27 (6-11) ; 12. 33-28 (11-17) ; 13. 39-33 c1 (17-21) ; 14. 44-39 (13-23 !) [s'oppose au dégagement 15. 27-22 puis 28-23] ; 15. 49-44 (12-18) ; 16. 41-36 (7-12) ; 17. 47-41 et sur 17... (1-7) les Blancs exécutent la combinaison réalisée en 1909 par le maître Weiss contre le maître Zimmermann 18. 33-29 ! (24×31) ; 19. 37×17 (12×21) ; 20. 30-24 (19 × 30) ; 21. 35 × 24 (20 × 29) ; 22. 32-28 (23 × 32) ; 23. 34×1 !, + sur ce coup de dame. Dans d'innombrables cas, comme dans cet exemple, les enchaînements peuvent être, bien sûr, des armes à double tranchant.

*c1)* 13. 39-33 est en réalité incorrect, mais aucun des deux maîtres ne vit, même à l'analyse, que les Noirs avaient le gain ou le + ! par la combinaison 13 ... (24-29 !) ; 14. 34 × 23 c'1 (25 × 34) ; 15. 40 × 29 (17-22) ; 16. 28×17 (19×50 !), dame et +.

*c'1)* 14. 33×24 (20×29) ; 15. 34×23 (25 × 34) ; 16. 40 × 29 (18-22) ; 17. 27 × 18 (13 × 24 !) N + 1.

*d)* Assez téméraire face au maître international W. Kaplan, dissident soviétique

*e)* La défense de cet avant-poste, *ainsi placé en début de partie,* va s'avérer périlleuse.

*f)* Les Noirs prennent l'initiative et ne la perdront jamais. Après 6. ... (16-21) il faut rechercher la meilleure parade positionnelle à (21-27), etc., N + 1.

*g)* Les Noirs ne recherchent pas à attaquer sans répit l'avant-poste à 23, mais, par une stratégie d'enveloppement (pions à 25 et à 26, très fort dans ce type de jeu), par une neutralisation de la flèche 23, 29, 34, 40, à contraindre l'adverse à s'engager dans un *jeu* positionnellement douteux.

*h)* Nouveau harcèlement menaçant du gain de pion par l'infiltration (22-28).

*i)* Probablement le plus judicieux pour écarter cette menace.

*j)* Peut-être avec l'intention de reprendre haleine grâce à 34-30 (25 × 34), 29 × 40 (18 × 29), 27-22 (17×28), 32×34, disparition de cette tension (constante et éprouvante) avec un jeu sensiblement égal dès lors.

*k)* Contre cet éventuel projet et constitue un exemple éloquent, mais « muet » (différence avec les combinaisons), de l'art de jouer le coup juste.

*l)* Un subtil tenté de faute pour damer, soit à 46, soit à... 50 !

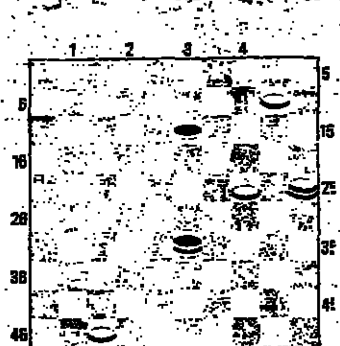
*m)* Certain d'être à l'abri de la tornade après avoir joué 40-35 au treizième temps. On constate alors que Franklin, benjamin de la nouvelle école new-yorkaise, n'a pas décelé toutes les variantes de gain sur la combinaison qu'il livre (le « tour d'horizon »).

*n)* Si 17. 34×25 (18-22) ; 18. 27×18 (26-31) ; 19. 37×26 (14-20) ; 20. 25×14 (10×46!!), N+ sur cette très pure application du thème du coup droit.

*o)* Si 20. 24×13 [le thème majeur de la combinaison est celui du coup parallèle] (8×46 !!), N +.

*p)* De très pures variantes new-yorkaises.

PROBLÈME C. THURET (1968)



*Les Blancs jouent et gagnent.*

● SOLUTION COMPLETE : 10-5 ! (33×15) 25-43!! (15-4*) 43-38! [menace sur le thème du trébuchet] (13-19, a, b) 5×37! [la seule] (4-36*) 38-15! (36-27...) 37-31 (27×36) 15-41, + par enfermé-diagonale.

a) (13-18) 5-10 (4×42) 47×38, etc., + par opposition.

b) (4-9) 5-19, etc. +.

★ UNE NOUVEAUTE : A QUI PERD GAGNE A VINGT PIONS CONTRE... UN ; par le maître national et maître problémiste G. POST.

● Le principe : 20 pions blancs placés sur les cases 31 à 50 (comme aux dames) contre UN pion noir *placé sur l'une des cases 1 à 5. Les* Blancs doivent sacrifier tous leurs pions, sans que le pion noir parvienne à se faire prendre ou à se faire bloquer.

● La méthode POST : les Blancs gagnent, sans jamais aller à dame, en un minimum de 22 coups et en 27 coups au plus. Avec les méthodes antérieures, ce maximum de coups dépassait la centaine !

MÉTHODE : EXPÉDIEE FRANCO CONTRE 5 timbres à 1,40 F. par Georges POST, 11, rue Branly, 69100 VILLEURBANNE.

JEAN CHAZE.

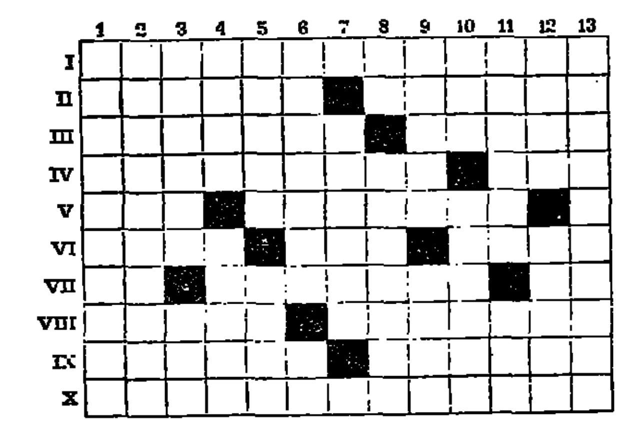
## les grilles du week-end

### MOTS CROISÉS

n° 152

**Horizontalement**

*I. Pratiqué par Hamlet comme par Proust. — II. Policé ; Navigateur. — III. Sort de la norme ; Bien réels. — IV. Stabilité géologique ; La fin d'une bagarre. — V. Intéresse l'Europe ; La mobilité n'est pas leur fort. — VI. A la tripe glorieuse ; Dénie un premier rôle ; Habille. — VII. Ils ; Amène à la conscience ; Lui. — VIII. De droite à gauche, sublime dans le concert ; Rouges, par exemple. — IX. Ne réclame rien ; A parfois besoin qu'on l'aide. — X. Croient être compris par l'humanité.*



**Verticalement**

*1. Elle est de la ville, ou de la province. — 2. Ça chatouille, ça gratouille, mais surtout ça brûle. — 3. Secoue ; Se voit à l'UNESCO. — 4. Fée en Suisse ; Près d'Argos. — 5. Fait quelque petit bruit ; Petit-gris. — 6. Il est, heureusement pour lui, tout à fait mobile. Si on le répète, c'est mieux apprécié par le dragueur. — 7. Nécessaire bien qu'invisible. — 8. En panache ; Font des vocalises. — 9. N'est pas bon pour le teint ; Reims. — 10. Sa réputation n'est pas fameuse ; Pour prendre l'air. — 11. Légèrement fendu ; Ne dit rien. — 12. Fond de sauce ; A sa place à Saint-Pierre. — 13. On ne peut plus mortes, espérons-le.*

**Solution du n° 151**

**Horizontalement**

*I. Environnement. — II. Carnot ; Alésia. — III. Ovation ; Estes. — IV. Lice ; Liaisons. — V. Og ; Rat ; S.S. ; Nté. — VI. Galtôtes ; Fi. — VII. Item ; Huitième. — VIII. Sis ; Pépère ; En. — IX. Total ; Egarent. — X. Enseignements.*

**Verticalement**

*1. Ecologiste. — 2. Navigation. — 3. Vrac ; Lests. — 4. Intérim ; Ae. — 5. Roi ; Ao ; Pli. — 6. Otolithe. — 7. Ni ; Eupen. — 8. Na ; Assiège. — 9. Eleis ; Tram. — 10. Mess ; Fière. — 11. Estonie ; En. — 12. Nient ; Ment. — 13. Tassements.*

FRANÇOIS DORLET.

### ANA-CROISÉS (*)

n° 152

**Horizontalement**

1. ABEIMNZ. — 2. BEORSTU (+ 6). — 3. AALRSTU. — 4. EENNOTTU. — 5. ACEILORU (+ 3). — 6. AEELQU (+ 1). — 7. EIMNRU (+ 1). — 8. EENOPST (+ 2). — 9. DEORRST. — 10. EEEINRS (+ 5). — 11. AAGIIRTV (+ 1). — 12. AEHNRT (+ 1). — 13. AACINNRT (+ 1). — 14. EEENSTU. — 15. EGHILNOR. — 16. EENRTUV (+ 1). — 17. CELMNSU.

**Verticalement**

18. CINORSZ. — 19. AEHLLT. — 20. AEEGHNN. — 21. EERTTUU. — 22. AAALNNT. — 23. ACELOUV. — 24. AEIIMPR (+ 2). — 25. EEEINRT (+ 1). — 26. EINQRSUU. — 27. ACINRTTU. — 28. EEONRUX. — 29. AEEFLRRU (+ 2). — 30. ADEERRS. — 31. AGLNOSS. — 32. EEEINST.

(*) Jeu déposé.

**Solution du n° 151**

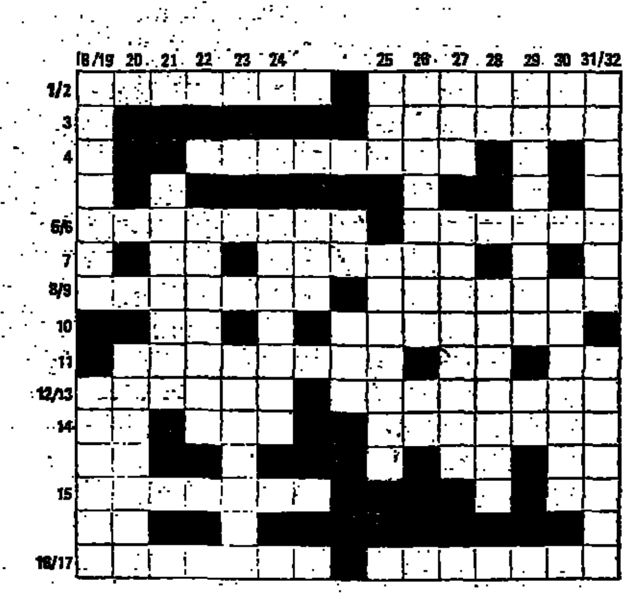
**Horizontalement**

1. *OPIACEE.* — 2. SHARPIE, petit voilier (HARPIES). — 3. RUPICOLES. — 4. DUPLEXA. — 5. LIMACES (MALICES). — 6. PUBIENS. — 7. EBRECHE. — 8. EXCISAS. — 9. MALPOLI. — 10. *AMANDINE.* — 11. *DIVALENT* (VALIDENT). — 12. OSCULES. — 13. ATOURS (OUTRAS, RAOUTS, ROUTAS, SOUTRA, TROUAS). — 14. USAGES (GAUSSE, SAUGES, SUAGES). — 15. *COPIEE.* — 16. ESPALIER (EPILERAS, PALIERES, PARELIES, *PELERAIS,* SPIRALEE). — 17. FUEROS (SOUFRE).

**Verticalement**

18. ŒDIPIEN. — 19. ANOURE (ENROUA, NOUERA, RENOUA). — 20. BIOMASSE (EMBOSSAI, BOISAMES). — 21. IMPUBERE. — 22. ENJUGUA. — 23. CREDENCE. — 24. HUMIDES. — 25. EPAISSE (ASEPSIE, EPIASSE). — 26. SCOLYTE (COTYLES). — 27. OBLATIF, qui s'offre. — 28. ALAMBIC (CAMBIAL). — 29. INNOMEE. — 30. PSYCHOSE. — 31. EXOSTOSE. — 32. BISETS.

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



# Le Monde Dimanche d'Été

**ou des moyens proposés par le supplément dominical du Monde pour aider ses lecteurs à traverser gaiement la triste période des vacances.**



12 NUMÉROS D'ÉTÉ. Où, à partir du 21 juin et jusqu'au 6 septembre, Le Monde Dimanche entraînera ses fidèles lecteurs de surprise en étonnement. Outre ses rubriques habituelles, ils découvriront avec ravissement...



PARIS A CROQUER. Où l'on verra le scénariste Pierre Christin flanqué de ses amis dessinateurs promener sur des lieux familiers un regard pénétrant. Du mystère et de l'imprévu en plein Paris !

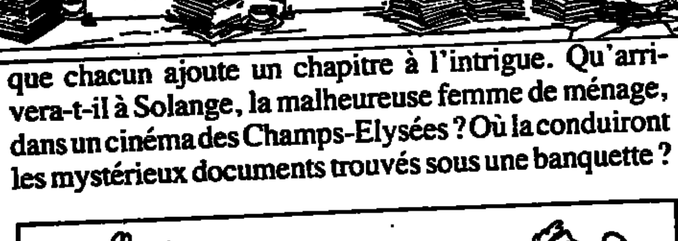


CLAIRE COMMENT ? Où l'on verra ensuite le romancier Claude Courchay poursuivre dans une quête aussi acharnée que fantaisiste une certaine Claire, parmi les communards de Provence, les femmes battues d'Alsace, les légionnaires d'Aubagne...





LE FEUILLETON DES DOUZE. Où tel le furet du bois-joli, une histoire entamée par un illustre académicien rebondira entre les mains de onze autres écrivains. La tâche se complique au fur et à mesure

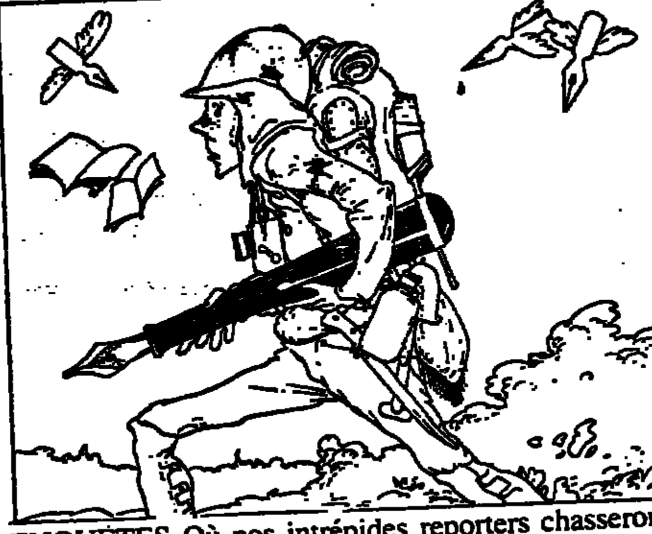


que chacun ajoute un chapitre à l'intrigue. Qu'arrivera-t-il à Solange, la malheureuse femme de ménage, dans un cinéma des Champs-Elysées ? Où la conduiront les mystérieux documents trouvés sous une banquette ?

Avec Mmes Françoise Mallet-Joris, Catherine Rihoit, et MM. Henri Troyat, Pierre-Jean Remy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Eric Orsenna, Rafaël Pividal, Poirot-Delpech.



CONVERSATIONS. Où le silence est d'or pour le journaliste : que peuvent bien se raconter, quand ils se rencontrent, des publicitaires, des footballeurs, des féministes ? Paroles profondes de la France à l'état brut...



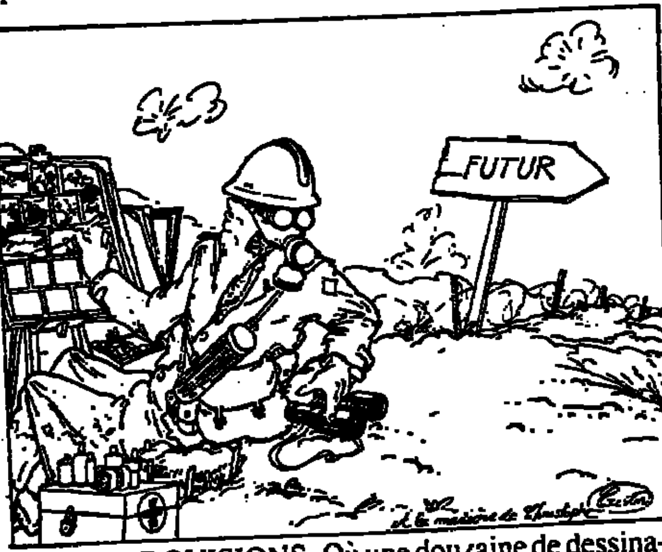
ENQUÊTES. Où nos intrépides reporters chasseront les chasseurs de trésors, déterreront leurs racines généalogiques, iront bronzer à la ferme et retrouveront (peut-être) leurs esprits dans les stages psy.



SPORTS D'ETE. Où le lecteur connaîtra l'éternel retour du boomerang, la brève rencontre des arts martiaux, la mélodie en sous-sol des spéléos, la chevauchée fantastique du cyclo-tourisme.



GÉOGRAPHIE VÉCUE. Où des écrivains hispano, turco, nippo, italo, germano... et même francophones décriront un morceau de terre qui est aussi un morceau de leur vie.




BD : MONDOVISIONS. Où une douzaine de dessinateurs cloueront sur quatre planches hebdomadaires leurs visions de nos lendemains : Bilal, Caillon, Claveloux, Comes, Dimitri, Druillet, Fred, F'Murr, Martens, Tardi, Ted Benoît et Martin Veyron.

Le Monde

# culture

## CINÉMA

### Soirées rétro à l'Escurial
#### *Les yéyés tragiques*

L'Escurial participe à la mode du cinéma de quartier : photos Harcourt sur les murs plâtreux, fauteuils rouges, rideau de scène jaune couvert de réclames, proscenium pour les attractions — ici, les Costards, un groupe rock de gamins cravatés, boucle d'oreille, banane extravagante. Le batteur frappe ses cymbales *comme une enclume*, les manches retroussées sur des avant-bras potelés d'enfant. Le chanteur transpire avec conviction un répertoire yéyé. *Ils y croient.* Comment des adolescents peuvent-ils être séduits par une telle lavasse, scorie envahissante du baby-boom ?

Rarement entreprise de bêtification a été menée aussi loin. *Avec la distance, on en reste* pantois. En première partie du programme, après des actualités de 1955 — hilarantes, car l'actualité, par nature, est ce qui « décale » le plus, — est projetée une émission de télévision fort célèbre en son temps, « Age tendre et tête de bois ». Albert Raisner présente en public et e multiplex des idoles patentées : Adamo (avec une frisette qui rebique sur le front), Dick Rivers tout guindé, qui fait l'Américain, Eddy Mitchell. Il *était mince, portait costume*, cravate, pochette. A présent qu'il s'est arrondi, il chante en pantalon de cuir à ceinturon...

Le pire arrive avec ceux dont on ne se demande même pas r- qu'ils sont devenus, car ils *ont duré le temps d'un 45 tours* : des garçons en chemise à carreaux qui se trémoussent comme s'ils étaient ataxiques, des filles aux cheveux laqués à mort.

Les émissions de variétés restent pour la plupart consternantes. Mais, à l'époque, c'était le début du système de matraquage, ça déferlait, noyait tout ce qui n'était pas la commercialisation de l'enfance. La mode était au style écolière sage, petits cols, épaules étriquées. On n'avait pas eu le temps de se blinder, de mettre en action ses défenses. Même si on était conscient, les forces manquaient, il n'y avait rien d'autre que l'exaltation de l'infantilisme.

*A l'Escurial, le 2 juillet, c'est* une soirée de presse, les trente ans dominent. Ils nostalgisent un peu sur leur onze ans, quand ils étaient capables d'écouter dix-sept fois de suite *la Plus Belle pour aller danser*. Ils se disent qu'à cet âge ils avaient des excuses. Ils rient beaucoup. Albert Raisner est là et ne rit pas. Il part à l'entracte.

*Après l'entracte, le grand* film : *Cherchez l'idole*, avec Johnny Hallyday, Franck Alamo, Charles Aznavour, Sophie, Eddy Mitchell, Mylène Demongeot, Sylvie Vartan, avec Nancy Halloway et Dany Saval qui sont dans la salle. Ça se faisait beaucoup jadis dans les cinémas de quartier et de province. On invitait la vedette féminine, on la faisait *monter en robe du soir sur le* proscenium. Un notable lui offrait des fleurs et l'emmenait dîner. Quelquefois, elle revenait pour les autographes. Là, ce n'est pas la même chose. Nancy Halloway et Dany Saval se regardent telles qu'elles étaient il y a une quinzaine d'années dans un film de circonstance dont le seul intérêt est l'ironie *rétro. A la fin,* Pierre Merle interroge, pour France-Inter, des jeunes : *« Ça vous dit, ça vous rappelle quelque chose ? » « Ben... Non. »*

COLETTE GODARD.

★ Escurial : « Ciné-show - les *Costards* ». *Jusqu'au 14 juillet*, 11, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

## EXPOSITIONS

### Chagall graveur et lithographe
#### Le paradoxe du rêveur

*En tout, quatorze grande lithographies. Quatorze feuilles blanches que traverse une fraîcheur de printemps. Dans un espace dilaté, le dessin est fait de mille traits souples, presque ronds, qui se rajoutent les uns aux autres, les gras sur les maigres, jusqu'à tenir, sans la tenir vraiment, la forme On dirait presque un dessin « automatique », somnambulique. Comme si le peintre commençait par clore les yeux à demi, avant de laisser aller la main que guide, dans le chaos des choses naissantes, l'esprit qui rêve.*

*A quatre-vingt-quatorze ans — il fête son anniversaire le 7 juilet, — Chagall a renouvelé sa lithographie. Ces œuvres gravées sont grandes comme des tableaux, et le fond blanc de leur papier fait amplement « respirer » les images voilées de légères plages roses et bleues où éclate l'or des jaunes et l'émeraude des verts. Leurs sujets ? La vie, la vie même de l'homme, de Vitebsk, où il est né, à Paris. Un Vitebsk mythique et un Paris également mythique. Ce n'est pas nouveau. Et pourquoi en serait-il autrement ?*

*C'est du Berlin de 1922, sur le chemin de Moscou à Paris, que date la première rencontre de Chagall avec la gravure. C'est là qu'il invente cette manière de se raconter, de modeler les formes réelles au moule de la mémoire, mêlant le passé et le présent, la réalité et l'imaginaire dans une poétique de la confusion qui n'appartient qu'à lui.*

*De cette confusion du temps et de l'espace, Chagall fait des images. Voyez cette grande lithographie où un oiseau bleu portant un bouquet de fleurs plonge, à travers un ciel rose, vers les rives rapprochées de la Seine de Notre-Dame et d'un village bordé d'isbas où dort une Ophélie toute en rondeurs. Et ailleurs, derrière une baraque brinquebalante, il voit, comme si c'était hier, les amoureux couchés sur l'herbe, surpris par la mère, levant les bras, et un ange jaloux au chapeau rond.*

*Entre la gravure de naguère et la litho d'aujourd'hui, il y a le monde de la couleur, de l'ancienne vigueur du trait et de sa nouvelle souplesse, de la jeunesse vitale et de la vieillesse rêveuse. La collaboration de Chagall avec Ambroise Vollard, dont la galerie Matignon vient de publier le catalogue complet, reste un des sommets de la gravure moderne pour l'art fantastique et lyrique du dessin, pour la puissance évocatrice des images, où la mémoire est encore vive du pays que l'artiste vient de quitter.*

*Lorsqu'il grave* les Ames mortes, *Chagall parle de la Russie de Gogol et de la sienne, à Vitebsk. Mais, lorsque Vollard lui demande d'illustrer* les Fables de La Fontaine, *que peut-il faire, lui qui « ne travaille jamais de tête » et ne connaît Paris que du côté de la Ruche, à Montparnasse ? Il s'en va à travers la France pour voir de près les fleurs du Midi, arpenter les paysages de Savoie, rencontrer ces bêtes de basse-cour, qu'il trouve d'ailleurs bien grasses et bien nourries, lui qui vient de laisser la misère à Moscou.*

*Il faut à Chagall le contact direct des choses, même si ce qu'il peint n'est jamais ce qu'il voit. Le paradoxe du Chagall rêveur est qu'il a toujours agi, en quelque sorte, en reporter-poète, que ce soit pour raconter la France des fables ou la Jérusalem des prophètes et des cantiques, la Russie des Ames mortes étant celle qu'il porte en lui. C'est le pouvoir de transfigurer cette réalité qui change tout. Et ce pouvoir, on peut le vérifier aujourd'hui encore.*

JACQUES MICHEL.

★ Lithographies récentes de Chagall, Galerie Maeght, 12, rue de Téhéran, Paris (8e). Jusqu'au 10 juillet.

★ *Marc Chagall et Ambroise Vollard*, catalogue complet des œuvres commandées par Vollard à Chagall. Présentation de René Sorlier. Ed. Galerie Matignon, 18, avenue Matignon, 189 pages.

## MUSIQUE

### Ferneyhough et Nunes à La Rochelle

*(Suite de la première page.)*

*La répétition obstinée des mots* ou des phonèmes produit une musique de la parole, mais cela ne va pas sans une certaine sophistication et une sorte de dessèchement de la pensée sont Aperghis n'est cependant pas coutumier.

A *défaut de révélations à proprement* parler, le premier week-end du Festival de La Rochelle aura été, en définitive, riche en confirmations, et celles-ci sont d'importance, puisqu'il s'agit de Brian Ferneyhough et d'Emmanuel Nunes. Le premier a trente-sept ans, le second va en avoir quarante, et, depuis que le Festival de Royan, en 1975, les a fait *connaître au public français*, on a eu souvent l'occasion d'entendre et parfois de réentendre la plupart de leurs œuvres. Mais c'est seulement avec le recul que se dégage l'importance de certaines personnalités, et désormais il semble difficile de contester à ces compositeurs le double mérite de n'avoir jamais laissé échapper de leur plume des pages secondaires et *d'avoir confirmé de l'une à l'autre* un style original et d'une rare cohérence.

D'Emmanuel Nunes, on a pu découvrir les trois volets d'« Einspielung », commandés par la Fondation Gulbenkian. Le premier, *pour violon seul (1979), donné en* création par Charles Frey, s'articule autour d'un « ré » grave, présent d'un bout à l'autre de la composition et à partir duquel s'élabore une véritable polyphonie, selon un procédé assez analogue, pour l'oreille, à celui qu'avait employé Bach dans ses « Suites » : la mélodie sécrète une polyphonie par la persistance ou le retour de certaines *hauteurs*. « *Einspielung II* » pour violoncelle, qui avait déjà été donné par Alain Meunier à Radio-France (« le Monde » du 25 avril 1980), se présente d'une manière fort différente : d'abord une succession de traits assez ingrats à entendre, mais qui s'inscrivent peu à peu dans une harmonie de plus en plus enveloppante, voire consonnante, les deux pôles d'attraction *étant le « do » grave et le « la »* aigu. « Einspielung III », enfin, pour alto, que jouait Gérard Caussé, prend comme centre de gravité le « sol » de la troisième corde de l'instrument, mais échappe à une description aussi réductrice ; sa spécificité apparaît mieux si on l'oppose aux deux autres volets. Ce qui frappe néanmoins, c'est la large part réservée au registre *grave (le plus sonore)* de l'instrument, et qui fait contrepoids à certains passages de haute virtuosité dans l'aigu.

#### Performances

Ces trois solos, dont aucun n'est de dimension modeste, ont en commun une utilisation tout à fait classique des instruments, à l'opposé d'une tendance qui semblait irréversible ; en les faisant sonner conformément à leur destination *première*, Nunes leur rend cette chaleur et cette qualité de timbre que l'on croit parfois incompatibles avec l'écriture contemporaine.

Outre les « Epigrams » pour piano (1965-1966), de Ferneyhough, qui indiquent déjà la voie *sans compromission* vers laquelle s'est engagé le compositeur, on a pu réentendre, par Harry Sparnaay qui l'avait créé à Royan en 1977, « Time and motion study I » pour clarinette basse, long solo fébrile déferlant comme une coulée de lave incandescente. Nouvelle approche également de « Time and motion study II » pour violoncelle et dispositif électronique (« le *Monde* » du 4 mars 1981), partition d'une complexité telle qu'elle immerge nécessairement l'interprète (Pierre Strauch) à l'intérieur d'un réseau d'indications de jeu entre lesquelles il est obligé d'opérer un choix désespéré. Le résultat sonore est d'une intensité constante que le caractère virtuose de la performance alimente en partie.

Cette dernière remarque vaut *également pour l'œuvre la plus* récente de Ferneyhough, « Lemmo-Icon-Epigram » pour piano, que Massimilio Damerini a présenté en avant-première, puisqu'il s'agit d'une commande de la Biennale de Venise : la partition en est d'une complexité presque insurmontable, tant du point de vue rythmique qu'à cause de l'extrême rapidité avec laquelle se succèdent *les traits et les agrégats de notes.* Et cependant, comme dans l'œuvre pour violoncelle, on sent un souffle, une respiration — voire des instants de détente, — qui assurent à la composition une véritable dimension concertante. Moins que jamais on ne saurait parler ici de musique de laboratoire, et l'accueil particulièrement chaleureux du public, dans le cas de Ferneyhough *comme dans celui de Nunes*, était révélateur à cet égard.

GÉRARD CONDÉ.

(*) En 1982, les Rencontres se feront en deux temps, en février-mars d'abord, à l'occasion de l'inauguration de la Maison de la culture, puis en juillet dans les nouveaux lieux mis de ce fait à sa disposition et qui, à en juger par une visite du chantier, promettent d'être tout à fait exceptionnels. — G.C.

## THÉATRE

### « LA CÉLESTINE », dans les jardins du Petit Palais

Un soir où il ne pleuvait pas, Judith Magre jouait en plein air *la Célestine*, enfouie sous plusieurs robes — dont une en lurex rouge avec écharpe assortie — plus une houppelande déchiquetée grise, style plumage de chouette. François Clavier était protégé par des peaux de vache. Michel Robbe et Emmanuel Dechartre pouvaient cacher des tricots sous leur pourpoint, peut-être aussi Emmanuele Stochl, sous sa robe décintrée en velours safran. Les costumes sont d'Hortense Guillemard, et elle a oublié que les nuits de juillet sont frisquettes à Paris. Monique Brun, Sylvie Orcier, Catherine Hubeau, sont décolletées, en dentelles transparentes sans possibilité de se couvrir, à moins peut-être qu'un maillot chair... mais c'est peu probable.

Ce n'est pas la seule aberration de ce spectacle donné dans les jardins du Petit Palais, rotonde gracieuse abîmée par le praticable placé très haut et en oblique — sinon les spectateurs sur leurs chaises n'y verraient rien. Le dispositif oblige à des cavalcades, puis à des groupes figés à la façon de l'ancien T.N.P. Les acteurs hurlent, d'une manière extérieure, sans vraie violence, l'adaptation de Pierre Laville, considérablement rétrécie.

On connaît ces acteurs, on sait qu'ils sont bien et qu'ils auraient pu l'être, mais ils ne sont pas rassemblés, pas dirigés. Il ne s'agit pas seulement d'un manque de préparation, de la pluie quotidienne qui a empêché les répétitions. Même dans des conditions difficiles, même au début d'un travail, le point de vue d'un metteur en scène se reconnaît. Jean-Claude Amyl, s'il en a un, n'en laisse rien paraître. — C. G.

★ Musée du Petit Palais, 21 h. 45.

### Au Théâtre Gérard-Philipe
#### ACTEURS ET AUTEURS

La saison dernière, au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, (avec Goldoni par le groupe T.S.E., la Tempête et Marguerite Duras, avec Delphine Seyrig et Sami Frey) était « classique », selon son directeur, René Gonzalès. Cette année, il lance des paris, qui ne doivent rien au hasard mais font partie d'une politique fondée sur le « capital confiance ». Le programme 1981-1982 est fait par des gens qui ont prouvé leur *talent et restent à découvrir* : en premier lieu les acteurs.

Ainsi, le mois de mars sera consacré à trois acteurs du centre dramatique des Alpes : Ariel Garcia-Valdes (*la Victoire à l'ombre des ailes*, de Rudansky, dans la grande salle) et Jean-Claude Winon (*Comment j'ai écrit certains de mes livres*, de Roussel), Philippe Morier-Genoud (*l'Homme en robe*) dans la petite salle où Christian Collin aborde la mise en scène : ce sera *Premier Amour* de Beckett.

Dans la petite salle, toujours, il y aura *Redheug*, de et par Mike Siggis, du 24 novembre au 6 décembre, *les Blouses*, par Jérôme Deschamps, du 9 février au 14 mars, et du 4 au 30 mai, Jacques Lasalle monte sa pièce, *Avis de recherche*.

Dans la grande salle, du 14 octobre au 15 novembre, on verra *Doublages*, de et par Jean-Paul Wenzel, avec Andrée Tainsy (donné en avant-première au Festival d'Hérisson). Du 20 janvier au 28 février, l'équipe Michel Hermon - Jean-François Tilly (*Charcuterie fine*), toujours avec Emmanuelle Riva, s'attaque au rituel de la famille bourgeoise avec *Spaghettis bolognèse*, et du 16 au 30 avril, les anciens élèves comédiens, dirigés par Jean-Pierre Vincent, jouent *Peines d'amour perdues*, créée sous le mistral à Avignon, l'année dernière.

## VARIÉTÉS

### MORT DU POÈTE BERNARD DIMEY

Le parolier de chansons et poète montmartrois Bernard Dimey est mort à Paris. Il était âgé *de cinquante* ans.

[Né en 1931 à Nogent-en-Bassigny (Haute-Marne), de père ouvrier, Bernard Diemy réalise d'abord des émissions de radio, puis est journaliste et peintre avant de s'installer, à vingt-cinq ans, sur la Butte Montmartre. Il va alors devenir l'un des derniers vrais poètes montmartrois, *et promènera son physique* robuste et trapu dans de petits cabarets où il dira ses poèmes et aussi ses chansons. Car Dimey a été un des plus fins et des plus sensibles paroliers de la chanson française. Il a écrit pour Mouloudji, Yves Montand, Charles Aznavour, Michel Simon, Henri Salvador et ses succès ne se comptaient : *Syracuse, Mémère, l'Amour et la Guerre, Mon truc en plumes*. Comme diseur il avait obtenu, en 1970, le grand prix du disque. En 1978, il avait réuni ses œuvres complètes sous le titre *Poèmes voyous*. — C.F.]





# SPECTACLES

## théâtres

### SPECTACLES NOUVEAUX

Bagdad Connection : Coupe-Chou (272-01-73), 21 h.

### Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Education d'un prince ; la Double Inconstance.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Film pour quatre écrans (en liaison avec l'exposition Identité italienne).
Carré Silvia-Montfort (531-28-34), 20 h. 30 : les Veuves ambulantes.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet et danse d'Espagne.

### Les autres salles

Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 18 h. : Boulevard du crime ; 21 h. : Comme le sexe du serpent.
Cartoucherie, Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : Demeter II — Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 30 : le Bouc.
Espace Cardin (266-17-30), 20 h. 30 : les Marionnettes de Shanghai ; II, 21 h. : la Neige noire.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace-Marais (271-10-19), 22 h. : The Last Laugh.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 22 h. : Tranches de vie.
Hôtel de Gouthière (240-10-10), 21 h. 30 : le Barbier de Séville.
Huchette (326-23-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 20 h. 30 : les Amis ; 22 h. 45 : Clodo de Dieu. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Dialogues d'émigrés ; 20 h. 30 : Marie la louve. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 ; Pauvre France.
Petit Palais (265-12-73), 21 h. 45 : la Célestine.
Poche Montparnasse (548-92-97), 20 h. 30 : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. 30 : San Antonio.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
TAI, Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : l'Objet aimé ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : les Ecrits de Laure.
Théâtre-Atelier (977-31-85), 20 h. : l'Evangile selon Barabbas.
Théâtre en Rond (387-88-14), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : De quoi j'me jumelle ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

### Vendredi 3 juillet

Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : la Marelle.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Toi et tes nuages.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : le mime Pradel.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

### Les cafés-théâtres

Au Bec-fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 22 h. 45 : le Vampire de Perrault Bad.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 21 h. 30 : Attachez vos ceintures... ; 22 h. 30 : Tempête sous deux bérets basques.
Café d'Edgar (320-85-11), 18 h. 30 : C. de Turckheim ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchant frère siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t-en.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (506-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : les Petites Filles modules ; 23 h. 30 : Moi, mes monstres sacrés et moi.

### Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

### La danse

Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 30 : le Lac des cygnes.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : American Ballet Stars.

### Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Adamaz.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Ariette Mirapeu.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Brahim Izri.
Piazza Beaubourg (272-45-58), 21 h. : L. Kirjuhel ; II : A. Kremski.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Bratsch.
La Roquette (805-78-51), 22 h. : Henri Tachan.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : L. Llach ; II, 20 h. 30 : P. Val.

### Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M.-C. Chevallier (Mozart, Brahms, Merlet) ; 21 h. : P. Lanzi (Bach, Couperin, De Falla, Villa-Lobos).
Ranelagh, 20 h. : Groupe Bados.
Sorbonne, 21 h. : Chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel, Haydn).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulfroy (Vivaldi, Telemann, Haendel).
Eglise Saint-Thomas d'Aquin, 21 h. : G. Benatti (Telemann, Bartok).

### Jazz, pop, rock, folk

Artistic-Athévains (379-06-18), 20 h. 30 : Skuas.
Caveau de la Huchette (328-65-05), 21 h. 30 : M. de Villers Quintet.
Chapelle des Lombards (354-24-24), 20 h. 30 : Nouveau Pandemonium F. Jeanneau.
Dreher (233-48-41), 21 h. 30 : Marion Brown.
Dunois (584-72-00), 21 h. : F. Tusques Septet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Savoir faire.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Jimmy Gourley Trio.
New Morning (745-82-58), 21 h. : Mongo Santamaria.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Al Jarreau.
Palace (246-10-87), 20 h. : Siouxsie and the Banshees.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : New Orleans Wanderers.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Hot Jazz Duo.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc Orchestra.

### XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : la Fausse Suivante ou le fourbe puni.
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : le Journal d'une femme de chambre.
Théâtre Essaïon, 18 h. 45 : Malawika ; 20 h. 30 : Incendie au sous-sol ; 22 h. : les Nonnes. — II, 18 h. 30 : Du bout du monde au cœur de Blaise ; 20 h. 15 : Piège à Méduse ; 21 h. 45 : le Combat.
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Groupe vocal de France, dir. M. Tranchant (Debussy, Poulenc, Xenakis, Lejeune).
Cave de l'hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : J. Barrense-Dias ; 22 h., Maya.
Place du Marché-Sainte-Catherine, 19 h. 30 : A. Trebaol ; 20 h. 30 : Cotillard, mime.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Hatz.

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

### La cinémathèque

**CHAILLOT (704-24-24)**

15 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Ruisseau, de M. Lehmann et C. Autant-Lara ; 19 h., Films d'auteurs et films rares : Mr and Mrs Smith, d'A. Hitchcock ; 21 h., l'Odyssée du Dr Wassell, de Cecil B. de Mille.

**BEAUBOURG (278-35-57)**

15 h., Films d'auteurs et films rares : le Manteau, de G. Kozintsev et L. Trauberg ; 17 h., le Monde d'Apu, de S. Ray ; 19 h., Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Entrée des Artistes, de M. Allegret.

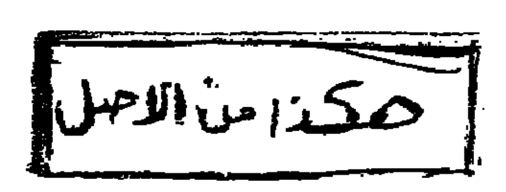
### Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88)
CHAMBRE D'HOTEL (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82). V.o et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) : v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (562-41-18). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Nickel-Odeon, 6e (633-22-13), Action République, 11e (805-51-33), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Espace-Gaîté, 14e (327-95-94)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Elysées Point-Show, 8e (325-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
DON GIOVANNI (Fr.-It., vers. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
EFFROI (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (534-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43)
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Montparnos, 14e (327-52-37)
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LABYRINTHE (Fr.) (F Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME (A., **, v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).









هكذا من الأصل





# SPECTACLES

**NEIGE** (Fr., *) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

**NEW-YORK 1997** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

**L'ŒIL DU TEMOIN** (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**OUT OF THE BLUE** (A., **, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)

**PETROLE, PETROLE** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

**LE POLICEMAN** (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

**LA PORTE DU PARADIS** (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; France-Elysées, 8e (723-71-11)

**POSSESSION** (Fr.-All., v.o.) (**) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

**POURQUOI PAS NOUS** (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23)

**PULSIONS** (A., v.o.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

**QUARTET** (Angl.-Fr.) v. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88)

**QUELQUE PART DANS LE TEMPS** (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

**REPORTERS** (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

**LE SALON DE MUSIQUE** (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

**SAN MAO LE PETIT VAGABOND** (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

**TROIS FRERES** (It.) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

**UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR** (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

**LES UNS ET LES AUTRES** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Tourelles, 20e (364-51-98)

## Les séances spéciales

**LE COUP DE GRACE** (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf mer.)

**L'EMPIRE DES SENS** (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 0 h. 15 : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 30.

**FALSTAFF** (A., v.o.) : Olympic, 14e

**LA FEMME DE L'AVIATEUR** (Fr.) : (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.). Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

**HAROLD ET MAUDE** (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 20 h.

**HEAR T BEAT** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)

**INDIA SONG** (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf mer.).

**LITTLE BIG MAN** (A., v.f.) : Tourelles, 20e (354-51-98), jeu., 21 h.

**MEAN STREET** (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h. 15, 16 h. 15.

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 14 h. à 20 h.

**NICK'S MOVIE** (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

**LA NUIT DES MORTS VIVANTS** (A., v.f.) (**) : Tourelles, 20e (354-51-98), mardi.

**PERFORMANCE** (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)

**PIERROT LE FOU** (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h. à 22 h.

**POLLET J D** Cycle Vidéo : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h. (sf mardi).

**LA RELIGIEUSE** (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.).

**LE SHERIF EST EN PRISON** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 20 h. à 24 h.

**TOMMY** (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mer., 18 h. 30.

## LES FILMS NOUVEAUX

**CHASSE A MORT**, film américain de Peter Hunt (**) — V.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

**LA CONQUETE DE LA TERRE**, film américain de Sidney Hayers — V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

**MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN** (**), film italien de Bruno Corbucci. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

**SPHINX**, film américain de Franklin J. Schaffner — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

## Les festivals

**HISTOIRES DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN** (v.o.) (la vie dans l'Ouest, les cow-boys) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

**LES HEROS SOLITAIRES** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Samedi soir, dimanche matin.

**BUNUEL** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz.

**HITCHCOCK** (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Mr and Mrs Smith.

**CLASSIQUES DU CINEMA POLONAIS** (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : 14 h. : Paysage après la bataille ; 16 h. : la Terre de la grande promesse.

**J. DEMY LE MAGICIEN**, Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Peau d'Ane ; le Joueur de flûte de Hammelin ; les Parapluies de Cherbourg ; Lola ; Model Shop ; l'Evénement le plus important depuis que l'homme a marché sur la Lune ; les Demoiselles de Rochefort ; la Baie des Anges.

**SANG FILMS D'AMERIQUE DITE LATINE** (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01) : Terre en transe.

**MARX BROTHERS** (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

**HUMPHREY BOGART** (v.o.), Action-Fayette, 9e (878-80-50) : le Souffle de la violence.

**EDDIE CONSTANTINE**, Studio 43, 9e (770-63-40) : 22 h. : Nick Carter et le trèfle rouge.

**HISTOIRES DE GUERRE** (v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) : les Bérets verts.



# RADIO-TÉLÉVISION

## La situation

### APRÈS SON DÉPART D'ANTENNE 2

## M. Elkabbach s'estime victime d'une « injustice »

La nomination de M. Noël Copin comme directeur de l'information par intérim d'Antenne 2 a été approuvée jeudi 2 juillet à l'issue d'un vote à bulletin secret par les journalistes de la chaîne qui mettaient en application la procédure du droit de veto adoptée la semaine dernière. Sur cent dix-sept journalistes votants neuf seulement ont exprimé leur veto.

De son côté, M. Jean-Pierre Elkabbach a accordé aux *Nouvelles littéraires* une interview, publiée cette semaine. « *Ce départ, je ne le qualifie pas, ce n'est surtout pas un départ volontaire* », déclare notamment l'ex-directeur de l'information d'Antenne 2. « *Ce n'est pas non plus une retraite. J'avais un contrat qui stipulait que le conseil d'administration pouvait à tout moment le rompre. Nous avons appliqué cette clause. Je rappellerai simplement que ce contrat était valable jusqu'à 1983.*

» *Je suis à la fois victime de Giscard et de Marchais*, poursuit M. Elkabbach. *Giscard, parce que l'on croyait que la télévision était giscardienne. Marchais, parce que nous l'avons fabriqué, tout en nous fabriquant avec lui. Face à son numéro, nous avons essayé d'exister, en l'interrompant, en le contredisant. Je savais que c'était dangereux, mais je ne pouvais plus m'arrêter, le numéro m'a échappé, comme le personnage, le mien, m'échappe depuis quelques semaines. Je n'en reviens pas d'être soudain le héros de vingt-trois ans de Ve République. Ce n'est pas Barre que l'on attaque, ni Poniatowski, mais moi, alors que je ne suis ni de ce milieu, ni de ce monde, ni de cette origine sociale, et que j'ai fait, comme d'autres, ma carrière à l'intérieur du service public, avec des hauts et des bas, des évictions, des mutations d'autorité lors de grandes crises.* »

M. Elkabbach, qui ressent « *un effroyable sentiment d'injustice* », espère pouvoir continuer à faire son métier.

### AU SÉNAT

## M. Jean Cluzel évoque la situation et l'avenir de l'audiovisuel

M. Jean Cluzel, rapporteur général des crédits de la Radiodiffusion-Télévision française du Sénat et vice-président de la commission des finances, a fait, le mercredi 1er juillet, une communication devant le groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès. Evoquant brièvement la « *situation financière saine* » de la R.T.F. et les prochains bouleversements à attendre des nouvelles techniques (vidéo, satellites...), M. Cluzel a ensuite qualifié de « *mini mai 68* » l'effervescence du secteur audiovisuel. « *Malgré les assurances répétées qu'il n'y aurait pas de chasse aux sorcières, les démissions succèdent au non-renouvellement de mandat* » a-t-il notamment déclaré, accusant le nouveau ministre de la communication de « *multiplier les avertissements aux dirigeants qui refuseraient spontanément de remettre leur démission* ». M. Cluzel a ensuite résumé les grandes lignes du projet de loi intitulé « Charte de l'audiovisuel » que le gouvernement pourrait déposer dès la mi-juillet et qui serait soumis au parlement à l'automne (1). Il a, d'autre part, déposé au Sénat une question orale avec débat demandant au ministe de la communication de faire connaître les grandes lignes de sa politique.

Le sénateur a évoqué ensuite la situation des radios locales dont il juge nécessaire de réglementer « strictement » le développement. Enfin, après avoir donné connaissance d'un entretien récent qu'il a eu avec M. Fillioud, M. Cluzel a fait part de la question écrite déposée au Sénat dans laquelle il demande au ministre de préciser « *le nombre, le montant et l'imputation budgétaire des indemnités allouées à ce jour aux responsables du service public de l'audiovisuel* » à l'occasion de la cessation de leurs fonctions.

(1) Selon M. Cluzel : « *Les grandes lignes de ce texte peuvent être trouvées dans le rapport de M. François-Régis Bastide, publié en juillet 1977. Retenons dans ce projet une régionalisation complète de la société FR 3, la création d'un conseil national de la radio-télévision, organe de coordination et de contrôle. En ce qui concerne les radios, ce rapport distingue trois niveaux : le niveau national, le niveau régional et le niveau local. La S.F.P. serait transformée en un groupement d'intérêts économiques commun aux deux sociétés de programme, TF 1 et Antenne 2. En ce qui concerne les ressources de ce service public, il est indiqué que les ressources publicitaires seraient appelées à diminuer, compensées par des dotations de l'Etat ou des régions. Enfin, notons qu'un aménagement de la fiscalité applicable aux sociétés de programme est envisagé.* »

# PRESSE

### En Grande-Bretagne

## « Le feu vert » est donné pour la vente de l'« Observer »

De notre correspondant

Londres. — A la majorité de sept contre un, la commission des monopoles a recommandé au ministre du commerce d'approuver l'opération d'achat de l'*Observer* — le doyen des hebdomadaires britanniques — par le groupe commercial et financier Lonrho, présidé par M. Rowland. Néanmoins, la commission, indique le ministre n'a donné son consentement que si Lonhro accepte les conditions visant à préserver l'indépendance et l'entière liberté d'expression du journal, à savoir : nomination de six « directeurs indépendants » au conseil d'administration habilités à nommer ou à renvoyer le directeur du journal après consultation avec les journalistes. Tout en admettant qu'à sa connaissance M. Rowland n'est pas intervenu dans la direction des journaux qu'il contrôle en Afrique et en Ecosse, la commission n'exclut pas la possibilité qu'un conflit d'intérêts puisse surgir, étant donnés les importants intérêts commerciaux de Lonrho en Afrique et la politique du journal favorable à l'émancipation économique et politique des Africains.

*L'annonce de ce « feu vert » donné à Lonhro provoque des remous dans les milieux de la presse. M. Trelford, le directeur actuel, et M. David Astor, ancien directeur et membre du conseil d'administration, qui avaient toujours combattu la candidature de M. Rowland, ne sont pas revenus sur leur opposition et vraisemblablement quitteront l'entreprise. La grande majorité des chefs de service et de rubrique expriment également des réserves.

Le syndicat s'inquiète également de la réduction des effectifs, prévue par la commission. De sérieux doutes subsistent enfin sur l'indépendance réelle de ces nouveaux « directeurs indépendants » qui, théoriquement, doivent n'avoir aucun lien avec la compagnie Lonrho, mais qui, en fait, seront nommés par cooptation des anciens directeurs et, surtout, payés par la compagnie.

En fait, l'achat de l'*Observer* (ses pertes en 1980 ont atteint 4 millions de livres) pour 3 millions de livres, en plus d'une participation de 20 % dans le groupe Outram, filiale de Lonrho, et qui publie le *Glasgow Herald*, vise à renforcer la coopération entre la compagnie pétrolière américaine Atlantic Ritchfield, ancienne propriétaire de l'*Observer*, et Lonrho, qui projette des opérations commerciales conjointes au Mexique et en Afrique.

HENRI PIERRE.

● *Mme Nicole du Roy*, représentante du S.J.F.-C.F.D.T., a été élue président de la commission de la carte des journalistes professionnels. C'est la première fois qu'une femme accède à ce poste.

Le vice-président patronal est M. Lecorre (Syndicat de la presse parisienne), le vice-président journaliste, M. Dernoncourt (Syndicat national des journalistes), les secrétaires généraux, MM. Finkelstein (Fédération nationale de la presse française) et Pelgrand (C.G.T.).

# dans l'audiovisuel

## LES CHANGEMENTS A FR 3

Le départ de M. Claude Lemoine, directeur général de FR 3 depuis 1978, vient clore la série des changements attendus cette semaine dans les directions des différentes chaines. Après la nomination de M. Guy Thomas à la présidence de la troisième chaine, ce départ apparait logique, comme l'est la suppression du poste de directeur général — qui motive ce départ — qui, depuis trois ans, apparaissait souvent comme un « doublon » de la présidence. Homme de rigueur en ce qui concerne la gestion, M. Lemoine s'était employé à développer les programmes régionaux malgré des crédits relativement restreints. Il s'apprêtait aussi à inaugurer, pour les stations télévisées régionales, le passage au « tout électronique » d'ici à 1984.

Pour ce qui est du développement des stations régionales, M. Lemoine n'était pas, sur le fond sinon sur la forme, en désaccord avec le nouveau président, comme le montre l'entretien que M. Guy Thomas nous a accordé il y a quelques jours. Avant cet entretien, M. Thomas a tenu à souligner l'aide et l'esprit de coopération dont a témoigné son prédécesseur, M. Claude Contamine, lors de sa succession.

## Un entretien avec M. Guy Thomas, président-directeur général

### *Ouverture et fermeté*

*« Un communiqué de la C.F.D.T. a récemment mis en cause votre nomination, considérée comme une mesure autoritaire.*

— Je comprends très bien cette réaction. Le monde audiovisuel est en effervescence et je me trouve devant une situation difficile. J'essaie de faire face tel que je suis, je ne joue pas. J'ai eu de nombreuses rencontres, des prises de contact et sur les points les plus précis, j'ai vraiment fait l'ouverture. J'ai dit : *« C'est fini tout ça, ne m'ennuyez pas avec des monsieur le Président. »* Cela ne veut pas dire *« Tapez-moi dans le dos »*, mais, enfin, nous sommes tous dans le même bateau. Alors voyons ensemble comment les choses peuvent se passer.

» Nous allons mettre des moyens particuliers à la disposition des syndicats pour qu'ils puissent se concerter, rédiger des rapports en toute liberté sur la décentralisation, et partant sur l'avenir de FR 3. Si on ne s'adresse pas aux syndicats, à qui va-t-on le demander ? On doit par ailleurs écouter, on doit discuter, mais il faut prendre les décisions soi-même à un moment donné. Tous, ici, ont quelque chose à dire et ils ont une volonté commune : échapper à l'angoisse de l'avenir, retrouver une certaine autonomie, c'est-à-dire prendre plus de responsabilité. A Paris comme dans chaque région, et outre-mer.

*— N'êtes-vous pas tenu par un cahier des charges ?*

— Le cahier des charges, c'est l'alibi. Ce n'est pas le cahier des charges qui interdit à une station régionale d'aller faire un reportage sur une association locale, de droite ou de gauche. FR 3 doit donner à chaque téléspectateur la possibilité de juger, de réfléchir, et, quand il le faut, de s'exprimer.

» D'un point de vue artistique et culturel, il ne doit y avoir aucun tabou ni rejet au nom de je ne sais quels critères admis... A FR 3, nous avons une chance : nous ne sommes pas mariés avec le show-business. Ailleurs, il y avait collusion entre les marchands de disques, les marchands de spectacles, et la télévision, qui appartient pourtant à chacun d'entre nous.

» Dans une interview destinée à toutes les stations d'outre-mer, j'ai déclaré que la télévision s'ouvrirait aux particularismes, aux cultures locales. Là-bas, il n'y a qu'une chaine, il n'y a pas le choix. Il n'y a que nous. Et la sélection est faite ici. Il n'y a pas, entre les responsables des directions régionales, de dialogues par télex. Il n'y a pas de bourse qui permettrait de se dire : *« Voilà ce qu'on peut vous envoyer comme programme, qu'est-ce qui vous intéresse pour votre journal ? »* Ce sont donc des Parisiens qui décident de ce qui est bon pour les Antilles et pour les autres départements et territoires d'outre-mer.

*— Les stations d'outre-mer pourront-elles intervenir dans le choix des programmes ? Irez-vous plus loin dans le sens d'une véritable production locale ?*

— Pour les émissions d'information, je viens de le dire, le plus rapidement possible nous espérons pouvoir proposer les moyens nécessaires afin d'y parvenir. Pour l'expression culturelle, artistique, propres aux populations concernées, tout sera fait pour qu'elle puisse avoir une place de plus en plus importante à la télévision et à la radio. Sans pour cela laisser faire n'importe quoi. Les manifestations extrêmes d'un malaise peuvent être meurtrières. Certaines formes d'indépendantisme relèvent d'un ensemble de frustrations, mais ne reflètent pas forcément une volonté populaire.

*— Et si c'était le cas ?*

— La volonté populaire pourrait bien entendu s'exprimer, mais nous n'en sommes pas là. N'oubliez pas que le rush sur Giscard au premier tour a été le résultat d'une campagne menée, notamment, par FR 3 radio et télévision. On effrayait les populations, on leur disait : *« Attention, les socialistes vont vous lâcher. »* C'est le passé. Maintenant, je voudrais que les gens se reconnaissent dans leur télévision. Je le souhaite de tout cœur. S'il y a une société qui doit entièrement se transformer, c'est bien FR 3. FR 3 doit échapper à la tutelle des préfets, à la tutelle des notables. Mais il nous faut la confiance. C'est faisable.

*— Cela implique-t-il des changements dans les directions ?*

— Bien sûr. Je vous ai parlé d'un nouvel état d'esprit. Une société comme FR 3 a plusieurs étages. D'abord — et c'est important — la technique : là, il y a des ingénieurs en chef, des spécialistes qui font très bien leur métier. Ils continueront à le faire en fonction de leur compétence. Puis, dans l'administration, et à un niveau élevé. Il y a des gens honnêtes et de qualité qui n'ont pas eu à s'engager sur des décisions d'ordre politique. Ce sont simplement, comme dans les ministères. Je ne vois pas ce qui pourrait leur arriver.

Mais il y a la direction générale. Elle avait, elle, un rôle que je qualifierais de politique. Avant tout au service du pouvoir, elle ne tenait pas compte en priorité des intérêts des Français. Là, les problèmes se posent. A mon arrivée, le directeur délégué pour l'outre-mer avait déjà demandé sa mutation. Je comprendrais que ceux qui ont eu des attitudes partisanes hésitent à continuer avec moi.

*— On a souvent dénoncé les bureaux régionaux d'information comme les relais du pouvoir.*

— Ils l'étaient sans aucun doute dans l'esprit des dirigeants du pays. Nos journalistes tentaient souvent avec courage de faire néanmoins leur métier honnêtement. Il y a certains B.R.I. où l'on a volontairement étouffé l'information et brimé les journalistes. Là, comme ailleurs, j'agirai fermement, mais sans esprit de vindicte. Le conseil d'administration de notre société le souhaite.

*— Envisagez-vous de modifier les structures de FR 3 afin d'éviter toute emprise gouvernementale ?*

— Le projet de décentralisation de la télévision et de la radio qui est mis en chantier va dans ce sens. En attendant, nous travaillons dans le cadre de la loi de 1974. Cette loi, contrairement à ce qu'on pourrait penser, donne une quasi-autonomie aux sociétés nationales, dont les présidents sont nommés pour trois ans, et sont inamovibles durant cette période. Il est tout à fait possible dans ces conditions de briser le carcan dans lequel on avait enfermé notamment les journalistes.

Un préfet n'a pas à dire à un rédacteur en chef : *« Vous m'envoyez une équipe. »* Le devoir des journalistes, c'est de faire connaitre l'information, même si elle déplait au pouvoir. Faire son métier, c'est par exemple donner la prise de position du président Mitterrand sur la justice en France, mais ce n'est pas filmer pendant dix minutes le même président en train de déposer des gerbes de fleurs...

*— Il y a un chapitre un peu particulier, les radios de FR 3, un peu à l'abandon. Elles sont en concurrence avec Radio-France et, depuis peu, avec les radios libres.*

— C'est une question que personne ne connait très bien. C'est un phénomène qui nait. Si vous le canalisez, vous faites du dirigisme, si vous ne le canalisez pas, vous avez n'importe quoi, un encombrement des ondes extraordinaire. Ici, vous avez raison de le souligner, nous avons, en effet, des stations de radio, animées par des gens compétents et pleins de bonne volonté mais qui manquent de moyens. Désormais, ils vont pouvoir parler eux aussi. Les responsables qui, au-dessus d'eux, ne le comprendraient pas, ne resteront pas. C'est clair.

(Propos recueillis par **FRÉDÉRIC EDELMANN** et **CATHERINE HUMBLOT.**)

### LE DÉPART DE M. CLAUDE LEMOINE

M. Claude Lemoine, directeur général de FR 3 depuis 1978, quittera son poste le 31 juillet, a annoncé, le 1er juillet, le conseil d'administration de cette chaine. Réuni le 30 juin, le conseil a *« considéré que, dans l'organisation des services de la société, la fonction de directeur général ne s'imposait plus »*. Dans un communiqué, le conseil d'administration a cependant *« rendu hommage à cette occasion aux qualités professionnelles du titulaire actuel de ce poste, M. Lemoine »*. *« Celui-ci*, précise le communiqué, *ne souhaitant pas recevoir une nouvelle affectation au sein de FR 3, il sera amené, avec l'accord du conseil d'administration, à cesser ses fonctions officiellement le 31 juillet 1981 »*.

[*Né le 21 avril 1932 à Péronne* (Somme), M. Claude Lemoine est licencié en lettres. Il fut en 1956 champion de France d'échecs et rédige chaque semaine dans *le Monde des loisirs* la chronique échiquéenne. Attaché au groupe del Duca, puis reporter à *l'Action automobile* et secrétaire de rédaction à la Société générale de presse, il entre en 1964 au cabinet de M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information, comme chargé de mission pour les problèmes de radio et de télévision, avant de devenir, en 1968, conseiller technique au cabinet de M. de Bresson, directeur général de l'O.R.T.F.

Délégué du directeur général de l'O.R.T.F. pour les relations publiques en 1969, puis adjoint au directeur de la régie des stations régionales, il devient lors de l'éclatement de l'O.R.T.F., en 1974, directeur à FR 3, chargé des régions. En 1978, il est nommé directeur de la société.]

● *Selon un sondage* réalisé entre le 21 mai et le 5 juin, par l'IFOP, Radio-7, station de Radio-France destinée aux jeunes qui émet dans la région parisienne, compte un million trois cent mille auditeurs par semaine. 53 % d'entre eux l'écoutent une fois par semaine et 20 % tous les jours.

## Inquiétude des réalisateurs de télévision

*Depuis quelques jours les réalisateurs de télévision commencent à manifester une inquiétude croissante devant ce que le Syndicat français des réalisateurs de télévision C.G.T. appelle « la sous-estimation évidente par le gouvernement de la fonction culturelle de la télévision ».*

Dans un communiqué commun signé à la fois par quatre syndicats (le Syndicat des réalisateurs et créateurs de télévision C.F.D.T., le Syndicat des réalisateurs de télévision C.G.C., le Syndicat F.O. des réalisateurs de télévision) et le Mouvement des réalisateurs de télévision, les différentes organisations écrivent :

*« Aujourd'hui, toutes les déclarations et décisions ne concernent que l'information, et sous sa forme la plus immédiate et la plus restreinte, celle des journaux quotidiens. Par ailleurs, une conception se développe qui voudrait faire de la télévision uniquement un diffuseur des autres arts. C'est oublier que la télévision, premier instrument de culture et de loisir des Français, est faite d'abord de programmes spécifiques dont la richesse et la diversité se devraient d'être à la hauteur des attentes de tout un peuple. »*

*» Il est urgent que le gouvernement définisse une grande ambition concernant le service public de télévision (...). Le pouvoir précédent a confié la télévision aux « informateurs » d'une part, aux technocrates de l'autre. C'est un héritage dont il serait navrant que le pouvoir né de l'espoir des Français se contente. Les choix qui sont faits dans cette période transitoire risquent d'hypothéquer l'avenir. Ce sont les émissions de 1982, parfois de 1983, et même 1984, qui sont décidées aujourd'hui, et le public ne comprendrait pas de ne pas voir apparaître dans le programme les changements qu'il attend. »*

Le S.F.R.T.-C.G.T., qui a déjà averti le gouvernement de la *« nécessité d'adopter des mesures conservatoires pour assurer la continuité de la production »*, regrette, par ailleurs, qu'aucune des démarches entreprises n'aient *« retenu l'attention »*. *« Nous croyons devoir insister*, déclare-t-il. *Les sociétés de télévision font appel à la collaboration de plusieurs dizaines de milliers de professionnels, de créateurs et d'artistes. Elles mettent en œuvre des budgets de plusieurs milliards sur des programmes élaborés de longs mois à l'avance. Une période de plusieurs mois nous sépare de la mise en application d'une loi nouvelle. Le blocage de cette machine ou son orientation erronée serait une catastrophe pour le développement de la culture nationale. »* Le syndicat, qui précise qu'il *« garde sa confiance au gouvernement »*, prie celui-ci de procéder *« dans des conditions sérieuses à la concertation qui s'impose »*.

### ÉLECTION DU COMITÉ DE RÉDACTION D'EUROPE 1

Europe 1 a élu, jeudi 2 juillet, son comité de rédaction, ainsi que les journalistes en avaient décidé lors de leur assemblée générale du 22 juin. Sur les cent huit rédacteurs, cent un ont pris part au scrutin. Ce comité comprend sept membres : MM. Olivier de Rinquesen, Philippe Bauchard, Richard Artz, Alexandre Fronty, François Ponchelet et Roger Hardouin, qui représente les correspondants de province. Mme Thérèse Siveyrac représentera le personnel non journaliste de la rédaction. Le comité souhaite rencontrer M. Georges Fillioud, ministre de la communication, M. Michel Caste, président de la SOFIRAD, M. Jean-Luc Lagardère, président d'Europe 1, et M. Etienne Mougeotte, directeur de l'information, afin de *« participer à la réflexion sur l'avenir de la station »*.

● *Le Comité de liaison et de réflexions* des journalistes de « France-Inter », « France-Musique », « France-Culture », « Fip » et « Inf.-1 », a été élu au scrutin secret les 28, 29 et 30 juin 1981. Il est composé de MM. Christian Billman, Gérard Courchelle, Gilbert Denoyan, Pierre Ganz, Didier Lecat, François Lucazeau, Michel Polacco, Roger Telo et Jacques Thévenin. Environ 83 % des journalistes, membres de ces rédactions, ont participé à ces élections.

### UN MÉDIATEUR A R.F.I.

M. Jacques Alexandre, responsable de la chaine Est de Radio-France internationale, a été nommé secrétaire général de R.F.I., a annoncé, jeudi 2 juillet, la présidence de Radio-France. Cette nomination a été annoncée à la suite d'un entretien de Mme Jacqueline Baudrier avec le comité de coordination des rédactions de Radio-France internationale, qui lui a présenté ses revendications. Il semble que M. Alexandre doive jouer le rôle de « médiateur » auprès de ce comité de coordination.

*Né en 1921, M. Alexandre a été notamment journaliste à France-Inter. Il a été licencié en 1968 et réintégré en 1969 pour les émissions de la chaine Sud de la D.A.E.C., qui allait devenir en 1975, après l'éclatement de l'O.R.T.F., Radio-France internationale.*

● *L'Union européenne de diffusion* (UER) a confirmé le mandat de M. Jean Autin à sa présidence jusqu'au 31 décembre 1982, lors de la trente-deuxième assemblée générale qui s'est tenue à Genève du 26 au 29 juin. Au cours de cette assemblée, l'UER a aussi décidé une *« modification fondamentale de ses statuts afin de les adapter aux évolutions technologiques et structurelles »* et *« en particulier de permettre aux radiodiffuseurs par câbles et aux radios locales fédérés au niveau national, de devenir membres de l'union »*. Le principe de la conclusion d'un contrat avec Eutelsat pour la location de deux récepteurs sur le satellite Ecs a également été adopté.

## Vendredi 3 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Au théâtre ce soir : « Alain, sa mère et sa maîtresse ».**
De P. Armont et M. Gerbidon, mise en scène J. Kerchbron, réal. P. Sabbagh. Avec Y. Clech, P. Chevallier, J. Duby, A. Florent, B. Dechartre...
*La marquise de Brion veut marier son fils.*

**22 h 25 Opéra première : « la Force du destin ».**
de J. Helman, réal. P. Sisser.
*A propos de l'opéra en quatre actes de Giuseppe Verdi dont on verra ici quelques extraits, une présentation de Jacques Bourgeois et des portraits d'Anna Tomoa-Sintow, Jaguar Wixell, Gabriel Bacquier.*

**23 h 25 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 30 Feuilleton historique : C'était l'âge d'or.**
De B. Pauck, S. Pigge, M. Braun.
*La République de Weimar à travers la rencontre de Victoria et Walter.*

**21 h 35 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot. Romain Gary, Emile Ajar.
*Paul Pavlowitch a écrit un livre, l'Homme que l'on croyait, pour dire qu'il n'est pas écrivain et qu'Emile Ajar n'était autre que Romain Gary.*

**22 h 55 Journal.**

**23 h 5 Ciné-club (cycle Jerry Lewis) : « Ma bonne amie Irma ».**
Film américain de G. Marshall (1949). Avec J. Lund, D. Lynn, D. de Fore, M. Wilson, D. Martin, J. Lewis (v.o. sous-titrée. N.).
*Une blonde au grand cœur qui veut mettre de l'ordre dans sa vie et dans celle de son amie, secrétaire d'un millionnaire, cause une série de catastrophes. Le seul intérêt de cette comédie banale d'un cycle Jerry Lewis, d'avoir marqué le premier rôle à l'écran du comique faisant alors équipe avec Dean Martin.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Shimon Pérès.**
*Quelques pas aux côtés du leader travailliste israélien, pendant sa campagne électorale. Un pacifiste et un homme rassurant dans un pays en crise.*

**21 h 30 Série : Les peupliers de la prétentaine.**
D'après M. Blancpain. Réal. J. Herman. Avec : J. Alric, G. Marchal, C. Hubeau, F. Maistre, etc.
*Qui a tué les précédents propriétaires des Peupliers ? La jeune héritière, aidée de son ami et de la vieille servante Marie, mène l'enquête...*

**22 h 25 Journal.**

**22 h 45 Magazine : Thalassa.**
Les goémoniers en 1981.

### FRANCE-CULTURE

20 h, *Toile de Hollande* : Tentative de tableau impressionniste d'un groupe d'écrivains néerlandais des années *1920-1940*.
21 h 30, Black and blue : Où s'arrête le jazz ?
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

### FRANCE-MUSIQUE

20 h 20, Concert (Echanges franco-allemands) : « Les Hébrides », ouverture, de Mendelssohn ; « Concerto pour violon et orchestre en ré majeur » de Stravinski ; « Symphonie romantique n° 4 » de Brückner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender, avec Ulf Hoelscher au violon.
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, « les créations d'E. Ansermet » (M. de Falla, Stravinski, Honegger, Martin, Ansermet) ; 23 h 5, Vieilles cires : *musique de chambre* à la Bibliothèque des Congrès de Washington, hommage à Elisabeth Sprague Coolidge (W. Piston).

## Samedi 4 juillet

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**11 h 40 Objectif santé : La plongée.**
**11 h 55 *Philatélie club.***
**12 h 20 *Francophone d'or.***
**12 h 45 Avenir : Que faire en cas d'échec au baccalauréat.**
**13 h Journal.**
**13 h 30 Le monde de l'accordéon.**
**13 h 50 *Au plaisir du samedi.***
En direct de Biarritz. Le port en fête.
**18 h 15 S.O.S. animaux perdus.**
**18 h 45 Magazine auto-moto.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 45 Cyclisme : Tour de France.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Variétés : Le soulier qui vole.**
Avec Chantal Goya (2e partie).
**21 h 30 Série : Dallas.**
*Suite de la saga d'une famille au Texas.*
**22 h 30 Sports : Tennis.**
Tournoi de Wimbledon (résumé).
**23 h 30 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**
**11 h 50 *Journal des sourds et des malentendants.***
**12 h 15 *Cyclisme : Tour de France.***
La vie en jaune : la Brambille.
**12 h 45 Journal.**
**13 h 35 Série : Moi aussi je parle français.**
**14 h Les jeux du stade.**
Tennis ; escrime ; athlétisme.
**19 h 45 L'Escargot.**
**20 h Journal.**
**20 h 35 Feuilleton historique : C'était l'âge d'or.**
*Le premier discours de Hitler à Munich.*
**21 h 50 Variétés : Bonjour, bonsoir la nuit.**
*Shirley Mac Laine, Angelo Branduardi. Sports : Tour de France et Wimbledon (et à 23 h. 45).*
**23 h 20 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

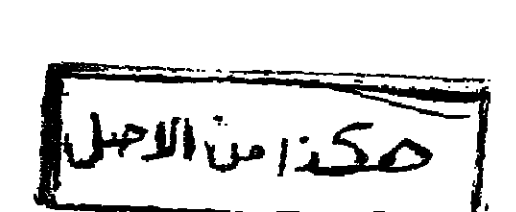
**18 h 55 Pour les jeunes.**
Mon ami Guignol.
**19 h 10 Journal.**
**19 h 20 Emissions régionales.**
**19 h 40 Pour les jeunes.**
Oum le dauphin ; D'année en année.
**20 h Les jeux.**
**20 h 30 Série : A la poursuite de l'amour.**
I : La chasse aux enfants.
*Deux jeunes filles de la haute société britannique s'éveillent au monde.*
**22 h 10 Les dossiers noirs : Lucky Luciano.**
Enquête et réal. : J.-M. Charlier.
I : Le syndicat du crime.
*Un portrait du fameux gangster qui créa, vers les années 30, le syndicat du crime, portrait qui mêle des extraits de films et des pièces d'archives.*
**23 h 10 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : *Peut-on concilier la logique du pouvoir et les droits de la liberté ?*
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Paul Sebag.
11 h 2, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française (Transversales).
12 h 5, Le pont des Arts.
14 h, Sons : Ferroviaires.
14 h 5, Relations internationales, de 1939 à nos jours.
16 h 20, Livre d'or : Concert de l'Orchestra Puellarum Pragensis, dir. : T. Kotmik (Janacek, Haydn, Chostakovitch).
17 h 30, *Pour mémoire* : Le manuscrit de Bayeux.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore, l'amplification.
20 h, Une odeur de musc, de S. Martel et P. Duprez. Avec : F. Kindt, G. Laurent, Y. Arcanel, etc.
20 h 40, Carte blanche : La Florentine, de M. Tourneur. Avec : D. Emilfor, P. Avron, J. Danno, R. Benelmon et G. Jor.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

### FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : vagabondage sans frontières en musique récréative (Dondeyne, Lutereau, Benech et Dumont, César, Santora, Freundorfer, Manfredini) ; 7 h, Actualité lyrique : l'opérette du jour, « Rip », de R. Planquette, avec M. Dens, L. Berton, J.-C. Benoit ; Reportages sur l'actualité lyrique en France ; Les festivals d'été dans le monde.
9 h 30, Les grands de ce monde : Buxtehude ; 11 h 30, Concert (Grand Auditorium, 5 mai 1981) : « Symphonie n° 1 » de Tchaïkovski ; « Ma mère l'oye » intégrale, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. G. Akoka ; 13 h, Jazz vivant : estival.
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Yehudi Menuhin à Armand Panigel, « Les premiers disques, 1928-1930 » (J. Ries, J. de Achron, Monasterio, Bloch, Bach, Haendel, Mozart, Serrano, Samazeuilh, Beethoven).
16 h, Le génie du lieu : « Lübeck 1705 », œuvres de Sweelinck, Bruhns, Fischer, Buxtehude, Bach ; 18 h, Comment l'entendez-vous ? : « Mozart, Sturm und Drang et démonisme », par M. Le Bris.
20 h, Concert (Echanges internationaux) : « Simon Boccanegra », opéra de Verdi, par les Chœurs de Bayrisches Staatsoper, dir. W. Baumgartner et le Bayrisches Staatsorchester de Munich, dir. R. Chailly, avec P. Cappuccilli, M. Freni, N. Ghiaurov, V. Luchetti, B. Brinkmann.
23 h, Ouvert la nuit : œuvres de P. Hindemith et D. Chostakovitch, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand ; 0 h 5, Concert de musiques traditionnelles : musiques et chants de la Guadeloupe.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 65,00 | 76,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 17,00 | 20,00 |
| IMMOBILIER | 43,00 | 50,57 |
| AUTOMOBILES | 43,00 | 50,57 |
| AGENDA | 43,00 | 50,57 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 120,00 | 141,12 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La mm/col. | La mm/col. T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 37,00 | 43,52 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 10,00 | 11,76 |
| IMMOBILIER | 28,00 | 32,93 |
| AUTOMOBILES | 28,00 | 32,93 |
| AGENDA | 28,00 | 32,93 |

# L'immobilier

## appartements ventes

### 1er arrdt

**PALAIS-ROYAL**
Restauration petit immeuble, ascenseur, appts 2 pièces aménagés, charme. Tél. 261-27-46.

### 2e arrdt

**OPÉRA MONSIGNY**
Studios et 2 pièces aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, asc. 261-27-46.

### 3e arrdt

Marais, résidence Parc Royal grand standing, beau 95 m² 1.400.000 F. 278-09-40.

BEAUBOURG. Particulier vd 90 m², tt cft. Visite tous les jours. Tél.: 272-75-77.

### 5e arrdt

**LUXEMBOURG**
Séjour double, 2 chambres, cuisine, bains, service. 80 m². Prix 850.000 F. Vis. samedi 15 à 17 h. 35, RUE GAY-LUSSAC.

### 6e arrdt

**ODÉON**
Ds immeuble en cours de réhabilitation : petites et grandes surfaces, aménagements intérieurs sur mesure. Tél. 522-95-20.

### 7e arrdt

**ÉCOLE MILITAIRE**
VUE SUR VILLAGE SUISSE
**4 PIÈCES** (entrée, cuisine, BAINS, w.-c.)
A RÉNOVER
**PRIX : 1.195.000 F**
Me voir samedi, lundi 14 h-18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET, ESCALIER D, ou TÉL. : 723-91-28.

### 10e arrdt

**CANAL SAINT-MARTIN**
95, QUAI DE VALMY, dans immeuble restauré, tout confort (asc., ch. cent.) reste à vendre sur canal 4 appart. de 3-4 P., (87 m²), à partir de 8.700 F le m². Visites sur place samedi, lundi, mercredi de 14 h. à 18 h. 30 ou tél. 271-36-01.

### 12e arrdt

Métro BEL-AIR/PICPUS
réc., beau 4 p., entrée, cuis., loggia, 660.000 F. Tél. 307-70-27.

### 13e arrdt

TOLBIAC, ITALIE, 327-82-40
Maisons particulières rénovées 105 et 110 m² avec jardin prestation de qualité.

**Mº TOLBIAC** Bon standing, petit immeuble récent, tout confort, séjour, 2 chambres, entrée, cuisine, bains, loggia, parking. Prix très intéressant. 93 à 95, av. de Choisy, esc. 1, asc. B, 8e étage. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

### 15e arrdt

Mº Charles-Michel, part. à part., très agréable petit appt. 47 m², s/cour, jardin, 3 p. + cave, cft, clair, calme. Tél. au 577-09-73 de 11 h. à 18 h. ou s/pl. 46, rue des Entrepreneurs, vendredi, samedi, dimanche, mêmes heures.

### 16e arrdt

PRÈS PLACE **VICTOR-HUGO**
Pptaire vend APPT 100 m², 4 p. s/rue et jardin, 4e ét., tt cft. VENDREDI, SAMEDI, 14-18 h., 148, R. de la POMPE.

A 300 mètres **ÉTOILE** près avenue V.-HUGO sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 APPTS, du studio au 5 p. DUPLEX ET TRIPLEX. Tél. : 261-27-46.

**Mº PORTE DAUPHINE**
IMM. PIERRE DE T., CALME, STUDIO, entrée, cuis., bains, PRIX INTÉRESSANT. Chauf. 10, RUE LALO. Samedi, dim., lundi 15 à 18 h.

**Mº TROCADÉRO** Tout confort
66, AVENUE DE NEW-YORK, SÉJOUR, PETITE CHAMBRE, entrée, cuisine, bains, 80 m². PRIX TRÈS INTÉRESSANT. Samedi, dim., lundi, 15 à 18 h.

### 17e arrdt

**16, RUE LEMERCIER**
Bon imm. s/rue, calme, ch. cent., SÉJOUR, CHAMBRE, entrée, cuisine, s. de bains, w.-c. Soleil. Entièrement REFAIT NEUF. PRIX TRÈS INTÉRESSANT. PPTAIRE, samedi 15 à 18 h.

### 19e arrdt

URGENT 19e ARRDT
Particulier vend studio 26 m² dans résidence 1980, cuisine équipée, indép. salle bains, balc., cave, parking. Prix 230.000 F. Tél. ce jour de 8 h. à 13 h. et après 17 h. 322-62-62.

**PART. A PART.** vend 2 pièces 50 m², imm. stand., 8e ét., soleil, 380.000 F. Téléph. après 19 h. ou week-end, 202-32-99

### Province

COURCHEVEL 2000
A VENDRE MEUBLÉ
**CHALET**
2 étages sur rez-de-chaussée, 5 chambres, 10 lits, living-room, orientation sud. Vue imprenable. Écrire s/chif. P.3.477.2 à PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE, Suisse.

NICE CIMIEZ, grand studio, bel immeuble, 267.000 F. L'IMMOBILIÈRE (16-93) 99-39-40.

**POUR INVESTISSEUR**
Au centre de Pont-Audemer joli immeuble rénové composé de cinq petits appartements entièrement finis.
Exemples : Studio 80.000 F, 2 pièces 120.000 F.
Prix clés en main.
Tél. 16 (32) 41-81-88.

CHAMONIX part. vend appart. neuf, tout équipé, 4-5 personnes, 15 jours en août 31.000 F. Event. location seulement pour 1981. Tél. (56) 40-07-81.

## constructions neuves

**NOGENT, le calme**
**20 APPTS de qualité**
du STUDIO au 4 PIÈCES
PRÊTS CONVENTIONNÉS
LIVRAISON DÉCEMBRE
S/pl. du vendredi au lundi 14, r. du MARÉCHAL-FAYOLLE ou tél. 563-57-66.

**le fruit de l'expérience**

résidence des **célibataires 7**

en bordure du parc des expositions de la Porte de Versailles



une formule originale qui a fait ses preuves

studios et deux pièces possibilité de services : buanderie, salon T.V., salle de gymnastique, service de messages, liaison par interphone avec l'hôtel Mercure contigu.

renseignements et vente :

**bureau de vente sur place :** angle avenue Pasteur/rue du moulin à Vanves (limite du 15e) face au square de la Porte de la Plaine. tél. 642.53.78 tous les jours, sauf merc. et dim., de 13 h à 19 h.

**ou s.a. repellin et de villard :** tél. 16-76/44.10.44

## immobilier information

**LES LAURENTIDES**
**à 1 h. de Montréal,**
nombreux lacs, ski, résidences chalets, commerces de tous genres. CONTACTER nos spécialistes en immobilier.
Le Président, Courtier, 95, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts, QUÉBEC J8C 1J9, tél. (819) 326-04-26. Publicité sur demande.
**Ecrire à Victor Sonsino.**

## locations non meublées demandes

### Paris

**PPTAIRES** Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. - 272-02-62.

RECHERCHE VRAI 3 PIÈCES immeuble ancien même sans confort, 3e ét. max. 11e, 14e, 18e, 19e, 20e. 1800 F. TCC. Pour septembre. Téléphone avant 8 heures, 531-94-04.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pavil., ttes banl. Loyers garant. 5000 F max. 283-57-02.

## locations meublées offres

### Province

A louer par bail :
MOULIN RÉNOVÉ
6 pièces meublées, confort, dépendances, bief 700 m. Écrire à M. MOTTET, 18260 VILLEGENON.

## bureaux

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
**TELEX** secrétariat téléphon.
Domiciliations artisanales et commerciales tous services **355-17-50**

**SIÈGES DE STES**
avec secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
**ACTE S.A. 261-80-88 +**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
**BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e**
**ASPAC** PARIS-8e 293-60-50+
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

**8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES**
Domiciliation RM RC SARL.
A partir de 150 F.
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Tél., télex, ttes démarches
C 2 E - 562-42-12.

## maisons de campagne

Réf. 3017. Proximité Nîmes, dominant la vallée, mas provençal en pierre, sur 4.800 m² de terrain, 220 m² habitable, traité rustique, garage, dépendances, très joli. Prix : 750.000 F. SOTRAVI. 20, rue Daru, Montpellier. T. (67) 58-83-50 ou 58-90-99.

**45 KM DE DEAUVILLE**
Maison normande + grand bâtiment, gros œuvre et toiture entièrement restaurés, 100 m² sur terrain 3.400 m² à la sortie d'un bourg tous commerces.
Prix : 370.000 F.
Téléph. : 16 (32) 41-81-88.

## appartements achats

**ACHÈTE** Directement
URGENT, PARIS, 2 à 4 PIÈCES, paiement comptant chez notaire. bon quartier. 873-23-55

## viagers

Société spécialiste viagers
**F. CRUZ** 8, rue La Boétie, 266-19-00.
Prix indexation et garantie. Étude gratuite discrète.

**SAINT-CYR MONT-D'OR**
5 km au Nord Lyon
Dans quartier résidentiel particulier à particulier vend en viager occupé (1 tête, 79 ans)

**TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ**
habitable 600 m² environ.
Style Cottage anglais. XVIIIe siècle.
2 NIVEAUX

— REZ-DE-CHAUSSÉE :
Living 60 m² + cheminée, salle à manger, grande cuisine complètement équipée, grande entrée, petit couloir.

NIVEAU 1 :
Terrasse au-dessus living 60 m² avec 2 portes, fenêtres, 3 chambres, un boudoir et attenant un petit appt indépendant 2 pièces + salle d'eau et cuisine.

NIVEAU 2 :
1 grande chambre et une plus petite. Entre les deux, une grande pièce 60 m². Tout confort, chauffage mazout. Tout sur cave. Maison très calme, 25 m. route.

ATTENANT :
Garage 3 voitures, au-dessous cave voûtée avec accès direct maison, remise, écurie : 1 niveau. Cour devant l'entrée de la maison avec un petit pavillon un bassin ancien et une porte ancienne donnant sur le parc. Terrain plat arborisé, mur séparation avec verger et potager. Superficie totale 4.000 m². Entièrement clos par des murs pierres, épais de 0,50 m de large et 2 m de haut. Portail propriété et garage ouverture électronique.

PRIX A DÉBATTRE

Le tout refait entièrement à neuf en 1958.

Tél. : (16-7) 847-20-73.

## fonds de commerce

Village de vacances à vendre. MOMBASA KENYA, 20 unités, 190 lits, 4,5 hectares, libre. Nouveau, prix : 2.000.000 $, E.-U. Tél. 26578, Télex 22167, box 74395 Nairobi, M. Kinyanjui.

**A VDRE, PART. A PART.**
Fonds d'hôtel-restaurant, 100 places, matériel bon état, gd park, 15 lits. (98) 28-26-56

## locaux commerciaux

Cédons droit au bail 500 m² tous commerces cœur AURILLAC (Cantal)
Ecrire HAVAS BRIVE Nº 148519.

## villas

**FOURQUEUX** 2 km Saint-Germain-en-L. MAISON ILE-DE-FRANCE (73) séj., bureau, 4 chbres, 2 bains, garage, confort, parfait état.
PRIX : 900.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
LE VÉSINET, 976-05-90.

SAACY-SUR-MARNE (77)
75 km Paris, part. vend villa, entrée, terrasse, 6 P., sur ss-sol, gar., ch. cent., s. de bns, 2 W.C., terrain clos 2.000 m². Prix : 600.000 F. Tél. (84) 22-73-89.

**BASSIN D'ARCACHON**
Villa, 4 ch., séj. avec cheminée, ch. cent. + gar., jard., le tout sur 700 m², 420.000 F. Tél. (56) 82-31-44 ou (56) 82-33-80.

Provence, particulier vend villa provençale, pierres apparentes pays, 5 chambres, séjour, cuisine, labo, salle de bains, w.c., cellier, bureau, cave, 2 garages, 700 m² terrain pinède, 500 m centre ville. Prix 900.000 F.
Le Donjon, avenue Clemenceau, 84200 Carpentras.

**CLAMART** 3 km Paris 5 min. gare, 6 P., double living, 4 ch., tout conf., garage, jardin. 1.200.000 F. 642-28-61.

## propriétés

PÉRIGORD
Propriété d'élevage, 24 ha - Prairies, bosquets, maison en pierre, dépend. Très bel environn. 980.000 F. Doc. sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 BERGERAC.
Tél. : (53) 57-53-75.

Particulier vd propriété 3 ha 60. Mas à restaurer, 2 bassins, 2 puits. Prix : 790.000 F. Tél. : (90) 62-60-08.

**LE VÉSINET** Près R.E.R. et centre, propriété de caractère style Mansard 8 P. sur 1.200 m² arborisé, calme, rare. Prix 1.910.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

**ST-MAUR 94** Propriété sur 1.058 m² paysagés, 280 m² hab., conf., tr. bon état, gar. 2 voit. + 1 petit lavabo + atelier. 1.950.000 F. Tél. 889-07-70 après 19 h.

**BRETAGNE NORD**
Vds corps de ferme à rest., 3 km mer et ville 10.000 habit., terr. 2.000 m². Tél. (98) 07-63-03.

**MOISSON 78** Maison 18e S. de caractère, 5 pièces, jardin clos 925 m², 680.000 F. w.-end 479-33-60, bureau 958-62-14 poste 3472.

URGENT à saisir propriétaire vend directement 32 km Paris ouest, 10 km du golf de Saint-Nom-la-Bretèche, maison à caractère + chaumine sur terrain de 3.600 m², piscine, sauna, pool-house, chauffage gaz de ville. Prix 1.650.000 F. Sur place samedi, dimanche de 10 h. à 19 h. Tél. 056-45-15.

**NOISY-LE-ROI** Belle villa
280 m² habit., séj. 60 m², cheminée, grande cuisine équipée, bur., lingerie, 5-6 ch., beau jardin 1.700 m² clos murs. Parf. ét. 1.950.000 F. Tél. : 954-68-00.

100 km PARIS entre PITHIVIERS et SULLY-SUR-LOIRE, particulier vend belle propriété sur 13.000 m² terrain environ, piscine, cause départ sacrifié 820.000 F.
Tél. heures bureau 576-22-97, après 19 h. 885-60-26.

NORMANDIE, particulier vend cause départ presqu'île Cotentin, St-Sauveur-le-Vicomte, très belle maison de style construction traditionnelle, 400 m² habitables, 2 cours 2.000 m² + 1 ha de terrain à construire. Prix à débattre. Visite sur place ctél. Mme Thomas, tél. 16-33-41-64-23 ou Paris H. Jarquet, tél. 280-61-54.

A VENDRE
à AIX-EN-PROVENCE
PROPRIÉTÉ
17 ha, maison de maître, 9 chambres, 4 salles d'eau, salon, bureau, salle à manger, 2 maisons de gardiens, grande pelouse, arrosage automatique, pinède, grande piscine chauffée, tennis, écuries, carrière travail chevaux, vue imprenable sur montagne Sainte-Victoire et chaîne de l'Etoile.
Ecrire s/chiffre P. 3.477 à PUBLICITAS, CH-1002 LAUSANNE (Suisse).

Au cœur du Val-d'Allier (Haute-Loire)
dans un parc de 33 hectares vous pouvez encore acquérir une magnifique habitation construite en traditionnel pour un prix de 240.000 F (100 m² + dépendances + jardin).
Crédit direct du vendeur possible.
Pour tous renseignements et vente :
téléphone (71) 09-36-81.
Télex : 470.004.

A BÉDARIEUX (HÉRAULT) prox. Méditerranée part. vend mas pierre, 135 m² habit., séjour 36 m² av. poutr., chem., cuis. équip., 2 s. d'eau, 3 ch., ch. cent., gr. terrasse, garages, cav. voût. ds parc boisé 2,5 ha. Px 800.000 F. Tél. (1) 575-62-20.

10 km COMPIÈGNE 30 min. gare du Nord, propriété caract. pierres de taille ardoise, 9 P., terrain 9.000 m², box chevaux 1.300.000 F. S.L. 989-92-37.

## pavillons

ANTONY mais. caractère, beau jardin 550 m², calme, verdure, proche RER et commerces, 7 p., gar dble, 1.200.000, ERBE. Tél. : 683-28-54.

**EAUBONNE** PART. VEND PLAIN-PIED
séj., 3 ch., gar., cave, jardin 430 m², 480.000 F, 959-26-53.

Bures-sur-Yvette, 200 m R.E.R., part. vd pavillon récent sur 700 m², séjour 40 m², cheminée, 7 chambres, lingerie, sous-sol 2 voitures. Prix 1.100.000 F. Tél. : 907-75-34.

**PALAISEAU (91)** 150 m. R.E.R. résidentiel, part. vd beau pavillon, tt. cft, 8 p., terrasse, s/320 m², 1er ét., décor. réat., 014-18-93.

Lamorlaye (60), 30' gare du Nord, maison 140 m², jardin 1.200 m², 730.000 F, crédit possible. (16 - 4) 421-40-91.

## manoirs

**LAC ANNECY** part. vend
villa manoir, de ppté de 4.000 m² avec ruines XVe s., site except. point de vue, lac, montagnes. (50) 44-33-28. L. Bonaventure, LA TUILE, 74210 FAVERGES.

## terrains

En Roussillon, sur le flanc des Albères
**LES CHARTREUSES DU BOULOU**
TERRAINS à BÂTIR de 1000 à 3000 m² de 50 F à 120 F le m²
et quelques 2 et 3 pièces disponibles dans petits collectifs de 5 appartements.
dans un cadre naturel de forêt méditerranéenne avec tennis, piscine, restaurant de classe
Documentation : S.I. de MOULAS S.A.
Les Chartreuses du Boulou, 66160 Le Boulou. Tél.(68)83.17.66

Pensez à vos vacances en AUVERGNE au cœur du val d'Allier (HAUTE-LOIRE) dans un domaine de 33 hectares vous pouvez acquérir un terrain à partir de 53.000 F. Crédit direct du vendeur possible. Pour tous renseignements et vente :
Téléphone : (71) 09-36-81.
Télex : 470004.

Particulier vend terrain 1250 m², surface à bâtir 220 m², plein sud, vue mer, tennis, plage, port de plaisance privé 150 m de la mer. Alicante, Espagne.
Prix : 90.000 F.
Téléphone : (16-94) 20-32-29.

A bâtir, jardin 3 500 m clos, beaux arbres, 96 km autoroute, 300 000 F. Tél. 628-52-01 et 16 (32) 52-40-68.

## OFFRES D'EMPLOIS

le Groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS — réf. VM 4209
- INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN MICROPROCESSEURS — réf. VM 4209 R
- GESTION ET COMPTABILITÉ Londres — réf. VM 11505 A
- CHEF DU PERSONNEL D'UN GRAND CHANTIER - Moyen-Orient — réf. VM 5441 E
- INGÉNIEUR BÂTIMENT Moyen-Orient — réf. VM 5479 D
- ACHETEUR INDUSTRIEL - S.E.P. Contrats internationaux - Vernon (27) — réf. VM 10152 Q
- INGÉNIEUR B.E.T. EXPÉRIMENTÉ — réf. VM 5496 B
- INGÉNIEUR CONTRÔLE QUALITÉ Dans un secteur de pointe - Alsace — réf. VM 17502 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature

**groupe egor** 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

**INFORMATIS**
Robotique - Télécommunications
NANTES - PARIS
Pour d'importants projets de : Robotique, Télécom., Temps réel.
**INGÉNIEURS ROBOTIQUE**
3 ans expérience en A.P.L. Connaiss. de « Mécanique » appr.
**INGÉNIEURS SYSTÈMES**
1 à 3 ans expér. en Logiciel. Temps Réel minis et micros.
**INGÉNIEURS LOGICIELS**
3 ans expér. en Logiciel de base (Compilateurs, moniteurs...).
**INGÉNIEURS SYSTÈMES**
Expérience Logiciel en téléphonie pr gros projets de Télécommunications, Téléphone, Télématique.
**INGÉNIEURS MICROS**
Logiciel - Motorola - Zilog...
Formation assurée.
96, r. Daubenton, 5e, 337-99-22.

VILLE DE GAGNY recrute
**UN ANIMATEUR SERVICE CULTUREL**
Possédant expérience d'animation diffusion culturelle, et relation publique.
Tél. 302-48-25 lundi 6 et mardi 7, de 9 h. 30 à 12 heures.
Env. urgence C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville de Gagny.

## information divers

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
Nº Spécial de France-Carrières est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.



## emplois régionaux

**LA DIRECTION de la FORMATION PROFESSIONNELLE des TÉLÉCOMMUNICATIONS**
recrute
**UN ANIMATEUR DE FORMATION HISPANOPHONE**
POSTE PLEIN TEMPS,
POUR SON CENTRE DE LEUCATE - BARCARÈS
Priorité sera donnée aux candidats de nationalité latino-américaine ayant déjà une expérience professionnelle de l'enseignement de l'espagnol aux adultes.
Envoyer C.V. précis, avant le 25 juillet à :
MONSIEUR LE CHEF DU DÉPARTEMENT A
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
34035 MONTPELLIER CEDEX

Entreprise de construction de machines recherche pour son bureau d'études un Jeune Ingénieur ayant quelques années d'expérience industrielle dans le domaine de la construction mécanique. Formation AM, ICAM, INSA de préférence.
Adresser C.V. manuscrit nº 23.168 HAVAS, 42300 ROANNE.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
**296-15-01**

## DEMANDES D'EMPLOIS

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
Génie chimique, 31 a., exp. 7 a., bonnes connaissances en thermique, anglais et all. courants, cherche poste dans SECTEUR INDUSTRIEL, région Sud-Est. Ecr. s/nº T027947M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 35 ans, journaliste professionnel, expérience relations publiques ch. poste 06, 13, Principauté, 75. Ecrire HAVAS 06072 Nice Cedex, B.P. 346, réf. 0780.

**CADRE SUPÉRIEUR**
Résident Côte d'Azur, références, cherche représentation, - mandat, ou agence industrie ou commerce, recouvrements de créances, négociations diverses, haut niveau, etc.
Voiture téléphone sera région Paris le 7 juillet pour deux semaines pour contacts.
Ecr. HAVAS 06072 Nice Cedex, B.P. 346, référence 0783.

## automobiles

## ventes

### moins de 5 C.V.

A vendre LN 78 - 50.000 km. Excellent état, 15.000 F. Tél. le soir 405-47-47.

### de 5 à 7 C.V.

A VENDRE
R5 TL équipée GTL, janvier 1980, 39.000 km, 24.500 F. Tél. 584-31-61 après 20 heures.

### de 8 à 11 C.V.

1510 GL blanche, 36.000 km. Prix 28.500 F (intérieur tissu blanc). Tél. 820-78-02 après 20 h., 782-40-69 (bureau).

### de 12 à 16 C.V.

A vendre SM 72, gris anthracite, intérieur cuir, moteur boîte 40.000 km, crochet remorque, pneus neufs, bon état, faire offre. Tél. (98) 97-92-13.

## boxes - parking

PARKINGS, à louer au 50 quai de Jemmapes, 10e arr., prix excep. 220 F. par mois + charges. Tél. (vite) 206-41-51.

# l'agenda du Monde

### Particuliers (offres)

A vendre meubles chambre d'enfants ou d'adolescents, armoire, bureau, secrétaire, parfait état. Valeur 4.500 F, vendu 1.500 F. Tél. 237-55-26 après 18 h.

### Animaux

GARDE ANIMAUX VACANCES
Vie de famille
Appelez le 731-36-11.

### Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Tél. 320-88-03.

### Chasses privées

**150 KM PARIS** CHASSE AUX CANARDS à la journée. Groupes ou individuel. 700 F. repas compris. Partage tableau de chasse. Tél. (86) 74-08-12 H. Bureau.

### Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie).
En 1 m., 2.300 F Paris. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

### Cours

Retour au pays doctorat cherche cours été préceptorat, correction textes. Skargus, tél. 266-02-82.

### Détectives

**DUBLY** 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

### Garde d'enfants

Enseignante anglaise, 37 ans, cherche famille française pour garder enfants et donner cours d'anglais juillet-août.
Ecrire : Patricia Davey
1, Buckleafield - Stanton Bury, Saint-Edmunds, Suffolk.

### Instruments de musique

12 PIANOS d'occasion à vendre (avant départ vacances août), à des prix très très intéressants. 258-78-99, week-end ou soir.

### Philatélie

Restaurateur de Timbres poste. Demandez mes prix courants pour regommage (comme l'origine). Réparations de tout genre. Bouyakoub A., 8 r. de Phalsbourg 57150 CREUTZWALD.

### Moquettes

**INCROYABLE**
30.000 m²
**DE MOQUETTE**
en stock à liquider, pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée, renseignements, 757-19-19.

### Perdu

PERDU NEMOURS
PINSCHER NAIN, COULEUR FAUVE, TATOUÉ BWC 603
Tél. 068-48-65. Récompense.

### Vidéo

**JUKE-BOX**
Loisirs club vidéo
VHS - BETA
1.000 titres (RCV- Warner Bros - René Chateau)
Vente 480 F - Loc. 48 h. 30 F.
8, bd Capucines, 75009 Paris
95, rue d'Avron, 75020 Paris
Tél. 373-29-04

## Vacances - Tourisme - Loisirs

**Vacances à ANTIBES**
Location à la semaine studios 2-4 pers., tout confort entièrement équipés, standing
LOCATION ORION
39, rue de Surène
75008 Paris. 266-33-26.

**COSTA BRAVA**
Appart. grand standing, sept.-octobre. Tél. ; 350-24-91.

L'été à **DEAUVILLE.**
Location à la semaine studios 2-4 pers., tt cft. Entièrement équipés, standing
LOCATION ORION
39, rue de Surène
75008 Paris. T. 266-33-26.

LA PLAGNE BELLECOTE
Vente en MULTI PROPRIÉTÉ. Pér. été 3 AOUT au 16 août. 9e étage APPT 6 personnes. BALCON PLEIN SOLEIL. Renseignements : 260-43-48, 260-48-29 ou 578-00-08.

Vacances à CHAMONIX
Location à la semaine studios 2-4 pers., 2 pièces 6-8 pers., entièrement équipés, dans résidence stand. neuve.
LOCATION ORION
39, rue de Surène,
75008 Paris. 266-33-26.

**OFFRES SPÉCIALES**
CALVI 650 F A.R.
+ séjour 1 semaine pension complète 980 F.
PALMA 650 F A.R.
J.S.F., 36, rue des Bourdonnais Paris (1er), 236-31-62 296-29-07. Lic. A 804.

PÉRIGORD
Pavillon F 2/3 confort-jardin
24430 RAZAC-SUR-L'ISLE
Tél. (53) 54-52-26.

LOUE EN SOLOGNE, pour week-ends, log. tt cft, dans bâtiment de ferme. T. 16-(54) 98-23-27.

PÉRIGORD
Location à la semaine.
Tél. : (53) 60-42-06.

Séjours à la carte dans le parc du QUEYRAS, 1/2 pension 63 F. par jour. Tél. (92) 45-70-82.

**L'ÉGYPTE INÉDITE**
3 sem. : 3200 F. - 2 sem. 2900 F.
« Connaître l'Égypte », 6, r. des 2-Gares, 75010, 240-84-02.

**CORSE** 2 PLAGES DE SABLE Loue 2e quinzaine juillet propr. meublée d'une classe EXCEPTION. 6 ch. Prix en rapport. Tél. 603-60-08.





OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

# NOUS CHERCHONS DES CADRES EN FORME PAS EN UNIFORME.

IKEA s'installe en France. IKEA, c'est une chaîne de magasins d'origine suédoise. IKEA, c'est non seulement un groupe puissant, mais aussi une conception originale de la distribution. Une nouvelle façon de comprendre les désirs et les besoins de nos clients.

En effet, nous nous sommes toujours donné un autre but que de vendre simplement des produits dans des circuits traditionnels.

Notre objectif est aussi de créer une meilleure qualité de vie pour le plus grand nombre possible de gens. Pour en arriver là, nous avons développé tous les moyens : nos magasins sont volontairement situés en dehors des centres urbains, là où les terrains sont moins chers et où il est possible de construire de grands parkings. Nos magasins sont des libre-service.

Nos clients effectuent eux-mêmes le transport et le montage des meubles. Nous avons nos propres collections de meubles. Tous les meubles, tissus et lampes vendus sont le produit de nos créateurs. Nous contrôlons également la fabrication et l'emballage de tous nos produits.

Pour faire connaître notre assortiment, nous disposons d'un incomparable instrument : le catalogue, aujourd'hui tiré à 25 millions d'exemplaires et imprimé en 9 langues.

Nous avons une politique très stricte en matière de qualité : elle doit être excellente sans pour autant dépasser son but. Elle est adaptée parfaitement aux vrais besoins du consommateur.

Nous voulons atteindre le plus grand nombre de personnes et nous travaillons à maintenir nos prix à un niveau abordable. Mais en douceur, car une telle politique ne doit pas influencer les qualités promotionnelles de l'article, ni rendre sa qualité technique inacceptable. Bref, vous le voyez, nous ne voulons pas seulement vendre des meubles, nous voulons aussi vendre un nouveau style de vie.

Le résultat de cette politique est excellent. Notre groupe fait preuve du plus grand dynamisme. Jugez-en. Le premier magasin fut ouvert en Suède en 1958. Aujourd'hui il existe plus de 30 points de vente dans 11 pays. Nous employons 5000 personnes dans le monde entier et notre chiffre d'affaires annuel dépasse 4 milliards de francs.

Mais cette politique ne serait rien si elle n'était pas aussi suivie dans les relations entre les personnes qui forment IKEA. Nous mettons tout en œuvre pour combattre les tendances bureaucratiques. Notre expansion rapide est due aussi au contact direct et humain entre la direction et les collaborateurs. Chez IKEA, tout le monde se tutoie.

Nous sommes aujourd'hui inconnus des français. Mais nous sommes persuadés de remporter en France le même succès que dans les 11 pays où nous sommes déjà implantés. Nous commençons avec un magasin à Bobigny en novembre 81. Beaucoup d'autres suivront.

Nous recherchons pour notre organisation en France et notre premier magasin de Bobigny, des cadres jeunes mais de bon niveau, avec une grande souplesse, appréciant l'esprit d'équipe, les responsabilités et le contact humain. Bref, des cadres efficaces mais décontractés. Des cadres en forme, pas en uniforme. Tous ces postes sont évolutifs. Ils grandiront avec la société.

L'idéal serait que les candidats soient disponibles au 1/09/81.

**1 cadre administratif – financier confirmé** (Réf. 050). Il est jeune. Sa formation : Sciences Eco., Sciences Po, comptable et/ou juridique. Il supervisera la comptabilité et prendra en charge la fonction financière et juridique. C'est le futur directeur administratif et financier. Une bonne pratique de l'anglais et/ou de l'allemand est indispensable.

**1 chef du personnel** (Réf. 051). Jeune. Formation universitaire supérieure exigée, esprit d'initiative, diplomate, animateur d'équipe, poste évolutif permettant un exercice créatif de la fonction personnelle.

**3 assistants – débutants** (Réf. 052). Diplômés d'école de formation commerciale. Ils exerceront des fonctions de stagiaires. Ils seront formés totalement aux méthodes IKEA. Ils seront appelss à des postes de responsabilités au sein de la structure IKEA à moyen terme.

**1 responsable du rayon meubles** (Réf. 053). Jeune, très dynamique. C'est l'animateur d'une équipe, un vrai vendeur, ayant une expérience sûre de la distribution.

**1 responsable du département Libre-Service** (Réf. 054). Un véritable conseiller à la vente susceptible d'animer une équipe et de gérer un grand département.

**1 secrétaire de direction** (Réf. 055). C'est une parfaite sténo-dactylo. Elle aura une charge très importante dans la société. Son profil : l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités.

Bien sûr, vous l'avez déjà compris, et notre origine suédoise en témoigne, notre politique sociale est d'avant-garde. Les salaires seront évolutifs en fonction des responsabilités que chacun aura la possibilité de prendre.

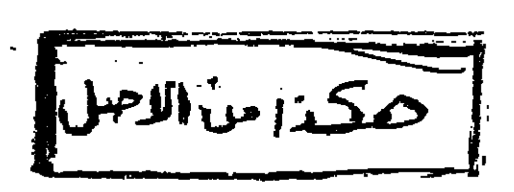
Nous souhaitons faire votre connaissance au plus vite. Ne perdez pas de temps et rencontrons-nous à Paris avant le 1/08/81.

Faites-nous parvenir votre dossier rapidement (C.V. + photo + N° de téléphone + lettre manuscrite + date de disponibilité) à :

**IKEA – DDB 115, rue du Bac 75007 Paris.**




**NOUS OUVRONS NOTRE 1er MAGASIN A BOBIGNY EN NOVEMBRE 1981.**



Le Monde

# économie

## CONJONCTURE

### La Banque de France ramène son taux d'intervention de 22 % à 19,75 %

Poursuivant sa politique de prudente réduction des taux d'intérêt à court terme, la Banque de France a pris trois initiatives *à la veille* du week-end. Tout d'abord, elle a ramenée de 22 % à 19,75 % son taux d'intervention contre bons du Trésor à sept jours : mesure plutôt symbolique, car l'Institut d'émission n'a pratiquement accordé aucun concours à ce niveau aux établissements bancaires. Ces derniers ont pu s'alimenter depuis le 21 mai 1981, au guichet des pensions au jour le jour ouvert par la Banque de France, d'abord à 20 %, puis depuis le début de la semaine, à *19 %*.

Ensuite, les autorités monétaires ont ramené, vendredi 3 juillet, ce même taux au jour le jour, de 19 % à 18 7/8 %. Enfin la Banque de France, pour la première fois depuis le 20 janvier 1981, a accordé aux banques des concours à durée plus longue que les sept jours ou même la journée : jeudi, elle a adjugé 24 milliards de francs à des échéances comprises entre le 30 juillet et le 10 août. Ces initiatives, qui ont pour objectif de procéder à une lente désescalade des taux d'intérêt après la flambée intervenue au lendemain du 10 mai, ont pu être prises en raison de la meilleure tenue du franc sur les marchés de change.

Elles ne sont pas encore suffisantes pour faire baisser sensiblement le coût des crédits accordés à l'économie, qui, à la fin du premier semestre 1981, étaient les suivants :

- Mobilisation de créances commerciales : 18,10 % (17 % depuis le 1er juillet 1981) à plus de 23 % ;
- Crédits à moyen terme : 17,40 % à 21,18 % ;
- Découverts et avances : de 18,55 % (17,45 % depuis le 1er juillet 1981) à plus de 24 % ;
- Crédits immobiliers : de 20,70 % à 34,31 % pour les promoteurs et de 15,55 % à 23 % pour les particuliers. Pour ces derniers, le taux des crédits pour les ventes des biens de consommation a été plafonné à 28,40 %.

### La compétitivité des prix français se détériore

**Des statistiques publiées par l'INSEE ces derniers jours, il ressort *deux informations importantes* : 1) la récession a été plus forte que prévu au premier trimestre et les perspectives ne sont pas bonnes pour les mois à venir ; 2) le commerce extérieur se redresse grâce à une forte progression des exportations et à une demande étrangère en regain.**

**Un point noir : la détérioration de la compétitivité des prix de revient français.**

Au cours du premier trimestre, le produit intérieur brut marchand a baissé de 1 %, indique l'INSEE. Ce recul fait suite à celui qui avait été enregistré (— 0,3 %) au quatrième trimestre 1980. Il s'explique par la stagnation de la consommation des ménages (— 0,1 %) par la poursuite du recul de l'investissement des particuliers (— 0,3 % après — 0,1 % au quatrième trimestre du fait du logement), du net recul de l'investissement des *entreprises (— 3,1 %). Les exportations* progressent de 0,7 % tandis que les importations baissent de 2,9 % (1). Ces différentes évolutions ont entraîné un recul de la production industrielle de 1,3 % après — 0,6 % au quatrième trimestre 1980, le phénomène le plus marquant étant celui d'un déstockage important.

L'INSEE vient d'autre part de publier les résultats de son enquête mensuelle de conjoncture auprès de deux mille cinq cents chefs d'entreprises. La production industrielle s'est stabilisée à un niveau très bas, ce qui semble confirmer que le creux de la vague est atteint. Mais les perspectives des chefs d'entreprises sont dans l'ensemble pessimistes ; les stocks notamment paraissent toujours excessifs. L'appréciation du « climat » (« perspectives générales ») se dégrade nettement, ce qui risque d'avoir des effets sur les projets d'investissement. En revanche — et ceci compense partiellement cela — les « perspectives personnelles » restent inchangées.

Autre point noir : les perspectives en matière de prix qui sont à une sensible accélération sans qu'on puisse *savoir si cette dégradation* provient d'une crainte d'un blocage ou du fait, plus probable — des difficultés de trésorerie des firmes.

Les perspectives sont meilleures en ce qui concerne le commerce extérieur. L'enquête semestrielle sur la concurrence étrangères, en *date du 30 juin, enregistre un* regain de la demande en provenance des pays étrangers : les industriels français ont enregistré au premier semestre un net accroissement de commandes et attendent des prochains mois *« un développement équilibré des marchés intérieurs et extérieurs ».* A l'évidence, les industriels bénéficient de l'effet du formidable renchérissement du dollar, qui s'est traduit pour eux par un avantage de change d'environ 30 % depuis six mois. Mais l' *« effet dollar »* vaut aussi pour les autres pays européens. Le risque existe de voir les chefs d'entreprises français se faire battre par des concurrents allemands ou italiens : l'enquête de l'INSEE indique, en effet, que le regain de la demande étrangère est *« contrecarré par une tendance à la détérioration de la compétition des prix de revient, sensible depuis un an ».*

(1) Tous ces pourcentages sont des volumes.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | | Rep. + ou Dép. — | |
| $ E.-U. | 5,7280 | 5,7300 | — 90 | — 70 | — 70 | — 40 | — 125 | — 20 |
| $ can. | 4,7630 | 4,7660 | — 105 | — 80 | — 135 | — 95 | — 325 | — 200 |
| Yen (100) | 2,5245 | 2,5280 | + 205 | + 235 | + 455 | + 490 | +1175 | +1250 |
| DM | 2,3755 | 2,3775 | + 115 | + 130 | + 210 | + 230 | + 550 | + 620 |
| Florin | 2,1360 | 2,1375 | + 110 | + 125 | + 215 | + 235 | + 570 | + 630 |
| F.B. (100) | 14,4900 | 14,5030 | — 335 | — 140 | — 430 | — 175 | — 610 | — 125 |
| F.S. | 2,7645 | 2,7670 | + 200 | + 230 | + 385 | + 420 | + 950 | +1045 |
| L. (1 000) | 4,7660 | 4,7695 | — 360 | — 300 | — 430 | — 545 | —1850 | —1630 |
| £ | 10,8085 | 10,8135 | + 545 | + 850 | + 990 | +1100 | +2230 | +2500 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 11 3/4 | 12 | 12 1/4 | 12 3/8 | 12 3/8 | 12 1/2 | 12 3/8 | 12 1/2 |
| $ E.-U. | 19 1/4 | 19 1/2 | 20 | 20 1/8 | 18 1/2 | 18 5/8 | 17 7/8 | 18 |
| Florin | 11 5/8 | 11 7/8 | 11 11/16 | 11 7/8 | 11 13/16 | 12 | 11 13/16 | 12 |
| F.B (100) | 14 | 16 | 19 3/4 | 19 7/8 | 18 7/8 | 19 1/8 | 17 7/8 | 17 15/16 |
| F.S. | 4 3/4 | 5 1/4 | 9 | 9 3/16 | 9 5/16 | 9 7/16 | 9 13/16 | 9 15/16 |
| L (1 000) | 20 | 22 | 24 1/2 | 25 1/2 | 24 1/2 | 25 1/2 | 24 1/2 | 25 1/2 |
| £ | 11 1/4 | 11 1/2 | 12 | 12 1/8 | 12 5/16 | 12 7/16 | 13 | 13 1/8 |
| F. français | 23 | 26 | 23 1/2 | 24 1/2 | 22 | 23 | 20 1/2 | 21 1/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



## AFFAIRES

*LA GESTION DE C.I.I.-HONEYWELL BULL*

### Saint-Gobain confirme son désaccord avec M. Brulé

A la veille de la réunion du conseil d'administration de C.I.I.-Honeywell Bull le groupe Saint Gobain a publié dans la soirée du 2 juillet un communiqué confirmant qu'il *« proposerait le vendredi 3 juillet le remplacement de M. Jean-Pierre Brulé à la présidence de C.I.I.-H.B. Cette proposition résulte d'un diagnostic porté sur la gestion de l'entreprise ».* Saint-Gobain précise qu'elle a été *« prise pour assurer la continuité et le développement de C.I.I.-H.B., non seulement dans le domaine de l'informatique, mais aussi dans celui de la bureautique. (...) » « Les structures de C.I.I.-H.B. seront préservées dans leur forme actuelle »* et la société, ajoute Saint-Gobain, *« trouvera avec l'aide de ses actionnaires, les moyens de son développement et de sa croissance ».*

Les syndicats de C.I.I.-H.B. estiment de leur côté que *« Saint-Gobain porte de très lourdes responsabilités »* dans cette affaire. A l'issue d'une réunion du comité central de l'entreprise, les responsables syndicaux ont déclaré *jeudi qu'ils craignaient que* C.I.I.-H.B. ne soit coupée en deux et écartée du secteur burautique. La stratégei de Saint-Gobain, ont-ils indiqué, est de créer un *« pôle bureautique »* autour de Olivetti, dont le groupe détient déjà 30 %.

### BIARRITZ : l'audiovisuel dans l'entreprise

De notre envoyé spécial

Biarritz. — Le vingt-quatrième Festival national du film d'entreprise, organisé *sous l'égide du* C.N.P.F., et qui vient d'avoir lieu à Biarritz, a permis à M. Yvon Chotard, vice-président du patronat français, de constater qu' *« aucune restriction n'est enregistrée dans le secteur de l'audiovisuel, qui est tout à fait intégré dans l'entreprise ».*

*La projection de cent quatre*-vingt dix films et vidéogrammes et de soixante-dix diaporamas confirmait ces propos. En elles-mêmes, ces séquences audiovisuelles représentent une petite industrie puisqu'on estime à environ 400 millions de francs l'investissement financier consenti, dans *ce secteur, en 1980.*

Parallèlement à la projection des films, s'est tenu un symposium au cours duquel divers sujets ont été traités. La formation a fait l'objet d' *« ateliers de travail »* particuliers.

Sur le plan technique, les résultats d'une enquête effectuée par la Cinémathèque des entreprises (CEFILM) auprès de trois mille cinq cents firmes utilisant l'audiovisuel montrent que, entre 1978 et 1980, le recours à la vidéo est passé de 9,7 % à 23,6 % des productions, tandis que la place du film 16 mm tombait *de 30,3 % à 19,3 %. Mais la diapositive* demeure en tête avec 53,5 % d'utilisateurs, contre 56 % en 1978.

Le palmarès du festival — quelque soixante récompenses — a permis de distinguer spécialement *les Cheveux de lumière* (Grand Prix), film réalisé par *M. Noël Drouzy pour le compte* des P.T.T. sur les multiples applications des fibres optiques ; dans la catégorie vidéo, la bande Video-Card-Unitel signée de M. Alain Casanova ; un prix spécial récompense *la Roulette russe,* film commandité par les transports de la ville de Rennes et réalisé *par M. Paul Papa ; enfin, le* Premier Prix des films grand public a été décerné à la *Petite Histoire de l'énergie,* réalisée pour la direction de l'équipement, par M. Joël Vasseur et notre collaborateur, le dessinateur Konk.

Dans la catégorie des diaporamas, le Grand Prix distingue *Pryphane, séquence promotion*nelle d'une des activités du groupe Rhône-Poulenc, réalisée par M. Michel Muszlak.

CLAUDE DURIEUX

### Le projet d'association Ford-Toyota est dans l'impasse

De notre correspondant

Tokyo. — Le projet d'association entre Ford et Toyota est dans l'impasse. Après une année de négociations difficiles, en vue d'une production conjointe aux Etats-Unis, les deux géants de l'automobile ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le type de véhicule que chacun pourrait produire. Les Japonais viennent de rendre la partie américaine responsable de cet échec. Le président de Toyota a annoncé, jeudi 2 juillet, à Tokyo, que, Ford ayant rejeté certaines suggestions du constructeur japonais, ce dernier *« n'envisageait pas de formuler de nouvelles propositions ».*

*Le projet d'association avait été* lancé en juin 1980, à une époque où les demandes de limitation des importations d'automobiles japonaises et les appels à l'investissement direct des constructeurs japonais aux Etats-Unis se faisaient de plus en plus pressants.

Au-delà des explications de *caractère technique, on estime au* Japon que la position de Toyota est aussi déterminée par des considérations d'ordre politique. Le premier constructeur automobile nippon et le gouvernement japonais sont l'objet de pressions émanant de pays arabes opposés au projet. Selon le *Japan Times,* un dirigeant saoudien aurait fait savoir au ministre japonais de l'industrie et du commerce international, M. Tanaka, lors de la visite de ce dernier en Arabie *Saoudite la semaine dernière, que* son pays boycotterait les produits de Toyota si la firme s'associait avec Ford, étant donnée l'attitude pro-israélienne de la compagnie américaine. D'autres gouvernements du Golfe partageraient cette position.

Les Japonais sont d'autant plus sensibles à de tels arguments qu'ils dépendent très largement de ces pays pour leurs approvisionnements pétroliers. D'autre part, compte tenu des limitations de leurs exportations de véhicules vers les Etats-Unis et vers l'Europe, ils fondent de grands espoirs sur les capacités d'absorption de ces pays pour écouler une partie de leur production automobile.

R.-P. PARINGAUX.

### Philips et Schlumberger fourniront les cent mille premières « cartes à mémoire »

La carte à mémoire (1) acquiert droit de cité. Le Groupement d'intérêt économique (GIE) Carte à mémoire, créé en mars *1980,* par *dix* banques *françaises* et les P.T.T., regroupe maintenant la quasi-totalité des établissements bancaires. En outre, la plupart des banques et établissements financiers des pays de la C.E.E. (à l'exception de l'Italie, de l'Irlande et du Danemark) viennent de fonder une *« Association internationale pour les cartes à micro-circuit »,* afin de *« promouvoir un standard international et d'échanger les informations sur cette nouvelle technologie ».*

En France, le G.I.E. a décidé de lancer deux expériences en « vraie grandeur ». La première, on le sait (*le Monde* du 27 décembre 1980), aura lieu à Lyon. La seconde se fera finalement à Caen. Toutes deux débuteront au printemps 1982. Dans chaque cas seront installés dans deux cents magasins des « lecteurs ». Les banques, membres du G.I.E., sélectionneront certains de leurs clients et leur distribueront les cartes à mémoire. Au total, cinquante mille cartes seront fournies pour chaque expérience. Deux firmes ont été choisies par le G.I.E. pour fournir les lecteurs et les cartes : Philips et Schlumberger.

Une troisième expérience, ou une extension des deux précédentes, portant sur 20 000 unités, devrait être attribuée à C.I.I.-Honeywell-Bull.

(1) La carte à mémoire, dont les brevets appartiennent depuis 1974 à une petite société française, Innovatron, se présente comme une classique carte de crédit, mais elle intègre en plus un microprocesseur doté d'une mémoire. La banque « charge » d'un certain crédit la carte, qui se débite au fur et à mesure des achats. Le lecteur « crédite » en même temps la carte du commerçant du montant correspondant.

### LES CHARBONNAGES DE FRANCE SE RETIRENT DE LA TRANSFORMATION DES PLASTIQUES

Les Charbonnages de France (C.d.F.) vont se retirer définitivement de la transformation des matières plastiques d'ici octobre. Ce désengagement s'opérera sans suppression d'emplois, indique-t-on au siège du groupe.

La société SICOPAL, filiale des Charbonnages regroupant les activités de sa maison mère dans cette branche industrielle, va se séparer de ses derniers actifs, en cédant le 1er septembre sa division « moulage de seaux par injection » à Jokey Plastic France, filiale de la *société allemande* Jokey Plastic, un des leaders européens dans la spécialité, puis le 1er octobre sa division « industrie » aux établissements Manducher, un des premiers transformateurs français de matières plastiques par injection, notamment pour l'automobile.

En 1980, SICOPAL avait déjà revendu pour 5 millions de francs sa division « Soupledur » (flaconnage, seaux) à la société néerlandaise Curver (groupe Dutch State Mines). En *mars dernier,* c'était le tour de la division « emballage » reprise par Carnaud-Kerplas (*le Monde* du 12 mars), numéro un français des emballages soufflés, puis le 1er juin, enfin, de la division « pots et gobelets » passée dans le giron de Novembal (groupe Lincustra) spécialisé dans le cartonnage.

LES SUITES DE L'AFFAIRE BOUSSAC-SAINT FRÈRES

# • Les syndicats sont reçus par le ministre du travail • Les créanciers se mobilisent

Les représentants des syndicats de Boussac-Saint Frères (B.S.F.) ont été reçus, vendredi 3 juillet, par le ministre du travail. Ils lui ont fait part des propositions qu'ils ont formulées au comité central d'entreprise du jeudi 2 juillet. De leur côté, les créanciers de B.S.F. se sont réunis ce même vendredi, à Lille, tandis que la chambre de commerce et d'industrie, la fédération patronale du Nord et le patronat indépendant s'employaient à mobiliser les sous-traitants et les fournisseurs dont six mille, selon eux, risquent de pâtir d'un non-paiement des dettes de la société.

Cependant, l'administrateur provisoire de B.S.F., Mᵉ Chassagnon, a affirmé, jeudi, que le groupe Agache-Willot « devait servir aux paiements de la société qui ne marche pas », tout en se gardant de mettre en danger les entreprises en bonne santé qui seraient ainsi mises à contribution. La prise de position de Mᵉ Chassagnon répondait aux préoccupations des syndicats, comme la C.G.T. et la C.F.D.T., qui refusent d'isoler la situation de B.S.F. de celle du groupe dans son ensemble. Cette volonté a été clairement signifiée le 2 juillet à Lille, lors des manifestations organisées à l'occasion de la réunion du comité central d'entreprise de Boussac-Saint-Frères.

## DANS LE NORD : une mobilisation réussie

De notre envoyée spéciale

Lille. — *« Mais qu'est-ce que cela peut faire que l'on passe ou pas devant la préfecture ? »*, demande une militante C.G.T. Le regard agacé d'un de ses responsables syndicaux lui apprend que cela fait quelque chose. « *Camarade*, répond celui-ci, *il ne faut pas confondre le gouvernement actuel avec celui de Giscard d'Estaing. Ce n'est plus la même chose. La cible, pour nous, c'est les frères Willot. Ce sont eux les patrons et ce sont eux qui doivent payer. Si la manifestation passe devant la préfecture, nous, nous la quittons.* » Quelques minutes plus tard la menace a été mise à exécution, et l'on a vu, jeudi 2 juillet, au centre de Lille des militants responsables fédéraux et régionaux de la C.G.T. quitter, avec un petit groupe de leurs militants, une manifestation à laquelle ils avaient appelé, avec la C.F.D.T. et F.O., pour protester contre le dépôt de bilan de la société Boussac-Saint Frères par les frères Willot.

A deux reprises, la C.F.D.T., maître d'œuvre de cette journée de protestation, à Wambrechies (Nord), où se trouve le siège de Boussac-Saint Frères, et à Lille, a accepté ps. souci unitaire de modifier les actions de la journée en renonçant, selon les souhaits de la C.G.T., à une manifestation devant la préfecture, puis à l'envoi d'une délégation intersyndicale porteuse d'une lettre de protestation et de revendications auprès du préfet. En revanche, sur le parcours, elle s'est montrée ferme : *« On ne voit pas pourquoi la C.G.T., qui accepte d'aller discuter de B.S.F. au ministère, refuse de passer devant la préfecture »*, a expliqué M. Henri Dervo, secrétaire du comité central d'entreprise de B.S.F. et responsable C.F.D.T., avant d'ajouter : *« Surtout quand le trajet a été accepté par tous la veille. »*

La journée avait pourtant bien commencé avec l'arrivée d'environ un millier de travailleurs de B.S.F. venus de plusieurs régions pour manifester devant le siège de la société, à Wambrechies, où se réunissait le comité central d'entreprise. Là, emportés peut-être par un enthousiasme unitaire, on a vu des militants C.G.T. ou F.O. arborer des casquettes C.F.D.T., une ardeur vite freinée par leurs responsables syndicaux qui leur ont distribué leurs badges. Espérant entrevoir ceux qu'ils appellent « les Dalton » (les frères Willot), les manifestants ont alors défilé devant la porte vitrée de la salle où discutaient leurs élus (25 C.G.T., 17 C.F.D.T., 6 C.G.C., 6 F.O., 1 C.F.T.C. et des indépendants) et leurs représentants syndicaux (2 par syndicat). Mais il n'y avait pas l'ombre d'un Willot. A la table de la direction siégeaient quatre responsables de B.S.F., MM. Maupin, Verhasselt, Chaumont et Verel, et, avec eux, les deux syndics nommés par le tribunal de commerce de Lille, MM. Pierre Darrousez et Michel François, et l'administrateur judiciaire, M. Chassagnon.

### Une plate-forme commune

Bien qu'intervenant séparément, C.G.T., C.F.D.T. et F.O. s'étaient mises d'accord sur une plate-forme commune demandant l'arrêt immédiat de tout licenciement et de fermeture d'usine, la remise en route des ateliers mis au chômage, s'opposant à la fermeture des unités de production, *« que les Willot ont laissé vieillir »*, et réclamant la saisie immédiate de tous les biens personnels des frères Willot. Pendant la réunion, les représentants du personnel de B.S.F. ont obtenu des promesses concernant le paiement du mois de juin, les congés d'été, le treizième mois, mais aussi des garanties pour les personnes de plus de cinquante-cinq ans obligées de prendre une retraite anticipée.

A l'unanimité, ils ont rejeté la proposition de Mᵉ Chassagnon concernant la nomination de MM. Rollet et Schue comme directeurs de B.S.F. pour aider les syndics. Deux noms qui ont fait frémir l'assistance. *« MM. Rollet et Schue se sont occupés de Boussac au moment du rachat par les frères Willot »*, rappelait chacun. Un mauvais souvenir pour les travailleurs de la société.

### Un plan en quatre points

Le comité central a adopté, à la quasi-unanimité moins une voix, une proposition de la C.F.D.T. de mandater M. Henri Deroo pour quatre missions : 1) engager des poursuites sur la décision de règlement judiciaire de B.S.F., le C.C.E. n'ayant pas été préalablement informé et consulté ; 2) pour faire opposition au règlement judiciaire afin d'obtenir sa rétractation ou, « à titre subsidiaire », garantir le règlement des créanciers et la relance de l'entreprise et obtenir l'extension du règlement à la S.F.F.A.W. (Société foncière et financière Agache-Willot), aux sociétés foncières et à MM. Willot ; 3) pour engager toutes actions contre les éventuelles infractions sur l'utilisation de la contribution 0,9 % « à l'effort de construction » ; 4) pour engager toutes actions pénales et civiles nécessaires à l'encontre des responsables d'éventuelles infractions à la législation des sociétés dans le cadre de la gestion de B.S.F. Un texte très important pour les représentants des personnels de B.S.F., qui accusent les frères Willot d'avoir commis un grand nombre d'irrégularités.

Imperturbablement, malgré les attaques en règle de la C.G.T. et de la C.F.D.T., lui criant *« Maintien de l'emploi ! »*, M. Chassagnon est venu à la fin de la réunion s'adresser aux manifestants pour confirmer les promesses faites quelques minutes plus tôt, mais il a ajouté : *« Il faut que tout le monde comprenne qu'un cordon sanitaire est nécessaire autour des affaires qui marchent... Mon problème, ce n'est pas le passé, c'est l'avenir. »*

La deuxième phase de cette journée s'est passée à Lille. Rassemblés devant le siège de la Société foncière et financière Agache-Willot, rue du Vieux-Faubourg, les manifestants ont investi les locaux. Là, en attendant le départ de la manifestation, ils se sont installés dans les bureaux vides du rez-de-chaussée, vautrés dans les fauteuils du hall et ont arpenté les couloirs, à la recherche de tout et de rien. Ce n'est qu'au moment de la formation de la manifestation que la C.G.T. a fait connaître son refus de passer devant la préfecture, mot d'ordre qui ne fut qu'en partie suivi. Au demeurant, c'est un délégué C.G.T. qui, comme prévu, a lu la déclaration commune des syndicats avant la dispersion.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

## DANS LES VOSGES : une calme vigilance

De notre correspondant

Epinal. — Les « Boussac-Saint Frères » de la vallée de la Moselle, en chômage depuis lundi 29 juin, par manque de matières premières, se sont mis, jeudi 2 juillet, à l'écoute de Wambrechies. En liaison permanente avec leurs délégués, *ils ont suivi les travaux du comité central d'entreprise. Minute par minute.*

Ils se sont rassemblés à Nomexy, de part et d'autre de la nationale 57, qui traverse la plus grosse unité de production vosgienne de B.S.F. Dans le calme et sous un soleil torride. Quel contraste avec 1978, quand ils barraient la route et interdirent toute circulation pendant trois jours.

« *Aujourd'hui*, explique le délégué C.G.T., M. Philibert, *les choses sont toutes différentes. Nous avons un gouvernement de gauche et avons toutes les raisons de lui faire confiance. Toutefois, nous devons rester vigilants.* » La C.F.D.T. tient ce même langage.

« *Wambrechies nous appelle* », annonce, à 10 h. 30, un délégué syndical. Aussitôt les Boussac, au nombre d'un demi-millier, font mouvement vers la voiture haut-parleur. Pendant trois quarts d'heure, ils obstrueront la chaussée. Sans incident, car les automobilistes patienteront.

*« Nous avons obtenu une première et grande victoire, les Willot n'ont plus de pouvoir. »* De la foule s'élèvent des applaudissements et les cris de *« On a gagné ! »* Enthousiasme qui tombe quand M. Philibert indique que le coton ne sera livré qu'au milieu de la semaine prochaine. La période de chômage ne s'achèvera donc pas samedi comme prévu.

M. Leroy, permanent C.G.T., explique *« les magouilles financières »* des frères Willot en démontant pièce par pièce le mécanisme « *de leur pompe à phynances* ». On applaudit. Du fronton de l'usine, où flotte les drapeaux rouges de la C.G.T., un ouvrier lance : « *Qu'on leur prenne leurs sous !* »

L'heure est ensuite aux consignes. « *Restons l'arme au pied. Veillons sur nos machines et nos camions* », répète un militant cédétiste qui se fait l'interprète d'une rumeur selon laquelle les Willot et certains créanciers envisageraient de démonter le matériel le plus performant des usines.

Il est midi. Les « Boussac », « *bien décidés à ne pas s'arrêter en si bon chemin* », regagnent leurs cités. « *Nous restons prêts pour le cas où...* », dit l'un d'eux.

Dans les Vosges, *l'affaire Boussac-Saint Frères* continue « tranquillement ». Les salariés et leurs syndicats expriment leur solide détermination *« pour que B.S.F. ça continue. »*

YVON COLIN.

### LE CHOMAGE AUGMENTE EN R.F.A...

Nuremberg *(A.F.P.)*. — La R.F.A. comptait 1,12 million de demandeurs d'emploi fin juin, soit 1 % de plus que fin mai et 44 % de plus qu'un an plus tôt. Ce chiffre brut est le plus élevé jamais enregistré depuis vingt-sept ans en R.F.A. pour un mois de juin. Il correspond à un taux de chômage par rapport à la population salariée de 4,8 %, inchangé par rapport à mai, mais très supérieur à celui d'il y a un an (3,8 %). En données corrigées des variations saisonnières, l'Office fédéral du travail chiffre à 1,26 million le nombre des demandeurs d'emploi à la fin juin, soit une hausse de près de 2 % en un mois et de 43 % sur un an.

Pour l'ensemble du premier semestre, indique l'Office en se référant aux chiffres bruts, le chômage recensé a frappé en moyenne 1,2 million d'Allemands de l'Ouest, soit 35 % de plus que de janvier à juin 1980. Pour la même période de référence, la R.F.A. avait 5,1 % de sa population salariée au chômage contre 3,8 % seulement un an plus tôt.

L'aggravation du chômage en juin s'est traduite aussi par une diminution en un mois du nombre des offres d'emploi non satisfaites de 3 % en données brutes et de 7 % en chiffres corrigés des variations saisonnières.

### ... MAIS DIMINUE AUX ÉTATS-UNIS

Washington *(A. F. P.)*. — Les Etats-Unis ont enregistré, en juin, à la fois une baisse du taux de chômage et une réduction du nombre de personnes pourvues d'un emploi. Selon le département du travail, le taux de chômage, qui avait augmenté de 0,3 % en mai, a retrouvé, en juin, son niveau précédent, soit 7,3 %. Pour sa part, le nombre de personnes pourvues d'un emploi s'est inscrit à 98,4 millions, en baisse de 840 000 par rapport à mai.

La réduction du taux de chômage en juin est contraire à la tendance habituelle, ce mois voyant l'entrée de nombreux jeunes sur le marché du travail à la fin de l'année scolaire. Selon les spécialistes du département du travail, il semble que ce phénomène se soit produit plus tôt cette année en raison de la fermeture avancée de nombreuses écoles, ce qui expliquerait la montée du chômage enregistrée en mai.

# Nouvelle aggravation du chômage en juin

## *Les suppressions d'emplois et les dépôts de bilan se multiplient*

**Selon une estimation provisoire, établie le 2 juillet par le ministère du travail, le nombre des demandes d'emploi non satisfaites a atteint, au 30 juin, 1 822 000 en données corrigées des variations saisonnières, soit une aggravation du chômage de 1,5 % par rapport à mai et de 24,8 % par rapport à juin 1980 (362 000 chômeurs supplémentaires en un an). En données observées, la baisse des demandes d'emploi non satisfaites, qui s'établissaient à 1 622 000 fin juin, est habituelle à cette époque de l'année : mais elle a été beaucoup moins forte de mai à juin 1981 (— 0,5 %) que de mai à juin 1980 (— 3,1 %) et de mai à juin 1979 (— 2,1 %). En un an (30 juin 1980 - 30 juin 1981), on enregistre, également en données brutes, une importante dégradation du marché de l'emploi : 326 000 chômeurs supplémentaires (+ 25,1 %). Ces estimations, qui ont pu être, pour la première fois, publiées dès le début du mois grâce à une amélioration du système de comptage, devraient être confirmées vers la mi-juillet. Pour l'heure, suppressions d'emplois et dépôts de bilan se multiplient.**

Ainsi, selon l'union locale C.G.T. de Guebwiller (Haut-Rhin), la direction de Sevylor (articles de plage gonflables) a informé, le 29 juin, le comité d'entreprise de sa décision de supprimer 180 des 400 emplois de l'usine. De même, à Epernay (Marne), la direction d'Erop (canapés et fauteuils), filiale d'une société allemande, a annoncé, le 1ᵉʳ juillet, le licenciement de 195 des 550 salariés de l'entreprise. Selon notre correspondant à Limoges, 150 ouvriers appartenant à deux entreprises de la ville, Intertaglia-Trezzy et Sandvik-Broussaud, ont manifesté, le 1ᵉʳ juillet, devant la direction départementale du travail. Ils protestaient contre les décisions de l'inspection du travail : 28 licenciements autorisés (au lieu de 40) chez Sandvik-Broussaud, et 9 (au lieu de 13) chez Intertaglia-Trezzy.

Des mesures de licenciements sont également annoncées dans des entreprises plus importantes. Aux établissements Coignet (2 500 salariés), l'une des plus grandes entreprises de travaux publics, la direction envisage de supprimer 180 emplois dans le Nord de la France (sur 850), a-t-on appris de source C.G.T. le 1ᵉʳ juillet. La direction régionale explique ces mesures par des *« difficultés d'ordre conjoncturel »* dues, en partie, à *« la lenteur des procédures de certains marchés publics comme, par exemple, celui conclu il y a deux ans avec l'office H.L.M. de Douai »*. La C.G.T., qui s'oppose à tout licenciement, affirme que le chiffre d'affaires de l'entreprise a augmenté de 30 % l'an passé et que les carnets de commandes sont remplis pour dix-huit mois.

Selon la C.G.T., à GIPELEC (piles électriques), filiale de la Compagnie générale d'électricité, la fermeture des établissements d'Argenteuil (Val-d'Oise) et d'Elbeuf (Seine-Maritime), due à la restructuration en cours, entraînerait 577 suppressions d'emplois (soit le neuvième des effectifs). Chez Vitrotex-Saint-Gobain à Chambéry (Savoie) — 1 423 salariés, fibres de verre, — 294 suppressions d'emplois ont été annoncées au comité d'entreprise.

Les dépôts de bilan ou les mises en liquidation se multiplient aussi. Ainsi, selon notre correspondant, la papeterie Chancel-Nabel (80 salariés) à Saint-Saturnin-lès-Avignon (Vaucluse), mise en liquidation le 26 juin. Elle est occupée depuis le 30 juin par son personnel. Dépôt de bilan également de Borel (travaux publics, 120 personnes) à Orange ; du Tissage Kempf de Rambervillers (Vosges, 220 salariés) ; de L.N. Industries électroniques à Gaillard (Haute-Savoie, 83 salariés).

Chez Oberthur (activité fiduciaire et édition, 950 ouvriers et employés) à Rennes (Ille-et-Vilaine), le dépôt de bilan, annoncé le 24 juin, pourrait se transformer en « liquidation » le 31 juillet, selon les syndicats. Le tribunal de commerce de Rennes devant statuer ce jour-là.

Les 160 salariés de Gallers (matériel dentaire) à Châtellerault (Vienne) ont manifesté le 2 juillet contre la mise en liquidation de biens de leur entreprise.

### RÉACTIONS SYNDICALES

D'autre part, à la Société bretonne de fonderie mécanique (S.B.F.M.), filiale de la régie Renault implantée à Lorient (Morbihan), on envisage la mise en préretraite de 134 salariés d'ici la fin de 1982 et la mise en chômage partiel de 60 autres personnes, annoncent les syndicats, qui protestent contre cette décision, justifiée, selon la direction, par le fléchissement du marché automobile. La S.B.F.M. emploie 1 500 salariés et elle a déjà eu abondamment recours depuis 1980 au chômage partiel (52 000 heures chômées de janvier à mai 1981).

Ailleurs, les réductions d'horaires se *multiplient*. *Ainsi* a-t-on annoncé que 900 salariés de Ardam, filiale d'*Arthur Martin* à Revin (Ardennes, 1 400 personnes) *seront en chômage partiel* du 15 au 31 juillet.

De même chez Caterpillar-France (Grenoble, 2 370 salariés), le personnel devrait chômer 11 jours d'ici la fin de l'année et six autres durant le premier trimestre 1982.

Les protestations syndicales s'amplifient localement comme nationalement. Chez Rhône-Poulenc Textile (R.-P.T., 8 000 salariés), la C.G.T. et la C.F.D.T. ont dénoncé, le 2 juillet, chacune à leur manière, l'accélération du « plan social » de 1981, en prévision d'une éventuelle nationalisation, affirmant qu'*« il ne va bientôt plus rester que des bulldozers et des chômeurs à nationaliser »*. Pourtant, la fermeture de l'usine R.-P.T. de Besançon, prévue au 1ᵉʳ juillet, est reportée à la fin de l'année.

Force ouvrière, pour sa part, a envoyé, le 1ᵉʳ juillet, une délégation au ministère de l'industrie pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur les menaces de licenciements pesant sur les personnels de différentes entreprises de Fougères (*Ille-et-Vilaine*, chaussures, habillement, électricité *automobile*) : *10 % des habitants de la ville sont déjà au chômage*.

M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération *C.G.T.* de la métallurgie, s'est déclaré très préoccupé, dans une *déclaration* à la presse, le 2 juillet, du nombre important de licenciements dans ce secteur : 3 000 suppressions d'emplois réalisées ou annoncées en deux jours, plus de 10 000 recensées depuis le 10 mai.

M. Sainjon réclame une *« plus grande fermeté »* des pouvoirs publics à l'égard des patrons.

Enfin, les responsables de la fédération de la métallurgie C.F.D.T., réunis le 2 juillet à Paris, réclament la mise en œuvre d'un plan « *solide* » assurant l'avenir — possible selon eux — de la machine-outil en France. Ce secteur, cent soixante et onze entreprises, près de vingt mille salariés, 2,4 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1979, a besoin, selon la C.F.D.T., d'un redémarrage de l'investissement.

La centrale a demandé une entrevue aux pouvoirs publics et aux représentants de l'Union des industries métallurgiques et minières. — D. R.

### MITCHELL, UN DES « ROIS » DU MOULINET DE PÊCHE DÉPOSE SON BILAN

**La société Mitchell, un des tout premiers fabricants mondiaux de moulinets pour cannes à pêche *(mer et rivière)*, avec une production de plus de un million de pièces par an et un chiffre d'affaires de 80 millions de francs *(dont 70 % à l'exportation)*, a déposé son bilan au tribunal de commerce de Bonneville (Haute-Savoie). Un syndic va être nommé en vue de permettre à l'entreprise de poursuivre son activité.**

**Implantée à Cluses, Mitchell — que seules deux firmes japonaises distancent — était confrontée depuis 1974 à de très graves difficultés très largement imputables aux problèmes de commercialisation rencontrés par sa filiale américaine. Ses pertes d'exploitation étaient substantielles (plus de 5 millions de F), ses frais financiers très lourds (8 % du chiffre d'affaires) et ses fonds propres inexistants. Tuteur de sa filiale américaine, la société de portefeuille Carpano & Pons avait pris son contrôle à 100 % en octobre 1980 et s'était employée à restructurer l'affaire. Mais l'environnement économique et monétaire a fait échouer sa tentative. Dès lors, le recours au tribunal de commerce était inévitable. Mitchell, dont les effectifs sont essentiellement composés de femmes, emploie au total 387 personnes. Dans la région de Cluses, on redoute déjà des licenciements massifs. Mais, selon le directeur général de Carpano & Pons, les ajustements d'effectifs pourraient se limiter à 62 personnes.**

## *« Il faut trouver un équilibre entre l'interventionnisme et la liberté d'entreprise »* déclare M. Bergeron

*A trop attendre pour procéder* aux nationalisations, le gouvernement *risque* de *faire* stagner les investissements privés, a déclaré M. Bergeron, secrétaire général de F.O., lors d'un déjeuner de presse, le 2 juillet. Il a ajouté : *« A trop précipiter, on peut commettre de grosses erreurs : étatisation excessive et politisation. La marge est donc étroite »* pour le pouvoir, auquel F.O. n'a pas l'intention *« de mettre le couteau sous la gorge »*.

*« Héritière de la vieille C.G.T. »*, qui, dès 1918, avançait l'idée des nationalisations, F.O. reste fidèle à cette conception, mais elle estime qu'il serait dangereux de tout confier à l'Etat. Un équilibre doit être trouvé entre l'interventionnisme et la liberté d'entreprise, d'autant que la C.E.E. est basée sur l'économie de marché.

*« La nationalisation ne doit pas conduire à une sorte de monopole d'une organisation syndicale ou d'un parti, comme on l'a connu à la libération »* : M. Bergeron désignait ainsi la C.G.T et le P.C.F. Il ne faut pas, selon lui, que la primauté du syndicalisme soit sacrifiée *« au profit d'organismes irresponsables tels que les conseils d'ateliers ou autres »*.

M. Bergeron a réaffirmé sa doc*trine : négociations contractuelles*, pas de politique des revenus ni de *« mélange des genres »* entre le politique et le syndical, refus d'engagement à long terme.

Cela est notamment valable pour les discussions sur la durée du travail, qui, pour F.O., ne sauraient écarter la cinquième semaine de congé ni s'opérer sans une complète compensation de salaires. Pas question de signer un accord national détaillé ni de programmer les « trente-cinq heures » dans cinq ans, et le dispositif doit être harmonisé au niveau européen. A travers cette question, comme sur d'autres, M. Bergeron ne cache pas son désaccord avec la C.F.D.T. Il s'est *« étonné de l'étonnement d'Edmond Maire devant l'attitude du C.N.P.F., qui a toujours été telle qu'aujourd'hui »*.

M. Bergeron a aussi rappelé ses inquiétudes sur la survie du système paritaire d'assurance-chômage (l'aggravation du sous-emploi lui paraissant inéluctable) et le financement de la Sécurité sociale. *Personne*, dit-il, *ne souhaite revenir au régime d'avant les ordonnances de 1967.* »

### LA GRÈVE CONTINUE CHEZ LOGABAX

**La grève, déclenchée mardi par l'Intersyndicale de la société *Logabax*, pour s'opposer à la reprise de la société par *Olivetti-Machine Bull* et les quatre cent cinquante suppressions d'emploi prévues *(sur un effectif de mille cinq cents personnes)*, continuait *jeudi* et était suivie, selon les syndicats, à 80 %.**

**Le Comité central d'entreprise, réuni vendredi, s'était prononcé « contre tout licenciement ». Les suppressions d'emploi concerneraient une centaine de personnes âgées de plus de cinquante cinq ans, qui se verront proposer le choix entre une formule de pré-retraite et le licenciement. L'usine de Toulouse (cent vingt-sept salariés), les secteurs des arts graphiques (soixante-treize personnes) et le réseau de grande diffusion (vente aux P.M.E.) seront supprimés.**

# DÉMOGRAPHIE

## La hausse de la natalité en France s'est interrompue au début de l'année

Avec huit cent mille naissances en 1980, la France a retrouvé son niveau de natalité de 1974. A la fin de l'an dernier, le taux de fécondité du moment était voisin de deux enfants par femme. C'est ce qui ressort du dixième rapport sur la situation démographique de la France établi par l'Institut national d'études démographiques. Cependant, la tendance paraît s'être inversée au début de cette année, le nombre des naissances enregistré au cours du premier trimestre 1981 marquant une baisse sur celui du dernier trimestre 1980. Quatre autres faits sont mis en évidence dans le rapport de l'INED :

● La continuation de la baisse de la nuptialité, commencée en 1972 (334 000 mariages au lieu de 417 000 il y a huit ans pour des générations de dimension comparable). Ce mouvement s'est poursuivi au début de cette année.

● L'accélération de l'accroissement des divorces depuis 1976 : un divorce pour quatre mariages contre un pour dix au début des années 1960.

● L'augmentation du nombre des naissances hors mariage : 80 000, soit 10 %, proportion jamais atteinte dans l'histoire démographique de la France.

● La régression continue de la mortalité infantile dont le taux, inférieur à dix pour mille naissances, est un des plus bas du monde.

La France, qui comptait 53 838 000 habitants le 1er janvier 1981, soit 252 000 de plus que l'an dernier, continue à voir se creuser les disparités démographiques régionales, révèle la deuxième partie du rapport : quarante départements sont moins peuplés qu'au XIXe siècle.

★ Dixième rapport sur la situation démographique de la France. INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14.

# LOGEMENT

### LE QUARANTE-DEUXIÈME CONGRÈS DES H.L.M.

## Les locataires s'inquiètent des hausses de loyer

De notre envoyée spéciale

Lyon. — *Les locataires ne sont pas absents du quarante-deuxième congrès du mouvement H.L.M. : une centaine d'entre eux y participent comme représentants de leurs associations au conseil d'administration des offices publics. Deux soucis essentiels se font jour dans leurs interventions, comme dans leurs conférences de presse : la hausse des loyers et la démocratisation de la gestion des organismes.*

Les représentants des locataires ne croient guère à l'efficacité des « *recommandations* » gouvernementales en matière de hausse des loyers. Le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Quilliot — dont le discours clôture le congrès, ce vendredi, — a souhaité que les organismes d'H.L.M. restent en deçà des possibilités que leur donne la réglementation d'augmenter les loyers de 10 % au 1er juillet, après avoir eu la possibilité de les augmenter de 10 % au 1er janvier. Le ministre voudrait que les responsables limitent cette progression à celle du coût de la vie, et que, lorsque une hausse de 10 % a été décidée au 1er janvier, aucune autre ne soit appliquée au 1er juillet. Or, selon la Confédération nationale du logement (C.N.L.), pour plus de six cent mille logements sur les deux millions sept cent mille logements locatifs H.L.M., les recommandations ministérielles ne seront pas suivies. De fait, la C.N.L. donne l'exemple de certains organismes — offices ou sociétés anonymes — où des hausses de 7 à 10 % ont succédé aux augmentations de 10 % du début de l'année... C'est le cas dans les offices de Brest, d'Ivry, de Montrouge, de Saumur, dans des sociétés anonymes comme le Foyer du fonctionnaire et de la famille, comme Habitat et Résidences, etc. Quels moyens M. Roger Quilliot va-t-il mettre en œuvre pour que le secteur social, malgré les difficultés administratives et budgétaires d'une telle obéissance, donne l'exemple au secteur privé ? Le C.N.L., pour sa part, se refusant à réclamer un « *blocage des loyers* », demande une « *suspension temporaire des hausses* ».

Quant à la participation des représentants des locataires à la gestion des organismes, elle est loin de les satisfaire telle qu'elle est pratiquée dans la plupart des cas. Dans les offices, la présence de deux représentants des locataires, au conseil d'administration, ressemble trop souvent à celle des élèves dans les conseils de classes des lycées : elle reste symbolique. Les dossiers volumineux et techniquement complexes leur sont adressés l'avant-veille des réunions, les problèmes qu'ils exposent sont écoutés poliment, mais trop rarement discutés au fond, et enfin, leur présence systématique aux réunions ne manquent pas de causer à certains de sérieuses difficultés avec leurs employeurs. « *Quelle participation voulez-vous réellement ?* », a demandé une représentante de la Confédération générale du logement (C.G.L.) aux participants du congrès, en assemblée plénière. Dans les sociétés anonymes, les *conseils d'administration* ne comprennent même pas de représentants des locataires.

Les associations de locataires attendent beaucoup des intentions affirmées du gouvernement de développer la vie associative. Ils attendent aussi beaucoup du mouvement H.L.M. où l'on affirme volontiers que la finalité de l'action entreprise demeure l'usager du logement. Les discours à la tribune du congrès ne suffisent d'évidence pas.

JOSÉE DOYÈRE.

# ÉNERGIE

*Les projets de production d'électricité nucléaire*

## CONSTRUIRA-T-ON L'USINE DE CHOOZ ?

*«Chooz se fera, j'en ai la conviction». «On ne recommencera pas la procédure, j'en ai l'assurance».* En deux phrases prononcées, le 30 juillet, devant les délégués consulaires assemblés à la chambre de commerce et d'industrie de *Charleville-Mézières*, le préfet des Ardennes, M. Max Lavigne, a, en quelque sorte, prolongé le débat entamé la veille par le conseil général et le vote qui a suivi.

Le préfet avait précisé que la phase administrative était parvenue à son terme, déclaration d'utilité publique non comprise. *Pour lui, « cette DUP sera probablement signé par le gouvernement, mais il n'est pas question de commencer les travaux tant que l'Assemblée nationale n'en aura pas débattu, en septembre ».*

M. Lavigne répondait au plaidoyer en faveur de Chooz II, prononcée par le président de la chambre de commerce carolomacerienne, M. André Perceval. «*Chooz,* a dit celui-ci, *ce serait deux mille cinq cents à trois mille salariés en période de pointe entraînant l'afflux d'une population de six mille personnes, une masse salariale évaluée à 15 millions de francs, par mois, toujours en période de pointe, dont 50 % à 60 % pourraient être dépensés sur place. C'était un marché : 7,6 milliards de francs, dont 10 à 15 % qui pouvaient être passés avec des entreprises locales, des effets directs ou induits sur le commerce, les services et l'industrie et des possibilités de diversifications à travers les entreprises intéressées par la récupération des calories à bas prix* ».

La veille, les conseillers généraux avaient aussi parlé de la centrale nucléaire mais avec des points de vue différents sur la méthode à adopter, ce qui a abouti à un vote curieux. Dans l'ex-majorité, dix-sept ont voté pour, côté socialiste, treize ont voté contre et les trois communistes se sont abstenus ; mais tous estimaient qu'il aurait mieux valu que l'Assemblée nationale ait largement débattu du nucléaire à l'automne avant d'engager l'avis du département.

*(Corresp.).*

### LA C.G.T. DEMANDE QUE LES TRAVAUX DE LA CENTRALE DE CATTENOM SOIENT POURSUIVIS

**Un millier d'ouvriers du chantier de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) ont manifesté le jeudi 2 juillet à l'appel de la C.G.T., à Thionville, pour demander la poursuite des travaux des deux dernières tranches.**

**La centrale de Cattenom doit comporter quatre tranches. Les travaux *ont commencé en 1978* pour les tranches 1 et 2 qui devraient être mises en service en 1985-1986. Pour ces deux tranches, il n'y a pas de problèmes. En revanche, les tranches 3 et 4, dont la construction *n'est pas commencée*, sont concernées par le « gel » décidé par le gouvernement en attendant l'aboutissement d'un large débat sur le nucléaire.**

**Mardi, la chambre de commerce et d'industrie de *Meurthe-et-Moselle* avait voté à l'unanimité une motion dans laquelle elle demandait « instamment au gouvernement de ne pas remettre en cause la réalisation actuelle et future du chantier de la centrale nucléaire de Cattenom, qui apporte aux entreprises de Meurthe-et-Moselle des heures de travail particulièrement recherchées et, par la suite, des développements industriels importants ».**

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

L'assemblée générale ordinaire tenue le 26 juin 1981 sous la présidence de M. Raymond Windour a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui ont fait l'objet d'une présentation audiovisuelle, et voté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

L'assemblée a fixé le revenu global par action de 90 F nominal à 11,25 F contre 9,75 F en 1980, dont 7,50 F de dividende distribué et 3,75 F d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Le dividende sera payable à partir du 31 juillet prochain contre remise du coupon n° 16.

Le rapport annuel de la compagnie peut être demandé au siège de la société, 207, rue de Bercy, 75587 Paris Cédex 12, téléphone : 341-72-83.

### ALFRED HERLICQ ET FILS

L'assemblée générale ordinaire annuelle réunie le 29 juin 1981 a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Le bénéfice net de cet exercice s'est élevé à 24 601 824,44 francs (soit 27,70 francs par action).

Approuvant les propositions du conseil d'administration, l'assemblée générale, afin de renforcer la structure financière de la société, a décidé de renoncer au dividende statutaire et d'affecter le bénéfice disponible en totalité à la réserve générale et au *report à nouveau*.

La situation nette de la société est ainsi portée à 130 146 000 francs, soit 146 francs par action.

Pour les cinq premiers mois de l'année, les facturations ont atteint la somme totale de 167 029 000 francs hors taxes, en progression de 17,36 % par rapport à la période correspondante de 1980. Cette progression est due en totalité aux nouvelles affaires traitées à l'étranger.

### LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

L'assemblée générale annuelle, tenue le 29 juin sous la présidence de M. Bruno Siguier, a approuvé les comptes de l'année 1980.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 26 millions de francs contre 23,5 millions de francs en 1979.

Après 3 761 726 francs d'amortissements et de provisions (dont 1 287 865 francs au titre de la provision pour amortissement financier), le résultat net ressort à 335 569 francs contre 553 764 francs en 1979.

Sur proposition du conseil, l'assemblée a décidé la répartition à partir du 20 juillet 1981 de 6 francs à chacune des 97 800 actions composant le capital social. Cette répartition, exempte de tous impôts, est effectuée au titre de l'amortissement du capital des sociétés concessionnaires, par prélèvement sur la provision pour amortissement financier.

Parlant de l'exercice en cours, le président a indiqué que l'activité des entrepôts se ressentait du déclin de la consommation de produits pétroliers enregistré depuis le début de l'année.

### CESSATION DE GARANTIE

Radiation de la garantie financière accordée à M. Louis Herin, syndic de copropriété, 196, route de Terron, 06200 Nice.

La garantie financière dont M. Louis Herin bénéficiait depuis le 15 janvier 1981 accordée par la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, Paris (9e), au titre de l'activité *Syndic de copropriété*, Gestion Immobilière pour les opérations visées par la loi n° 709 du 2 janvier 1970, cessera trois jours francs après la publication du présent avis, conformément à l'article 44 du décret du 20 juillet 1972.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Rothschild dans les trois mois de cette insertion.

La présente publication, rendue obligatoire par l'article précité, n'emporte aucune appréciation concernant la solvabilité et l'honorabilité de M. Herin.



## THOMSON-BRANDT

### ALLOCUTION DU PRÉSIDENT MICHEL WALHAIN A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 1981

Après trente-huit années passées dans ce groupe, dont cinq à la présidence, et ayant dépassé l'âge de la retraite, il me paraît naturel de proposer au conseil de confier cette mission à un successeur. J'aurais préféré, bien sûr, que les circonstances dans lesquelles se fait cette passation de pouvoirs ne soient pas empreintes, spécialement pour notre entreprise, d'inquiétudes. En effet, les perspectives de changement qui nous sont proposées excèdent les évolutions que commande normalement en tout temps la vie collective, *mais j'espère que le réalisme économique présidera* au choix des décisions qui pourraient intervenir dans un proche avenir.

Je sais que, malgré sa longue expérience dans notre groupe, son dynamisme et son sens des réalités humaines, la tâche du successeur que je propose à la nomination du conseil, M. Jean-Pierre BOUYSSONNIE, ne sera pas facile. Mais je sais aussi qu'il peut compter sur le concours total de tous les cadres et du personnel de notre groupe. De mon côté, je continuerai à l'assister au sein du conseil d'administration.

Permettez-moi, en cette circonstance, de vous rappeler quelle a été l'évolution de notre groupe et la place qu'il a prise dans le monde au cours des dix dernières années.

Sa première caractéristique est d'avoir conquis, de haute lutte, une position internationale de premier plan, puisqu'il réalise à l'étranger près de 50 % de son chiffre d'affaires et qu'il n'est pas une seule de nos usines françaises qui ne travaille pour l'exportation.

Cette position internationale, à travers nos réseaux commerciaux, nos filiales ou nos accords, est devenue un élément essentiel et permanent de notre activité, sans lequel il nous serait impossible de financer nos études et nos développements et d'obtenir des prix compétitifs. La clientèle administrative française, spécialement dans les domaines des télécommunications et des armées, ne représente que 20 % du total de nos ventes ; le marché français, qui est évidemment indispensable, n'est donc pas un support suffisant et notre dépendance de l'étranger pour une forte proportion de notre chiffre d'affaires impose des limites étroites à toute volonté systématique de changement : ce seront, en définitive, le marché et les clients qui décideront de ce qui est acceptable.

La deuxième caractéristique du groupe est d'avoir maintenu une gestion décentralisée indispensable pour un ensemble d'entreprises diversifiées qui touchent des techniques et des clientèles variées. Dans le même temps, la direction générale a veillé, par une stratégie constante, à maintenir la cohérence du groupe et à développer les nombreux facteurs de synergie existant entre ses activités sur quelques points essentiels : choix des hommes, axes de la recherche, action commerciale, équilibres financiers, contrôle des résultats.

Enfin, notre groupe a su constamment évoluer, abandonnant d'anciens domaines, par exemple l'automobile et le petit matériel électroménager, en développant d'autres pour construire des unités qui aient toutes la taille critique européenne ou mondiale. Cette faculté d'adaptation doit demeurer intacte demain si nous voulons survivre, car ce travail n'est jamais achevé et les positions acquises sont remises en cause à chaque instant. Tout retard ou toute entrave dans ces évolutions ne pourrait qu'affecter nos résultats et compromettre l'avenir.

Je voudrais illustrer ces propos par quelques chiffres caractéristiques.

En dix ans, à francs constants, notre chiffre d'affaires consolidé a été multiplié par 2,6, nos exportations par 3 et nos ventes totales sur les marchés étrangers par 4.

*En francs constants*, également, les dépenses de recherche et développement ont doublé de 1970 à 1980, atteignant 4 milliards en 1980, alors même que le financement par des marchés d'études diminuait de moitié, ne couvrant plus aujourd'hui qu'un quart des dépenses. Cela nous préoccupe mais prouve l'extraordinaire fécondité et le sens de l'économie de nos laboratoires et de nos bureaux d'études, qui, avec des crédits plusieurs fois moindres que ceux de leurs concurrents américains, rivalisent avec eux sur tous les marchés du monde.

Notre balance de redevances pour les brevets et l'assistance technique est également très favorable : avec un excédent de plus de 50 millions de francs en 1980, elle atteste du haut niveau de nos recherches et procédés techniques.

Nos investissements industriels ont doublé également en volume pour atteindre 1 550 millions de francs en 1980. Ce montant, très supérieur aux amortissements et rapproché des quelque 150 millions de francs consacrés cette année dans le groupe à la distribution, montre que nous n'avons jamais sacrifié l'avenir au présent. Nous le rappelons aujourd'hui encore avec force.

En dix ans, toujours à francs constants, nos résultats nets consolidés ont été multipliés par 4,5, tandis que le bénéfice net, ajusté par action, passait de 15 à 48 F.

Dans le même temps, nos effectifs ont augmenté de 50 % en nombre et progressé constamment en qualification avec une croissance plus que proportionnelle du nombre des ingénieurs et techniciens. Pour la seule année 1980, nous avons recruté le chiffre considérable de 1 100 ingénieurs, généralement à la sortie des écoles. Nous assurons ainsi l'emploi d'une fraction très importante des jeunes ingénieurs qui se présentent sur le marché du travail. Il convient de souligner que, sur le plan de l'emploi, notre groupe reste essentiellement français puisque, sur un effectif de l'ordre de 128 000 personnes, 108 000 travaillent en France et 20 000 seulement à l'étranger.

Tout cela vous montre que notre groupe, grâce à son dynamisme sur la scène économique internationale, a pleinement atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Je doute, dans les circonstances présentes, que d'autres méthodes permettent d'obtenir de meilleures performances.

Chacune de nos grandes unités a participé à cet effort. Notre branche grand public, produits blancs et produits bruns, est en passe de devenir le deuxième producteur européen. Si ses nouveaux plans de développement sont approuvés, *cette place pourrait s'affirmer*, grâce à divers accords internationaux en préparation.

Nos activités dans l'électrotechnique auront doublé en volume entre 1979 et 1981, tant pour les équipements aéronautiques, avec Auxilec et Bronzavia, que pour les Tréfileries et Câbleries, qui constituent désormais un ensemble de tout premier ordre mettant en œuvre un tonnage annuel de 150 000 tonnes de cuivre et réalisant un chiffre d'affaires global de près de 3 milliards de francs.

De son côté, *notre filiale* Bonnet occupe maintenant la première place en Europe pour l'équipement frigorifique des commerces et les cuisines des collectivités.

Dans le domaine du matériel médical, la Compagnie Générale de Radiologie occupe depuis 1970 une des premières places mondiales ; elle l'a conservée malgré l'évolution vertigineuse des techniques en ce domaine, et elle reste l'un des rares compétiteurs du monde qui survive pour tous les produits de pointe et sur la quasi-totalité des marchés.

Au cours des dix dernières années, notre grande filiale Thomson-CSF, par seule croissance interne, a enregistré un développement de ses activités en volume de 12 % par an sur un marché qui ne progressait que de 5 %. Elle est ainsi devenue dans les domaines de l'électronique professionnelle non seulement la première *firme* européenne, mais l'une des premières du monde et le premier exportateur de grands systèmes complexes de télécommunications, de radars, d'équipements d'aérodromes, de systèmes de guidage de missiles ou de satellites. Ces spécialités exigent de vastes équipes pluridisciplinaires et complémentaires pouvant être affectées avec la plus grande souplesse à la réalisation de chacun de ces systèmes.

Thomson-CSF obtient les deux tiers de ses commandes sur les marchés étrangers ; ces commandes contribuent de façon notable à l'abaissement du prix de revient des matériels livrés à l'administration française, notamment militaire, avec qui Thomson-CSF entretient les relations les plus étroites et les plus confiantes. Le marché national est cependant insuffisant pour assurer un plan de charge normal de ses usines.

Le bénéfice consolidé de l'exercice 1980 s'élève à 502 millions de francs contre 460 millions de francs en 1979. Ce résultat a été obtenu après 1 140 millions de francs d'amortissements et de provisions réglementées portées aux réserves, 79 millions de francs de participation des salariés, un montant considérable de 281 millions de francs de taxe professionnelle, en nouvelle et très forte augmentation, et 540 millions de francs d'impôt sur les sociétés.

Dans la période d'incertitude actuelle, je ne me hasarderai pas à faire de pronostic sur les résultats de *l'exercice 1981. En considérant l'évolution depuis plusieurs* mois de la conjoncture, tant en France qu'à l'étranger, la hausse continue puis brutale des taux d'intérêts, l'arrêt des négociations de nombreuses commandes étrangères depuis le début de la période électorale, nous pouvons craindre que cet exercice ne soit difficile si une reprise ne se manifeste pas dès la rentrée, permettant de relancer l'activité de nos usines dont beaucoup sont actuellement en sous-charge.

Nous sommes enfin très attentifs, ainsi qu'une grande partie de nos cadres habitués à travailler dans un climat de compétition internationale qui suppose une très grande liberté de mouvement, aux graves problèmes que ne manquerait pas de poser un programme de nationalisations.

L'on doit s'interroger sur la contradiction qui existe entre le concept même de nationalisation étendue et l'internationalisation croissante et irréversible de l'économie, et tout d'abord au sein de la Communauté économique européenne : au même titre que le Japon, par exemple, la France est largement tributaire des marchés extérieurs.

Thomson ne bénéficier ni de monopole ni de position dominante ; pleinement soumis à la compétition internationale, le prix de ses produits destinés au grand public a évolué depuis vingt ans deux fois moins vite que l'indice du coût de la vie et trois fois moins vite que celui des salaires en France.

Notre première préoccupation est de maintenir, en toute hypothèse, l'outil de travail industriel et commercial constitué depuis la guerre dans chacune de nos branches d'activités. Au sein d'un groupe tel que le nôtre, il convient de sauvegarder toutes les synergies existant entre des unités qui prennent appui les unes sur les autres, sans exclure bien entendu la recherche d'accords ou de certains transferts d'activités, comme nous l'avons toujours fait.

*La formation d'équipes à tous les échelons*, la complémentarité des hommes qui les composent, leur animation, sont des éléments dont l'importance est primordiale. Tout démantèlement d'un tel ensemble, pour constituer artificiellement de nouvelles entités, ne pourrait qu'affecter durablement l'efficacité des hommes en brisant leur environnement de travail.

Nos meilleurs éléments sont déjà sollicités de l'extérieur : notre devoir est de sauvegarder pour eux des perspectives de développement personnel et de leur proposer des objectifs motivants à atteindre.

Les entreprises, comme les individus, s'accommodent mal des grands changements de climat lorsqu'ils ne sont pas longuement préparés et expliqués. La fusion des activités d'électronique professionnelle de Thomson et de C.S.F., par exemple, a demandé des années d'efforts, de volonté commune et l'affectation à cette tâche des meilleurs dirigeants des deux équipes fusionnées.

A l'inverse, la nationalisation de nos activités d'armement Hotchkiss et Brandt, avant la guerre, a conduit à leur sclérose immédiate due, entre autres, à la perte totale des marchés extérieurs.

Élément tout aussi essentiel, le respect des actionnaires est une condition indispensable du maintien des marchés financiers et du retour à des taux d'intérêts normaux.

Vous pouvez être assurés, Mesdames et Messieurs, que votre conseil défendra vos droits légitimes, garantis par des textes qui s'imposent même au législateur, avec le souci d'un dialogue permanent, tant au sein de l'entreprise qu'avec les pouvoirs publics.

— *173, boulevard Haussmann - 75360 Paris Cedex 08.*

## COLAS

L'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1981 a approuvé les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé de 6,5 milliards de francs (contre 4,4 milliards de francs en 1979) s'est principalement réparti à concurrence de 59 % en France, 21 % en Afrique et 16 % en Amérique. Le bénéfice net consolidé s'est élevé à 72 millions de francs, montant pratiquement égal à celui de l'exercice précédent, dont 57 millions de francs revenant au groupe (soit 59 F par action), tandis que la marge brute d'autofinancement est passée de 268 à 305 millions de francs.

Le bénéfice net de la société mère, amoindri par les pertes de l'activité bâtiment *en France*, a été de 39 millions de francs, contre 51 millions de francs en 1979. Le dividende, porté de 20 F à 22 F par action, procurera un dividende global de 33 F, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor. Il sera en *distribution à partir du 6 juillet* 1981 et sera représenté par le coupon n° 24.

Le Président Charial a souligné dans son allocution la continuité et l'amplification à un rythme rapide des efforts d'investissement déployés par le Groupe COLAS qui, déjà implanté dans plus de 40 pays, poursuivra cette année ses diversifications géographiques et techniques. Signes de vitalité de l'entreprise et conditions nécessaires de sa réussite pour l'avenir, ces investissements s'inscrivent cependant *aujourd'hui dans un contexte de* facteurs momentanément très défavorables, qu'il s'agisse de :

— La vive hausse des taux d'intérêt intervenue au moment où le Groupe recourt davantage à l'emprunt pour financer son programme d'investissement 1980-1981 d'un montant exceptionnellement élevé, supérieur à 1 milliard de francs.

— L'alourdissement des coûts salariaux en France : si la récente augmentation du SMIC a eu une incidence directe *faible*, elle est susceptible d'entraîner des hausses en faveur de plusieurs catégories de personnel, sans que les prix de vente puissent en corriger les conséquences.

— Une baisse d'activité en métropole pendant le second semestre, car les mesures de relance escomptées de longue date semblent reportées et ne pourraient dans la pratique produire d'effets en 1981. Cette récession touchera aussi la division Bâtiment en France, dont les pertes seront probablement plus importantes que prévu.

— Les difficultés économiques rencontrées par certains pays africains, qui provoqueront une récession et une baisse de rentabilité non compensée par les premiers résultats obtenus dans les territoires où le Groupe s'est récemment implanté.

Toutes ces données, décevantes, laissent aujourd'hui prévoir que le résultat de la société mère et celui du groupe seront très fortement en baisse en 1981.

Cependant, du fait du fort accroissement des amortissements, la M.B.A. pourrait avoisiner 350 millions de francs, contre 305 millions de francs en 1980. Cette progression d'environ 15 % est équivalente à celle prévue du chiffre d'affaires consolidé (7,5 milliards de francs contre 6,5 milliards de francs).

Rappelant la politique menée par COLAS au cours des dernières années pour se doter à la fois d'implantations nouvelles et de moyens accrus en hommes et en matériels, le président a affirmé sa détermination pour surmonter les difficultés de l'heure et sa confiance dans l'avenir ainsi préparé.

***

A l'issue de l'assemblée générale, une assemblée extraordinaire a décidé la distribution d'actions aux salariés dans le cadre de la loi du *24 octobre 1980, mais sous la condition* suspensive de l'entrée en vigueur, au plus tard le 31 décembre 1981, de dispositions prévues dans le projet de loi « portant diverses dispositions d'ordre économique et financier ».

Par ailleurs, l'assemblée extraordinaire a renouvelé, pour une durée de cinq ans, l'autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital social, le montant maximum du nouveau capital autorisé étant porté à 150 millions de francs.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

2 JUILLET

### Nouvel accès de faiblesse

*Nouvel accès de faiblesse à la Bourse de Paris où les valeurs françaises s'inscrivent généralement en baisse ce jeudi.*

*A l'instar de ce qu'on observait la veille, le coup de frein donné aux achats pour le compte de gestionnaires de Sicav se fait cruellement sentir. La variation de l'indicateur instantané s'en ressent avec une baisse de 0,9 % environ.*

*Toujours sur la réserve, les professionnels ont pris acte des récentes déclarations de M. Delors, sans plus. Prenant la parole mercredi au Sénat, le ministre de l'économie et des finances a, notamment, confirmé la prochaine création d'une commission d'étude sur l'épargne chargée, par extension, d'examiner « l'utilité du maintien de l'avoir fiscal ».*

*Ces propos témoignent de l'intérêt que M. Delors porte à un marché financier dont il juge la récente chute préoccupante mais, comme à son habitude, la corbeille préfère porter un jugement sur des faits...*

*A propos de faits, il en est deux assez significatifs aujourd'hui en Bourse : la nette remontée de la « devise-titre », qui se négocie à 6,46 F environ ce jeudi après 6,25 F la veille, et, second élément, la prime record de 18,8 % enregistrée sur le marché de l'or parisien par rapport aux places internationales. Le lingot et le napoléon gagnent respectivement 995 F, à 89 990 F, et 22,90 F, à 859,90 F, tandis que le cours de l'or s'inscrivait à 410 dollars l'once en matinée à Londres.*

*Du côté des actions, Machines Bull, déjà en vif repli la veille, abandonne 8,4 %, tandis qu'en sens contraire Arjomari s'adjuge 6,7 %, suivie de Schneider (5,9 %). L'emprunt 7 % 1973 accentue sa marche arrière, à 5 700 F (– 35 F), tandis que la rente 4,5 % 1973 s'inscrit à 2 306 F contre 2 300 F la veille.*

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

ACIÉRIES DE POMPEY. – Cette filiale de Sacilor majore de quelque 15 % son dividende 1980, pour le porter à un montant net de 11,25 F contre 9,75 F pour le précédent exercice. Dans le même temps, la part de la société dans les bénéfices du groupe ressort à 28,1 millions de francs contre 26,3, son chiffre d'affaires consolidé s'établissant à 2,3 milliards de francs contre 1,8 milliard en 1979.

BASF. – Le carnet de commandes de la société n'apparaît pas très garni, mais la firme s'affirme cependant relativement satisfaite par comparaison à l'année dernière dans la mesure où aucun indicateur économique ne permet de déceler les signes avant-coureurs de la reprise conjoncturelle annoncée pour la fin du second semestre 1981, estime BASF. Commentant ses prévisions de résultats pour le premier semestre 1980, le numéro un mondial de l'industrie chimique table sur une progression de 14 % du chiffre d'affaires pour le groupe et de 6 % pour la société mère. Toutefois, la situation ne s'est pas améliorée en termes de bénéfice, et les seules hausses de coût sur les matières premières et l'énergie entraînent un supplément de dépenses de 390 millions de deutschemark (935 millions de francs).

DE BEERS. – Le groupe De Beers, premier producteur mondial de diamants, a annoncé qu'il allait fermer son usine de Tweepad située à Namaqualand (Afrique du Sud) afin de réduire sa production de 5 % environ sur un montant total de 14,7 millions de carats pour le groupe en 1980. Cette décision s'inscrit dans le cadre des orientations définies en mai dernier par le président du groupe, M. Harry Oppenheimer, en raison de la faiblesse des cours et de l'accumulation des stocks.

### INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

| | 1er juil. | 2 juil. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 74,7 | 73,5 |
| Valeurs étrangères | 129,4 | 131,5 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 80,2 | 78,8 |

### TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 juillet ..... 18 7/8 %

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 2/7 | 3/7 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 227,30 | 227,85 |

## NEW-YORK

### En chute libre

Cette semaine boursière écourtée à quatre séances en raison de la fête de l'« Independance day » observée vendredi aura décidément été la plus mauvaise de l'année. En termes d'indice, le Dow Jones des industrielles a en effet perdu 33,68 points depuis vendredi dernier, contre une précédente chute record de 39,08 points pour la semaine du 8 au 12 décembre 1980.

Pour cette seule séance de jeudi, le Dow Jones a perdu 8,66 points, à 959,99 dans un volume d'affaires moins étoffé, à savoir 45,43 millions d'actions contre 49,08 millions la veille, le nombre des replis atteignant 1 081 contre 455 légères hausses et 383 valeurs inchangées.

Les niveaux en baisse sensible atteints par les cours de Bourse ne semble guère susciter l'intérêt des opérateurs, témoin la timide reprise enregistrée en début de séance, et qui a vite avorté après l'annonce du relèvement du taux de base bancaire *(prime rate)* de Chase Manhattan Bank à 20,5 % contre 20 %. Cette majoration n'a guère surpris, compte tenu de la courbe ascendante constatée sur les taux de l'argent au jour le jour entre banques (Federal Funds) qui ont grimpé cette semaine de 18 % à 20 %, atteignant, par moments, des paliers de 22 ou 23 %. Conoco, qui s'est fermement opposée à l'offre d'achat de Sagram, gagne 1 1/8 à 69 5/8, tandis que Texasgulf perd 1/4 de point à 46 3/4, la société n'ayant pas encore fait connaître sa réponse à l'offre formulée par Elf-Aquitaine.

| VALEURS | Cours 1er juil. | Cours 2 juil. |
|---|---|---|
| Alcoa | 29 3/8 | 28 5/8 |
| A.T.T. | 55 | 55 |
| Boeing | 30 3/8 | 29 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 54 1/4 | 53 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 52 | 51 1/4 |
| Eastman Kodak | 72 1/4 | 72 |
| Exxon | 34 1/8 | 33 5/8 |
| Ford | 23 1/2 | 23 1/8 |
| General Electric | 60 3/4 | 60 1/2 |
| General Foods | 30 7/8 | 30 5/8 |
| General Motors | 52 5/8 | 52 |
| Goodyear | 18 7/8 | 18 7/8 |
| I.B.M. | 56 3/4 | 56 7/8 |
| I.T.T. | 30 7/8 | 30 3/8 |
| Mobil Oil | 29 3/8 | 29 1/2 |
| Pfizer | 47 1/4 | 46 7/8 |
| Schlumberger | 93 3/4 | 91 5/8 |
| Texaco | 35 | 34 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 25 1/8 | 25 1/8 |
| Union Carbide | 59 3/8 | 57 |
| U.S. Steel | 29 1/4 | 28 5/8 |
| Westinghouse | 30 1/4 | 30 |
| Xerox Corp. | 52 1/4 | 51 1/2 |

# BOURSE DE PARIS 2 JUILLET COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 27 10 | 2 280 |
| 5 % | 43 20 | 2 082 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 2 762 |
| 4 1/4 % 1963 | 94 50 | 3 579 |
| Emp. N. Eq. 6 % 66 | 115 50 | 4 521 |
| Emp. N. Eq. 6 % 67 | 99 40 | 0 526 |
| Emp. 7 % 1973 | 5705 | .. |
| Emp. 8,80 % 77 | 96 10 | 0 965 |
| Emp. 9,80 % 78 | 78 30 | 8 558 |
| E.D.F. 7,8 % 61 | .... | 3 398 |
| E.D.F. 14,5 % 80-92 | .... | 1 251 |
| Ch. France 3 % | 201 | .. |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Acibail (obl. conv.) | 165 30 | .... |
| Aciers Peugeot | 77 | 80 |
| Actibail | 116 | 114 |
| Agence Havas | 489 | 479 |
| A.G.F. (St Cent.) | 710 | 708 |
| A.G.P. Vie | 2070 | 2080 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agr. Inc. Madag. | 29 30 | 29 |
| Air-Industrie | 18 80 | .... |
| Banque Hervet | 150 80 | 156 80 d |
| Banque Hypoth. Eur. | 230 | 229 |
| Banque Nat. Paris | 254 | 254 |
| B.O.I.C. | 14 50 | 14 25 |
| Banque Worms | 165 | 165 |
| Bénédictine | 865 | 880 |
| Bernard-Moteurs | 50 | 50 |
| Biscuit (Génér.) | 431 | 435 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bongrain S.A. | 780 | 780 |
| Bon-Marché | 110 | 100 30 o |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.G.V. | 121 | 116 |
| Chambon (M.) | 180 | 195 d |
| Chambourcy (M.) | 495 | 494 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Union Habit. | 203 | 205 |
| Un. Imm. France | 215 | .... |
| Un. Ind. Crédit | 191 | 190 |
| Union Ind. Ouest | 235 | 230 |
| Unipol | 104 30 | 101 70 |
| Vincey Bourget (Ny) | 19 50 | 19 o |
| Virax | 53 50 | .... |
| Waterman S.A. | 200 | 198 |
| Brass. du Maroc | 242 | 211 50 |
| Brass. Ouest-Afr. | 33 60 | 29 90 |

### HORS-COTE

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| La Mure | 70 | .... |
| Métallurgique Minière | 148 | .... |
| Océanic | 26 80 | 11 80 o |
| Petrofigaz | 421 | .... |
| Pronuptia | 238 | .... |
| Sabl. Morillon Corv. | 120 | .... |
| Total C.F.N. | 85 | .... |
| Ufiner | 203 | 172 c |
| Voyer S.A. | 2 75 | 2 60 o |
| Rorento NV | 323 40 | 329 |

### SICAV

| 2/7 | Émission Frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Unirente | 1244 67 | 1203 74 |
| Valorem | 248 23 | 236 97 |
| Worms Investiss. | 437 21 | 417 38 |

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

# MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 2350 | 4,5 % 1973 | 2300 | 2306 | 2289 | 2298 |
| 2800 | C.N.E. 3 % | 2915 | 2892 | 2890 | 2861 |
| 410 | Air Liquide | 418 | 419 90 | 416 | 415 10 |
| 310 | Als. Superm. | 310 | 310 | 310 | 310 |
| 82 | A.L.S.P.I. | 83 | 82 | 82 | 82 25 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours |
|---|---|---|---|
| 215 | Eurafrance | 210 | 215 |
| 560 | Europe n° 1 | 675 | 655 |
| 410 | Facom | 414 | 406 |
| 115 | Finextel | 116 | 116 |
| 105 | Fives-Lille | 107 | 107 10 |
| 88 | Fonderie (Gén.) | 88 | 89 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 93 | U.F.B. | 100 | 100 50 | 100 | 100 50 |
| 270 | U.I.S. | 240 | 224 | 224 | 220 |
| 102 | U.C.B. | 102 | 100 | 100 | 100 |
| 7 | Usinor | 6 60 | 6 55 | 6 60 | 6 55 |
| 88 | – (obl.) | 87 50 | 87 80 | 87 80 | 87 80 |
| 125 | U.T.A. | 132 | 125 | 125 | 127 50 |
| 220 | Valéo | 193 20 | 193 | 193 | 195 |
| 183 | Cie Pétr. Imp. | 185 50 | 188 60 | 188 60 | 183 50 |
| 45 | De Beers | 43 30 | 44 70 | 44 90 | 44 10 |
| 730 | Deutsche Bank | 745 | 768 | 759 | 758 |
| 496 | Dome Mines | 121 40 | 126 60 | 126 | 125 50 |
| .... | Driefontein Ctd | 141 50 | 139 90 | 142 50 | 140 60 |
| 330 | Du Pont-Nem. | 328 | 329 | 329 | 322 40 |
| 475 | Eastman Kodak | 471 | 472 30 | 473 | 472 30 |
| 61 | East Rand | 63 60 | 63 50 | 63 50 | 63 95 |
| 205 | Ericsson | 208 50 | 210 | 211 80 | 209 |
| 430 | Exxon Corp. | 435 | 431 | 435 | 435 |
| 142 | Ford Motors | 151 50 | 152 | 151 | 152 |
| 193 | Free State | 198 | 189 | 197 | 192 50 |
| 107 | Gencor | 99 20 | 100 80 | 103 | 99 50 |

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 405 | Gén. Electr. | 397 | 399 | 399 | 403 |
| 340 | Gen. Motors | 334 50 | 340 | 335 | 344 |
| 55 | Goldfields | 51 10 | 51 35 | 51 35 | 51 |
| 80 | Harmony | 72 | 73 30 | 74 | 73 30 |
| 19 | Hitachi | 19 10 | 19 70 | 19 70 | 19 35 |
| 320 | Hoechst Akt. | 327 | 342 | 336 | 335 50 |
| 36 | Imp. Chemical | 34 40 | 34 90 | 35 10 | 34 50 |
| 126 | Inco. Limited | 120 50 | 122 20 | 124 | 121 10 |
| 565 | Schlumberger | 598 | 606 | 607 | 606 |
| 42 | Shell transp. | 42 30 | 42 80 | 42 80 | 42 30 |
| 650 | Siemens A.G. | 674 | 682 | 683 | 693 |
| 133 | Sony | 130 50 | 130 50 | 133 20 | 133 |
| 355 | Unilever | 339 | 354 | 355 | .... |
| 92 | Un. Min. 1/10 | 90 10 | 93 50 | 90 50 | 91 60 |
| 350 | Unit. Techn. | 361 20 | 358 50 | 358 50 | 358 50 |
| 235 | West Deep | 204 | 214 | 215 | 214 |
| 455 | West Drief. | 409 | 417 | 425 | 410 10 |
| 345 | West Hold. | 280 50 | 290 | 295 | 293 |
| 345 | Xerox Corp. | 341 | 338 | 344 | 338 |
| 2 70 | Zambia Corp. | 2 76 | 2 71 | 2 75 | 2 70 |

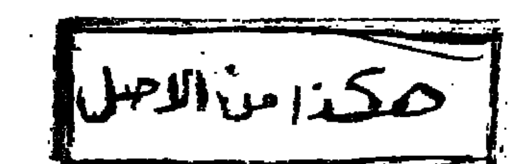
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 2/7 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 5 745 | 5 732 | 5 590 | 5 850 |
| Allemagne (100 DM) | 238 740 | 237 740 | 232 | 244 |
| Belgique (100 F) | 14 568 | 14 505 | 13 700 | 14 400 |
| Pays Bas (100 fl.) | 214 850 | 213 890 | 208 | 219 |
| Danemark (100 krd) | 75 920 | 75 710 | 73 | 78 |
| Norvège (100 k) | 94 860 | 94 420 | 85 | 100 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 971 | 10 772 | 10 750 | 11 350 |
| Grèce (100 drachmes) | 9 775 | 9 735 | .... | .... |
| Italie (1 000 lires) | 4 796 | 4 770 | 4 700 | 5 100 |
| Suisse (100 fr.) | 278 320 | 278 | 276 | 289 |
| Suède (100 krs) | 112 500 | 111 680 | 109 500 | 115 |
| Autriche (100 sch) | 33 870 | 33 710 | 33 300 | 34 900 |
| Espagne (100 pes.) | 5 981 | 5 940 | 6 | 6 400 |
| Portugal (100 esc.) | 8 995 | 8 960 | 8 900 | 9 700 |
| Canada ($ can 1) | 4 778 | 4 760 | 4 650 | 4 880 |
| Japon (100 yens) | 2 519 | 2 522 | 2 360 | 2 490 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 2/7 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 85500 | 88000 |
| Or fin (en lingot) | 88995 | 89990 |
| Pièce française (20 fr) | 837 | 859 90 |
| Pièce française (10 fr) | 490 10 | 495 50 |
| Pièce suisse (20 fr) | 699 | 700 10 |
| Pièce latine (20 fr) | 700 | 690 10 |
| Souverain | 850 10 | 848 |
| Pièce de 20 dollars | 4148 | 4133 60 |
| Pièce de 10 dollars | 2030 | 2060 |
| Pièce de 5 dollars | 945 | 950 |
| Pièce de 50 pesos | 3800 50 | 3801 |
| Pièce de 10 florins | 699 | 686 |



Le Monde

# UN JOUR DANS LE MONDE





A B C D E F G

# M. Jean-Louis Quermonne est chargé d'une mission d'études sur la carrière des universitaires

Comme il l'avait annoncé le 18 juin, le ministre de l'éducation nationale vient de confier à M. Jean-Louis Quermonne, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, une mission d'études au terme de laquelle il formulera des propositions sur la formation, le recrutement et l'emploi des assistants d'université non titulaires (*le Monde* du 20 juin). Dans une lettre adressée le 25 juin à M. Quermonne, M. Alain Savary précise que le renouveau de l'enseignement supérieur *« suppose une réflexion d'ensemble sur les problèmes posés par le recrutement, la formation, l'emploi et les débouchés des enseignants. Un bilan s'impose et surtout des mesures précises devront être préconisées dans le cadre d'une véritable réorganisation de toutes les catégories concernées »*.

Le ministre souhaite, *« compte tenu des exigences nées d'un lourd passif et de la gestion antérieure »*, que la mission accorde une priorité aux personnels non titulaires. M. Quermonne devra étudier la manière d'abroger le décret du 20 septembre 1978, qui, modifiait le recrutement des assistants et des vacataires de l'enseignement supérieur, et son remplacement par de nouvelles dispositions.

Le ministre attend de M. Quermonne qu'il présente ses premières conclusions à la fin du mois de septembre.

[Né le 3 novembre 1927 à Caen, M. Jean-Louis Quermonne, agrégé de droit public et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, après avoir été avocat à la cour d'appel de Caen, est devenu en 1954 professeur à la faculté de droit d'Alger. Nommé à Grenoble en 1956, il est devenu en 1958, et jusqu'en 1969, directeur de l'Institut d'études politiques de cette ville. En 1974, il est chargé de mission auprès de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'État aux universités.

Le 2 juillet 1975, il est nommé directeur de l'enseignement, de la recherche et des personnels au secrétariat d'État. Il conserve son poste après la nomination de Mme Alice-Saunier-Seïté, en remplacement de M. Soisson, le 13 janvier 1976. Le 29 juin de la même année, il donne sa démission, se sentant de plus en plus dépossédé de ses attribution au profit du cabinet de Mme Saunier-Seïté. M. Quermonne avait estimé, à l'époque, dans une interview au *Monde de l'éducation*, que *« ce sont les enseignants les moins bien payés qui ont la moindre garantie d'emploi et le service d'enseignement le plus lourd »*.

M. Quermonne, auteur en 1981 d'un ouvrage sur le gouvernement de la France sous la Vᵉ République, enseignait à l'Institut d'études politiques de Paris.]

ENTRE LA CORSE ET LA COTE D'AZUR

# La marine envisage de couler l'épave du pétrolier grec

## Le navire est chargé de 18000 tonnes de carburant

Correspondance

Toulon. — L'épave du pétrolier grec *Cavo - Cambanos*, encore chargé de dix-huit mille tonnes de carburant, dérive à mi-chemin des côtes de la Corse et des rivages de la Côte d'Azur. L'étrave émerge de trente-cinq mètres *tandis que le reste du navire* plonge jusqu'à 140 mètres de profondeur. La marine nationale situe le bateau à 150 kilomètres de la Corse et à 180 kilomètres du parc national de Port-Cros (Var).

Abandonné par son équipage, le 4 avril, au large de Tarragone, à la suite d'un incendie de machine, le pétrolier de 22 500 tonnes chargé de naphte a commencé par dériver entre les Baléares et les côtes d'Espagne. La convention de Bruxelles de 1969 ne permettant d'intervenir qu'au seul État dont les côtes seraient menacées, le préfet maritime de la troisième région (installé à Toulon) a laissé toute décision aux autorités espagnoles. Celles-ci ne sont pas intervenues.

Courant juin, l'épave quittait la zone des Baléares pour se rapprocher de la Sardaigne. Dès lors, les avions et bateaux de la marine nationale surveillent le *Cavo-Cambanos*. L'étrave émergée offre un bon écho aux radars. On estime donc qu'elle ne présente *pas un grave danger pour la* navigation. Des avis sont adressés à intervealles réguliers aux pêcheurs et aux plaisanciers.

Le 20 juin, l'épave a obliqué vers le nord-est en direction des côtes de Corse et de Provence. Un processus de recherche avait été lancé dès le début du mois par la préfecture maritime afin de connaître l'identité exacte du bateau, la nature et l'état de sa cargaison, son propriétaire, ses assureurs et son plan, le tout en vue d'une intervention éventuelle. Le propriétaire, une compagnie du Pirée, et les assureurs ont déjà reçu une mise en demeure légale.

Selon les autorités maritimes, la menace de pollution serait relativement limitée dans la mesure où le naphte (pratiquement de l'essence) est extrêmement volatil. Il est exclu que le navire soit coulé au canon, afin d'éliminer néanmoins tout risque d'épanchement du carburant. Il *n'est pas question non plus* de remorquer l'épave ni de pomper en haute mer. L'une des solutions étudiées consisterait à percer des trous dans la partie immergée de la coque. Le navire surplombant actuellement des fonds de 2 500 mètres, on estime que la présence de son épave au fond ne présenterait guère de danger.

JEAN RAMBAUD.

## BONNE TENUE DU FRANC FRANÇAIS

Sur des marchés des changes très calmes en fin de semaine, le franc français s'est bien tenu, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours est resté inférieur à 2,38 F.

Le dollar a été légèrement plus discuté à 5,7250 F contre 5,7350 F à Paris et 2,41 DM contre 2,4150 DM à Francfort, malgré une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux États-Unis, où la Chase Manhattan, troisième banque du pays, a porté son taux de base de 20 % à 20 1/2 %. Ce relèvement est dû à la hausse du loyer de l'argent au jour le jour, que les autorités monétaires ont laissé monter à plus de 20 %.

Sur le marché de l'or, la baisse du cours de l'once s'est arrêtée, à 413,75 dollars contre 410 dollars.

Le numéro du « Monde » daté 3 juillet 1981 a été tiré à 590 108 exemplaires.



En Grande-Bretagne

# Le gouvernement propose la création d'un conseil consultatif pour l'Irlande du Nord

De notre correspondant

Londres. — M. Atkins, secrétaire d'État pour l'Irlande du Nord, a annoncé, jeudi 2 juillet, aux Communes, la création d'un « conseil consultatif » pour l'Irlande du Nord, présenté comme un premier pas vers la dévolution de certains pouvoirs à la province. Mais l'initiative du gouvernement est décevante pour ceux qui s'attendaient à des changements plus profonds, et a déjà provoqué des réactions négatives des représentants des communautés protestante et catholique.

En effet, ce conseil de 50 membres appelé à siéger dès le début de 1982 dans l'ancien Parlement du château de Stormont, ne sera pas élu, mais nommé par le gouvernement parmi les représentants de l'Ulster à Westminster ou au Parlement de Strasbourg, ou parmi les conseillers de district. M. Atkins a souligné qu'il n'était pas encore possible de confier des pouvoirs exécutif ou législatif à un organisme qui serait acceptable par les deux communautés.

La nouvelle institution aura un rôle de conseil auprès du gouvernement britannique, notamment pour l'élaboration ultérieure d'un nouveau statut constitutionnel de l'Ulster. En attendant, l'administration directe de l'Ulster par le gouvernement de Londres est maintenue. De même, les pouvoirs spéciaux exigés par la lutte contre le terrorisme ne seront pas modifiés.

M. Paisley, leader des protestants extrémistes, a qualifié cette initiative d'*« absurdité »*. Les leaders protestants plus modérés, ainsi que M. Hume, chef du parti d'opposition catholique modéré (S.D.L.P.) ont manifesté leur scepticisme à l'égard d'une formule jugée trop timide et ayant peu de chances de succès. En effet, elle suppose que les partis de l'Irlande du Nord finiront pas s'entendre sur un système de partage des pouvoirs exécutif et politique entre les deux communautés sur lequel ils se sont toujours opposés vigoureusement.

Les propositions de M. Atkins ont été quelque peu éclipsées par le discours de M. Callaghan, ancien premier ministre travailliste. Intervenant contre l'avis de son parti, M. Callaghan qui, comme ministre de l'intérieur, avait, il y a douze ans, envoyé les troupes britanniques dans les rues de Belfast, a fait sensation en déclarant qu'un changement de la politique de Londres était devenu indispensable, l'objectif final étant de donner au peuple de l'Irlande du Nord l'entière responsabilité sur la direction de ses affaires. M. Callaghan estime que, au terme d'un processus de plusieurs années, on devrait déboucher sur un État indépendant d'Irlande du Nord qui aurait établi des relations nouvelles avec Londres et Dublin et qui pourrait éventuellement demander son admission aux Nations unies, à la Communauté européenne, et peut-être même à l'OTAN. Néanmoins, selon l'ancien premier ministre, la Grande-Bretagne doit continuer à soutenir l'économie de l'Ulster et permettre aux habitants qui voudraient rester britanniques de garder cette citoyenneté. En fait, M. Callaghan abandonne aussi la garantie offerte aux protestants nord-irlandais par tous les gouvernements britanniques depuis 1949, y compris le sien, selon laquelle aucun changement constitutionnel ne saurait intervenir en Ulster sans le consentement de la majorité de ses habitants, c'est-à-dire pratiquement de la majorité protestante. M. Callaghan a indiqué que cette garantie devait être maintenue non plus pour le territoire, mais pour les habitants de la province.

Ces suggestions ont évidemment été très mal accueillies dans les milieux protestants. Il est inconcevable, disent-ils, que le Royaume-Uni puisse envisager de se séparer de l'Ulster sans avoir consulté, d'une manière ou d'une autre, ses habitants, et obtenu leur approbation.

HENRI PIERRE.

# « Joe McDonnel va mourir... »

*« Joe Mac Donnell va mourir. »* C'est sur cet appel que s'est *ouverte la conférence* de presse organisée par le Comité de défense des prisonniers politiques irlandais (1) au siège de la Ligue des droits de l'homme. Le 2 juillet à Paris. Celle qui le lance est la mère d'un autre détenu de la prison de Long-Kesh, gréviste de la faim, lui aussi, depuis quarante et un jours, Kieran Doherty.

*« Mon fils souffre terriblement, ses jambes sont mortes, mais surtout, il est inquiet pour Joe Mac Donnell. »* Celui-ci a « pris la place » de Bobby Sands, il y a cinquante-cinq jours ; aujourd'hui, il a perdu la vue et est atteint de graves lésions cérébrales, le temps presse. *« Ce n'est plus qu'une ombre roulée sur elle-même dans un coin sombre. »*

Kieran Doherty est l'un des deux détenus de la prison de Long-Kesh élus le 11 juin au Parlement de Dublin, mais, dit sa mère, avec amertume, *« cela ne change rien, au contraire, ils se moquent de lui, ils ironisent. »*

Le Père Faul, aumônier à Long Kesh, membre de l'Association for Legal Justice, dénonce, lui aussi, les conditions de détention des prisonniers irlandais, les promesses non tenues, les brimades et les violences exercées, selon lui, contre les mille quatre cents détenus de Long-Kesh et d'Armagh. Mais son propos est plus politique. Il rappelle les épisodes de la lutte entreprise depuis 1976 par les prisonniers pour obtenir le rétablissement du statut politique.

Il argumente : *« Mme Thatcher ne peut se retrancher derrière des questions de principe. Moi-même, je suis opposé aux grèves de la faim par principe, à cause des souffrances endurées par les proches, à cause des tensions qu'elles provoquent. Mais je vais chaque dimanche à Long-Kesh, et ce que j'y vois me fait penser qu'un homme peut mettre sa vie en jeu quand il s'agit de la dignité et de l'intégrité humaine. »*

Il insiste : *« Il faut que M. Atkins* (le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord) *vienne parler directement avec les prisonniers, ceux-ci ne peuvent se satisfaire une fois de plus de promesses. »*

*» On empêche les détenus de lire des livres en gaélique, la presse leur est censurée, 300 millions de livres par an sont consacrées par le gouvernement britannique à cette guerre. »*

Le Père Faul et Mme Doherty ont été reçu, jeudi, par un membre du cabinet de M. Mauroy. Vendredi, les familles des huit grévistes de la faim devaient rencontrer, à Dublin, M. Garret FitzGerald, le nouveau premier ministre de la République d'Irlande.

(1) Comité de défense des prisonniers politiques irlandais, 14, rue de Nanteuil, 75015 Paris. C.C.P. : Michèle Bonnechère, n° 19063 07 D.

## DÉCÈS DE M. HENRI DARRAS DÉPUTÉ SOCIALISTE DU PAS-DE-CALAIS

*M. Henri Darras, P.S., député* de la douzième circonscription du Pas-de-Calais, est décédé dans la nuit du mercredi 1ᵉʳ au jeudi 2 juillet. Il avait été réélu au premier tour, le 14 juin, avec 26 956 voix contre 13 419 à Mme Poly, P.C., 7 358 à M. Beauvois, U.N.M.-C.D.S., et 525 à M. Lanères, Alt. 81 sur 48 258 suffrages exprimés, 49 279 votants et 65 506 inscrits. Henri Darras sera remplacé à l'Assemblée par son suppléant, M. Jean-Pierre Kucheida, professeur.

[Né le 13 mars 1919 à Ronchamp (Haute-Saône), Henri Darras, entré dans l'enseignement en 1938, était maire de Liévin depuis 1952. Il siégeait depuis 1945 au conseil général du Pas-de-Calais, dont il était le président depuis 1979. Administrateur délégué de l'office d'H.L.M. du Pas-de-Calais, Henri Darras avait *occupé, entre 1956 et 1957, les fonctions* d'attaché au cabinet de Bernard Chochoy, alors secrétaire d'État à la reconstruction. Réélu à l'Assemblée nationale sans interruption depuis 1958, dans la 12ᵉ circonscription du Pas-de-Calais, Henri Darras avait signé la motion présentée par M. Pierre Mauroy au congrès de Metz du parti socialiste en 1979. Il avait publiquement pris position en faveur d'une candidature de M. Rocard à la présidence, dans une lettre co-signée avec M. Gilbert Baumet, président du conseil général du Gard, et publiée dans *le Monde* du 11 décembre 1979.]

## LES AUTORITÉS THAÏLANDAISES FERMENT LE SEUL CAMP D'ACCUEIL DES VIETNAMIENS VENANT DU CAMBODGE

Bangkok *(A.F.P.)*. — Les autorités thaïlandaises devaient fermer, vendredi 3 juillet, le seul camp frontalier d'accueil des Vietnamiens arrivant du Cambodge. Conformément à leur nouvelle politique de refus des réfugiés indochinois, elles devaient transférer, vendredi, vers un centre de transit les derniers cent dix réfugiés Vietnamiens qui se trouvent encore au camp frontalier « NW-9 », installé à quelque 50 kilomètres au nord de la ville frontalière thaïlandaise de Aranyaprathet. Ce camp, qui était placé sous la protection du Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.), sera ensuite fermé.

Déjà, depuis le 8 mai, l'entrée du camp est interdite aux réfugiés vietnamiens arrivant à la frontière après avoir traversé le Cambodge. Il y a un an, il comptait en permanence trois mille réfugiés qui étaient dirigés progressivement vers un camp de transit thaïlandais, puis vers un pays occidental.

La fermeture inattendue du camp « NW-9 » a eu des conséquences dramatiques pour de nombreuses familles. Des enfants arrivés quelques jours plus tard n'ont pu rejoindre leurs parents arrivés auparavant. *« Il y a au moins une vingtaine de cas tragiques de séparation enfants-parents*, ont indiqué les responsables des organisations de secours. *Cela veut dire que des parents vont partir vers des pays occidentaux, sans leurs enfants. »*

Depuis deux mois, les réfugiés vietnamiens arrivant à la frontière ou bien tombent entre les mains des Khmers rouges installés au Phnom-Chat (à 60 kilomètres au nord de Aranyaprathet), ou bien sont rassemblés dans les camps de Nong-Chan et de Nong-Samet, situés à une quarantaine de kilomètres au nord de Aranyaprathet, et contrôlés l'un et l'autre par le Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), dirigé par l'ancien premier ministre khmer Son Sann.

La « mort » d'Émile Ajar

## LE FILS DE ROMAIN GARY ACCUSE PAUL PAVLOWITCH D'AVOIR EFFECTUÉ UNE OPÉRATION PUBLICITAIRE.

Le fils de Romain Gary, Diego Gary, dans un communiqué transmis par son avocat, Mᵉ Georges Kiejman se dissocie formellement des *« modalités choisies par Paul Pavlowitch pour s'acquitter d'une mission dont il n'était pas chargé »*. Il souhaite également que *« l'aspect spectaculaire donné à la révélation de l'identité d'Émile Ajar ne masque pas l'essentiel : la dimension supplémentaire que cette révélation donne à la personne et à l'œuvre de Romain Gary »*.

Diego Gary indique avoir été chargé par son père de procéder à la révélation qui vient d'être faite. Il devrait le faire, dans les mois qui ont suivi la mort de son père, par la diffusion d'un bref communiqué accompagné de la publication, réservée à quelques amis, d'un texte laissé par Romain Gary.

Diego Gary affirme avoir accepté de retarder cette divulgation, à la demande de Paul Pavlowitch, et lui reproche d'avoir mis ce délai à profit pour rédiger un livre et en organiser le lancement publicitaire.

● *Le P.-D.G. de Fayard, M. Claude Durand*, a accepté de supprimer, à la demande du fils de Romain Gary, Diego Gary, le nom de « Ajar » sur la couverture du livre de Paul Pavlowitch *l'Homme que l'on croyait*, à la seconde édition de l'ouvrage. Diego Gary, qui reprochait à l'éditeur d'avoir fait figurer ce nom entre guillemets *sur un tiers de la couverture du livre de Paul* Pavlowitch, souhaitait que soit évitée ainsi toute confusion, dans l'esprit du lecteur, entre l'œuvre de Pavlowitch et celle de Romain Gary.

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11331 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 5 JUILLET 1981

Le Monde

DIMANCHE




# La voix de la Baltique

**par Birgitta Trotzig**

**Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le Turc Nedim Gursel et le poète haïtien René Depestre, voici la romancière suédoise Birgitta Trotzig.**

AU point de départ il y avait un grand appartement sombre et bourgeois, dix pièces, à la *fois* habitation et cabinet médical : cela aurait pu être l'appartement du docteur Freud. Il ne se trouvait pas à Vienne, mais à Göteborg, sur les rives de la mer d'Occident, *la ville la plus bourgeoise et la plus prolétarienne* de toute la Suède, notre seule ville communiste.

La vie a commencé dans cet appartement. Et dans le silence qui y régnait et dans les bruits du dehors, agrandis de façon surnaturelle, irréelle, par le silence qui *m'entourait* et *qui était l'élément* où grandissait l'enfant solitaire.

Dehors, des *nuées* d'étincelles jaillissaient sous les roues des tramways, les rails hurlaient, les cloches des églises sonnaient, les voitures klaxonnaient, les demoiselles des paveurs tapaient en faisant, *elles aussi*, jaillir des étincelles. Des *pieux s'enfonçaient* avec fracas jusqu'aux entrailles de la terre. Les murs des maisons en démolition vacillaient et s'effondraient, dans les nouvelles constructions résonnaient les *marteaux. Des voix criaient sur* les péniches du canal. Les cornes de brume mugissaient, les remorqueurs signalaient, les marteaux à river des chantiers navals trépignaient. Et partout, dans cette *ville construite sur* des rochers de *granit, nus et gris comme* des dos d'éléphants, explosaient des mines qui ouvraient de nouvelles crevasses abruptes et profondes pour de nouvelles maisons, des rues et des tunnels.

Göteborg, sur les rives de la mer d'Occident, la vraie, celle *qui s'ouvrait sur* le *monde* et qui portait ici le nom bizarre de Kattegatt, le « détroit du Chat », glauque, sournoise et périlleuse – scintillante et excitante. Une ville violente, *toute tournée* vers l'extérieur, *qui* ne ressemblait en rien au reste de la Suède, ce pays de la taïga, replié sur lui-même, pétrifié, plongé dans ses rêves. De Göteborg partaient les bateaux pour l'Amérique : ici, tout était départ, *mouvement*, changement. Quatre fois par jour, les sirènes des usines déchiraient le tissu sonore de la ville. Partout les mouettes criaient, plongeaient, jubilaient, blanches comme des éclairs, entre les maisons, sur le port, dans les canaux.

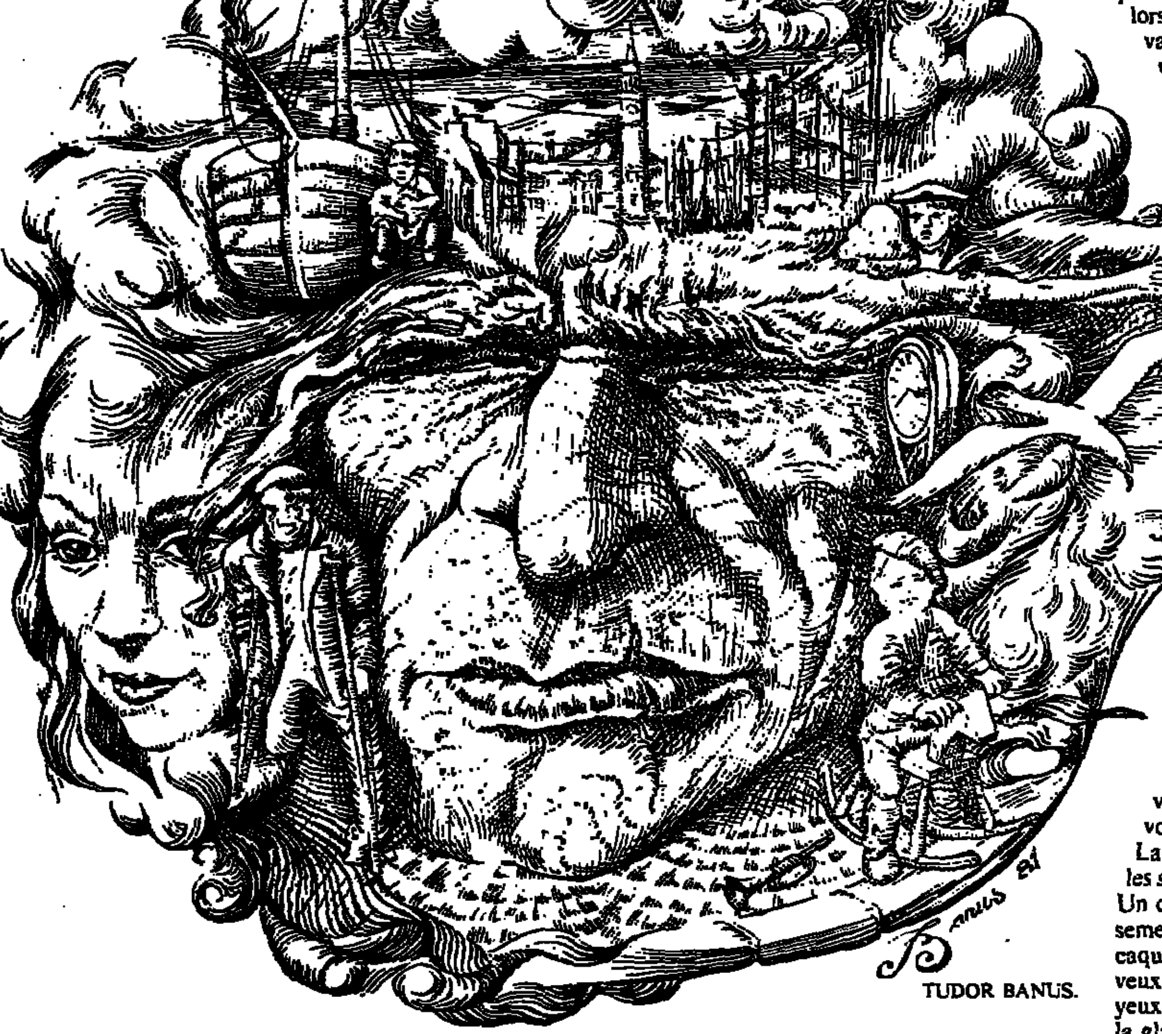
Et tous les drames, toute cette humanité *bouillante faite* de *pleurs et de rires qui se* bousculait à *l'intérieur* des habitations ouvrières en bois, aux murs qui craquaient, gémissaient et claquaient par temps de gel – c'est dans une de ces maisons en bois, pompe à eau et latrines dans la cour, qu'habitaient les parents de mon père (car mon enfance comprenait aussi une opposition de *classes sociales qui posait des* problèmes aux adultes, mais qui, pour moi, n'était qu'une ressource de plus – j'aimais ces maisons de bois qui craquaient et causaient, avec leurs cours malodorantes, pleines de gosses, de rires, *de jurons et de grossièretés*, d'ivrognes, de menaces et de dangers). Dans ces immenses quartiers en bois se déroulaient sans cesse des événements dramatiques. Toujours un incendie quelque part. De notre balcon bour*geois nous voyions se refléter sur* le ciel nocturne d'immenses lueurs provenant des régions sauvages de la ville en bois sur la montagne (et l'enfant bien élevé, protégé, priait en silence pour que le grand incendie, la grande *catastrophe se produise un jour* – oh ! si seulement, un jour, ça pouvait brûler aussi chez nous !).

## Immense théâtre

A partir de l'âge de huit ans, je fus autorisée – car le milieu éducatif était très libéral – à circuler toute seule dans la ville, sans *limitation de temps : une liberté* que j'utilisais à faire de grandes promenades de quartier en quartier : la ville s'ouvrait comme un immense théâtre avec ses places et ses marchés, les cafés de marins, les joueurs d'orgue de Barbarie avec leur guenon, les *gitans* vendeurs de ballons, les parcs où d'étranges vieillards apportaient leur manger enveloppé dans du papier journal – une ville qui était un monde ! (Et il en était de même du véritable théâtre de la *ville*, qui, avec ses spectacles pour enfants, jouait déjà un grand rôle dans ma vie : un théâtre grand ouvert ; dans les années 30, le théâtre municipal de Göteborg, dans la suite de Reinhardt, se trouvait à l'avant-garde de l'Europe septentrionale, une boîte de verre brillante, où la scène tournante faisait défiler ses paysages de couleur magiques et où Peer Gynt s'élançait pour par*courir* le *monde entier, tout* son moi.)

Mais au cœur de tout cela se trouvait le silence. Le silence béant de l'appartement obscur. Et la discipline, pleine de mystère, qui entourait ce silence. Il émanait de la pièce où mon grand-père maternel, psychiatre, recevait ses malades. Mon grand-père, derrière son bureau en acajou et la lampe verte sur pied de cuivre, son regard dont je n'ai jamais pu découvrir le sens – très doux ou très sévère ? – mais surtout étrange.

*« Tais-toi ! Grand-père fait de l'hypnose ! »*



TUDOR BANUS.

Alors on se taisait. Le silence était sans fond. Qu'est-ce qui se déroulait là-bas, à l'autre bout de l'appartement, au-delà du couloir ? Là passaient tous les in*connus, ceux qu'on pouvait voir* dans le salon d'attente, avec leurs visages étranges, leurs comportements étranges – une clientèle disparate, provenant de tous les milieux, des dames de la bonne société qui avaient des phobies, des conducteurs de train insomniaques, des pêcheurs de l'archipel souffrant de migraines. Mais tous traversaient cette zone se*crète et dangereuse* dont je ne devais rien savoir : le bain mystérieux de sommeil dans le cabinet silencieux.

## Exil

Si je veux maintenant donner à ma vie un sens – qu'elle n'a peut-être aucunement, – une sorte de sens artistique, un fil d'Ariane, *un itinéraire, je dirais* que ce monde enfantin était celui de l'initiation, où s'étalait l'éventail des possibilités. Ensuite vint la réalisation – non pas un choix, mais quelque chose (le moi inconnu) qui choisit en moi. *Et cela supposait un sevrage brutal* : tout ce qui ne faisait pas partie de ce choix allait m'être enlevé.

Quand j'eus neuf ans, se produisit donc l'horrible amputation, le cordon ombilical définitivement tranché. On m'a exilée de ma ville, de ma ville qui était le monde. (Et ce fut un exil pour toujours, car jamais je n'ai pu retrouver ce Göteborg-là.) En compagnie de mes parents – qui ne se sentaient nullement exilés (au contraire, ils furent promus professeurs de lycée) – je fus exilée au bout d'une plaine morne et grise, coupée du monde, loin de tout (*en pleurant le soir dans mon lit je me sentais véritable*ment déportée, mise au ban de l'humanité). C'était en Scanie, dans la partie sud-est de la Suède. L'est, direction répugnante, inhumaine. Une neige fine et glaciale tournoyait dans des rues désertes, tracées au cordeau (casernes, camp militaire) dans une petite *ville plate, tri*viale et détestable. Grise, dure, fermée. Je grandis et ma haine de la ville et de son rituel social et militaire alla presque jusqu'à la psychose.

*Mais la haine est parfois meil*leur conseiller artistique que la sympathie euphorique. La muse sombre, la voix impérative de notre moi ténébreux.

Et une nouvelle mer me regardait de ses yeux pâles. Des yeux inconnus, mythiques. La mer verte d'Occident, où l'on flottait presque tout seul, la pêche aux moules, les crabes au milieu des algues, tout cela *était bien fini*.

Et, à sa place, cette mer d'eau lourde, froide et grise sur un lit de sable.

A sa place, cette lueur grise de *lumière et de vase, ce goût* étrange, froid et fade. La mer Baltique. L'immémoriale mer des légendes.

## Mer d'ambre

Là, à l'est, monta en moi un monde nouveau, né de la grève ingrate et de la mer froide. Mon premier véritable « lieu » inté*rieur, un paysage réunissant* de façon indifférenciée la réalité et le lieu imaginaire, surgit soudain de cette grisaille que toute ma conscience abhorrait. A la lumière pâle de la Baltique apparut l'aspect magique du paysage, des plages et de cette île plate et calcaire, couverte de landes, où j'ha*bite maintenant souvent*.

La *première fois* que le paysage magique s'adressa à moi fut au cours de l'horrible premier hiver de l'exil. Soudain, au milieu de ma haine et de *mes larmes*, je vis devant moi la rivière se déversant dans la Baltique – la direction changeante des tourbillons noirs de l'embouchure, là où l'eau affronte l'eau et où elle est aspirée tantôt vers le large, tantôt *vers la rive. La nuit* d'hiver, haute et froide, des étoiles immenses. Sous l'arbre, une frange de glace. Dans l'eau lutte un cheval blanc. Comme tous les êtres mythiques, le Cheval de la Rivière appartient à un monde sans rédemption. Le courant l'emporte vers *le* large. (*J'ai longtemps travaillé à ce qui devait* être un poème épique en vers rimés, cela n'a rien donné : n'empêche que je puis encore, comme lorsque j'avais neuf ans, voir devant moi le Cheval de la Rivière *qui* lutte contre le cou*rant nocturne* de la *mer qui* l'emporte, il se blesse sur les bords tranchants de la glace et il appelle encore là-bas, réprouvé à jamais.)

La côte gelée, sauvage et déserte me travaillait et *sécréta enfin en moi ses desti*nées.

*Un jour, il se* dressa devant moi, le Personnage.

J'ai *onze ans*, je suis partie avec mon père faire du ski le long de la côte. De hautes dunes couvertes de neige, des pins rabou*gris et tordus – derrière* les dunes, le fracas de la mer, couleur de plomb, fumée froide sur les vagues hivernales. Par-dessus les dunes volent les embruns et la neige. La bicoque *s'est affaissée sous les séchoirs qui grincent* au vent. Un chien efflanqué aboie furieusement. Les poules, hystériques, caquètent. Un homme sort, cheveux embroussaillés et sale. Les yeux sont transparents comme de *la glace. De quel pays, de quelle* époque sort-il ? Oui, cela ausssi est notre pays, la Suède. *Et nous ne comprenons pas ce qu'il dit*. Ce n'est pas du suédois, cela ne ressemble pas non plus au danois, c'est *une sorte de langage du* fond des temps, un idiome commun de sons antiques et rauques.

*(Cela n'est pas en soi si étrange* : encore au début des années 40, il était possible en Suède, pays au mille dialectes, pour quelqu'un qui ne connaissait que la langue des écoles et des autorités de se retrouver dans des *situations où il lui fallait un inter*prète.)

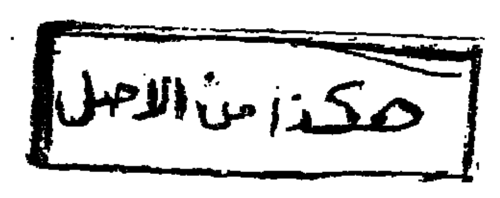
*Mais, pour moi, le sens de* cette rencontre est clair et décisif, une prémonition : l'homme incompréhensible.

Et, derrière nous, le fracas de la Baltique, la mer incompréhensible, la mer d'ambre, la mer de tribus disparues et de mondes légendaires. Ce n'est plus l'Europe. C'est autre chose.

Depuis, la voix de la Baltique se fait entendre de plus en plus clairement dans ma vie, *elle m'emmène au loin, elle m'em*mène chez moi, comme le dit un cantique. ■

**Traduit du suédois par C. G. Bjurström.**

Plusieurs romans de Birgitta Trotzig ont été traduits en français : *le Destitué* (1963), *la Ville et la Mer* (1965), *la Reine* (1968), *l'Accusation* (1971) et *la Maladie* (1977), tous chez Gallimard.

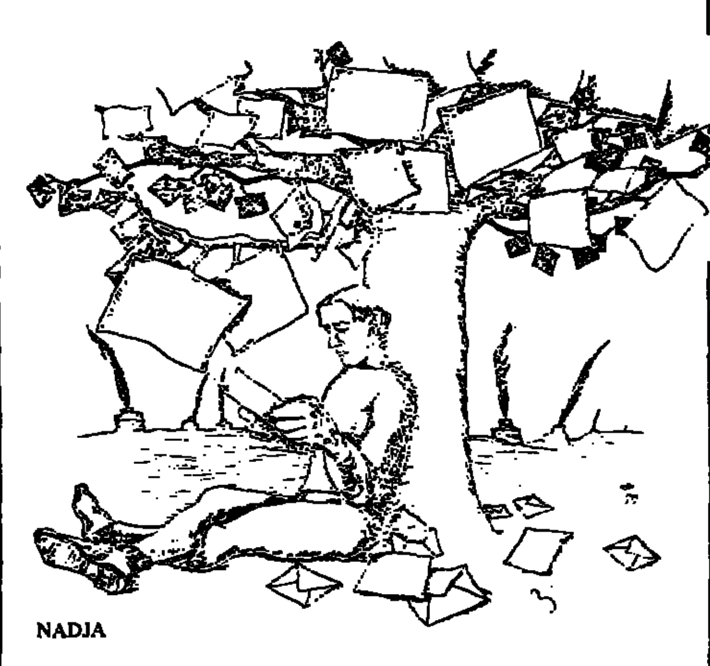


## Parti pris

# Cimetières

Cimetière-béton ou cimetière-jardin... la lettre de Mme Véronique Degas a eu beaucoup d'échos. Favorables. Nos correspondants condamnent à l'unisson le béton – ou le granit – et réclament, pour y reposer en paix, un espace vert afin de rendre à la *nature ce qu'elle leur a donné.*

Sans aller jusqu'aux propos de ce chauffeur de taxi qui nous disait avoir retenu une concession au cimetière de Montmartre *« parce que l'air y était meilleur »*, on nous cite en exemple le cimetière paysager dans le quartier Le Bout-des-Landes, à Nantes, où, nous écrit M. Edouard Marigaud (Saint-Herblain), *« nous pouvons nous promener, des bancs nombreux ont été disposés, et si le cœur vous en dit vous pouvez pique-niquer par une belle journée ensoleillée (...). Les corps, qui sont tout de même dans des cercueils (que récusait Mme Degas), sont disposés de façon judicieuse (cela forme des dessins géométriques) et sont enterrés au niveau du sol. S'il n'y avait pas de petites plaques commémoratives, nous pourrions, sans nous en douter, marcher sur ces « nouvelles tombes ».*



NADJA

D'autres correspondants, qui ignorent apparemment Le Bout-des-Landes et le cimetière marin, proposent en exemple de romantiques nécropoles *« italiennes, ces cimetières suisses avec leurs tombes identiques, recouvertes de terre, surmontées d'une modeste croix de bois ». « Voilà pour la mort,* écrit Mme Simonneau (Bayeux), qui élargit le thème. *Par contre, pour la vie, de belles maisons solides, confortables, soignées, entretenues, parées de jolies fleurs. Bizarre que pour beaucoup de Français ce soit exactement le contraire : habitat négligé, mais tombes briquées. »*

Et une *« vieille abonnée »*, Mme Goubert (Marnes-la-Coquette), s'écrie : *« La perspective de finir dans un trou bétonné ne me sourit guère. La mort serait moins laide si « la poussière retournait à la poussière » et j'envie le sort de mes animaux familiers qui revivent dans les plantes. »*

Rien de morbide dans les lettres reçues. Un grand désir de repos, de retour à la nature après le grand passage. Et aussi le désir d'une sorte de fréquentation familière entre les vivants et les défunts.

JEAN PLANCHAIS.

## « Sérénité plage »

*Un de nos lecteurs suisses, M. Roland Tolmatchoff, qui, depuis plus de dix ans, court le monde en tous sens, nous adresse le témoignage suivant, rapporté d'un récent voyage en Inde.*

Le jour de ses 60 ans, sa femme lui dit : *« Voici 11 ans que nous sommes mariés, je t'ai assez vu ! »* Atterré, Raymond Chernet répliqua : *« Que vais-je devenir, que faire, où aller ? » « Eh bien, puisque tu es végétarien va donc en Inde, là où ils le sont tous... »* Ce dialogue fin de couple se situe en 1969. Aujourd'hui, à l'approche de ses 72 ans – temps grisâtre dû à une queue de mousson, océan Indien agité, rouleaux de mer géants empiétant sur le beau sable de cette basse partie du golfe du Bengale, – Chernet est souriant, serein comme sa plage et touchant de naturel : *« Je ne peux manger paisiblement lorsque la mer est si mauvaise car les pêcheurs ne sortent pas et m'envoient leurs enfants affamés. J'en ai vingt-neuf en ce moment, et c'est pratiquement le chiffre permanent de ma prise en charge nourricière, vestimentaire et scolaire. »*

Et d'y consacrer mensuellement la moitié de sa pension, soit 2 000 roupies indiennes (1 roupie = 0,60 F). Ancien expert près des tribunaux de Strasbourg, Chernet s'exprime avec un fatalisme presque végétal, tant ce dernier semble « naturellement » naître de l'environnement. *« L'évidence est criarde : des enfants ont faim, il faut les nourrir ! Que sont vingt-neuf enfants dans le cloaque de la natalité indienne ? Rien de rien, aussi insignifiants qu'un croissant dans le petit matin parisien. Mais lorsqu'ils sont là, au pied des palmiers, les yeux écarquillés face à l'étrange créature que je suis, moi barbu occidental et nanti (ils le sentent, je le jure), c'est le microcosme même de la survie qui excite la conscience, et on fond, on fond...*

Ce retraité français n'est ni le docteur Schweitzer ni l'Armée du salut, c'est un homme confronté à la détresse quotidienne. Pour pouvoir augmenter le nombre de ces sauvetages il suffit, chaque mois, de se priver d'un seul repas moyen au restaurant, ou de la moitié ou même du quart d'un bon « gueuleton ». Avec 100 F par mois on nourrit, habille et enseigne un enfant. D'ici peu il pleuvra de l'atome sur nos avenirs, alors pourquoi ne pas dispenser un peu de nos réserves pécuniaires ?

*★ Ecrire à : Raymond Chernet, Serenity Beach, Kottakuppam, 605104 India. Deux fois l'an, il sera envoyé aux donateurs un compte rendu de l'utilisation de l'argent, avec les résultats scolaires de l'enfant.*

*Virements : Trésorerie générale pour l'étranger, Chernet, compte numéro 1159589, 44040 Nantes.*

## Femmes

Je n'ai pas été étonnée des deux lettres que vous avez reçues (*le Monde Dimanche*, 7 juin 1981) (le discours en est rebattu, quoique non négligeable). Mais je suis étonnée par votre interprétation, votre vocabulaire. Les femmes auraient donc des humeurs, des choix (des partis pris ?) ; elles parleraient de *« tous ces aspects de la vie quotidienne qui ne peuvent être pris en compte par les programmes politiques »*. Pourtant, il n'y a rien de plus social que le travail, le mariage et l'éducation des enfants, donc rien de plus social que notre vie quotidienne ! Vous croyez que le social n'a pas de lien avec la politique ?

Vous parlez de choix.

Il n'y a pas de choix : vous connaissez ces milieux où le vrai drame matériel n'existe jamais (même en cas de deuil ou de séparation) ?

Il n'y a pas le choix : les nouilles collantes, les pulls ratés, ça ne « marche » pas longtemps avec un mari ouvrier. Il faut même confectionner quelques travaux réussis pour les vendre en appoint.

Il n'y a pas de choix : à qualification égale et intéressante, le mari et la femme travaillent tous les deux ; c'est un constat.

Vous parlez de bonheur.

Si une lettre a voulu le justifier, c'est qu'il est mis en doute. Il le sera plus quand les enfants seront grands, auront d'autres exigences. Et comment « vivre bien » ce culte de la gratuité, de la non-rentabilité, puisqu'il n'est possible que par la rentabilité du mari, qui lui, le pauvre, n'a pas le droit de rater ses nouilles, pardon, son travail.

Vous parlez de combat pour l'identité. Il faut donc des adversaires, une victoire, pour « être » tout simplement. Je crois que bien des femmes « sont », sans cadavres autour d'elles. Un combat avec soi-même, oui, certainement. Mais les hommes aussi, non ? Et c'est contraire au bonheur ?

*(Notre correspondante nous a demandé de ne pas publier son nom.)*

## La grève de 1941

J'ai pris connaissance dans votre journal du 7 juin 1981 d'un article : « Auguste Lecœur et la grève des mineurs de 1941 », sous la plume d'Yves Jeanneau et Simon Boucher, dans lequel figurent de réelles inexactitudes.

Etant, d'autre part, mise en cause, je vous prie de bien vouloir insérer les rectificatifs suivants :

1) Il n'y a jamais eu de divergences dans le parti communiste français entre les directions du Nord et du Pas-de-Calais ;

2) En raison de ma responsabilité militante, déjà avant la guerre dans le Nord, dès le début de l'occupation, j'ai eu l'avantage de trouver des hommes et des femmes avec qui nous avons organisé, dès le début, les luttes contre l'occupant, sous toutes ses formes. En mai et juin 1940, nous avons organisé des groupes d'action ; fin mai, je réunissais à Dechy, dans le Douaisis, une dizaine de camarades mineurs, dont également plusieurs jeunes. Pour l'action, nous avons élaboré un cahier de revendications imprimé par un petit imprimeur et diffusé à cinq mille exemplaires avec la directive de le faire déposer aux grands bureaux de chaque mine.

Il n'a jamais été question et aucun mineur n'a été mandaté pour le faire déposer à la commandanture. Sur mon bonheur, je n'ai jamais donné de tels ordres, je le certifie, surtout devant la répression de l'occupant à notre égard, nous donnions même la consigne aux militants de changer fréquemment de domicile et de prendre des noms d'emprunt ;

3) Il est faux de dire que je vivais tranquille chez moi. Je n'avais plus de chez moi depuis la perquisition à mon insu, en 1939, où la police française avait presque tout emporté. C'est grâce à des camarades adhérents et sympathisants que j'étais hébergée dans nombre de secteurs du Nord où nous organisions des groupes contre l'occupant ;

4) Je n'ai rencontré qu'une seule fois Lecœur à Lille où demeurait la dame qui avait pris en nourrice notre fils, âgé de deux ans, mon mari étant mobilisé et prisonnier de guerre ;

5) En août 1941, après la grande grève des mineurs, je fus arrêtée ainsi que nombre de nos camarades dont certains furent fusillés ou déportés.

Gustave Lecœur fut, après mon arrestation, envoyé dans le Nord et prit contact avec ceux de la direction illégale restante et retrouva les lieux où nous tenions nos réunions et sièges d'organisation des groupes de l'O.S. puis F.T.P.F.

Des camarades restant de cette époque peuvent témoigner de tout ce qui précède.

MARTHA DESRUMAUX.

*« Citée à l'ordre de l'armée, lieutenant des Forces françaises de l'intérieur, par le président du Conseil des ministres. Engagée dès juin 1941 dans l'action clandestine contre l'occupant, etc. Signé Schuman.*
*Fait à Paris, le 14 janvier 1948. »*

## Sirènes

Les illusions d'optique observées dans les mers australes (cf. la chronique de Paul Caro, « Les îles de Saint-Brendan », dans *le Monde Dimanche* du 12 avril 1981), peuvent – les travaux de W. Lehn le confirment – éclairer l'origine de l'une ou l'autre légende (îles fabuleuses, confins de la Terre...). Je ne puis toutefois suivre ce savant lorsqu'il les invoque à propos des sirènes. D'après lui, en effet, l'apparition, dans des conditions atmosphériques bien déterminées, de certains types de baleines, serait à l'origine du mythe des sirènes. Cette explication rationnelle, de type naturaliste – comme celle d'ailleurs qui fait dériver ces dernières des lamentins ou des phoques, – semble en tout cas insuffisante. Certains résultats de recherches menées dans les domaines de l'histoire de l'art et des idées l'infirment même en partie (...).

*L'histoire nous apprend en effet que, dans l'antiquité grecque et romaine, la sirène était figurée comme femme-oiseau, sa métamorphose n'ayant, semble-t-il, commencé qu'au deuxième siècle avant Jésus-Christ. Il est généralement admis que cette forme dérive de l'oiseau Bâ égyptien, incarnation du souffle du défunt, et dont les ailes suggèrent le caractère aérien. On souligne par ailleurs, traditionnellement, l'origine orientale ou tout au moins méditerranéenne du mythe de la sirène. Cette opinion semble motivée : les premières mentions de sirènes se trouvent chez Homère (Od. XII, 184-200) ; les plus anciennes représentations d'hommes/femmes-oiseaux et d'hommes/femmes-poissons sont sumériennes. C'est également dans les régions du sud de l'Europe que le concept « sirène » s'est vu le plus richement parer de significations morales ou philosophiques. Ajoutons à cela que les sirènes ne figurent pas isolément dans la mythologie grecque : elles sont sœurs des Gorgones, Harpies, Sphinges, Kères et Lamies...*

Tout semble donc indiquer que les sirènes ont plutôt été « importées » dans le Nord durant le haut Moyen Age, plutôt que l'inverse. *Le caractère tardif de l'apparition des sirènes dans l'art et la littérature des régions nordiques (au plus tôt au sixième siècle) tend à confirmer cette hypothèse.*

Enfin, il me paraît impossible d'expliquer entièrement la conception d'un monstre mi-humain mi-poisson (le seul dont il soit question dans l'article) par simple référence à la nature – qu'elle ait été perçue ou non à travers des illusions d'optique, voire des hallucinations. Le caractère hybride des sirènes correspond, je crois, à des schémas de pensée symbolique universels. Ainsi, la sirène-poisson peut évoquer tour à tour la combinaison du principe féminin (buste fortement sexué) et du principe masculin (queue(s) de poisson, de serpent...) ; le complexe de castration ; l'opposition du Beau (partie humaine) et du Laid (partie animale), par extension l'antagonisme du Bien et du Mal ou la victoire du second sur le premier. On ne peut nier en tout cas le rapport symbolique existant entre la femme (dans son aspect « féminité ») et la sirène-poisson, l'élément pisciforme exprimant la sujétion de son instinct aux profondeurs troubles de l'inconscient, lequel est symbolisé par ailleurs universellement par la mer.

Un archétype d'une telle richesse peut à mes yeux s'exprimer d'une manière identique en des endroits et des temps fort éloignés, sans que cela implique un contact quelconque, et cela rend en fin de compte aléatoire toute recherche sur l'antériorité du thème dans une région ou dans une autre. De par son universalité et son pouvoir de fascination, on peut supposer qu'il s'est imposé à la conscience de l'homme sans aucun apport extérieur – ce qui diminue l'importance d'une éventuelle hallucination visuelle dans le processus d'élaboration dudit mythe. L'origine de celui-ci se trouverait donc dans l'imagination des humains et non dans la nature « objective ».

JACQUELINE KADANER-LECLERCQ
*(Bruxelles).*

[Faute de place, nous ne publions pas les nombreuses références dont cette lettre est accompagnée.]

## VOUS et MOI

# La crise

André Malraux se plaisait à constater la mutation des valeurs par une boutade. *« Jadis, il y a à peine quelques décennies,* disait-il, *l'homme atteignant la cinquantaine s'attachait à régler ses affaires afin d'être prêt au grand départ. Aujourd'hui, il refait ses dents. »* Une « fin de partie » en quête d'un clapier.

N'échappant pas aux lois biologiques, je fais part de quelques ennuis à un jeune dentiste travaillant en banlieue parisienne. Passionné par son métier, il me conseille d'aller voir un « grand patron » qui, muni des diplômes d'une grande université américaine, exerce et sévit dans un des beaux quartiers de la capitale.

Je cherche à joindre ce magicien. Sans succès.

Au bout de quelques semaines, je décide, ayant le nom et le numéro de la rue, de traverser la Seine et d'aller voir. Je monte et découvre un cabinet dentaire qui aurait pu abriter les ébats de Sarah Bernhardt et qui conjugue toutes les merveilles techniques d'une cabine spatiale.

Le *médecin est là entouré* de deux hôtesses. Je tente d'expliquer mes ennuis. Mais le grand ponte n'a pas besoin d'explication.

*« Suivez-moi. »*

Il m'installe sur un fauteuil, et quelques secondes plus tard je contemple grâce à un « scaner » le masque d'un squelette au tombeau.

*« Seriez-vous d'accord pour un examen radiologique plus complet qui durera deux heures et qui vous coûtera 1 500 F. »*

*J'accepte.*

Et le mardi suivant, après deux heures d'exercices, le grand patron m'entraîne dans son bureau, s'installe à sa table, contemple le « scaner » et prend des notes ponctuées par une machine à calculer que l'on trouve encore dans les petites épiceries de quartier. Silence.

*« Voilà, monsieur, il y a vingt-quatre dents à refaire. Je dois tout reprendre à zéro. Vous m'êtes extrêmement sympathique. Le travail durera deux ans au rythme d'une heure par semaine, cela vous coûtera 206 600 F. »*

La réponse ne se fait pas attendre. Je remercie et m'apprête à régler l'examen, soit 1 500 F.

*« Ne partez, pas monsieur. Laissez-moi réfléchir. »*

Le rythme de la machine à calculer rompt à nouveau le silence. *« Voilà, je vais faire un effort car vous m'êtes vraiment sympathique. Je renonce à mes honoraires chirurgicaux qui s'élèvent normalement à 20 000 F. Cela ne fera plus que 186 600 F. Vous me réglerez bien entendu en espèces. Pas de chèque.*

– Puis-je avoir un devis ? »

– *Voilà Monsieur. »*

Le « grand ponte » arrache le bout de papier de sa petite machine et me le tend.

Je me lève.

*« Réfléchissez encore, monsieur. Je viens de faire un gros sacrifice. »*

Je bredouille que c'est au-dessus de mes moyens et me retire.

Il est 14 h 30. Je me rends à mes occupations. Vers 16 heures, on m'annonce que la secrétaire du « grand ponte » demande que je la rappelle. Je m'exécute.

Voix de velours invitant au voyage à prix fixe, service compris. Je dis mon indignation. Elle tient à me passer le « grand ponte ». Le « grand ponte » est en pleine forme, et sa voix trahit une exaltation difficilement contenue.

*« Cher monsieur je viens d'avoir mon prothésiste. Un ami. Je lui ai parlé de vous. Je lui ai dit combien vous m'étiez sympathique. Il vient d'accepter de réduire ses tarifs de 35 000 F. Cela ne vous fera plus que 151 600 F. »*

En moins de trois heures, je viens de gagner 55 000 F. Il vient de perdre la même somme. Durs. Les temps sont durs.

Et la crise dynamique.

GUY SUARES.



## Actuelles

### Fortune

*« Pendant que des hommes de génie, épuisant leur santé et leur jeunesse pour élever leur fortune, languissent dans la pauvreté et traînent parmi les affronts une existence obscure et violente, des gens sans aucun mérite s'enrichissent en peu d'années par l'invention d'un papier vert, ou d'une nouvelle recette pour conserver la fraîcheur du teint, etc. Il ne faut pas chercher à imaginer de grandes choses pour s'enrichir : il suffit de connaître le public, et de flatter son avidité insatiable pour les nouveautés et les bagatelles. [...]*

*» Les petits ressorts font plus de fortunes que les grands, parce qu'ils sont plus aisés à pratiquer ; ceux qui ne savent pas se servir des instruments communs et populaires, et qui s'obstinent à n'employer que de grands moyens, trouvent rarement l'occasion de déployer leurs ressources. Il y en a aussi qui n'ont pas la patience de s'avancer par degrés vers leur objet ; ils voudraient arriver au terme tout à coup ; cela ne se peut, et cet empressement les perd. »*

∴

Un homme qui avait tout juste passé la trentaine jetait sur le papier, vers 1745-1746, cette note, recueillie dans ses *Réflexions sur divers sujets* (« Sur les hasards de la fortune »). C'était Luc de Clapiers, plus connu sous le nom de marquis de Vauvenargues.

JEAN GUICHARD-MEILI.



DANIEL LEGENDRE/DRUM

*Conversations*

# Mes petits-enfants sont formidables !

## Des retraités en pleine santé, au club de Bois-le-Roi. La jeune génération au crible de l'expérience.

DANIEL SCHNEIDER

« *MES rapports avec mes petits-enfants ? Formidables !* » Marguerite (soixante-neuf ans) déguste tranquillement son adjectif et ses certitudes. « *Ils ne savent quoi inventer pour me faire plaisir. Tenez, l'autre jour, j'arrive impromptu chez ma fille. Ses enfants étaient en train de préparer une mousse au chocolat. Tout de suite, ils nous en ont proposé deux barquettes !* »

– « *Moi, c'est bien simple, je peux débarquer chez eux quand je veux !* », renchérit Josyane, soixante-douze ans, six fois grand-mère et quatre fois arrière-grand-mère. Etiennette, au bout de la table, murmure : « *Moi, j'ai déjà ma chambre chez ma fille. Quand je ne pourrai plus me suffire à moi-même, ma place est prête.* »

D'entrée de jeu, on peut remiser les images trop noires. On ne trouvera pas, parmi les adhérents du « Club de l'âge d'or » de Bois-le-Roi, (Seine-et-Marne), de gibier d'hospice et d'asile, rejeté dans le « ghetto » par une insoucieuse progéniture. Les réunir un après-midi en leur demandant de débattre des « rapports entre les générations », c'est se préparer à quelques heures de récits idylliques. Le club y tient une grande place : « *Le mois dernier, on a organisé une sortie, en forêt. Pendant le pause, on a un peu chanté et dansé. Eh bien, un groupe de jeunes, qui passait par là, a demandé à se joindre à nous !* »

Le ghetto ? Il existe, bien sûr. Loin d'ici, loin des doux jardins de ces pavillons cossus, en bordure de la forêt de Fontainebleau. Autour de la table, quatre anciennes commerçantes, une secrétaire, un inspecteur des télécommunications, un conseiller de l'enseignement technique. Des retraités en pleine santé, de ceux qui refusent poliment quand on leur cède la place dans le métro. Des grands-parents gâteaux qui respirent l'indulgence : « *Bien sûr, on dit beaucoup de mal des jeunes. Mais la plupart sont très valables* », assure Marguerite. Quant à Yves, il souhaite distinguer « *les jeunes entre eux, et en famille. Entre eux, ils se font mousser, se recouvrent d'un vernis, s'enferment dans une carapace, se montrent sous leur jour le plus défavorable, pour choquer. En famille, c'est différent !* »

Une timide allusion à l'expression « bof-génération » déclenche une pluie drue d'exemples de dévouement et de désintéressement. Marie-France a un neveu de 18 ans, « *qui passe tous ses étés à s'occuper de handicapés* », et Marcel est émerveillé « *par la charité, au sens noble, déployée par les Petits Frères des pauvres* ».

Le malheur est que cette jeune génération, si enthousiaste et dévouée, soit jetée en pâture au laxisme de l'époque. Soupirs : « *Ah, l'autorité ! Ah, temps bénis de la discipline !* » L'indulgence s'efface quelque peu : « *Mes petits-enfants ont des camarades, les pauvres ! les parents leur cèdent tout ! Et ils s'en plaignent quand ils viennent me voir. Les enfants méprisent les parents trop faibles !* »

Marguerite renchérit : « *L'autre jour, je vais promener ma petite-fille, dans un petit bois, derrière chez elle. Il y avait plein de papiers gras par terre. Eh bien, ma petite fille m'a assuré que c'était leur maîtresse qui leur avait conseillé de les laisser là lors d'une précédente sortie !* »

### Bonbons drogués

Coupables, parents et éducateurs, de tout accorder et de ne pas transmettre les sacro-saintes valeurs, mais aussi... de leur absence : « *La mère qui travaille, voilà le drame ! Quoi de plus important pour l'enfant que de trouver sa maman à la maison en rentrant de l'école à quatre heures ?* » Quel moderne démon pousse donc les femmes à « *se créer des obligations* » ? Pour Marcel, c'est tout vu : « *la propagande électorale* ».

Peut-on chercher ailleurs que dans ces pseudo-obligations la source des maints fléaux qui atteignent l'enfant et le jeune, à commencer par la drogue : « *Mes petites-filles reviennent d'un stage de monitrices de colonie de vacances. Le tiers des stagiaires se droguaient. Elles sont revenues outrées* ». Le fléau, paraît-il, a même fait son entrée, tenez-vous bien, à l'école primaire de Bois-le-Roi : « *Vous êtes sûre, Yvette ? — Oui, oui, sous forme de bonbons !* » Toussotements gênés : « *Évidemment, c'est aussi une forme de drogue* », concède Marcel.

Laissée à elle-même, la nouvelle génération est-elle pour autant plus libre que la leur ? « *On les écoute, ils sortent plus vite de leur coquille, de leur cocon* », analyse Jean-François, qui se souvient de son enfance en Bretagne : « *On était coincé entre le curé, le maître et les parents. Mais cette discipline pouvait être très douce. On se laissait bercer par la vie, on était vraiment enfants !* »

Libres, alors, les jeunes ? « *Ils s'en donnent l'apparence. Mais dans beaucoup de domaines, ils dépendent encore des parents. Pour les études, par exemple.* » Il est cependant un domaine où la libération est incontestée : les mœurs : « *Aujourd'hui, on n'est pas d'accord, on ne s'entend plus ? On divorce* ». La réprobation le cède vite aux évidents regrets : « *De notre temps, on n'osait pas, on avait peur du qu'en dira-t-on* ». Et la bonne vieille sagesse populaire pointe le bout du nez : « *Mieux vaut un bon divorce qu'un mauvais mariage.* »

Quant au concubinage, on l'applaudit des deux mains : « *Certains ne se marient même plus. On se prend à l'essai. C'est plus propre, plus honnête, on ne se plaît plus, on s'en va. Tout est dit. Dans le temps, il était admis que les hommes aient une maîtresse. Ah, finalement, elle n'était pas bien belle, la société !* » Seul Marcel émet une réserve : « *Il faut tout de même penser à l'ordre de la société. Le plaisir ne doit pas faire oublier les devoirs...*

*— Mais Marcel, quand on n'a pas d'enfants...*

*— Ah, quand on n'a pas d'enfants, c'est différent.* »

Attention ! si l'on ne condamne plus, on plaint tout de même encore un peu : « *Les jeunes qui ne se marient pas, en général, ont eu des problèmes avec leurs propres parents, et ne veulent pas reproduire cela.* »

Délices du paradoxe ! Les voilà, les nouveaux retraités, tolérants et rigides, hésitant entre la boite à gâteaux et le martinet, témoins du passé mais attentifs à leur époque. On parle un peu du nucléaire, beaucoup de la télévision : « *Mes sept enfants l'ont tous refusée !*, souligne Huguette, qui fustige *les parents qui se débarrassent de leurs enfants devant la télé* ».

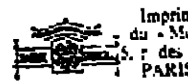
« *La télé, l'audiovisuel, bouleversent nos rapports avec nos petits-enfants*, souligne Jean-François. *C'est mon petit-fils, par exemple, qui m'a expliqué la navette spatiale. Ils en savent bien plus que nous à leur âge !* » Sans parler des voyages : la petite-fille de Marcel connaît déjà l'Afrique, l'Amérique du Sud : « *Des pays où je n'aurais jamais rêvé d'aller !* »

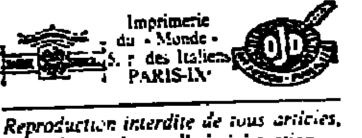
Ah les braves gens ! Pas un mot plus haut que l'autre, se cédant courtoisement la parole, unis dans le consensus des certitudes tranquilles, avouant comme un seul homme leur désir le plus cher : « *Que nos enfants puissent continuer à vivre dans le même monde que nous !* » ■





Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Claude Julien.





Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX





Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

مكرر من الاجل

مكرر من الاصل



PARTAGE

# Charmes et soucis de la propriété saisonnière

Cinquante mille Français sont propriétaires d'une « période » de leur appartement à la mer ou à la montagne. Une formule qui n'a pas encore décollé.

YVES WATTENBERG

« *VOILA dix ans que je travaille à expliquer aux gens ce qu'est la propriété saisonnière. Eh bien ! Malgré dix années de campagnes et d'études, je n'ai pas encore réussi : les idées les plus fantaisistes circulent encore à son sujet.* »

A en croire ce publicitaire désabusé, nul produit n'est aussi complexe dans sa présentation que la propriété saisonnière. Complexe ? Le produit l'est sans doute, en raison de ses multiples facettes. Mais sans pour autant être vraiment compliqué.

Tout commence en 1966. La Société des Grands Travaux de Marseille vient de créer *ex nihilo* une station de sports d'hiver dans les Hautes-Alpes. Ce sera Superdevoluy : un seul et unique immeuble tout en longueur, avec son centre commercial intégré, planté au cœur d'un réseau de pistes skiables et de remontées mécaniques. Pour développer l'attrait de Superdevoluy, les stratèges des Grands Travaux de Marseille cherchent à innover aussi sur le terrain de la commercialisation. C'est chose faite quand Louis Poumier, polytechnicien, formule le principe même de la propriété saisonnière : plutôt que de vendre un appartement en copropriété que les acheteurs n'utilisent effectivement que quelques semaines par an, pourquoi ne pas le vendre en semaines d'occupation annuelle, à plusieurs acquéreurs ? L'idée, séduisante et audacieuse, est retenue.

Reste à la mettre en pratique, à l'exprimer juridiquement, en un mot, à en définir les modalités. Ces modalités, dans leurs grandes lignes restent celles que tous les promoteurs vont appliquer lorsque l'idée de départ aura gagné. Stabilité sur le contenu, donc, mais valse des étiquettes. Le terme assez évocateur de Multipropriété ayant été déposé en tant que marque commerciale par les Grands Travaux de Marseille, puis racheté par la société Club Hotel, chaque constructeur a dû à son tour inventer son propre label. Avec des résultats plus ou moins heureux. Et sans doute globalement nuisibles, dans la mesure où l'acheteur est le plus souvent perplexe face au choix entre Multipropriété, Polypropriété, Pluripropriété, copropriété dans le temps, propriété à temps partiel, Time-propriété, et combien d'autres. Pourtant, derrière cette débauche d'appellations se cache une réalité commune, et pour l'acquéreur, des droits et des devoirs sensiblement équivalents.

Concrètement, l'acquéreur achète une part de société, le plus souvent civile, et avec cette part, l'engagement de la société de mettre à sa disposition chaque année, pendant une période définie, un appartement meublé et totalement équipé, en parfait état d'entretien. Cet appartement est situé dans un immeuble — à flanc de montagne ou au bord de la mer — dont la société, et elle seule, est propriétaire.

Pour reprendre les termes d'un avant-projet de loi « relatif aux sociétés d'attribution d'immeubles à temps partagé », l'acquisition « *confère seulement la qualité d'associé et non celle de propriétaire de l'immeuble* ». L'acquéreur, titulaire d'un droit d'usage à vie, qui sera transmis à ses héritiers, et qui reste cessible, peut en disposer à son gré : à défaut d'occuper lui-même son appartement à la période dite, il peut, s'il le souhaite, le louer à des tiers. Avec ou sans l'entremise du réseau commercial du promoteur.

Quant à la gestion de l'immeuble, elle est confiée le plus souvent à une société spécialisée, émanation de la société de promotion, qui joue un rôle proche de celui du syndic d'une copropriété. En fait, au-delà des différents rouages de la propriété saisonnière et de ses mécanismes juridiques, on peut considérer que ce que l'acquéreur achète d'abord, c'est un droit de séjour prêt à skier ou à bronzer, dont les risques de mauvaises surprises sont comme gommés, par des prestations très efficaces. Au prix, il est vrai, de charges exorbitantes : 500 F par semaine est un ordre de grandeur moyen pour un studio.

## Calcul

Trop lourdes les charges ? Pas pour tout le monde. En quinze ans, cinquante mille périodes de propriété saisonnière ont été vendues en France. C'est sans doute peu au regard des quelque un million cinq cent mille Français propriétaires d'une résidence secondaire. « *Que voulez vous y faire ? Les Français sont imprégnés par une vision quasi philosophique de la propriété* » commente Jean Marchand, promoteur de Marina-Baie-des-Anges (Alpes-Maritimes), et l'un des pionniers de la propriété saisonnière.

Pourtant, chaque année le nombre des adeptes de la formule va croissant. Premier argument de vente : le prix. Au Club Hôtel de Tignes, un studio pour quatre personnes coûte 11 500 F pour un séjour d'une semaine en janvier, ou 43 500 F pour quinze jours à Noël. L'investissement reste sans commune mesure avec l'achat d'une résidence secondaire, ou même à long terme avec la location d'un appartement meublé.

A première vue, la propriété saisonnière est donc une solution idéale d'hébergement de loisir à bon marché. Mais ce n'est pas si simple. Si l'on cumule le prix de vente de tous les séjours d'un même appartement, on arrive à des constatations diamétralement opposées. Réuni en 1976 sur l'initiative du secrétariat d'Etat au tourisme, un groupe de travail a pu estimer que le prix de vente global d'un immeuble en propriété saisonnière dépassait de 80 % son prix de vente en copropriété. « *C'est le type même de calcul qui n'a aucun sens* » se récrie le directeur commercial de la Maison de la Plagne, un des hauts lieux de la propriété saisonnière. Même si cet écart semble s'être réduit ces dernières années, et malgré le coût de la commercialisation avec ce système (1), l'envers de la facture paraît bien salé.

C'est sans doute cette ambiguïté qui a tenu à l'écart la clientèle des ménages aux revenus moyens. En 1976, on calculait que la propriété « à temps partagé » était potentiellement accessible à tous ceux qui disposaient d'un revenu mensuel égal ou supérieur à 4 000 francs. Las ! Adieu les rêves généreux de « *démocratisation, d'une certaine forme d'accession à la propriété* ». Entre la prospective d'hier et les données d'aujourd'hui, le fossé est immense. Toutes les études sont là pour le prouver : le propriétaire saisonnier ressemble comme un frère au copropriétaire de résidence de loisir. En clair, cadres supérieurs et professions libérales représentent à eux seuls la moitié des acquéreurs. Seule différence : l'âge. La propriété saisonnière est une étape de transition.

## Petits problèmes

A Méribel (Savoie), un quart des sociétaires du Club Hôtel exercent une profession médicale, et les juristes libéraux sont presque aussi nombreux que les médecins. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'atmosphère du vaste salon commun où les skieurs se pressent à l'heure de la fermeture des pistes évoque celle d'une salle d'attente. Civilité mesurée et réserve sont de rigueur. Des amitiés ? Marc, pédiatre lillois, et Renée son épouse reconnaissent n'en avoir jamais lié. « *Mais d'ailleurs ce n'est pas gênant. On ne vient pas là pour faire des rencontres, mais du ski* ».

Plutôt qu'un lieu de rencontres, le *no man's land* du salon devient quelquefois le théâtre où se révèlent des modes de vie antagonistes. Renée s'insurge contre « *ces petits galopins qui se croient tout permis, même de chahuter au salon et de piétiner les fauteuils. Et les parents ne disent rien !* » Il faut à Henri Béraud, régisseur de l'immeuble et gestionnaire de terrain, toute sa souplesse et sa fermeté d'ancien maître d'armes pour régler les multiples petits problèmes de la vie quotidienne. Pas facile pour les sociétaires de définir une conduite à partir d'un sentiment de propriété qui reste très flou.

Et controversé. Il y a quatre ans, Jean-Michel et Denise, tous deux enseignants, ont acheté un séjour de trois semaines à Méribel. Se considèrent-ils propriétaires de leur studio ? A part entière, à en croire Denise : « *Chaque année, en poussant la porte du studio, j'ai plaisir à me retrouver chez moi. On redécouvre tout dans l'état où on l'a laissé, avec la poussière en moins. C'est bien la seule différence, et tant mieux. Pour le reste, on est tout à fait comme dans n'importe quelle autre résidence secondaire* ». Pas du tout, à entendre Jean-Michel qui tranche la question en affirmant : « *On est comme en location et voilà tout* ».

Quoi qu'il en soit, au premier plan des motivations affichées par les acquéreurs figurent d'abord les loisirs. Même si, ça et là, on évoque des possibilités de « *grosses culbutes* » en cas de revente. Comme le remarque Marie-Louise Boulor, animatrice du bureau de vente local, « *les vrais investisseurs ne représentent au plus que 5 % de la clientèle* ».

Et de fait, en quinze ans, le discours publicitaire des constructeurs a évolué. Au départ, le message mettait en avant la pierre, l'investissement solide. Tout comme pour la copropriété. Avec le temps, on a ajusté le tir, pour en arriver à des formules plus ambiguës, comme celle d'un « *investissement indexé sur le plaisir.* » Une spécialisation qui est allée de pair avec celle des promoteurs. Vers le début de la décennie précédente, la propriété saisonnière a soudain fait figure de poule aux œufs d'or. Non sans bonnes raisons. Les promoteurs avaient très justement remarqué que le pouvoir d'achat commençait de s'effriter, alors que les prix du mètre carré-loisirs rattrapaient à grands pas ceux pratiqués à Paris. D'où la tentation de miser gros sur la propriété saisonnière.

## Les reins solides

Lancés dans cette nouvelle ruée vers l'or, nombre de promoteurs, petits et grands, en sont revenus amers. Trop heureux d'avoir pu limiter les dégâts. Car mener à bien une opération de vente d'immeuble en propriété saisonnière suppose des reins particulièrement solides. Et une patience à toute épreuve. Au Club Hôtel de Méribel, six ans après l'ouverture, 10 % des périodes demeurent invendues. Et, juste lapalissade, ce sont bien sûr les moins vendables qui restent en stock. Les séjours compris entre décembre et avril sont partis comme des petits pains. Mais personne ne veut du mois de juin. Même constat à la résidence Roca Mare de Menton, où la clientèle a boudé le mois de novembre, malgré la forte pondération du tarif.

« *Au fond, le prix de vente est un facteur secondaire, dès lors qu'il n'y a pas au départ une demande réelle pour la période concernée* », estime Jacques Olivieri, directeur des ventes à Marina-Baie-des-Anges. En définitive, la *queue d'opération* est interminable. Entre cinq et dix ans. Alors que l'accompagnement bancaire se limite en principe à dix-huit mois.

Le résultat ? Le marché se concentre et devient affaire de spécialistes. A sa tête, Club Hôtel S.A. dispose de vingt-neuf résidences — sur la bonne cinquantaine composant le parc français — soigneusement réparties entre les plages de la Côte d'Azur et les meilleures stations alpines — « *et rien sur l'Atlantique, la saison est trop courte* », explique Jacques Benacin, P.-D.G., avant d'ajouter d'un air entendu : « *On ne fait pas de la Multipropriété n'importe où ; le choix du site est un facteur essentiel de réussite* ». De 91 millions de francs en 1979, le chiffre d'affaires de Club Hôtel est passé à 150 millions en 1980, *toutes activités confondues*. Et il est prévu de garder le rythme grâce au lancement annuel de deux nouveaux programmes. Signe évident d'une spécialisation, depuis qu'en 1977 le groupe Club Méditerranée a pris le contrôle de 97 % des actions de Club Hôtel, la société a renoncé à ses activités de promoteur.

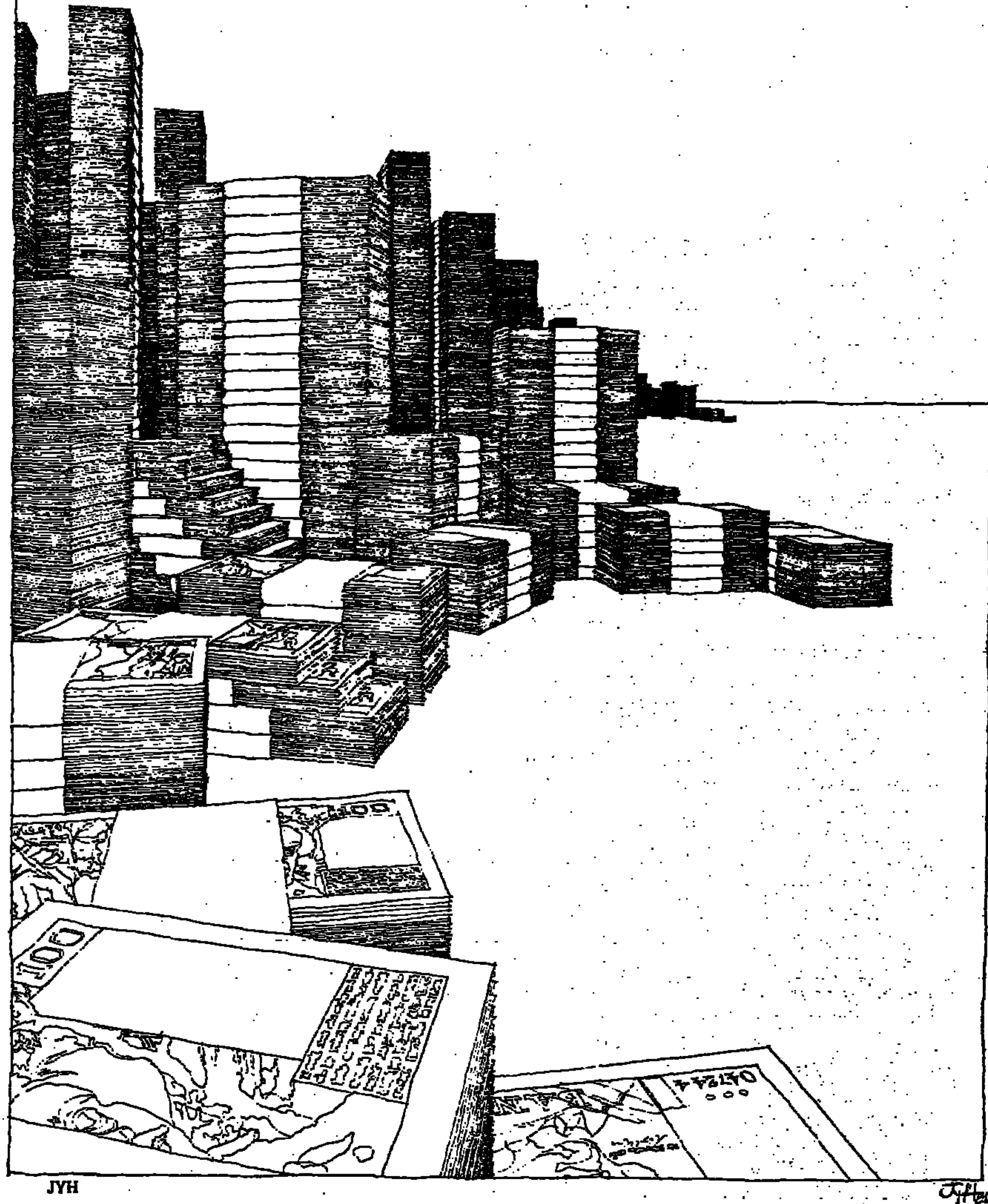
« *A chacun son métier !* », proclame Jacques Benacin : « *Construire des immeubles en est un, les vendre en Multipropriété et savoir les gérer en est un autre.* » Sans doute les autres grands de la propriété saisonnière n'ont-ils pas encore sauté ce pas. Le groupe Marina, Multivacances, La Plagne et les Arcs demeurent des promoteurs qui ne rechignent pas à mélanger copropriété et propriété saisonnière dans un même ensemble immobilier. Mais la tendance est à la spécialisation. A preuve la constitution dès 1977 de l'Association des réalisateurs d'immeubles en propriété saisonnière (ARIPSA), manifestation d'autonomie de la profession.

Son président, Jean-Pierre Pelletier, conseil juridique de haut vol, envisage le devenir de la propriété saisonnière avec sérénité. A l'entendre, le meilleur avenir lui est promis pour peu qu'elle sache s'imposer en tant que formule de vacances, quitte pour cela à devoir nier une image confusément liée à la propriété traditionnelle.

« *On étudie de très près la possibilité de limiter dans le temps le droit de séjour annuel. On vendrait ainsi non plus une période à vie, mais pour trente ans probablement. L'acheteur pourrait bien sûr la revendre ou en faire bénéficier ses héritiers comme c'est déjà le cas. Mais passées trente années, le droit de séjour serait épuisé sauf renouvellement du contrat. Il y a sans doute certaines réticences à vaincre, mais nous pensons que la clientèle existe. Et à terme*, prophétise Jean-Pierre Pelletier, *c'est-à-dire d'ici cinq à dix ans, on en viendra sûrement à vendre simplement des actions de sociétés anonymes dont les dividendes seront payés en séjours dans des résidences implantées dans le monde entier.* »

## Ravages

Et d'évoquer le modèle américain. Introduite aux Etats-Unis quelques années après son démarrage en France, la propriété saisonnière y fait des ravages. En 1980, 600 000 séjours étaient déjà vendus. D'emblée, les Américains ont joué à fond la carte du loisir en multipliant les prestations annexes — courts de tennis, parcours de golf, restauration, activités enfantines — et du



JYH

même coup les charges, et le coût de commercialisation. Mais l'essor qui en est résulté est tel qu'on peut parler d'une véritable industrie de la propriété saisonnière. Les organisateurs de la première exposition de *Time sharing property* qui se déroulera fin août à Niagara-Falls dans l'État de New-York attendent plus de deux cents exposants. La clé du succès : une formule très souple, le *floating*, qui ne rattache le droit de séjour ni à une résidence particulière, ni à une période de l'année déterminée une fois pour toutes.

L'idée a été si bien reçue qu'en marge des promoteurs de propriété saisonnière se sont développés deux puissants réseaux d'échanges de séjours. Resorts Condominium International (R.C.I.) et Interval International sont l'un comme l'autre solidement implantés en Amérique, mais aussi en Europe et en Asie. Véritables bourses d'échanges, ils offrent chacun à leurs utilisateurs la possibilité de choisir plus librement la date de leurs vacances, mais aussi un éventail de près de deux cents résidences ouvertes aux échanges. Quant à l'adhésion, elle se fait à deux niveaux : celui de la résidence — ou du promoteur pour l'ensemble de ses résidences — et celui de chaque propriétaire de séjour à titre individuel. Pratiquement, chaque adhérent d'Interval International reçoit un *« passeport pour le monde d'Interval »* — rien de moins — complété par un mode d'emploi détaillant la procédure à suivre pour réaliser un échange.

## Echanges

Reste que l'implantation de ces réseaux en France est pour le moins timide. Club Hôtel a affilié une de ses résidences à R.C.I., tandis que Marina-Baie-des-Anges et La Plagne ouvraient leurs portes au réseau d'Interval International. Sans déchaîner pour autant l'enthousiasme des sociétaires. Malgré l'optimisme affiché par Jean Marchand, les habitués de la vaste marina n'ont été qu'une quinzaine à tenter l'expérience d'un échange. Pourtant, la possibilité d'échanger, du moins les dates des périodes, est ressentie comme une nécessité par les propriétaires saisonniers. Que faire, en effet, lorsque la décision d'un recteur d'académie, ou celle d'un employeur, rend provisoirement inutisable un séjour ? Selon un sondage récent, un acquéreur sur trois se serait abstenu en l'absence d'une solution à ce délicat problème. Mais un peu partout, les promoteurs ont mis en place des bourses d'échanges fonctionnant entre leurs propres résidences. Leurs mécanismes semblent désormais bien huilés, et on assure safisfaire 80 % des demandes.

Pourtant, paradoxalement, l'échange reste un pis-aller, au mieux une solution de rechange, plutôt qu'une ouverture sur de nouveaux horizons. Persistance de l'idée de propriété attachée à un lieu fixe ? Sans doute, mais aussi inadaptation fiscale. Pour le fisc, tout se passe comme si l'échange n'existait pas. La jouissance du séjour dont un tiers est propriétaire est assimilée à un avantage en nature. Et l'usage par ce tiers d'un droit de séjour qui ne lui appartient pas est censé profiter à son véritable propriétaire sous forme de bénéfices industriels et commerciaux (B.I.C.). Implacable logique...

Plagiaires et contestataires sont-ils les signes d'un succès à qui il faut toujours payer sa rançon ? La propriété saisonnière a suscité les uns comme les autres. Les uns n'ont retenu de la formule que son principe — et au diable les promoteurs, la machinerie compliquée de leur gestion, et les charges exorbitantes ! A Méribel, Christian, architecte, n'a pas eu besoin de Club Hôtel pour créer sa résidence en « multipropriété »... familiale. Avec trois cousins, il a acheté un appartement dans un chalet par le truchement d'une société civile créée pour les besoins de l'opération. *« Ça marche ! On redistribue les périodes selon un roulement annuel. En partant, chacun est tenu de tout remettre en état, et le gérant désigné chaque année parmi nous s'occupe du reste. »* De bouche à oreille, l'idée fait son chemin, recueillant l'adhésion de nouveaux adeptes. Dans les bistrots, au pied des pistes, on échange les projets de statuts et les bons tuyaux. Christian lui-même a recommencé l'opération, en bord de mer cette fois, avec six nouveaux associés.

D'autres ont choisi de contester le système de l'intérieur. Ce sont ceux qui, *« lassés des magouilles »*, veulent mettre fin à *« la toute-puissance des promoteurs dans les organes de gestion »*. Et faire entendre leur voix. Pour ce faire, Francis Bulteau a constitué l'Association de défense des sociétaires Club Hôtel, forte d'un millier de membres, auxquels se sont joints des porteurs de parts vendues par d'autres sociétés en une Confédération au demeurant fort peu représentative. *« L'approbation des comptes par l'assemblée générale est une simple formalité acquise d'avance*, proteste Francis Bulteau. *Il faut les voir, les assemblées générales : sur une moyenne de mille cinq cents sociétaires, c'est à peine si quarante sont présents. C'est bien normal, l'éloignement décourage tous ceux qui ne demeurent pas près de Paris. Et de toute façon, grâce à son stock d'invendus, Club Hôtel a la haute main sur toutes les décisions. »*

*« Ce ne sont pas là des critiques constructives »*, rétorquent les professionnels. Mais ils généralisent néanmoins le vote par correspondance, et s'efforcent d'harmoniser les modes de répartition des charges, dont certains, d'une inégalité flagrante, sont qualifiés pudiquement d'*« erreurs de jeunesse de la formule »*. Il est temps. A Superdevoluy, des sociétaires auraient définitivement cessé de payer leurs charges quitte à renoncer à leurs séjours. Disparus sans laisser d'adresse. Le signal d'alarme est tiré. ■

(1) *En raison de sa lenteur et du* nombre considérable de périodes à vendre, la commercialisation d'un immeuble en propriété *saisonnière entre pour 20 %* à 25 % dans son prix de vente contre 5 % à 8 % seulement en copropriété.

FOI

# Catéchisme aujourd'hui

**Cent trente mille « animateurs » (presque tous des femmes) enseignent aujourd'hui le catéchisme aux enfants. Tiraillés entre la tradition et l'innovation.**

MARIE-CLAUDE BETBEDER

LE catéchisme de ce début des années 80 est une réalité surprenante : on y fait inculquer à des enfants en général sceptiques, par des parents qui ne la connaissent guère et souvent ne la pratiquent pas, une religion dont les prêtres — seuls enseignants autorisés, depuis le concile de Trente — sont en voie de disparition ! Et pourtant, ça « tourne »...

Ils sont quelque trois millions de garçons et de filles de sept à douze ans à s'initier, à l'heure actuelle, à la foi catholique. Et, même en ce temps où la contestation est devenue denrée rare, ces trois millions de jeunes têtes se montrent peu enclines à dire *amen* au premier prêcheur venu : *« Je veux bien continuer à venir au caté parce que c'est intéressant*, explique par exemple Thierry, *mais je ne sais pas si je vais croire à Jésus, je ne suis pas encore décidé. »* Ils sont désormais une minorité et en ont parfaitement conscience ; dans la classe de Thierry, six élèves seulement sur trente-deux suivent le catéchisme. *« Les petits copains ne se privent pas de se moquer d'eux. L'anticléricalisme reste vif à l'école ! »*, commente Guy S., le curé de cette paroisse ouvrière. *« Moi*, dit Fabienne, qui habite un quartier résidentiel où la pratique religieuse est plus importante, *je voudrais le voir ce Jésus. Comment est-ce qu'on peut croire à quelqu'un qu'on ne voit pas ? »* Il est, certes, des enfants plus « mystiques », mais ils sont peu nombreux.

La confiance du petit envers l'adulte fait en général accepter, au départ, l'idée d'un Dieu fait homme ou la résurrection de Jésus ; mais, très vite, pour beaucoup, *« ça ne passe plus »*. *« Comment il a fait ? Comment on peut le savoir ? C'est sûrement les apôtres qui ont inventé ça ! » — « A mon avis, ils se sont débrouillés pour cacher le corps de Jésus... » — « Tu dis qu'il est encore vivant... Prouve-le ! »* Ceux qui sont moins rationalistes ou terre à terre n'en sont pas forcément plus dociles : dans un groupe où l'on vient de parler de la différence entre les animaux et les hommes, Thomas conteste obstinément : *« Tu n'en sais rien si les animaux ne vivent pas après la mort, s'ils n'ont pas leur Dieu, eux aussi. »* Et rien ne l'en fera démordre.

En revanche, les enfants sont intéressés par la personnalité de Jésus, qui suscite leur sympathie ; les récits d'Evangile et les paraboles leurs plaisent ; le *« aimez-vous les uns les autres »* conserve un impact très fort. Mais on évite en général de leur parler des miracles, *« sinon*, observe une « animatrice » (un terme qui tend à remplacer celui de « catéchiste »), *ils identifient Jésus à Superman ou à Goldorak. »* D'une manière générale, garçons et filles se montrent sensibles aux problèmes moraux, humanitaires et même métaphysiques (Dieu, la mort, le mal, la souffrance), et en quête d'une sorte de sagesse. Mais la rencontre ne se fait guère entre leur disponibilité à ce niveau et l'édifice théologique du christianisme.

Face à cette situation, les responsables du catéchisme s'attaquent surtout à faire découvrir Jésus comme une personne actuellement vivante : *« On leur explique qu'il y a quelqu'un, à côté d'eux, qui les aime, qui les aide à s'améliorer, qui veut leur apprendre à avoir d'autres rapports entre eux »* : quelqu'un qu'il faut « suivre » et qui réclame, par exemple, qu'on fasse du bien à qui vous fait du mal. *« J'en ai un peu assez qu'il soit toujours près de moi*, soupire Didier, *il devrait aller voir d'autres enfants ! »*

## Le silence

Sans exclure les réunions plus larges, qui se font de temps en temps dans les locaux paroissiaux, le catéchisme actuel se fait habituellement par petits groupes chez l'animateur ou l'animatrice, dans une ambiance *détendue* où le dialogue a remplacé le discours professoral d'autrefois. On parle de ce qui se passe alentour ou dans le monde : racisme, guerre, relations entre copains, naissance d'une petite sœur, mort d'un animal... A d'autres moments, les enfants sont confrontés à un texte biblique : sont-ils d'accord, par exemple, avec Jésus qui accepte de se rendre chez Zachée et refuse de juger cet homme que la rumeur publique condamne ? On discute, on dessine, on peint, on chante, on note sur un cahier ce qu'on a trouvé de plus important, et puis *« on fait silence pour un moment d'intériorisation »*.

*« Mais, entre les fous rires, le téléphone, les petits qui tournent dans nos jambes... c'est difficile de trouver un moment qui se prête à la prière*, souligne Geneviève, qui reçoit un groupe chez elle. *Les enfants d'aujourd'hui ont du mal à s'immobiliser et à se taire. »*

Et pourtant, ils viennent dans l'ensemble assez volontiers au catéchisme ; ils y amènent même souvent des copains. Ils apprécient en particulier d'y trouver un adulte qui leur donne la parole et les écoute. La plupart de ces adultes (de l'ordre de cent dix mille sur un total d'environ cent trente mille) sont des femmes, essentiellement des femmes au foyer, appartenant aux classes moyennes et ayant des enfants à l'âge du catéchisme. En quelque dix ans, l'enseignement religieux, qui était, depuis le seizième siècle, le monopole des clercs, est devenu, pour plus de 80 %, l'affaire des laïcs, à cause de la diminution du nombre des prêtres. Comme ces laïcs n'ont souvent qu'un lien assez distendu avec la foi, le catéchisme doit désormais former deux générations à la fois, et les réunions pour adultes en sont une part de plus en plus importante : réunions, en général mensuelles, avec le responsable local de la catéchèse, prêtre, religieuse ou laïc, pour préparer ce qu'on fera avec les enfants, réunions pour se former soi-même ; et, pour les plus motivés, sessions ou rencontres diocésaines.

En général, en première année, les parents sont appelés à initier personnellement leur propre enfant. Etape difficile : *« Beaucoup de parents n'ont pas les mots pour dire leur foi »*, observe un prêtre. Mais c'est l'occasion pour les responsables de discerner ceux et celles qui pourront prendre un groupe en charge pendant la deuxième et la troisième année. Le prêtre, quant à lui, garde en général un rôle important la quatrième année, qui correspond à l'arrivée au collège : *« Cela sécurise les parents. »* Pour la plupart des familles, en effet, il reste le seul à pouvoir fournir un enseignement *« sérieux »* ; mais, de plus en plus, l'aumônerie des collèges accueille à son tour des laïcs, en particulier des étudiants et des couples. Certains acquièrent ainsi, peu à peu, une formation poussée et deviennent permanents ou semi-permanents. Et, si les prêtres et religieux (ses) gardent une position dominante, le besoin d'un partage des responsabilités se fait sentir de manière croissante. Non sans tensions.

## Conflits

En même temps qu'il devait découvrir ces troupes nouvelles, le catéchisme a dû se renouveler dans son contenu, et la recherche tâtonnante d'un enseignement adapté à cette fin du vingtième siècle a soulevé de vifs conflits. *« Il n'y a rien dans votre catéchisme ; vous ne leur donnez pas de bases solides. » « Dans un monde où tout change, on aimerait bien qu'au moins la religion, elle, ne change pas »*, disent les uns (qui se rencontrent en particulier parmi les non-pratiquants et les pratiquants épisodiques). *« En 1945, quand j'ai commencé à être vicaire, nous formions des chiens savants — autrefois, on gavait les enfants — ah ! ce catéchisme qu'on nous assénait, avec le péché partout et la messe obligatoire...! »*, disent les autres.

Un peu partout, la majorité des adultes restent du côté des premiers, même si beaucoup se résignent au changement. *« Les gens ne réalisent pas que l'ancien système ne pouvait fonctionner que parce que les enfants savaient déjà concrètement, à travers leur milieu de vie, ce qu'étaient la foi et l'appartenance à l'Eglise. Comme les « leçons de choses » de l'école, le « par cœur » du catéchisme ne faisait que préciser une expérience vécue »*, fait observer Pierre Gervaise, responsable de l'équipe de rédaction des documents catéchétiques récemment publiés au nom de l'épiscopat. *« Aujourd'hui, nous sommes obligés de commencer par fournir aux enfants une première expérience de vie en Eglise. Nommer les choses de la foi ne peut venir que dans un deuxième temps. »* L'Eglise catholique paie ici une longue période d'immobilisme : si l'enseignement de naguère paraît rétrospectivement auréolé d'éternité, c'est qu'il était resté si longtemps inchangé qu'il avait fini par s'identifier pour beaucoup à la révélation elle-même (1). Il s'agissait pourtant d'un produit bien daté : la version XVII[e] siècle de celui qu'avait élaboré le concile de Trente en réponse à Luther. Et c'est bien l'univers culturel de l'époque qu'on y retrouve : un Dieu souverain soumettant tout à son empire ; un catalogue d'idées *« claires et distinctes »* dans l'esprit du cartésianisme, une ordonnance de jardin à la française (2).

On continue aujourd'hui à l'enseigner ou à s'en inspirer dans un certain nombre d'endroits, le plus souvent sous l'impulsion de prêtres assez âgés, tel celui qui assume à lui seul le catéchisme pour toute sa paroisse et commence chaque séance par un « contrôle » écrit de la leçon du jour que chacun a dû apprendre par cœur : *« Qu'est-ce que Dieu ? — Dieu est un pur esprit infiniment saint, infiniment parfait... »*

Ces crispations sur le passé sont entretenues par la multiplicité tâtonnante des formules nouvelles. Une certaine tolérance s'esquisse pourtant : les différents courants coexistent les uns à côté des autres, et ceux qui ne trouvent pas « chaussure à leur pied » dans leur paroisse envoient leurs enfants dans une paroisse voisine qui leur convient mieux ; le mouvement s'effectue dans les deux sens, et personne, désormais, ne s'en offusque. Quant à ceux qui se sentent vraiment marginaux, il leur arrive d'organiser des « catéchismes sauvages », tel celui que des parents de la région nantaise, politiquement proches du marxisme, avaient baptisé avec humour « caté-schisme » (3).

L'épiscopat travaille depuis 1977 à la mise au point de documents nouveaux visant à préciser la démarche en cours : *Pierres vivantes*, paru en avril, présente pour la première fois des textes de l'Ecriture et de la tradition chrétienne dans l'ordre où ils ont été produits (l'exode avant la Genèse, la Résurrection avant la naissance de Jésus...), en indiquant le contexte politico-social dans lequel ils ont émergé. Ce qui incite à comprendre la foi comme une réalité qui se développe dans l'histoire et réclame de chaque génération son apport propre. *« On découvre ainsi que la foi s'est vécue dans le bouleversement à toutes les époques »*, souligne Pierre Gervaise. En même temps, les documents épiscopaux insistent sur la découverte de Dieu et la participation aux sacrements.

Double défi ! Par rapport aux adultes à qui est demandé de renoncer aux formulations immuables qui sécurisent ; et par rapport aux enfants dont on peut de demander s'ils n'appellent pas à plus d'audace, à une véritable mutation, à la quête d'un nouvel âge du « spirituel ». ■

(1) Le catéchisme est pourtant une réalité récente : c'est Luther qui imagina, en 1529, de rédiger un *Petit catéchisme à l'usage des pasteurs et des prédicateurs peu instruits*, qui visait expressément les enfants, « *car*, disait-il, *il est difficile de rendre dociles de vieux chiens et de rendre pieux de vieux fripons* ». Jusque-là, la chrétienté s'en était toujours remise pour la formation des générations montantes aux familles et à la liturgie. Pour plus de détails sur ces points d'histoire, on pourra lire l'article d'E. Germain, dans *Chrétiens ensemble*, octobre 1980. (5, rue Bayard, 75008 Paris.)

(2) Voir R. Marlé, « Réformes en catéchèse », *les Etudes*, octobre 1980.

(3) Voir *Lettre*, n° 248-250, qui rapporte plusieurs expériences de ce type. (68, rue de Babylone, 75007 Paris.)



هكذا من الاصل

## CROQUIS

# Bac

Sur la porte une affiche : « Le jury délibère. » Dans la salle autour d'une table : un florilège de têtes renfrognées. Sur les murs des graffiti : « Vive l'armée. Poil au cul. » « Oh oui comme je t'aime mon grand amour. »

Concerto de cris et chuchotements :

« Parlez distinctement, je n'entends rien.

— Je disais que je veux bien lui ajouter un point, comme ça elle passera l'oral.

— Ah non ! Déjà on surnote, on ne va pas rattraper tout le monde. Il n'y a qu'à le leur donner, comme ça il n'y aura plus de copies à corriger.

— Et celui-là, pourquoi le *faire venir à l'oral ? Avec la* « gym », il l'a déjà, son bac.

— Et Z... : 0 en maths et il arrive à passer l'oral. C'est extraordinaire. Et en plus il est fichu de réussir. Il fera bien de la cacher, sa collante.

— Et celui-là, il a passé son temps à faire le mariole. Et il *redouble. Bravo ! On ne va* quand même pas lui donner. Après, ils se cassent la gueule dans le supérieur. Dans le supérieur, ils se plaignent. Pensez donc, on leur envoie des étudiants qui ne savent ni lire ni écrire.

— M. Machin-Chouette de la Chose, en voilà un nom à tiroir. Mention passable. Pas de quoi pavoiser.

— Pardon. Je m'excuse, est-ce que je peux m'en aller ? *J'ai terminé* mon paquet de copies.

— Ca va pas. Elle est bien bonne. Elle est folle. Tout le monde reste jusqu'au bout. Pas de favoritisme.

— Vous avez une idée simpliste de la question. C'est qu'il vous faut, chère madame, remplir les collantes, signer les procès-verbaux, coller les timbres...

— Ah bon, je m'excuse, je ne savais pas. C'est la première fois.

— Il est midi, on va manger ? Je n'en peux plus !

— Pas question. Après, *avec la digestion, le travail s'en* ressent. Il faut en abattre le plus possible maintenant, croyez-moi, sinon on est là jusqu'à minuit.

— Et celui-là : 2 dans toutes les matières. Quelle régularité. Et comme par hasard pas de livret. Recalé. Une *deuxième année, ça lui fera pas* de mal.

— Je vais faire pipi, relayez-moi.

— Candidat : Dieu.

— Répétez. Vous avez mal lu.

— Si, si, Dieu.

— Pas possible. Rattrappons-nous Dieu ? Un bon geste, à un point près.

— On ne peut pas recaler Dieu, quand même. Ce ne serait pas convenable.

— Allez, je me dévoue, je lui donne 2 points.

— Dieu soit loué ! Alléluia ! Alléluia ! »

DANIEL ACCURSI.

# Sous le pont

Seize heures. Ciel bleu des cartes postales. Chaleur estivale. Ils sont venus de partout. De pays lointains comme des *plaines voisines, autochtones* et tribus nordiques, Germains, Anglo-Saxons, Flamands, Méridionaux. Chacun parle sa langue, arbore ses couleurs. Cheveux noirs, cheveux jaunes. Peaux blanches, bronzées, rougies par le soleil. Affluence sans mélange. Juxtaposition de ces ethnies qui, chaque année durant deux mois, composent le peuple éphémère et bigarré des touristes.

Ils sont partout. Piétinant *les chemins d'accès usés jusqu'aux* racines, assis au bord du Gard, couchés dans l'eau, amenés et ramenés par une incessante noria. Ils dorment à l'ombre des buissons qui moussent sur chaque rive, se sèchent sur les îlots de cailloux ensoleillés atteints à la nage ou à quatre pattes, grouillent sur les plages aménagées par la rivière. Aux endroits où la rive rocheuse dessine des murs couleur d'étain, on les voit perchés *en colonies ; de temps à* autre, un plongeur se détache et s'enfonce dans l'eau verte. Ils sont des centaines et des centaines, mais le gros de la *troupe arrivera demain. Ils* poussent des cris, s'appellent. Odeur d'ambre solaire, papiers gras entre les rochers, étrons derrière les pierres. La poussière flotte dans l'ombre des acacias centenaires.

Tout autour, dégringolant vers la rivière, c'est la forêt des chênes-verts peuplée de cigales, trouée çà et là par les pins d'Alep au tronc gris-mauve. Nature indifférente. Nature tolérante. L'étrange rassemblement ne semble, quant à lui, porteur d'aucune pensée.

Que font-ils ? Que veulent-ils ? Nulle ambition, nul projet collectif n'ordonne ce peuplement gentiment barbare qu'il *est tentant d'imaginer soudain* saisi par la panique ou la colère. Pacifique davantage par désœuvrement que par conviction ?... Comment savoir ? L'un taille des tranches dans un saucisson, l'autre boit au goulot d'une bouteille de limonade. Un jeune couple enlacé *écoute la musique d'un transistor.* Pagayant à genoux dans un canoë en caoutchouc, un barbu promène une femme aux seins pendants. Un nageur traverse, chapeau de feutre mouillé sur la tête... Pèlerinage, purification ? Routine ? Célébration de quelle divinité *diffuse ?*

Terminons par la droite du tableau. Haut de 50 mètres, surgissant dans un encaissement de la rivière, un aqueduc franchit ciel et vallée : deux étages d'arcs géants portant un troisième étage plus serré. Quel Piranèse a jadis dessiné *ces claveaux cyclopéens, ces* blocs débordant sur chaque façade comme pour accrocher la vertigineuse construction à l'espace où elle s'ordonne ? L'eau ne passe plus depuis seize siècles mais la pierre capte toujours la lumière. Empruntant la chaussée du premier étage, une camionnette publicitaire annonce un défilé de majorettes aux touristes qui, ici, vont et viennent, s'arrêtent, mettent une boîte noire devant leur œil. Fourmis sur un squelette, Lilliputiens sur Gulliver, ils ont l'air de se demander de quelle planète est tombé ce grand machin.

MICHEL REY.

## CONTE FROID

### La courtoisie

**Il avait un tel souci de ne jamais causer aucun dérangement qu'il prit le soin de refermer la fenêtre derrière lui après s'être jeté dans le vide du haut du septième étage.**

JACQUES STERNBERG.

PUBLICITÉ

# Images d'elles

**La femme rêvée des publicitaires a entre quinze et trente-cinq ans, de l'instruction et de l'argent. La chasse est ouverte pour les magazines féminins.**

T. GANDILLOT et B. LE DREF

LA presse féminine rêve d'une femme. Elle est jeune — entre quinze et trente-cinq ans, — elle est instruite, active et surtout riche : au moins 80 000 francs *par an.* En un mot, la consommatrice idéale. Avec ses seize millions de lectrices, la presse féminine représente un fantastique marché publicitaire.

Mais cette lectrice de rêve, seuls les « féminins haut de gamme » *(Vogue, Elle, Cosmopolitan, F Magazine...)* la possèdent. Les autres *(Femmes d'aujourd'hui, Intimité, Nous deux, Modes et Travaux...)*, malgré des tirages fabuleux, devront se contenter d'une publicité plus populaire. Avec ses six millions de lectrices et son million et demi d'exemplaires vendus, *Modes et Travaux* ne recueille qu'un maigre pourcentage. « *La lectrice de* Vogue *vaut onze fois celle de* Bonne Soirée... », constatait la revue *Média.* Pourtant, *Vogue* compte à peine vingt-six mille lecteurs. Mais des lecteurs qui « valent » deux cents ou trois cents pages de publicité par numéro (pour 57 % la surface du journal lui est consacrée). Dans le même temps, *Femmes d'aujourd'hui,* avec neuf cent cinquante mille exemplaires vendus, devait se contenter de vingt ou trente pages de publicité mensuelle (21 %).

## Sans complexe

Pour tester la qualité du lectorat d'un journal, les annonceurs disposent de plusieurs outils. Les deux plus importants, l'O.J.D (Office de justification de la diffusion) et le C.E.S.P. (Centre d'étude des supports de publicité), fournissent les statistiques de vente et analysent la « valeur » des lectrices du magazine. Autres références : les documents SECODIP et Media Produits, qui mettent en relation ce que lisent les gens et ce qu'ils achètent, ainsi que les analyses dites « 3SC » de la COFREMCA et celles du C.C.A. (Centre de communication avancée) de Bernard Cathelat, le nouveau gourou d'Havas.

Une fois la femme écartelée sur les diagrammes des publicistes, traquée jusque dans ses habitudes de consommation les plus intimes, les responsables de publicité des journaux peuvent aller vendre « leur » lectrice aux annonceurs. *Sans complexe. Ainsi,* grâce à son SECODIP 79, on apprend que la lectrice de *Cosmopolitan* est en tête pour les saucissons secs, les crèmes dessert, les tampons périodiques et les séjours en clubs de vacances. La lectrice de *F Magazine*, elle, est F comme fraîcheur, faculté, fonceuse et florissante.

## Ricochets

Face à cette débauche de lectrices bénies des sondages, la presse féminine populaire traîne comme un boulet des C.E.S.P. catastrophiques. Pour *Modes et Travaux* ou *Femmes d'aujourd'hui :* 23 % d'inactifs, 40 % d'employés et d'ouvriers. A peine un quart des lectrices ont un statut de cadre. « *Plus d'une Française sur quatre lit* Modes et Travaux », proclament les publicitaires du journal. Hélas ! ce *n'est pas la bonne ! La « bonne »* — celle qui consomme, — on la retrouve plutôt parmi les lectrices de *Marie-Claire* ou de *F Magazine :* 50 % de cadres et 10 % seulement d'inactifs.

Pour atteindre la lectrice idéale, le journal doit accepter une certaine conformité de ton. « *Le journal dépend à un tel degré de la cible publicitaire désirée par les annonceurs qu'il tend à s'en rapprocher* », indique J. Mauduit, directeur de la communication chez Hachette. De là à prétendre que les journaux sont faits par les publicitaires, il n'y a qu'un pas.

*Vogue* est l'exemple même du journal fait par et pour les publicitaires. A le feuilleter, il est souvent difficile de différencier le rédactionnel de la publicité. La confusion est entretenue par la technique bien connue du « face texte » : une publicité en face d'une page rédigée est plus facilement assimilée à du rédactionnel. Elle est plus chère aussi (environ 10 %). Forts de cette expérience, les publicitaires du *Jardin des modes* ont engagé une opération de ravalement du titre. Avec cent mille lectrices, *le Jardin des modes* dégageait des recettes tout à fait insuffisantes pour un volume publicitaire quatre fois plus faible qu'à *Elle* ou *Marie-Claire.* Pour accroître les rentrées, il aurait fallu tripler les ventes. Les publicitaires ont fait le choix inverse. L' « effet *Vogue* », en quelque sorte : diminuer le tirage et accroître l'image de marque du journal. « *D'un petit grand public, nous avons fait un spécialiste très haut de gamme* », indique Alain Parodi, directeur des études, recherche et développement d'Interdéco, la régie publicitaire du titre.

En un tournemain, *le Jardin des modes* fait peau neuve : changement du « visuel » du journal, du format, passage au papier mat, plus chic que le papier glacé. Dans le même temps, les tarifs publicitaires montent en flèche.

Pour *Ma maison, Mon ouvrage* (3MO), Interdéco préfère le tour de passe-passe à l'opération à vif. Issu de *Mon ouvrage, Madame,* produit vieillissant centré sur le tricot et la couture, 3MO est le fruit d'un glissement subtil d'image. Les besoins changent, et le « secteur captif » du titre diminue. « *Nous avons pris la décision d'en faire le* 100 idées *des classes moyennes et de le « repositionner » sur un marché rajeuni et juteux en publicité : la maison* », indique encore Alain Parodi. Aujourd'hui, le titre est centré sur *Ma maison* en gros caractères. *Mon ouvrage* disparaît presque.

## Du grand art

Avec *Jacinte,* la stratégie des publicitaires confine au grand art. Objectif de l'opération : prouver à l'annonceur que la lectrice de *Jacinte* est une cible idéale. Car vulnérable. C'est à cet âge que se forgent les habitudes de consommation. Les jeunes lectrices vont d'abord essayer les produits, puis se « fidéliser ». Au départ, dans l'univers d'essai du journal, une palette de produits. A la sortie un seul produit. Son choix effectué, la jeune fille n'en changera plus. Pour les stratèges d'Interdéco, il y a trois stages de fixation des habitudes de consommation : l'adolescence, le premier enfant, la retraite. Présents sur les deux premiers créneaux avec *Enfants magazine* et *Jacinte,* les publicitaires d'Interdéco cherchent à se placer sur le marché du troisième âge (télé couleur, voyages organisés...).

« *Il y a deux types de « féminins » : ceux qui sont créés à partir d'une idée de journaliste et ceux qui sont l'œuvre des publicitaires* », indique-t-on à *F Magazine,* qui se situe d'emblée dans le camp des premiers. Un « piège à pub » se construit sans difficulté à partir de l'analyse du marché publicitaire féminin *haut de gamme* (« Parfum-toilette », « Beauté », « Alimentation, boisson, tabac », « Prêt-à-porter »). La répartition du rédactionnel est calquée sur celle du budget publicitaire idéal.

A *Elle,* on insiste sur le fait que c'est la rédaction qui fait le journal. Pas les publicitaires. Les annonceurs sont libres ou non d'accrocher leur produit à la « locomotive » *Elle.* Mais si la rédaction décide de s'intéresser à de nouveaux secteurs (hi-fi, photo...), la publicité suit. « *Les articles de la rédaction peuvent nous aider à nous positionner favorablement sur des secteurs où nous étions faibles* », précise Françoise Autheserre.

Dans *Jacinte,* le service publicité indique aux journalistes les marques qu'il convient de citer. « *Un papier dans lequel est cité un annonceur que nous n'avons pas peut être très efficace. Cela peut le pousser à faire de la pub chez nous.* » Même technique chez *Biba* où, pour chaque article, la liste des annonceurs est communiquée aux journalistes.

## Complaisances

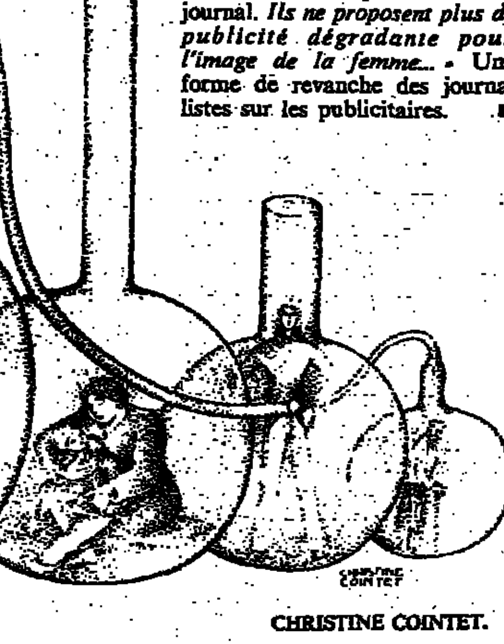
« *Nous avons des pages d'informations publicitaires faites par la rédaction et mises en pages comme la rédaction* », reconnaît-on chez *Biba.* Autre source de confusion : l'identification de la publicité avec l'élément photographique du journal. Ainsi, dans *Cosmopolitan,* la publicité fournit la présentation visuelle du journal, qui contient beaucoup de texte et peu de photographies. Quant aux citations, il est parfois difficile aux journalistes de résister aux pressions des publicitaires. Surtout quand les annonceurs sont aussi propriétaires du titre. L'Oréal détient 40 % de *Marie-Claire* et de *Cosmopolitan.*

Pour conserver leur image « haut de gamme », tous les titres visent la plus grande conformité entre leur rédaction et leur publicité. Avec parfois de subtiles nuances. Ainsi, *Vingt ans* et *Jacinte* — qui partagent la même régie publicitaire — s'adressent l'un au monde du rêve, l'autre à la réalité quotidienne des lectrices. Conséquence immédiate : Saint-Laurent fait le choix du rêve et confie sa publicité à *Vingt ans.*

Dans cette quête de l'image idéale, deux titres avouent rencontrer un problème de « positionnement » : *Elle* et *F Magazine.* En mai 1968, *Elle* a payé *pour les autres.* Ses lectrices, secouées par les remises en cause des féministes, en ont fait le bouc émissaire de l'aliénation de la femme. Pour raccrocher ses lectrices « de haut niveau », *Elle* fait quelques concessions au féminisme. Résultat : le journal perd de nouvelles lectrices... et ne retrouve pas les anciennes.

L'arrivée d'Eliane Victor à la direction de la rédaction en 1978 stoppe un moment l'hémorragie de lectrices. Avec la reprise en main du titre par Daniel Filippachi, conséquence directe de la prise de contrôle de Hachette par Matra, c'est la reconquête du marché publicitaire « haut de gamme » qui est en jeu. Pour la rédaction de *Elle,* un nouveau mot d'ordre : « Du rire et des larmes ».

*F Magazine* doit encore prouver à ses annonceurs que sa lectrice est, autant qu'une autre, sensible aux charmes de la publicité. Quant à la qualité des publicités proposées, il y a bien longtemps que *F Magazine* n'a pas eu à refuser un annonceur pour cause de féminisme. « *Les publicitaires ont évolué,* explique Martine Bonnamy, éditrice du journal. *Ils ne proposent plus de publicité dégradante pour l'image de la femme...* » Une forme de revanche des journalistes sur les publicitaires.



CHRISTINE COINTET.

MÉDIA

# La télévision canadienne branchée sur les États-Unis

**La câblodistribution canadienne offre trente-cinq canaux à ses téléspectateurs. Prochaine étape, la télévision payante sans publicité. Incapable d'arrêter un développement galopant, le gouvernement canadien aimerait bien endiguer le raz de marée culturel venu du sud.**

BERNARD GIANSETTO

La pieuvre a une tête en forme d'écran reliée à d'innombrables tentacules. Les câblodistributeurs canadiens ont bien choisi leur mascotte publicitaire. Le choix offert par l'animal télévisuel et son emprise vont effectivement de pair. Comment lui échapper quand de votre fauteuil, en pianotant sur le convertisseur de fréquences — plus communément appelé câblosélecteur, — plus d'une trentaine de programmes s'offrent à vous ? Seule solution : ne pas s'abonner au « câble ». Mais vous le retrouverez dans la plus modeste chambre d'hôtel, dans certaines cafétérias d'université ou simplement chez la plupart de vos amis. La câblodistribution s'est en effet développée au Canada dès la naissance des premiers réseaux de télévision en 1950, bien avant que les Etats-Unis ne se lancent aussi dans l'aventure.

« *En 1950, la télévision ne couvrait que les centres métropolitains et, par conséquent, il n'y avait virtuellement aucun service au-delà de la station émettrice,* nous explique M. Hector Frénette, à la Régie des services publics du Québec (1). *La câblodistribution est d'abord née du besoin des populations isolées qui ne pouvaient rien capter sur leurs antennes, hormis Radio-Canada, seul émetteur ayant des relais. Dans les années 50, des hommes d'affaires ou de simples commerçants — le détaillant en électroménager en quête d'un moyen de mieux vendre ses téléviseurs par exemple — établis dans une région éloignée ont pris l'initiative d'installer une grande antenne de réception sur une hauteur. Ils offraient ainsi, en échange d'un abonnement mensuel, de connecter à cette fameuse antenne collective les téléviseurs des particuliers intéressés par une programmation plus variée.* »

## 424 réseaux

Du jour au lendemain, il était ainsi possible de recevoir chez soi les grands réseaux de Montréal, de Toronto, de Vancouver ou des Etats-Unis. Cela explique que dans une région comme le lac Saint-Jean, au Québec, la population soit parfois câblée à 99 %. Aujourd'hui, la câble a aussi conquis une partie des villes, où il permet une réception de meilleure qualité assortie des délices qu'offrent les chaînes américaines. Douze canaux sont ainsi disponibles sur tout téléviseur relié au câble, trois fois plus en option depuis quelques semaines avec le sélecteur de fréquences.

Au total, plus de la moitié des foyers canadiens sont abonnés aux quatre cent vingt-quatre réseaux privés opérant de façon complémentaire dans tout le Canada. 17 % ont adopté le câblosélecteur. Les tarifs sont modiques. A Québec, par exemple, il en coûte moins d'une douzaine de dollars pour être abonné aux douze canaux TV du service de base et au câble MF qui permet de capter les radios éloignées — celles de Montréal surtout. Pour 3,50 dollars de plus, on vous loue un câblosélecteur et ses trente-six positions.

Tout l'art des compagnies de câble consiste à faire naître de nouveaux besoins, en insinuant que l'on manque quelque chose si l'on omet de s'abonner à tout ce qu'offre la prise magique. On ira même jusqu'à fournir gratuitement pendant trois semaines un câblosélecteur pour être bien certain de faire éclore ce besoin.

Il ne reste plus alors qu'à consulter les programmes télé, dont la minceur ne laisse pas de surprendre ; un code permet d'identifier plus d'une vingtaine de chaînes susceptibles d'être captées dans chaque région. En général, seul le titre des émissions apparaît en caractères gras, assorti parfois de minuscules précisions.

C'est le cas de T.V.F.Q. — Télévision française au Québec, — chaîne spécialisée dans la diffusion d'une sélection des programmes de TF 1, d'Antenne 2 et de FR 3. Depuis septembre 1979, trois semaines après leurs « cousins » français, les Québécois peuvent ainsi jongler avec « Les chiffres et les lettres », se délecter des « spectables à l'européenne », comme le dit la publicité, tels que l'inévitable « Au théâtre ce soir », « Le grand échiquier » ou des dramatiques produites par l'ex-O.R.T.F. Sans oublier la plupart des émissions de variétés... « Apostrophes » est très bien placée et semble assez suivie.

## Sur demande

On ne peut pas dire pour autant que T.V.F.Q. ait détrôné les chaînes commerciales canadiennes ou américaines, mais les sondages montrent qu'elle a la faveur des téléspectateurs instruits, qui apprécient ses programmes dépourvus de publicité ; une clientèle identique à celle de Radio-Québec, de TV-Ontario ou du Public Broadcasting System (P.B.S., la télévision d'Etat des Etats-Unis), les trois chaînes dites « éducatives », acception à prendre au sens large où des stations comme France-Culture et France-Musique seraient classées comme « éducatives ».

Cependant, la majorité des téléspectateurs demandent du grand spectacle : d'abord des films, puis du sport et des variétés étincelantes et colorées. C'est ce que leur offrent les trois réseaux américains (N.B.C., C.B.S. et A.B.C.) et les réseaux privés anglophones et francophones du Canada (C.T.V., T.V.A.) et dans une certaine mesure Radio-Canada, chaîne d'Etat financée en partie par la publicité.

Le choix est pourtant moins grand qu'il n'y paraît : les chaînes locales sont généralement affiliées à un réseau et donnent ainsi bien souvent le même programme.

Le choix a continué à s'élargir depuis l'introduction du câblosélecteur puisque parmi les trente-six canaux figurent des canaux spécialisés sans publicité ; canaux pour la jeunesse alimentés d'émissions « sans violence », canal petites annonces gratuites avec photo des produits offerts, divers programmes intitulés « Sports et loisirs », « Consommation-emploi » (la législation en vigueur — « Vos droits » — expliquée en détail), « Sciences et éducation », « Arts et spectacles », cours magistraux, retransmission des débats des Assemblées, jeux électroniques, télévision communautaire accessible à tous les citoyens (2), canal météo et enfin l'information vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec le canal téléscripteur de l'Agence de presse canadienne.

Le plus important câblodistributeur du Québec, Vidéotron, — près de quatre cent mille abonnés avec sa filiale Câblevision, — offre même quatre canaux de « programmation sur demande ». Une liste est distribuée aux abonnés ; il suffit de choisir parmi plusieurs centaines de films ou de documentaires et de commander la diffusion du programme choisi le jour et l'heure voulus. La télématique n'est plus très loin elle non plus, puisque la publicité annonce déjà de nouveaux services tels que la téléalarme en cas de vol ou d'incendie, un système d'urgence médicale et les services d'information à domicile. Mais, dans l'immédiat, les canaux spécialisés sans publicité sont un avant-goût de la télévision payante, déjà très répandue aux États-Unis.

A ce propos, M. Jérôme Masson, chargé du dossier de la câblodistribution au ministère des communications du Québec, précise que « *la réception par antenne individuelle était satisfaisante aux Etats-Unis jusqu'à l'apparition, en 1975, de la télévision payante, qui, elle, nécessitait un système de télédistribution. Les Américains ont alors rattrapé et dépassé les Canadiens en implantant des réseaux privés de câbles alimentés par satellite qui vendent ainsi par abonnement une télévision sans publicité offrant des films, des spectacles, des rencontres sportives très récents ou même financés spécialement par les producteurs de télé payante.*

## 10 000 dollars

Devant le succès remporté par ces programmes spéciaux chez leurs voisins du sud, les câblodistributeurs canadiens ont réclamé à l'organisme fédéral de tutelle, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (C.R.T.C), le droit d'en faire autant. Mais, à la différence des Etats-Unis, le Canada n'a pas les ressources disponibles pour assurer une production télévisuelle complémentaire à celle que produisent déjà les grands réseaux. Pressentant que les câblodistributeurs n'hésiteraient pas à s'approvisionner aux Etat-Unis, le C.R.T.C. a opposé un veto à la télévision payante pendant plusieurs années, attendant qu'on lui donne des garanties quant à la « canadianité » des programmes projetés.

Certains câblodistributeurs, ainsi que des particuliers dans l'ouest du pays et surtout dans les régions isolées du Grand Nord, ont passé outre en installant des antennes paraboliques — surnommées familièrement « soucoupes » — orientées sur les satellites américains. Ces satellites géostationnaires ignorent les frontières et « arrosent » toute l'Amérique du Nord. Bien qu'une antenne soit onéreuse — environ 10 000 dollars, mais les prix devraient baisser d'au moins dix fois dans les cinq années à venir, — le jeu en vaut la chandelle, car cela permet de capter gratuitement les programmes américains de téle payante. Une telle pratique n'a d'ailleurs rien d'exceptionnel puisque, même au Canada, les câblodistributeurs ont toujours refusé de payer des droits aux réseaux qu'ils retransmettent à leurs abonnés.

Les provocations envers l'administration fédérale d'Ottawa ont atteint leur paroxysme quand le ministre des communications de la Colombie britannique a fait installer une « soucoupe » dans les jardins du Parlement de la province. Certains villages isolés se sont même cotisés pour se brancher sur la corne d'abondance américaine.

## « Nous affirmer »

Le C.R.T.C. a menacé certains câblodistributeurs de suspension de permis. Puis, devant la prolifération des antennes, il a reculé le 14 avril dernier, en invitant les distributeurs à présenter des demandes de permis d'exploitation de programmes de télé payante, à condition, bien entendu, que la production soit avant tout canadienne. « *Nous avons beaucoup fait pour encourager et promouvoir la programmation canadienne,* déclarait M. Francis Fox, ministre fédéral des communications, en mai dernier, au congrès des câblodistributeurs. *Mais nous faisons face à une carence de programmation très sérieuse. (...) nos télédiffuseurs ayant accès aux émissions américaines très populaires à des prix nettement inférieurs à leur coût de production. A cause de leur popularité, ces émissions attirent une publicité dont les recettes dépassent deux ou trois fois leur prix d'achat. Voilà pourquoi nos propres entreprises de production n'ont pu mettre en place les assises solides indispensables à l'existence d'excellentes émissions commercialisables tant sur le marché national qu'international (...).*

« *Une étude récente démontrait que deux tiers des émissions disponibles aux Canadiens anglais sont d'origine étrangère et que, aux heures de pointe, pour 77 % le temps d'écoute leur est consacré. La situation est différente chez les francophones du Québec, où les émissions offertes sont canadiennes à 64 %, dont 62 % sont présentées aux heures de pointe. Néanmoins, à cause de la concurrence accrue, une augmentation de l'influence étrangère au Québec risque de s'ensuivre. Rien d'étonnant, donc, à ce que nos concitoyens de langue anglaise passent 74 % de leur temps devant le petit écran à absorber des productions étrangères, les francophones y consacrant pour leur part 38 %. Chez les jeunes, on arrive à 83 % chez les anglophones et 45 % chez les francophones. Nous risquons de perdre notre identité. Il faut à tout prix nous affirmer.* »

La situation est-elle si dramatique ? Puisque, comme l'écrivait un observateur québécois, au-delà du « *contenu canadien, cette notion métaphysique qui fait l'objet de tant de discussions, il n'est pas aisé de faire la différence entre les traits culturels des Canadiens et des Américains ! Dans toute cette question d'identité nationale, c'est assez curieusement le Québec qui se trouve le mieux placé. En raison de la barrière linguistique qui les sépare historiquement du reste du pays, les Québécois francophones ont une identité culturelle propre* ».

Le gouvernement fédéral aimerait bien que la télévision nationale et la câblodistribution (son support) aident les Canadiens anglais à affirmer une hypothétique identité. M. Francis Fox concluait son discours par un souhait maintes fois affirmé depuis de nombreuses années : « *Il nous faut offrir aux Canadiens une programmation de qualité. Et, pour ce faire, il faut créer ici, chez nous, une industrie rentable de production.* » Il est probable que le déséquilibre économique ne peut jouer qu'en faveur du plus fort et que les souhaits d'Ottawa ne sont, dès à présent, que des vœux pieux. ■

(1) Organisme gouvernemental de la province du Québec, jouant le rôle d'un tribunal administratif, qui réglementait la câblodistribution québécoise avant que le gouvernement fédéral n'en reçoive la compétence exclusive en 1977, après une âpre bataille juridique entre Québec et Ottawa.

(2) *Le Monde Dimanche*, 1er février 1981.

# REFLETS DU MONDE

### INTERNATIONAL Herald Tribune

## Gardes du corps en jupons

*« Un élégant homme d'affaires européen arrive à l'aéroport Kennedy, où il est chaleureusement accueilli par une jeune femme très chic. Le couple monte dans une limousine qui le conduit au Regency Hotel. Qui est-elle ? Sa femme, son amie, sa secrétaire ? Non. Son garde du corps. »* L'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE* consacre un article aux jeunes femmes employées par le bureau de détectives Holmes, à New-York, pour assurer la sécurité de certains clients.

*« Elles ont une trentaine d'années, portent un calibre 38 dissimulé dans l'une ou l'autre partie de leur silhouette, selon la façon dont elles sont vêtues. Et la façon dont elles sont vêtues dépend de la personne qu'elles ont à accueillir : tailleur strict pour les hommes d'affaires, jeans pour une promenade dans un parc, robe de lamé pour une soirée disco. Les femmes, explique le responsable de l'entreprise, sont parfois de meilleures observatrices, elles peuvent même être meilleures au maniement des armes. En outre, de nombreux clients détesteraient être vus en compagnie du traditionnel garde du corps musclé. »*

### Süddeutsche Zeitung

MÜNCHNER NEUESTE NACHRICHTEN AUS POLITIK KULTUR WIRTSCHAFT SPORT

## Des communautés d'automobilistes

La *SUDDEUTSCHE ZEITUNG* rapporte que les autorités administratives de Rhénanie ont décidé de venir en aide aux communautés d'automobilistes qui se sont constituées spontanément ces dernières années : *« Malgré la hausse constante de l'essence, les Allemands ne veulent pas renoncer à leur voiture pour se rendre à leur travail : 43 %, du moins, sont dans ce cas. Les frais mensuels sont en moyenne de 108 marks, comme il ressort d'un sondage effectué par l'institut Sampel (Hambourg) en décembre 1980 et janvier 1981. Les membres de « communautés d'automobilistes » ne dépensent guère moins : 104 marks. Cette faible différence s'explique par le fait que les salariés décidant de se mettre à plusieurs pour aller au travail dans une seule voiture doivent finalement accomplir un trajet bien plus long. Sur les 1 106 interrogés, 55 % refusent ce genre d'association pour des raisons de confort et d'indépendance.*

*» La subdivision administrative de Rhénanie (L.V.R.) a pourtant l'intention d'aménager quarante-sept parkings à proximité des raccordements autoroutiers pour les communautés d'automobilistes. En favorisant ainsi les voyages en commun, la L.V.R. voudrait atténuer les bouchons, les difficultés de parking, la consommation accrue de carburant, le bruit et les gaz d'échappement dans le centre des villes.*

*» Ces commmunautés s'étaient constituées dans les dernières années en divers endroits de la Rhénanie. Les banlieusards laissent chaque matin leurs voitures près d'un accès autoroutier et poursuivent leur route avec un autre membre du « pool ». La L.V.R. s'est penchée sur ce problème du « parking sauvage » aux abords des raccordements autoroutiers. Elle a donc décidé de soutenir ces communautés d'automobilistes en mettant à leur disposition des places de stationnement convenables aux abords des entrées et sorties d'autoroute. »*

### Daily Mail

## Le grand capital et la vertu

Les milieux de la télévision américaine ont frémi lorsque l'un des annonceurs les plus importants, le groupe Proctor and Gamble, se faisant le défenseur des valeurs morales, a menacé récemment de cesser toute publicité si les directeurs de chaîne ne garantissaient pas à l'avenir une meilleure tenue des programmes.

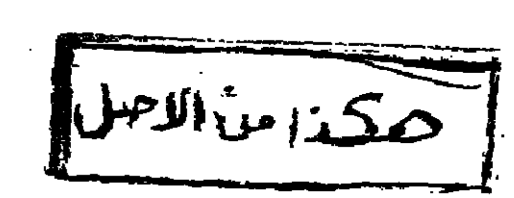
Le *DAILY MAIL* précise que la firme *« qui, l'année dernière, a fait de la publicité télévisée pour l'équivalent de 200 millions de livres, estime qu'une partie croissante de l'opinion publique américaine condamne de plus en plus le sexe et la violence sur le petit écran. Pour des raisons commerciales évidentes,* a précisé son président, *Procter and Gamble ne souhaite pas que ses annonces publicitaires soient insérées dans des programmes qu'un nombre important de ses clients potentiels trouve détestables. »* Ce faisant, le groupe s'est acquis le soutien de divers groupements américains défenseurs, à leur manière, de la vertu.

### Litteratournaya Gazeta

## Comme chez Renault

L'hebdomadaire des écrivains soviétiques, *LITTERATOURNAYA GAZETA* annonce que les autorités étudient actuellement la possibilité d'interrompre totalement la production industrielle pendant un mois au moment des vacances d'été du personnel : *« Une expérience dans ce sens a été menée dans une usine de Kiev et semble avoir été probante. On a enregistré une augmentation de la productivité. De plus, la pause estivale a permis d'effectuer de gros travaux d'entretien dans l'usine. Enfin, ce système a supprimé les tensions entre salariés quant aux priorités de départ en vacances. »*

Mais qui élaborera un plan de roulement des arrêts des différentes entreprises pour permettre à celles chargées de travaux d'entretien de les exécuter et d'obtenir les pièces de rechange nécessaires ?










# Les ouistitis de Vincennes

**TEXTE : PIERRE CHRISTIN**
**DESSINS : JEAN-CLAUDE MÉZIÈRES**

*« Ils étaient trois petits enfants qui s'en allaient glaner aux champs »* (air connu)... Que vont glaner sur les vastes pelouses un peu râpées du bois de Vincennes Benoît (7 ans), Jérémie (9 ans) et Samuel (12 ans), des habitués qui nous servent de guides ?

**VUE DE FACE.** – Caracolant sur leurs petits vélos autour de nous, ils balisent un itinéraire à la fois naïf et compliqué où il convient de passer d'abord par la cabine où l'on vend des bonbons *avec le très vieux marchand qui* réclame *« des sous les enfants, des sous... »*, avant de lâcher sa réglisse contre quelque menue monnaie.

Ensuite, une lampée de flotte à la fontaine dont on fait jaillir d'un doigt précis le faisceau qui aspergera le voisin. Ouaf, en plein dans la poire, eh, lui, eh ! Puis un coup d'œil au jeu de boules vers les pépés pacifiques qui trottinent derrière leur projectile en tortillant du postérieur dans l'espoir d'infléchir sa trajectoire juste comme il faut. Un peu de chahut parmi les landaus des belles riveraines qui promènent leur progéniture en bas âge. Et enfin les choses sérieuses : on fonce en face vers le « vieux bois », au-delà de cette frontière que constitue l'avenue Daumesnil.

C'est là qu'entre chien et loup on pratique la chasse à l'homme ou la pêche aux têtards. C'est là aussi et surtout que les parents interdisent d'aller et que les instituteurs de Saint-Mandé prétendent qu'on s'enrhume bêtement.

**VUE DE PROFIL.** – Un vague parfum de danger plane sur les taillis du vieux bois qui s'étend vers le château de Vincennes et le plateau de Gravelle. Quel genre de danger ? *« Y'a des types louches »*, assure Jérémie. *« C'est quoi un type louche ? »*, demande le petit Benoît. *« C'est un type qu'on voit pas, on voit pas c'qui fait, quoi »*, explique Samuel, l'aîné des trois frères.

Il arrive pourtant qu'on voie ce qu'ils font, les « types louches ». Une honnête mère de famille emmène ses deux gamins passer un après-midi au Bois. Fatiguée des chiens qui s'épanchent sur la promeneuse pas spécialement amie des bêtes, des avions télécommandés qui vrombissent dangereusement au-dessus de la tête de ses mioches, elle s'enfonce de quelques mètres, dans les buissons. Les enfants construisent une cabane pour y consommer leur choco BN en paix. Elle s'adosse à un arbre pour griller une cigarette.

*« Je suis rudement aguichante, ce jour-là, si vous voyez ce que je veux dire, avec mes sacs en plastique bourrés, mes baskets avachies, les ballons à trimballer, les raquettes et les pulls entassés par terre... Et c'est à peine si je remarque au début le manège qui s'organise autour de moi. Petit à petit pourtant, j'ai le sentiment bizarre que le sentier qui passe près de mon arbre doit être circulaire puisque c'est toujours les mêmes types que je vois défiler de profil comme dans une ronde d'Indiens. Une bonne demi-douzaine, à la queue leu leu... Les plus timides ont la main qui s'agite dans la poche du pantalon. Les plus hardis ont leur affaire à l'air. Et ils tournent lentement, lentement, sans trop de conviction au fond... »*

***COTE JARDIN.*** – *Un sport* comme un autre que ce défilé d'exhibitionnistes sylvestres ? Il en faut bien pour tous les goûts, et celui-là est en somme parmi les moins foulants.

Parce que le sport, tous les sports, ça y va dans le bois de Vincennes, qui draine toute une population de l'est de Paris avide d'exercices corporels. Le jogger en coquet survêtement fonce dans les sentiers à s'en faire péter les rotules. Le quadragénaire décidé à perdre quelques kilos se cramponne à son vélo super-léger en tournant comme un proton sur la piste cyclable. Le tennisman *sur le retour, gonflé à bloc par les* cours gratuits dispensés à la télé, se mitonne un fameux tennis-elbow en liftant comme un sourd.

Même les forces de l'ordre ont l'allure sportive. Grande allure d'ailleurs puisque, depuis deux ans, ce sont des cavaliers de la Garde républicaine qui, à raison de *trois* patrouilles *par jour*, surveillent du haut de leurs montures les secteurs de la Porte-Jaune, du lac Daumesnil et de l'hippodrome. Eblouissement des bambins qui regardent les grosses bêtes avec admiration, approbation des citadins en promenade qui trouvent ça écologique, tran*quillité d'esprit dans le respect* des traditions pour les retraités qui avancent à petits pas le long des ruisseaux artificiels...

**COTE COUR .** – Tout n'est cependant pas aussi nickel lorsqu'on s'aventure dans les taillis. Si les espaces dégagés sont piqués de silhouettes colorées aux *uniformes de champion fraîche*ment lavés, c'est une autre clientèle qui consomme les arrières du bois. Bouillasse terrible de travaux en cours. Vieux bâtiment militaires désaffectés aux verrières crevées. Pans de murs où l'on peut encore lire un énigmatique « Einbahnstrasse ». Blockhaus mangés par l'herbe et dégorgeant d'immondices. Et des bosses. Des grandes et des petites, au sol ravagé, comme latérisé à jamais.

C'est là le royaume caché des motards. Ils viennent de Montmartre ou de la Goutte-d'Or, de banlieues lointaines et parfois même de province. Et, dans un bruit d'enfer, foncent les Yamaha et les Kawa pour le cross, *les SWM et les Bultaco pour le* trial. Ahmed, qui a dans les dix-sept ans, nous explique : *« Le trial, c'est très très technique. C'est un truc d'équilibre, pas de vitesse. Le cross ou l'enduro, c'est le contraire, on cherche la rapidité... »*

Sous nos yeux, un acrobate du trial plonge à pic dans une mare fangeuse dont les rebords bétonnés surplombent l'eau d'un bon mètre cinquante. Il glougloute un peu au fond comme un joyeux goret campagnard. Rugissement de sa SWM jaune canari. Il resurgit de l'autre côté dans un giclement d'eau grise, de graviers qui volent, de terre labourée.

Tous les visages sont piqués de boue, les motos sont cabossées, un garçon boite bas après une gamelle terrible en dévalant une colline. Même si les motards ne sont que tolérés ici, on les sent chez eux, et les petits groupes qui discutent technique à l'écart sont ceux d'habitués des lieux.

**SOLEIL COUCHANT.** – Nos trois petits guides remontent sur leurs vélos pour nous entraîner ailleurs. Benoît, séduit par l'enduro, fonce en poussant des hurlements de gros cube. Et, sous le soleil couchant, Samuel nous montre son endroit favori : char*mante chaumière de garde fores*tier qu'on dirait issue d'une province profonde. Il paraît que c'est ici que des ouistitis échappés du zoo tout proche seraient venus se planquer dans les arbres.

*Des amoureux passent douce*ment en se donnant la main, silencieux. Ailleurs, on amarre des barques en milieu de lac pour la nuit. Des rêveurs affalés dans leur voiture se passent des cassettes : Haydn, dirigé par Colin Davis sauf erreur, plein pot dans le soir qui tombe. Pas mal. Plus loin encore, dans une clairière, des familles installent les tables de pique-nique. Jérémie se sent soudain une petite faim, et nous amorçons notre retour. A cette heure-ci, *les* enfants n'ont *déjà* plus tout à fait leur place au Bois de Vincennes.

Pourtant tout est paisible. Très paisible. Trop paisible ? Devant nous, cet endroit si bien nivelé où l'on commence à reboiser... Nous hésitons presque à l'identifier dans l'obscurité qui grandit... Et *pourtant oui, c'était bien là que* s'élevait l'université de Vincennes, ratiboisée en un temps record et dont, superbe gâchis, il ne reste strictement plus rien. Université fantôme où rôde peut-être désormais la fantôme d'Alice Saunier-Seïté, son bourreau lui aussi rayé de la carte des universités.

**DEMI-LUNE.** – A propos du bois en nocturne, on nous avait prévenus. Peut-être pas de fantômes, mais *« c'est putes, pédés, travelos et compagnie »*. *On nous avait aussi raconté* d'horrifiques histoires de bonshommes coupés en petits morceaux et dont on n'avait jamais retrouvé la tête. Et enfin on nous avait indiqué une boîte en bordure du bois, dans les quartiers *chics. Genre particulier à ce qu'il* semblait. Quel genre ? Ben, justement, ce n'était pas clair.

Longue attente derrière un judas peu engageant. Un couple entre. Nous pas, car, précisément, on n'accepte que les couples. Tractations au nom d'une connaissance commune habitant une rue voisine. O.K. ! La porte s'ouvre. *« Vous êtes des grands garçons mes chéris, hein... »* nous prévient aimablement le patron en nous indiquant un escalier qui *grimpe dans les étages. Un bar*, où nous nous posons pour deviser gaiement avec le maître de maison. Au delà, vaste pièce sombre, musique disco un peu ringarde, des couples très rapprochés sur d'immenses sofas bas. Plutôt ennuyeux, assez corrects, et de toute façon on n'y voit goutte.

Le patron nous raconte comment il a *« perdu un bâton par mois »* pendant longtemps en vendant des grenadines pour tous les gosses du coin avant de trouver l'idée. *Quelle idée ? Celle* d'un club de rencontres si on est pudique, d'une boîte à partouze si on appelle un chat un chat. Et il nous invite, l'heure ayant bien avancé, à mieux ouvrir nos petits yeux pour observer ce qui se passe derrière nous, dans la grande salle obscure baignant maintenant dans une musique extrêmement sirupeuse.

Cré bon dieu ! Ça c'est sérieusement mélangé là-dedans ! et, demain matin, les femmes de ménage vont encore faire une prodigieuse moisson de sous-vêtements et accessoires décoratifs divers. La maison se flatte en effet de son honnêteté scrupuleuse, même si elle abrite les pires égarements.

Nous sortons pour aller à pied jusqu'à la place de la Demi-Lune *reprendre notre véhicule aban*donné dans les sous-bois. Trafics discrets dans les contre-allées, formes qui s'avancent un peu sous la lumière bleuâtre d'un réverbère, ça danse toujours au Chalet du Lac...

Tout près de nous, trois petits enfants dorment dans leurs lits superposés. A quoi rêvent-ils ? Peut-être à cet espace privilégié pour fantasmes en tout genre qu'est le bois de Vincennes. Peut-être aux drôles de ouistitis qui s'y amusent parfois dans les arbres pour oublier leur captivité quotidienne... ■



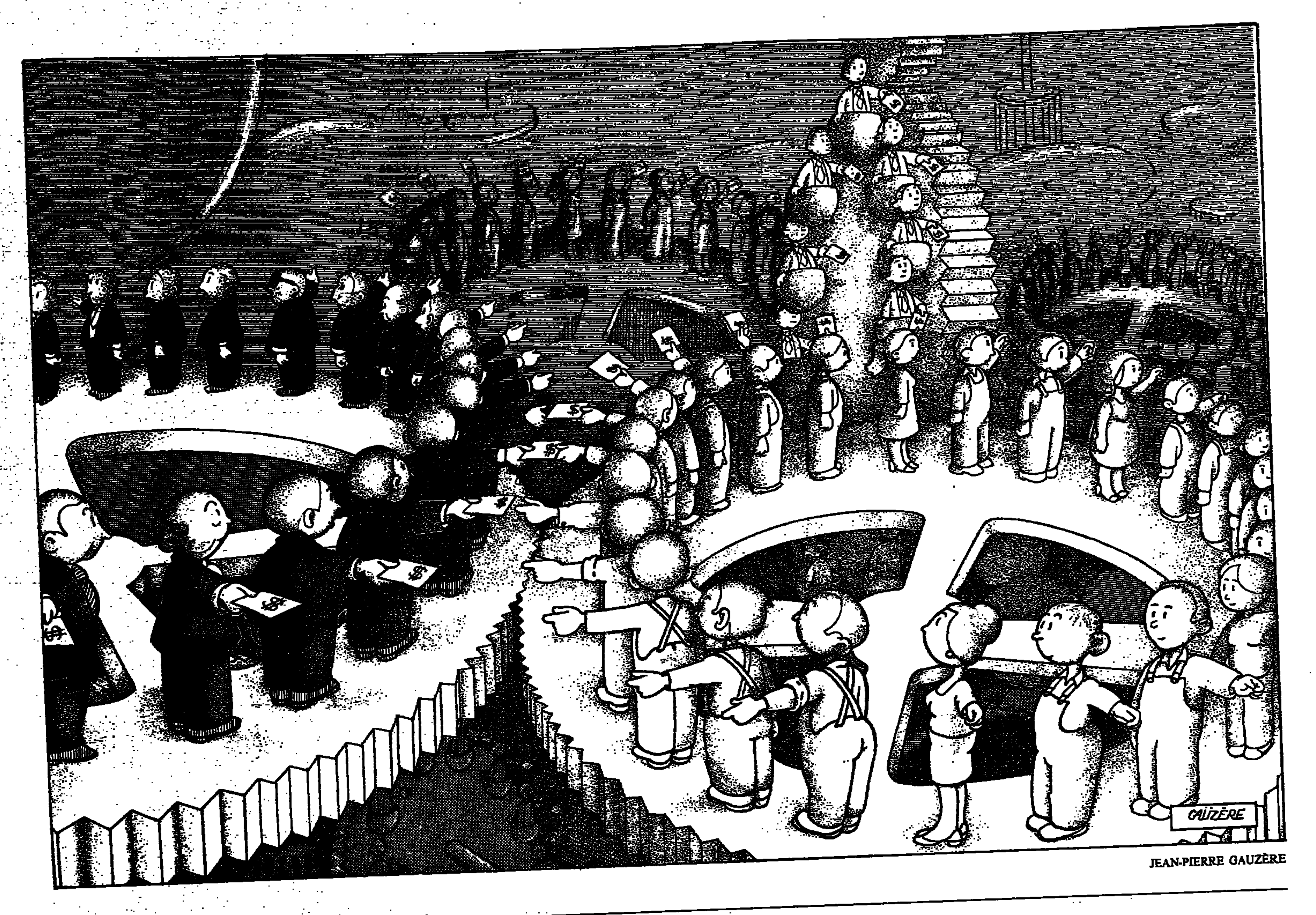













JEAN-PIERRE GAUZÈRE

INÉGALITÉS

# Lester Thurow et la « société du reste nul »

**Pour réduire les inégalités, en période de crise, il faut « redistribuer les pertes » : faire en sorte que les riches gagnent moins et les pauvres davantage. L'auteur de cette théorie, l'économiste américain Lester Thurow, a été chargé d'élaborer la plate-forme électorale du parti démocrate pour 1984.**

PIERRE DOMMERGUES

LA FRANCE et les Etats-Unis sont les pays industrialisés où les inégalités sont les plus grandes. Pour sortir de la crise, va-t-on continuer à accroître — ou au contraire commencer à réduire — les inégalités entre riches et pauvres, individus et nations. Le choix est entre plus ou moins d'égalité. Plus ou moins de liberté. Plus ou moins de démocratie.

Ces problèmes sont au cœur de la réflexion de l'économiste américain Lester Thurow, professeur au M.I.T. Après avoir analysé les multiples facettes de l'inégalité dans la société américaine (1), Thurow consacre son nouvel ouvrage aux problèmes de distribution et aux possibilités de changements économiques dans la société dite d'austérité. *La Société du reste nul — The Zero-Sum Society* (2) — pourrait bien avoir, dans les années 80, l'impact qu'avait eu, dans les années 60, *l'Ere de l'opulence*, de John Galbraith.

***

**« Vous introduisez, dans votre dernier ouvrage, le concept de « société du reste nul » — *The Zero-Sum Society*, — une société où, en l'absence de croissance économique, l'essentiel n'est plus, comme dans la « société d'opulence », la distribution des richesses supplémentaires — les « gains » —, mais la répartition des « pertes ». Vous précisez que cette délicate opération doit permettre la reprise de la croissance et qu'elle ne peut réussir que si elle s'accompagne d'une réduction des inégalités. Comment arrivez-vous à ces conclusions ?**

— L'origine du concept est dans la théorie du jeu. Le poker est le meilleur exemple d'un jeu « à reste nul », la somme gagnée par les uns étant identique à celle qui est perdue par les autres. A la fin de la partie, l'ensemble des joueurs possèdent globalement la même somme, mais l'argent a été redistribué.

» Ma thèse est la suivante :

1) Dans le contexte actuel, où le P.N.B. ne progresse pas, tout ce que l'on fait pour accroître le revenu des uns diminue celui des autres ;

2) Il est essentiel de distribuer les pertes de façon à sortir de ce jeu du reste nul et à produire davantage ;

3) Mais, dans l'état actuel du processus démocratique, le gouvernement n'a pas la capacité d'imposer une distribution des pertes qui permette de résoudre les problèmes économiques fondamentaux ;

4) Les solutions existent, mais il faut commencer par se mettre d'accord sur qui va payer le prix et comment.

## Paralysie

**— Quels sont à vos yeux les facteurs qui empêchent la situation de se débloquer ?**

— La société américaine n'épargne pas assez. Alors que l'épargne moyenne est de 20 % au Japon, de 14 % en Allemagne fédérale et de 15 % en France, elle n'est que de 5 % aux Etats-Unis. Il faut une politique qui incite les Américains à moins consommer. Il est impossible d'augmenter l'épargne sans réduire la consommation. Et comme cinq à dix ans sont nécessaires pour créer de nouvelles industries, il convient d'organiser la réduction de la consommation sur une longue durée. C'est un processus difficile et impopulaire.

» On dit parfois que les Allemands et les Japonais ont sur nous un avantage parce qu'ils ont perdu la guerre et que leur industrie a été anéantie. Si l'explication était juste, il suffirait de raser nos usines. En réalité, et c'est particulièrement vrai dans le cas du Japon, les pays vaincus se sont engagés — sous la pression des forces d'occupation — dans la voie d'un taux élevé d'épargne et d'investissement. Les Japonais furent suffisamment perspicaces pour poursuivre cette politique après le retrait des troupes d'occupation au début des années 50. En Amérique, nous n'avons personne pour nous contraindre à épargner et à investir. Cela rend les choses encore plus difficiles.

**— Les partis politiques n'ont-ils pas leur responsabilité dans cette paralysie ?**

— Je dis parfois, par boutade, que Washington est le siège de cinq cent trente-six partis : un président, cent sénateurs et quatre cent trente-cinq députés. Car chacun d'eux mène une campagne individuelle sur un programme personnel établi dans le seul but d'être élu ou réélu. Comment ces cinq cent trente-six individualités pourraient-elles se mettre d'accord ? Il est impossible de sortir du jeu du « reste nul », car chacun peut mettre un veto à la proposition du voisin. Ni le président, ni les leaders du Sénat ou du Congrès, ni les groupes de pression n'ont le pouvoir de faire accepter un programme cohérent. La conjonction d'une économie affaiblie et d'un système politique impuissant explique le type de paralysie unique dont souffre notre pays.

» Dans les années 50 et 60, il y avaient deux éléments positifs qui ont disparu : d'une part, une croissance forte qui servait de lubrifiant social en permettant d'acheter tel ou tel groupe contestataire ; d'autre part, une certaine confiance à l'égard des leaders politiques. Comment ne pas être méfiant aujourd'hui ? D'après les sondages, plus d'un Américain sur deux croit encore qu'il n'y a pas de crise énergétique. Reagan comme Carter ont affirmé qu'il n'y en avait pas. Comment voulez-vous résoudre une crise dont personne n'a conscience.

» Un facteur de paralysie est la course à la sécurité économique, qui est une contradiction en système capitaliste. Pourtant, dès que les affaires vont mal, les industriels se tournent vers l'Etat pour qu'on les aide. Ainsi les industries démodées ne sont pas remplacées par des industries modernes. Un des avantages du système japonais, c'est qu'il facilite la fermeture des usines périmées et la création d'entreprises nouvelles. Une politique de désinvestissement permet d'investir dans des secteurs plus productifs. Les Japonais garantissent la sécurité aux travailleurs, mais pas aux entreprises. Ils ne protègent pas l'industrie métallurgique, mais les travailleurs de la métallurgie qu'ils recyclent et réemploient. La sécurité économique de l'entreprise est contre-productive.

## Equité

**— Alors, qui doit payer ? Les salariés ? — comme semble le suggérer votre article dans le *New York Times* (3) qui montre que l'inflation aurait pu être évitée par une baisse des salaires...**

— En 1979, la productivité a baissé de 2 % aux Etats-Unis et l'augmentation de la facture pétrolière a coûté 2 % du P.N.B. Si l'on veut une société sans inflation, il faut trouver ces 4 % quelque part. Une possibilité est de réduire les salaires — et toutes les formes de revenus — de 4 %. Une autre solution est celle qui a été adoptée : les salaires augmentent de 9 %, l'inflation atteint 13 %, la baisse du niveau de vie est de 4 %. Les gouvernements préfèrent la seconde solution, car ils attribuent l'inflation à des facteurs extérieurs. Nous ne pourrons pas éternellement échapper à des choix d'équité.

**— C'est-à-dire ?**

— Dans un pays qui se déclare égalitaire — comme la France ou les Etats-Unis, — à qui incombe-t-il de fournir la preuve : à celui qui pense qu'il faut plus d'inégalité ou à celui qui considère qu'il faut davantage d'égalité ? Evidemment au premier. Lorsque vous examinez la répartition des revenus des hommes blancs employés à plein temps aux Etats-Unis, vous constatez qu'ils évoluent non pas dans un monde égalitaire où chacun a le même salaire, mais dans un monde où le décalage est de 11 à 1 pour l'ensemble de la population. Pourquoi les Noirs, les Hispaniques, les femmes et autres groupes minoritaires auraient-ils besoin d'un supplément d'inégalité ? Je propose comme objectif d'équité intermédiaire que l'ensemble des travailleurs américains bénéficient de l'échelle de salaire actuellement réservée aux travailleurs blancs de sexe masculin. Ce tassement des salaires ne devrait être qu'une première étape. Ce rapport de 5 à 1 correspond d'ailleurs à l'échelle des salaires au Japon.

**— Mais l'objectif ultime n'est-il pas pour vous de sortir, à tout prix, de l'immobilisme économique ?**

— S'il me fallait choisir entre la paralysie à perpétuité et l'inégalité, je ferai le choix de l'inégalité, car, dans un système bloqué, il n'y a pas d'égalité. Le cas de la Grande-Bretagne est tristement exemplaire. Je pense que les Etats-Unis des années 80 sont dans une situation comparable à celle de la Grande-Bretagne dans les années 1900. Au XIXe siècle, les Anglais avaient le revenu par habitant le plus élevé du monde. Au tournant du siècle, ils se sont laissé rattraper par les Américains. Aujourd'hui, leur revenu est inférieur à celui des Allemands de l'Est.

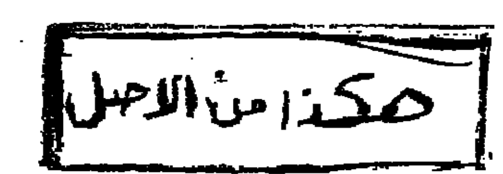
» Quand on consulte les articles économiques de l'époque, on est frappé par la modernité du ton.

*(Lire la suite page X.)*

(1) Lester Thurow, *Poverty and Discrimination*, Brooking Inst., Stanford 1969 ; *Investment in Human Capital*, Wadsworth, Belmont, Cal., 1970 ; *Impact of Taxes on American Economy*, Praeger N.Y., 1971 ; *Generating Inequality*, Basic Books, N.Y., 1975 ;.

(2) Lester Thurow, *The Zero-Sum Society*, Basic Books, N.Y., 1980. Voir sur ce livre *le Monde diplomatique*, décembre 1980. Lester Thurow et Robert Heilbroner, *Five Economic Challenges*, Prentice-Hall, N.Y., 1981.

(3) *New York Times*, 11 janvier 1981.



TÉMOINS

# Nahum Goldmann sioniste non conformiste

**Grand défenseur de l'idéal sioniste, Nahum Goldmann a joué, pendant soixante ans, un rôle de premier plan dans la politique juive internationale, sans occuper aucune fonction officielle dans un gouvernement.**

LUC ROSENZWEIG

NAHUM GOLDMANN avait à peine vingt ans, lorsque, au cours du premier conflit mondial, il fut chargé par le ministère *allemand des affaires étrangères* de convaincre les juifs du monde entier du bien-fondé de la politique de l'empereur Guillaume II. Fils d'émigrés juifs lituaniens, mais nourri de culture allemande, il se consacra par la suite à la défense de l'idéal sioniste et à diverses entreprises culturelles juives, comme *l'Encyclopœdia Judaica.*

Ses dons d'orateur et son sens de la diplomatie *lui* ont permis, pendant plus de soixante ans, de jouer un rôle de premier plan dans la politique juive et dans la *politique mondiale. Et pourtant*, Nahum Goldmann n'a jamais exercé de fonctions officielles à la tête d'aucun Etat : il refusa toujours, par exemple, d'entrer dans le gouvernement de l'Etat d'Israël. Cet homme, qui aime à se définir comme un « *anarchiste sans armes* », ce non-conformiste *de la politique* mondiale *fait ici* le bilan d'une vie publique où il fut confronté aux deux événements majeurs du siècle pour le peuple *juif : l'Holocauste, et la création* de l'Etat d'Israël.

∴

**— Vous avez occupé pendant plus de soixante ans des fonctions de premier plan sur la scène politique mondiale. Comment caractériseriez-vous aujourd'hui votre vie ?**

— Le caractère spécifique de ma vie est sa complexité et sa multiplicité. J'ai toujours voulu vivre pleinement, connaître l'autre, tout essayer. Pendant de longues *années j'ai été simultanément* le président de cinq grandes organisations juives mondiales. Cependant mon activité politique n'a jamais occupé que la moitié de mon existence, au maximum.

» J'ai toujours eu une vie privée intense, j'ai soigné les rencontres et les amitiés. J'ai beaucoup voyagé pour le plaisir et je m'intéresse passionnément à la musique. Depuis plus de trente ans, par exemple, je vais chaque année au *festival de Salsbourg. Je* suis un lecteur vorace, et maintenant que j'ai plus de loisirs, je lis au moins quatre à cinq heures par jour. Dans la mesure du possible, j'accompagne le mouvement littéraire en français, en anglais, en allemand, et je lis chaque jour quatre journaux européens et cinq quotidiens israéliens.

» J'ai changé sept fois de résidence au cours de ma vie et j'ai *eu huit passeports. Contrairement* à la plupart des autres leaders juifs de ma génération, j'ai participé activement à tous les aspects de la vie publique juive et je ne me suis pas spécialisé dans un secteur.

## Un musée

**— Pouvez-vous aujourd'hui faire le compte de vos succès et de vos échecs dans les domaines culturel et politique ?**

— Parlons du domaine culturel, où j'ai trois réussites à signaler. J'ai créé, avec d'autres amis, l'*Encyclopaedia Judaica* à Berlin, dont dix volumes ont paru en *allemand, avant que Hitler ne* mette fin à l'entreprise, et j'ai obtenu qu'une nouvelle *Encyclopaedia Judaica* soit publiée en anglais, en seize volumes, en Israël. C'est toute la science du judaïsme dans une grande œuvre. A peu près trois cents savants y ont collaboré, en majorité en Israël et aux Etats-Unis. Elle comporte plus de 30.000 articles...

» Ensuite, avec des fonds des *réparations allemandes, j'ai été à* l'origine de la création de la *Memorial Foundation for Jewish Culture,* qui distribue annuellement quelques millions de dollars pour des institutions culturelles, des recherches et des savants juifs. Grâce à ces mêmes fonds, j'ai pu favoriser l'établissement du Mémorial du Martyre Juif Inconnu à Paris et de « *Yad Vashem* » à Jérusalem, deux institutions rappelant l'Holocauste, *dont la nécessité et la signification* — au départ contestées par certains — sont aujourd'hui universellement reconnues.

» *Enfin je me félicite* de la création du Musée Nahum Goldmann de la Diaspora à Tel-Aviv, qui est un monument rappelant la vie, la créativité, et les réalisations des communautés juives à travers le monde, au cours des deux mille années de dispersion. J'ai conçu ce musée parce que la jeunesse d'Israël ne connaît guère la Diaspora. Son attitude était de mépris : «... *Comment ont-ils pu se laisser massacrer à Auschwitz !* » Aujourd'hui cela a changé, peut-être un peu grâce à ce musée, qui est visité aujourd'hui quotidiennement par trois ou quatre mille personnes.

**— L'une des réussites de votre vie politique a été de rassembler 90 % du judaïsme mondial au sein du Congrès juif mondial, dont vous avez assuré la présidence jusqu'en 1977. Comment y êtes-vous parvenu ?**

— C'est le rabbin américain Stephen Wise qui a eu l'idée du Congrès juif mondial. Stephen Wise était un grand orateur, ami de Roosevelt et de Wilson, le juif le plus populaire des Etats-Unis, un homme merveilleux, qui est devenu mon maître à bien des égards.

» Il avait créé l'American Jewish Congress, représentant le judaïsme américain, mais n'avait jamais réussi à obtenir la coopération des non-sionistes. Il voulait donc créer un Congrès juif mondial, mais ne connaissait pas le judaïsme européen. Nous étions devenus amis quand je suis venu en Amérique la première fois, au cours des années 30, et il m'a persuadé de joindre mes efforts aux siens. Après trois grandes conférences préparatoires, à Bâle et à *Genève, nous avons créé le* C.J.M. en 1936. Au début, la majorité du judaïsme américain n'a pas rejoint le Congrès, mais, aujourd'hui, 80 % des organisations juives américaines y sont affiliées.

» Le Congrès s'est beaucoup développé, puisqu'il comprend tout le judaïsme d'Amérique latine, toutes les communautés européennes, et même toutes celles des pays communistes, sauf la *Russie soviétique* : Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Hongrie, Allemagne de l'Est, Yougoslavie.

## Retour aux sources

**— Et vos relations avec le judaïsme français de l'époque ?**

— En France, l'Alliance israélite universelle et le consistoire de Paris étaient contre le C.J.M. Lors du premier congrès à Genève, les pays dont la représentation juive officielle n'avait pas rejoint le Congrès, étaient représentés par des comités spéciaux. Le comité français était animé par Robert Bollag, un homme qui possédait deux journaux financiers et qui était, en coulisse, un des grands « faiseurs » de la politique française. Il m'a mis en relation avec Paul Reynaud, Georges Mandel et surtout Louis Barthou qui était, à cette époque, ministre des affaires étrangères. Barthou avait envoyé un télégramme de félicitations au Congrès. L'Alliance israélite et le consistoire ont alors envoyé une délégation pour protester : « *Comment pouvez-vous envoyer des félicitations à Wise et Goldmann, ils représentent seulement une minorité des juifs français, et la majorité est contre le Congrès...* » Barthou — il me l'a raconté plus tard — leur a fait cette réponse : « *Messieurs, moi je suis payé pour défendre les intérêts de la France dans le monde. Je n'ai aucun doute sur le fait que vous êtes de bons Français. Mais Stephen Wise et Nahum Goldmann peuvent être profrançais ou antifrançais. C'est beaucoup plus important d'être en bons termes avec eux qu'avec vous...* »

» Aujourd'hui, en France, la majorité du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives en France) est favorable au Congrès juif mondial. Seuls certains hauts dirigeants y sont encore opposés. J'espère donc que le CRIF ne devrait pas tarder à adhérer au C.J.M., comme l'a fait, pour la Grande-Bretagne, le Board of Deputies of British Jews.

» Depuis ma démission de la plupart de mes positions officielles juives, je ne participe que rarement à la vie juive de Paris, où je vis en touriste. Fort d'environ sept cent mille âmes, le judaïsme français doit et peut jouer un rôle important dans la vie juive internationale. Je constate avec satisfaction qu'il y a un certain retour aux sources juives, surtout parmi la jeunesse, et j'espère que les dirigeants du judaïsme de France consacreront leurs efforts en premier lieu aux problèmes de la jeunesse, à la création d'écoles et aux secteurs d'éducation et culture. Je suis très heureux de savoir que le nouveau grand rabbin de France a récemment exprimé les mêmes soucis et les mêmes options.

**— Vous avez également réussi à mettre de l'ordre dans ce que vous appelez le « chaos hyper-organisé du judaïsme américain ». Comment cela s'est-il passé ?**

— Quand je suis venu en Amérique en 1940, c'était un chaos complet. Il n'y avait même pas, comme en France ou en Allemagne, une communauté juive dans chaque ville. *Mais nous* devions mobiliser le gouvernement américain, d'abord pour aider les juifs persécutés en Europe, et plus tard en faveur de la création d'un Etat juif. Cela ne pouvait se faire sans un minimum de représentation.

» Au cours de la seconde guerre *mondiale, Stephen Wise,* Chaïm Weizmann et moi-même nous avons, avec d'autres dirigeants juifs américains, établi l'American Jewish Conference, qui a pu jouer un rôle de coordination important, mais qui a malheureusement cessé d'exister une fois la guerre finie et l'Etat d'Israël créé. Au début des années 50, le département d'Etat, qui se plaignait de ce que trop d'organisations juives demandaient à être reçues en plaidant toutes les mêmes causes, m'a suggéré la nécessité d'une nouvelle organisation représentative de la majorité du judaïsme américain. C'est avec la collaboration de Philip Klutznick, alors président du Bnai Brith et qui fut par la suite mon successeur à la tête du Congrès juif mondial, et de Maurice Eisendrath, président de l'Union mondiale du judaïsme libéral, que j'ai créé en 1956 la conférence des présidents des principales organisations juives américaines, dont je suis resté le président pendant huit ans.

» Aujourd'hui, le prestige de cette conférence des présidents s'est dégradé, parce qu'elle soutient inconditionnellement la politique de chaque gouvernement israélien, même si, individuellement, les dirigeants juifs américains ne sont pas tous d'accord.

## La partition

**— Dans la liste de vos succès, on pourrait ajouter votre contribution à l'obtention de la majorité des deux tiers des Nations unies pour la création de l'Etat juif, ainsi que les négociations que vous avez menées avec l'Allemagne pour le paiement de réparations aux juifs, victimes du nazisme, et à l'Etat d'Israël.**

— En ce qui concerne la création de l'Etat d'Israël, je crois y

---

# Lester Thurow

*(Suite de la page IX.)*

Ils conseillent de restructurer l'économie sous peine de disparaître. Pourquoi les Anglais n'ont-ils pas réussi ? Parce qu'ils n'ont pas su répartir les pertes et opérer les mutations économiques indispensables. *Un lent* pourrissement économique est comme un désastre sans crise. Aucune année n'est suffisamment critique pour que l'on relève le défi. Une seule fois, en 1939, les Anglais ont su se reprendre et faire ce que d'autres sociétés auraient été incapables *de faire.*

**— Comment contrôler l'inflation ?**

— Les remèdes existent : politiques monétaires, contrôle des salaires et des prix, équilibre budgétaire... Mais ou bien ces politiques sont partiellement appliquées — elles ne coûtent pres*que rien à personne, mais elles* ne servent pas à grand-chose ; ou bien elles sont appliquées avec sérieux, et alors l'inflation est jugulée — mais cela coûte cher à certains, tout en profitant à d'autres. Dans la société du « reste nul », le problème est toujours de déterminer qui l'on va sacrifier et qui on protégera.

## Démocratie

**— Au moment où de nombreuses voix *s'élèvent pour limiter* la démocratie, vous réclamez une participation plus réelle des citoyens aux choix politiques, économiques et sociaux. Comment *voyez-vous l'avenir* de la social-démocratie aux Etats-Unis ?**

— Il y a des limites à l'inégalité que peuvent tolérer les démocraties. Un des facteurs qui a fait capoter la social-démocratie américaine dans les années 60 a été le degré d'inégalité que les Noirs n'ont plus voulu accepter. L'inégalité ne s'était pas accrue, mais l'attente d'une égalité plus grande s'était généralisée. Les Noirs ne voulaient plus d'un système de distribution où le revenu moyen de la famille noire était inférieur de 50 % à celui de la famille blanche. La situation s'est *légèrement améliorée dans* les années 60 et stabilisée dans les années 70. Aujourd'hui, les Noirs, qui constituent 10 % de la population, ont un revenu moyen égal à 60 % de celui des Blancs, et les Hispaniques, qui constituent de 7 à 8 % de la population, ont un revenu égal à 75 % du revenu blanc. Cette situation est une source structurelle de tensions sociales. Elle est encore moins tolérable dans une période où, en l'absence d'une croissance économique forte, les pauvres n'ont même pas l'illusion de bénéficier de miettes supplémentaires.

**— Comment commencer ? Avons-nous besoin, comme le suggérait Carter, de l'équivalent moral d'une guerre ?**

— Nous avons besoin seulement de l'équivalent moral d'une défaite. Une défaite sans guerre. Voyez comment la Grande-*Bretagne s'est reprise en main* pendant le temps de la seconde guerre, et voyez le Japon. Nous avons également besoin d'un leader persuasif armé d'un programme cohérent. Ce n'est pas par hasard si, au cours de la dernière campagne présidentielle, tous les candidats ont cité F. D. Roosevelt si abondamment. J'ai le sentiment que les Américains aujourd'hui commencent à se préparer à l'idée de partager les sacrifices de façon équitable, qu'*ils* attendent d'être convaincus et que les mutations peuvent se produire dans le cadre de la démocratie.

**— *Tout cela n'implique-t-il pas un Etat plus puissant ?***

— Dans les années qui viennent, il va falloir apporter une réponse plus nuancée au problème de l'Etat. Il en faudra à la fois plus et moins. Cela ne plaira pas à droite, mais il faut une forme de planification économique nationale. Cela ne plaira pas à gauche, mais il faut supprimer les lois antitrusts, qui ne servent plus guère qu'à empêcher la concurrence avec les firmes japonaises, à restreindre les liens entre les secteurs industriels et bancaires, et à limiter le développement de la recherche intégrée.

» L'expérience de Reagan permettra au moins à l'Amérique de se rendre compte qu'il n'est pas possible de réduire l'interven*tion de l'Etat et que, si vous le* faites, les problèmes fondamentaux ne seront pas réglés pour autant. Il est clair que l'effort militaire prévu par Reagan au cours des cinq prochaines années (4) — trois fois plus important en dollars constants que celui de Johnson à l'époque de la guerre au Vietnam — va renforcer le pouvoir de l'Etat. Il est non moins évident que la réduction des impôts de 30 % en trois ans ne va pas relancer l'épargne, mais accroître la consommation. *Il est* également manifeste que la concentration sur l'effort militaire va détourner la recherche et les investissements du domaine civil au domaine militaire, rendant encore plus fragile l'économie américaine dans le système de la concurrence internationale. Dans quatre ans, nous risquons d'avoir un gouvernement plus tentaculaire et une économie moins efficace.

» En attendant, il convient de rappeler que l'Etat américain est proportionnellement réduit. Tous les Etats occidentaux consacrent une partie plus importante de leur P.N.B. au budget national. Nous n'avons pas d'industries nationalisées. Si nous comparons notre budget à celui du Japon, il est *légèrement supérieur dans sa* globalité. Mais si l'on tient compte du fait que le Japon n'a pas de dépenses militaires, le budget japonais est alors plus important que le budget américain. On constate également que les dépenses sociales des Japonais sont plus importantes que celles des *Américains.* Comment peut-on parler aux Etats-Unis d'une « surcharge » gouvernementale ?

## Tiers-monde

**— Pour sortir de la crise, dites-vous, il faut réduire les inégalités intérieures entre les riches et les pauvres. Ne pensez-vous pas qu'il est aussi important, pour atteindre l'objectif recherché, de réduire les inégalités entre pays riches et pays pauvres ?**

— Bien sûr. Je n'ai pas abordé ce problème, parce qu'il n'existe pas encore de mécanisme permettant de le traiter sérieusement. Le déséquilibre des pays du tiers-monde ne sera pas réglé par la création de l'équivalent international d'un système de *welfare.* Ces pays ne peuvent atteindre un niveau de vie proche du nôtre qu'en acquérant une productivité comparable à la nôtre. Le problème essentiel est donc de définir le type d'aide qui permettra aux pays du tiers-monde d'atteindre un haut niveau de productivité.

» *Une des raisons pour les*quelles je suis si préoccupé par la restimulation de l'économie américaine, c'est que je pense que l'aide à l'étranger comme l'aide aux défavorisés de l'intérieur, la solidarité internationale et nationale, dépendent en grande partie de l'altruisme de la classe moyenne. Si ses revenus augmentent, la classe moyenne américaine est prête à partager une partie de la croissance avec les pauvres en *Amérique* et *dans* le monde, mais elle n'est pas prête au sacrifice si ses revenus stagnent ou diminuent.

» *Le désintérêt américain* pour le tiers-monde s'explique aussi par les erreurs commises : dans les années 50, l'élite a vendu le concept d'aide sous la forme d'un anticommunisme à bon marché. Les résultats n'ont évidemment pas été satisfaisants. Aujourd'hui, aucune voix ne s'élève parmi les personnalités politiques ou intellectuelles en faveur du tiers-monde. La presse se fait au contraire l'écho de fraudes et de corruptions dans les programmes d'aide à l'étranger comme dans les programmes d'aide sociale à l'intérieur de la nation. C'est pourtant un des problèmes fondamentaux des années à venir.

## Espoir

**— Dans ce contexte d'intolérance et d'austérité, percevez-vous des signes d'espoir et de changement ?**

— Dans mes contacts avec les hommes d'affaires, les syndicats et le grand public, j'ai le sentiment que ces divers groupes sont convaincus que le système actuel ne fonctionne plus, qu'il convient, et qu'il est possible de créer un consensus autour de *quelques idées : le laisser-faire* n'est pas une solution ; l'effort national n'est concevable que dans un cadre de moindre inégalité ; la dynamique du changement peut naître de la conscience de nos faiblesses. Tout le monde a intérêt à ce que ce niveau de vie ne continue pas à baisser, et si *nous ne faisons* rien il continuera à se dégrader. Pour l'instant, le public américain commence tout juste à digérer notre défaite économique. Les experts ont prévu ce déclin, il y a plus de dix ans. Mais une crise n'en est pas une tant que l'homme de la rue ne l'a pas perçue comme telle.

**— *Et les risques de dérapages ?***

— Ils existent. L'élection de Reagan en est un exemple. On s'est embarqué *dans un* libéralisme archaïque. Et il n'est pas impossible que l'on parte dans d'autres directions aussi folles en 1984. Mais il se passe aussi des choses réconfortantes. Le parti démocrate est certainement du bon côté lorsqu'il maintient que le rôle de l'Etat ne peut que se développer dans les *années* à venir.

» Signe des temps nouveaux, je viens d'être choisi — moi, un économiste — pour présider le comité chargé d'établir le programme du parti démocrate de 1984. En d'autres temps, c'est un sénateur, un député, un leader politique qui aurait *été* désigné. On commence à comprendre, chez les démocrates, qu'un parti doit avoir une certaine cohérence interne, une politique claire pour rassembler *plus de 51 %* des électeurs.

**— Comment vous définir en une phrase ?**

— Je suis pessimiste sur le plan intellectuel, optimiste sur le plan affectif. » ■

(4) Lester Thurow, « How to Wreck the Economy », *New York Review of Books,* 14 mai 1981.

avoir apporté une contribution fondamentale en ayant réussi à convaincre juifs et Américains d'accepter le projet de partager la Palestine, pour y établir un Etat juif et un Etat arabe. En 1945, le président Truman exigeait catégoriquement une proposition réaliste pour résoudre la question du Proche-Orient. Lors d'une réunion de l'exécutif sioniste à l'hôtel Royal-Monceau, j'ai été autorisé à me rendre aux Etats-Unis pour y soumettre l'idée de la partition, et j'ai réussi en quelques jours à en persuader le Comité pour le Proche-Orient, et à la faire approuver par le président Truman. Sans cette décision, je doute que l'Etat juif eût finalement été approuvé par les Nations unies.

» Quant aux réparations et restitutions payées par l'Allemagne fédérale aux survivants de l'Holocauste et à l'Etat d'Israël, c'est en 1951 que j'ai rencontré, à Londres, le chancelier Konrad Adenauer pour entamer les négociations qui ont abouti aux accords de Luxembourg signés par Adenauer d'une part, par Moshe Sharett et moi-même de l'autre. Jusqu'à ce jour, la République fédérale allemande a versé près de 70 milliards de deutschemarks, dont la majeure partie à des centaines de milliers de victimes du nazisme et une proportion moindre à l'Etat d'Israël, et le budget de la R.D.A. devra prévoir pour bien des années encore des paiements annuels d'environ 2 milliards de marks à ce titre.

**— Parlons maintenant de ce que vous considérez comme des échecs.**

— Tout d'abord, je n'ai pas pu convaincre à temps les juifs des dangers du nazisme. Les juifs sont un peuple très optimiste. Moi, je n'ai pas prévu Auschwitz ; il faut être un Hitler pour prévoir cela. Mais j'avais tout de même senti que le nazisme allait provoquer la plus grande attaque contre le peuple juif de toute l'histoire. Dans des discours prononcés en 1932, 1933 et les années suivantes, à Genève et aux Etats-Unis, j'ai mis les juifs européens et américains en garde. Ils se sont moqués de moi. Seuls Wise et ses amis m'approuvaient.

» Plus tard, Wise, moi-même et quelques autres avons voulu organiser le judaïsme dans la résistance à Hitler. Nous avons proclamé le boycottage de l'Allemagne nazie. La majorité des juifs américains étaient contre : *« Cela perturbe les relations normales entre les Etats-Unis et l'Allemagne »*, disaient-ils. C'est une des raisons pour laquelle les juifs américains s'identifient toujours avec la politique de l'Etat d'Israël. Ils ont peur que cela finisse par un autre holocauste, et ils ne veulent pas commettre le même péché. Il y a beaucoup de mauvaise conscience dans tout cela.

» Je me dis souvent que, moi aussi, je suis responsable, que je n'ai pas tout fait, même l'impossible. Un exemple : un jour, pendant la guerre, Wise et moi avons reçu un télégramme de la résistance juive en Pologne, transmis par le département d'État : *« Pourquoi ne prenez-vous pas des mesures extraordinaires pour forcer les alliés à bombarder Auschwitz ? Par exemple, que les leaders juifs restent jour et nuit sur les marches de la Maison Blanche jusqu'à ce que le gouvernement américain accepte ? »* Si on avait bombardé Auschwitz, on aurait certes tué des détenus, mais ceux-ci étaient de toute façon condamnés, et cela aurait demandé plus de six mois aux Allemands pour remettre en route la machine d'extermination. Les résistants le demandaient constamment.

» C'est à ce sujet que j'ai eu l'une des plus terribles conversations de ma vie. Je suis allé voir le général Dill, représentant l'Angleterre au sein du haut commandement allié à Washington. Je lui ai montré le télégramme pour expliquer que les détenus eux-mêmes demandaient qu'on bombarde les camps. *« Nous devons utiliser nos bombes pour des objectifs militaires »*, m'a-t-il déclaré. Un chercheur anglais, Martin Gilbert, a démontré, à partir d'archives du Foreign Office, que Churchill et Eden étaient favorables à ce bombardement, mais que la décision avait été sabotée par des fonctionnaires du Foreign Office.

## Minoritaire

**— En ce qui concerne l'Etat d'Israël, vous n'êtes pas parvenu à convaincre ses dirigeants de tout faire pour aboutir à une paix avec les Arabes...**

— J'ai derrière moi plus de soixante ans de carrière en tant qu'homme politique sioniste. J'ai fait mon premier discours à quatorze ans, et je fais encore des discours maintenant. Comme tout homme politique, je change parfois d'opinion ; ce n'est pas bon pour un homme politique de ne jamais changer d'avis. Mais il y a une position à laquelle je me suis toujours tenu depuis que j'ai dix-sept ans : c'est que sans un accord avec les Arabes, il n'y a pas d'avenir pour l'Etat juif.

» Après le vote des Nations unies sur le partage de la Palestine, le 29 novembre 1947, j'ai suggéré à Ben Gourion d'ajourner de quelques semaines la proclamation de l'Etat. J'avais eu, par un membre de l'ambassade égyptienne, l'indication que Nokrashi Pacha, le premier ministre égyptien, serait peut-être prêt à rencontrer une délégation sioniste secrètement — à Malte ou à Rhodes, — non pour reconnaître un Etat juif, mais au moins pour éviter une guerre. Le président Truman et le secrétaire d'Etat américain favorisaient la possibilité d'une telle tentative.

» J'ai envoyé Moshe Sharett à Jérusalem pour tenter d'influencer Ben Gourion, mais il n'a pas cédé. La proclamation de l'Etat, en mai 1948, a été suivie par l'invasion des armées arabes. Il y a eu une guerre après l'autre. J'ai dit un jour à Ben Gourion : *« Le Talmud dit qu'un péché entraîne après lui d'autres péchés. C'est la même chose avec une guerre, tu commences avec une et il y en aura beaucoup d'autres par la suite... »*

» Imaginez ce qu'aurait pu être l'histoire d'Israël sans guerre. Mais nous n'avons pas saisi l'occasion. C'est une des raisons pour laquelle je n'ai pas accepté de devenir ministre dans le premier cabinet israélien. Je savais que je n'étais pas d'accord avec Ben Gourion sur le problème arabe, et que je serais dans la minorité.

**— Comment voyez-vous l'avenir de l'Etat d'Israël ?**

— Je crois que la majorité des Etats arabes sont prêts aujourd'hui, malgré les déclarations contraires, en principe, à reconnaître Israël, à condition que les Israéliens fassent les concessions nécessaires concernant les Palestiniens, les territoires occupés, et trouvent une solution acceptable pour toutes les parties concernées au problème de Jérusalem. Selon les informations que je reçois, aussi bien de certains Arabes que d'amis qui leur sont proches, tous les Etats arabes — à l'exception de la Libye et peut-être de l'Irak, — reconnaissent que pour de nombreuses années ils ne seront pas militairement capables de vaincre Israël. J'espère cependant que cet été, un gouvernement israélien sera plus souple, et fera les concessions minimales nécessaires pour obtenir une paix totale, qui sera garantie par les super-puissances et les Etats européens.

**— Vous prévoyez donc un rôle positif pour l'Union Soviétique au Proche-Orient ?**

— J'estime tragique et dangereuse la situation actuelle, dans laquelle Israël et le judaïsme mondial considèrent l'U.R.S.S. comme une ennemie. Dans le monde actuel, à mon avis, aucun problème majeur, dans le monde, ne peut être résolu sans un accord entre les deux super-puissances, l'Union Soviétique et les Etats-Unis.

» Me fondant sur les contacts que je maintiens depuis des décennies avec des diplomates russes, je suis convaincu que l'Union soviétique ne souhaite pas la disparition d'Israël. A diverses reprises, Andrei Gromyko a proclamé qu'il serait prêt à participer à des négociations visant une paix totale au Proche-Orient, et que l'U.R.S.S. serait d'accord pour garantir l'existence d'Israël et des pays arabes en commun accord avec les Etats-Unis. Au cours de la seconde guerre mondiale, l'Union Soviétique a sauvé des centaines de milliers de juifs des territoires occupés par les armées allemandes, en leur permettant de se réfugier en Sibérie. Après la guerre, une grande partie de ces juifs ont pu retourner en Pologne et de là en Israël.

» Lors du vote historique des Nations unies pour le partage de la Palestine et la création de l'Etat juif, l'U.R.S.S. et le bloc soviétique ont voté pour et ont aidé à assurer la majorité des deux tiers. Peu de temps après, quand le gouvernement américain pensait annuler la décision de l'ONU et instaurer un nouveau mandat, Gromyko a menacé d'opposer son véto au Conseil de sécurité. Et après la proclamation de l'Etat d'Iraël, pour lutter contre les envahisseurs arabes, les Israéliens ont reçu des armements de Tchécoslovaquie, avec le consentement des Russes. Ben Gourion a publiquement reconnu que sans cette aide du bloc communiste, Israël n'aurait pas pu gagner la guerre de libération.

» Il y a un autre problème juif important pour le judaïsme mondial : il s'agit des deux millions et demi de juifs en Union soviétique. Malgré le fait que, selon la Constitution, ils sont considérés comme « minorité nationale », ils n'ont pas le droit à leurs écoles, synagogues, institutions culturelles... Je suis convaincu qu'avec une autre politique d'Israël et du judaïsme mondial envers l'U.R.S.S., il y aurait une possibilité d'obtenir les droits minoritaires pour les juifs soviétiques. L'agitation actuelle est susceptible d'aboutir à l'émigration d'encore quelques dizaines de milliers de juifs. Mais elle menace la survie collective d'un judaïsme fort de deux millions et demi de personnes, qui était, au dix-neuvième siècle, la partie la plus créative du peuple juif, et qui devrait de nouveau être autorisée à exprimer son identité juive dans toutes les sphères.

**— Comment voyez-vous la situation et l'avenir du peuple juif et d'Israël ?**

— Je suis heureux de constater que la grande majorité du peuple juif se solidarise avec Israël, et qu'il y a même une tendance parmi une partie de la jeunesse à revenir aux traditions religieuses. Mais à long terme je suis très soucieux et pour la Diaspora et pour Israël. L'assimilation grandissante, le nombre des mariages mixtes, l'indifférence de nombreux intellectuels, à l'égard de la collectivité juive, représentent un grave danger pour le demain du judaïsme mondial. Dans sa forme présente, je doute que la Diaspora puisse survivre longtemps sans qu'Israël représente un centre spirituel, moral et religieux pour le peuple juif tout entier.

» Or, sioniste depuis ma jeunesse, je souffre de voir la distortion de l'idéal grandiose du sionisme dans la réalité israélienne d'aujourd'hui. C'est l'état de guerre permanent avec ses voisins arabes qui est la cause de toutes les vicissitudes d'Israël : l'émigration croissante des jeunes, la diminution de l'immigration, la corruption interne, l'isolement d'Israël sur le plan international. Ce n'est que vivant en paix parmi la centaine de millions d'Arabes qui l'entourent qu'Israël pourra réellement devenir un Etat neutre et garanti par toutes les grandes puissances, et qui, sous la forme d'un Etat souverain, constituera fondamentalement un centre spirituel et d'inspiration pour le peuple juif à travers le monde.

» Pour illustrer mon analyse, je vous raconterai une histoire juive. Un juif voyage dans un train. A la première station, il se penche à la fenêtre et gémit ; à la deuxième halte, il regarde à nouveau et gémit encore. Cela se répète à chaque station, jusqu'à ce qu'un autre voyageur lui demande : *« Pourquoi soupirez-vous ? »* Et le juif de répondre : *« Je voyage tout le temps dans la mauvaise direction »*.

» Mon grand espoir est que le peuple juif dans sa totalité, et surtout Israël, aura bientôt la sagesse et le courage de changer de direction. » ■


Autoportrait (1932)

GRANDE-BRETAGNE

# Wyndham Lewis, volcan solitaire de la droite

**Pratiquement inconnu en France, mis à l'index dans son pays, Wyndham Lewis est pourtant considéré comme un des grands écrivains anglais du vingtième siècle. Il semble sur le point de sortir de son purgatoire.**

FRANÇOISE ET ROGER RABY

WYNDHAM LEWIS (1882-1957) est pour certains l'égal des plus grands écrivains anglais de son temps, de Joyce en particulier, dont il est, en un sens, l'antithèse. Il est resté pourtant jusqu'à présent à peu près inconnu du public français, malgré Bernard Lafourcade, qui l'avait révélé par deux traductions en 1968 et en 1970 (1). Quant à ses compatriotes, ils sont restés très partagés à son égard, et cet exilé de l'intérieur a subi — malgré les efforts de quelques critiques — une longue période de purgatoire.

Il semble qu'il soit enfin prêt d'en sortir, ici et là. Les deux dernières années ont vu paraître en Angleterre une biographie et une série d'essais, et aux Etats-Unis une étude très nuancée et, dans l'ensemble, favorable de ce stimulant théoricien marxiste de la littérature qu'est Fredric Jameson. En France, publication, enfin, de la traduction de *The Revenge for love*, longtemps attendue, et reprise de *Tarr*, passé à peu près inaperçu en 1970 (2).

Pourquoi ce long purgatoire, cette mise à l'écart, pour ne pas dire à l'index ? Il faut bien dire que, même si on l'aborde sans préjugé défavorable, il est bien difficile d'éprouver de la sympathie, ou même de l'indulgence, à l'égard de l'homme. De prime abord, il apparaît — à travers nombre de ses écrits — comme un personnage prodigieusement irritant. Arrogant, querelleur, il fait tout pour déplaire, et il y réussit assez bien.

Sa misogynie et sa haine de l'homosexualité confinent au pathologique. Durant sa longue jeunesse, cet adolescent attardé, mal extrait des jupes de sa mère (elle l'entretient et se fait la confidente, sinon la complice, de ses frasques), se comporte en séducteur cynique, insatiable et méprisant qui, chemin faisant, sème à tout vent une progéniture dont il se désintéresse. Plus tard, nous dit J. Meyers, son biographe, quand il aura de la visite, il reléguera son épouse à la cuisine, d'où elle fera passer les plats pour ses invités par un guichet. Rien de tout à fait surprenant, en somme, à ce qu'Hemingway ait dit de lui : *« Le plus sale type que j'ai jamais rencontré. »*

Après le personnage, l'œuvre : ce qui frappe le plus, c'est sa diversité et son abondance, fruit d'une furieuse énergie combinatoire et, parfois, créatrice. Ce diable d'homme est un irrépressible homme-orchestre, ou un incorrigible touche-à-tout, comme on voudra. Cet énergumène, en proie à une prolixité rageuse, a été, tour à tour ou simultanément, peintre, poète, romancier, critique, pamphlétaire et s'est même voulu philosophe : auteur véhément et robuste d'une quarantaine de volumes environ, pour la plupart introuvables.

Si on l'aborde par ses pamphlets et ses essais, on peut comprendre aisément le silence relatif et gêné qui s'est fait autour de lui de son vivant et les préjugés tenaces qui ont masqué le reste de son œuvre depuis sa mort. Ce qui pèse le plus lourd dans la balance contre lui, c'est qu'il s'est fait, dans les années 30, une réputation de fasciste, qu'il n'a pas tout à fait volée même s'il est victime d'un malentendu. En effet, il a commis, en 1931, un livre très élogieux sur Hitler, qu'il présente comme *« l'homme de la paix »*, un tendre prophète armé.

Il est vrai qu'il est venu à résipiscence : il a écrit un autre livre, défavorable à Hitler celui-là, en 1939, juste à temps. En outre, la lecture de ses autres ouvrages politiques de circonstance, bâclés dans les années 30, ne permettent aucunement de voir en lui un fasciste convaincu et conséquent. C'est que Wyndham Lewis est un tissu de contradictions. L'homme qui trouvait la notion de race préférable à celle de classe peut déclarer quelques années plus tard que *« la conscience de classe est le meilleur antidote à la xénophobie »*.

Le caractère composite de ses doctrines et aussi le refus de faire des concessions (outre certaines prises de position clairvoyantes, voire scandaleuses, sur le pouvoir de la grande presse et de l'argent et sur la faillite du libéralisme) ont contribué à le faire mettre à l'écart. *« Ce volcan solitaire de la droite »*, comme l'appelait Auden, la droite anglaise ne l'a pas jugé récupérable et s'en détourne encore comme d'un incorrigible gaffeur. Peut-on encore, après tout cela, s'intéresser, autrement qu'en antiquaire des idées, à ce solitaire suspect ? Oui, sans hésitation.

## Portraits

Il y a d'abord sa peinture. On lui doit le seul mouvement pictural anglais du siècle : le vorticisme, variante figée et critique du futurisme. Après 1920, il s'efforcera d'allier abstraction et représentation et s'orientera vers le portrait. Ses portraits de personnalités célèbres, fascinantes et fascinées (T.S. Eliot, Edith Sitwell, Ezra Pound), constituent les réussites les plus incontestables de son art.

Signalons que le Musée de peinture de Manchester vient de publier un catalogue très complet et richement illustré de ses œuvres picturales.

Il y a enfin et surtout son œuvre romanesque, qui est ce qu'il a produit de plus original. On peut l'apprécier à travers ses deux romans récemment traduits, les plus accessibles et probablement les meilleurs, *Tarr* et *la Rançon de l'amour*.

*Tarr*, le premier roman de Lewis, publié en 1918, est une œuvre curieusement isolée en ce début du siècle, sans exemple ni imitateur. Dans le Paris de la Belle Epoque, Lewis fait évoluer un échantillon de cette bohème bourgeoise, anglaise ou allemande, qui hante paresseusement les cafés de la rive gauche, occupée à disserter sur l'art et les femmes en attendant une problématique inspiration et de capricieux chèques paternels. Tarr n'est pas le personnage principal du roman, mais c'est lui qui exprime les idées de l'auteur sur l'art et la vie et, surtout, qui donne le ton du livre par son détachement sarcastique à l'égard des êtres qu'il rencontre.

*La Rançon de l'amour* commence et se termine dans une prison espagnole, quelque temps avant la guerre civile. Entre-temps, on assiste à un ballet satirique qui entraine le lecteur dans les milieux artistiques londoniens avec — au centre du livre — un minable raout d'intellectuels qui se termine en orgie. Les personnages : artistes ratés, communistes et gauchistes de salon, trafiquants d'armes et faussaires et, pour faire bonne mesure, un faux gentleman, Jack Cruze, réactionnaire libidineux qui n'hésite pas à rosser un infirme. Ce *Voyage au bout de la nuit* anglais ne fait aucune concession ni à la plate vraisemblance, ni aux fadeurs du roman psychologique.

Roman politique, *la Rançon de l'amour* ne tombe ni dans le prêche ni dans l'argumentation, même déguisés. Cet obsédé de politique, et qui a si peu la tête politique, n'a ici aucune thèse à proposer. Le roman ne comporte pas de leçon univoque. Wyndham Lewis avait d'ailleurs conscience de ses ambiguïtés, lui qui parfois rêvait du jour futur où il aurait une *« niche dans le Panthéon littéraire bolchévique comme ennemi de la bourgeoisie »*.

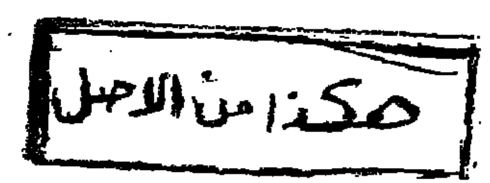
Dans *le Code d'un bouvier* en 1917, Wyndham Lewis s'était donné comme précepte :

*« Contredis-toi pour survivre.*
*Il faut rester fragmenté. »*

Beau programme pour qui choisit l'écriture éclatée, aphoristique. Programme dangereux, sinon mortel, pour qui se veut théoricien. Programme fécond pour qui choisit le roman. Les incohérences, les contradictions de Wyndham Lewis, qui faisaient de lui un piètre théoricien, contribuent à la richesse et à l'ouverture de ses romans. Bienheureuse ruse de la forme romanesque qui transmue en vertus du romancier les vices du pamphlétaire. ■

(1) *Cantleman et la Saison des amours*. Trad. et intr. de B. Lafourcade « Lettres modernes », Minard, 1968. *Tarr*. Trad. B. Lafourcade, Bourgois, 1970.

(2) *La Rançon de l'amour* Trad. et préface de B. Lafourcade, l'Age d'homme, 1980. *Tarr* L'âge d'homme, 1980.



CHOIX

# Bruno Lussato contre les chimères de l'informatisation

L'enseignement de l'informatique à l'école, tout comme la télématique pour tous, est une aberration. Bruno Lussato détruit quelques idées reçues – et récentes.

ERIC ROHDE

*Si la France accuse une in*déniable faiblesse dans les domaines des composants électroniques, de la micro et mini-informatique comme en matériels haute fidélité ou vidéo grand-public, c'est sûrement en partie pour des raisons liées aux structures de son tissu industriel, moins compétitif que d'autres, ou aux mentalités, plus résistantes à l'innovation qu'ailleurs, mais aussi à des erreurs de jugement.

En misant aujourd'hui sur la télématique, la France fait-elle un bon choix ? Ce n'est pas ce que croit Bruno Lussato, professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), titulaire depuis 1969 de la chaire de théories et systèmes d'organisation. Dans un récent ouvrage, *Le défi informatique* (1), il reprend à l'intention du grand public les thèses en faveur de la « privatique », ou informatique répartie, déjà ébauchées dans un « antirapport Nora-Minc (2) ».

∴

**« Quel bilan faites-vous de l'action menée jusqu'à présent par les pouvoirs publics ?**

– Le bilan est à la fois positif et négatif. Toute la politique informatique a été centrée sur la notion de télématique. C'est une notion ambiguë qui recouvre en fait deux choses différentes. D'une part un renforcement du réseau de télécommunications. Là, l'action entreprise a été extrêmement utile et il est souhaitable qu'elle soit poursuivie. Mais la télématique signifie aussi : utiliser ces moyens de télécommunications pour centraliser des banques de données, des informations en général, et les mettre à disposition de tout le monde grâce à des terminaux. C'est ce que MM. Dondoux et Ducastel ont appelé *« l'informatisation massive, gratuite et obligatoire de toute une population (3) »*. Le fait est sans précédent et constitue une aberration.

## Quel débat ?

**– Pourquoi ?**

– Pour quatre raisons. D'abord parce que cette télématique obligatoire, populaire, va certainement aboutir à un désastre économique. Secundo, parce qu'elle va entraîner une réduction du nombre d'emplois. L'informatisation de l'école va, d'autre part, diminuer le niveau de qualification des enfants et provoquer à son tour du chômage. Enfin, la télématique est une menace pour les libertés.

» Quel que soit l'avis que l'on puisse avoir sur ces quatre points, une chose est incontestable : la télématique est une option dont on peut débattre à condition de disposer des éléments d'information nécessaires. Or quel débat y a-t-il eu ? Aucun. Les seules informations que le pouvoir ait diffusées ont été biaisées, malhonnêtes. Le rapport Dondoux-Ducastel était gênant. Il n'a pas été rendu public. Non seulement on n'a pas éclairé l'opinion, mais on a tronqué le débat. Le gouvernement sortant a voulu imposer l'une des branches de l'alternative *en investissant d'énormes* budgets, sans que, par ailleurs, s'exerce le moindre contrôle parlementaire.

**– Vous fustigez la télématique, mais elle a déjà plusieurs fois fait les preuves de son utilité.**

– Oui, mais dans quelles circonstances ? Ses avantages sont évidents dans les cas d'applications très professionnelles. Lorsqu'il s'agit de données neutres, en quelque sorte, comme dans les domaines scientifiques, ou lorsque l'on a besoin de diffuser des informations qui se renouvellent rapidement, comme les cotations boursières. Pour des utilisations de ce type, la télématique peut se révéler, en effet, d'un grand secours, mais seulement dans ces cas-là. Car il faut savoir que, pour assurer la fiabilité d'un système de distribution de l'information, un grand nombre de barrières, de points de contrôle, sont indispensables. Quand tout le monde se réfère à un même système, comme les agents de change, par exemple, les erreurs sont inadmissibles. Il faut que la validité des données soit vérifiée en permanence. Un réseau comporte donc inévitablement une multitude de points de filtrage, où l'on rejette ce qui est mauvais pour ne garder que le bon. S'il ne s'agit que de chiffres ou d'informations non contestables par définition, la sélection peut rester objective, mais, dans le cas d'informations politiques ou à caractère culturel, qui va filtrer, qui va contrôler demain les réseaux ?

## Complications

**– Mais, dans un système comme Télétel expérimenté à Vélizy, chacun est censé pouvoir dispenser les informations qu'il entend diffuser à partir de sa propre banque de données, les associations comme les administrations.**

– C'est faux. Ceux qui le prétendent se trompent ou mentent. Avec la télématique, les choses sont toujours très compliquées. Les réseaux, les banques de données, doivent être gérés par des logiciels qui comportent des clés d'accès, des ordres de priorité, etc. Un système télématique libre et convivial ne peut pas, pour des raisons techniques, fonctionner.

**– Alors, quelle est l'alternative à la télématique selon vous ? Comment la récuser sans se voir opposer le refus du progrès ?**

– Contrairement à ce que l'on pense souvent, la télématique est une idée ancienne, si vieille qu'elle est même techniquement dépassée. Le concept est en fait apparu il y a une quinzaine d'années, lorsque les ordinateurs et les banques de données coûtaient très cher. Rares, alors, étaient ceux qui pouvaient y accéder. En revanche, on pensait que le coût des télécommunications baisserait, jusqu'à devenir presque gratuit. C'est, notamment, ce qu'exprimait le rapport Lhermitte, en 1975. Mais la technologie lui a donné tort.

» A cette époque, on croyait que, dès les années 80, chacun ferait les opérations arithmétiques de la vie courante sur des terminaux reliés à un gigantesque ordinateur central. Or on sait ce qui est advenu : les enfants achètent maintenant leur calculette de poche au bazar du coin. La chute des prix des composants et l'évolution technologique n'en sont qu'à leurs débuts. Dans les quelques mois ou années à venir, les micro-ordinateurs et les vidéodisques permettront d'avoir chez soi des bibliothèques, des cinémathèques et des musées entiers, et ne vaudront pas plus cher qu'une télévision couleur et un magnétoscope. Les particuliers seront libres d'acheter ce qu'ils veulent, et personne ne pourra contrôler ce qu'ils font parce qu'ils ne seront pas reliés à un réseau. Et, qui plus est, en cas de panne, c'est un seul appareil qui ne fonctionnera plus au lieu de couper toute une région des informations dont elle aura besoin à cause d'une défaillance au nœud informatique local.

» C'est ce que j'ai appelé la « privatique », c'est-à-dire la technologie à domicile, indépendante, qui s'oppose à la télématique remise au goût du jour, et qui est devenue depuis à la mode, grâce au rapport Nora-Minc – aussi aberrant que le rapport Lhermitte.

## Le lobby

**– Si vous avez raison, comment expliquez-vous les orientations de la direction générale des télécommunications ?**

– Il y a plusieurs collusions d'intérêt. La télématique représente d'abord pour la D.G.T. un marché-relais du téléphone. Car, à chaque fois qu'un particulier aura besoin d'un renseignement, il lui faudra emprunter un réseau et il sera taxé en fonction de la durée de l'échange avec la ou les banques de données. Mais la télématique rapportera – et rapporte déjà beaucoup – aux grandes sociétés d'informatique, aux constructeurs comme aux sociétés de logiciel, qui constituent *un lobby extraordinairement* puissant.

» Mais ce n'est pas tout. Non seulement ce lobby aura la maîtrise des réseaux et des informations qui y circuleront, mais il accroîtra sa puissance au fur et à mesure que la télématique s'étendra. Ces sociétés deviendront d'autant plus précieuses que la télématique marchera mal ; elles se nourriront des aberrations du système. Voilà pourquoi tout le monde, j'entends les décideurs, se rue sur la télématique sans avoir pensé à autre chose qu'à ses intérêts ; alors que d'un autre côté on sabote le vidéodisque après avoir déjà *laissé passer le* train avec les micro-ordinateurs... Il n'y a pas de micro-ordinateurs vraiment français, et à cause de Thomson – dont les ingénieurs maîtrisent pourtant remarquablement la technologie – il n'y aura pas non plus de lecteurs de vidéodisques français ou européens. Pendant que nous luttons pour la télématique, dans l'espoir d'exporter des terminaux, que d'ailleurs n'importe qui saura fabriquer dans quelques années, nos concurrents étrangers préparent des appareils et des programmes à haute valeur ajoutée. Rassurés derrière notre ligne Maginot, nous serons une fois encore contournés et envahis par la production japonaise et américaine.

**– Dans votre dernier livre, vous esquissez une critique des idées exprimées par le professeur Simon dans son rapport sur l'informatisation de l'école (4). Que leur reprochez-vous ?**

– Penser que l'informatique puisse être une discipline comme les autres est en effet une profonde erreur. Contrairement à tout ce qui nous a été dit ces derniers temps, je pense que le logiciel va de plus en plus céder le pas au matériel. Car, en réalité, qu'est-ce que le logiciel ? Ce n'est rien d'autre qu'un mode d'emploi de l'ordinateur. Dans quelques années, les ordinateurs seront ou très spécialisés, et on les utilisera avec de petits modes d'emploi que l'on apprendra en une demi-heure, ou ils seront très généraux, et tout le monde les utilisera comme on se sert aujourd'hui d'une machine à écrire, ou bien encore ils seront très puissants, et, dès lors, on pourra converser avec eux sans avoir besoin d'apprendre l'informatique.

» Je ne dis pas qu'il faut délaisser l'enseignement de l'informatique. On aura toujours besoin de spécialistes pour concevoir les machines et développer les applications, mais on n'informatise pas une population pour cela.

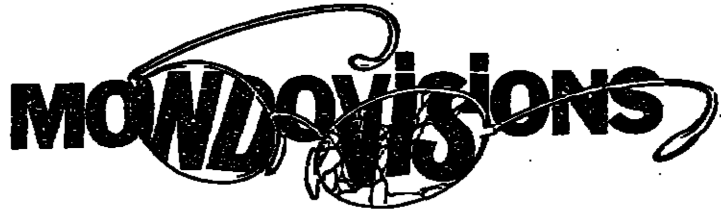
**– Vous n'estimez pas qu'il est important de donner au plus grand nombre possible de gens les moyens de comprendre, donc éventuellement de contester, une technologie toujours plus envahissante ?**

– Si, mais à quel âge faut-il dispenser cet enseignement ? L'informatique s'apprend très vite. Les adultes la comprennent facilement, moi-même j'ai appris l'informatique en quelques semaines. Et on acquiert les principes d'autant plus facilement que l'on dispose d'une bonne culture de base.

## Une technique pauvre

» Mes étudiants m'en ont souvent donné l'exemple. Ceux qui veulent apprendre les langages de programmation « évolués » et qui connaissent déjà les « langages machines », c'est-à-dire le jeu d'instructions élémentaires avec lequel traite l'ordinateur, ont beaucoup plus de mal que ceux qui ne savent rien au départ. Et, parmi ceux qui ambitionnent de connaître l'ensemble *des questions informatiques*, ce ne sont pas ceux qui possèdent déjà un « langage évolué » qui y parviennent le mieux, mais plutôt ceux qui ont fait des études, d'épistémologie par exemple.

» L'informatique est une technique et non une discipline en soi. Une technique très pauvre et, qui plus est, limitative. Former de jeunes esprits aux modes de pensée de l'algorithmique, qui réduit tout à quelques concepts, serait un crime. L'enseignement de l'informatique rendrait aussi par




































conséquent plus difficile celui des autres disciplines. Celles dont les contenus sont riches, subtils et qui exigent une forme d'esprit fin et non pas structuré comme un arbre de décision.

» D'autre part, la technique évolue si rapidement que ce qui peut s'enseigner aujourd'hui se révèlera certainement périmé dans deux ou trois ans. Les grands informaticiens le savent bien. Ils sont les premiers à dire que les langages de demain seront bien plus complexes et bien plus riches que les langages actuels, basic, L.S.E., ou autres. Quels sont ces langages ? C'est le bon français, l'art graphique, c'est aussi la musique, l'architecture par exemple. Voilà les « logiciels » qu'il sera important de maîtriser demain et qui permettront de comprendre et d'avancer.

» En vérité, on se trompe d'enjeu. S'agit-il de devenir petit à petit des utilisateurs de la technologie, les meilleurs consommateurs possible, ou bien veut-on mettre la technologie à contribution pour permettre à l'homme de cultiver ses richesses ? Jusqu'à présent, c'est la première voie que l'on a emprunté. » ■

(1) Fayard éditeur. Voir l'article de Pierre Drouin (*le Monde* du 28 mai 1981).

(2) *Télématique ou privatique ? Questions à Simon Nora et Alain Minc* (en collaboration avec Jean Bounine). Éditions d'informatique.

(3) Voir le compte rendu du rapport Dondoux-Ducastel dans « le Monde de l'économie » du 17 février 1981.

(4) *Le Monde* du 25 octobre 1980 et *le Monde de l'éducation* de janvier 1981.

BUREAU

# La photocopie de toutes les couleurs

## La photocopie commence à sortir de la grisaille.

JEAN-JACQUES MALEVAL

UNE agence de publicité vient juste de préparer un dossier d'une vingtaine de pages contenant une série de maquettes — en couleurs — d'une annonce qui doit paraître dans un hebdomadaire à grand tirage. La date de remise des documents publicitaires au magazine est imminente, et l'agence doit impérativement soumettre les épreuves à l'annonceur pour qu'il fasse son choix. Impossible, dans un si court laps de temps, de demander à un laboratoire de réaliser des reproductions sur papier photographique. Une seule solution : envoyer un coursier chez Canon, avenue de Villiers, à Paris, ou chez Rank Xerox, à Montrouge. Sur place, pour une dizaine de francs par copie, le travail est réalisé en dix minutes.

Il ne s'agit pas de copie en couleurs par un procédé photographique, avec un agrandisseur et une série de bains chimiques, voire par un processus accéléré de développement instantané. Nous sommes ici dans le domaine de l'électrocopie en couleurs, qui dérive directement de la technologie des photocopieurs en noir et blanc sur papier ordinaire.

### Principes

Le tambour contenu dans un copieur est recouvert d'une substance photoconductrice généralement à base de sélénium ou de sulfure de cadmium. Cette mince pellicule reçoit préalablement une charge d'électricité statique positive qui la rend sensible à la lumière. L'image du document original — fortement éclairé — est alors projetée sur le tambour. Ainsi, la charge de surface est détruite là ou l'image comporte des blancs, et inchangée à l'emplacement des noirs. On obtient, sur le cylindre, une image « électrique », invisible à l'œil nu.

Sur le tambour est alors répandu une poudre ou un liquide composé de carbone, le *toner*, chargé négativement, et donc attiré aux seuls points de polarité positive. L'image primitivement latente est maintenant discernable.

Arrive alors la feuille de papier vierge qui entre en contact avec le tambour. Comme une encre, le toner se dépose sur le papier avant d'être fixé, par fusion à la chaleur ou par pression entre deux rouleaux.

Ce principe de la sensibilité électrique d'une certaine surface à la lumière (ou électrocopie) est aussi utilisé sur les photocopieurs en couleurs. Le tambour reçoit successivement trois charges électrostatiques différentes en passant devant chacun des trois filtres couleurs. Les toners magenta, jaune et cyan passent ensuite, l'un après l'autre, sur le tambour puis sur le papier avant le fixage définitif de l'image.

Que vaut le résultat ? La restitution est fidèle mais elle est loin de la qualité d'une reproduction photographique. Pour deux raisons : le repérage des couleurs n'est jamais parfait et, surtout, les dégradés de tons étant mal respectés, les coloris sont toujours trop contrastés.

Actuellement, les principaux usagers de la photocopie en couleurs sont, en plus des agences de publicité, les décorateurs, les éditeurs, ceux qui ont besoin de reproduire des cartes, des plans ou des graphiques, quelques artistes qui se lancent dans le « copy-art », etc. Mais le marché est encore restreint, la preuve étant que, à la dernière Foire de Hanovre, le plus grand rendez-vous mondial de la photocopie, aucun copieur en couleurs n'était présenté. Seuls Canon et Rank Xerox mettent leur appareil à la disposition de la clientèle, dans deux endroits seulement en région parisienne.

Copystat, seule, vend un photocopieur en couleurs, pour 55 000 francs hors taxes, fabriqué par l'entreprise japonaise Mita. Mais la qualité des copies obtenues est encore moins satisfaisante, car elles sont effectuées sur du papier traité à l'oxyde de zinc, de fond grisâtre.

Nombre de firmes étrangères étudient néanmoins de près le lancement de nouveaux appareils : 3M avait présenté le premier copieur en couleurs en 1968 ; Eastman Kodak a certainement quelque chose dans ses cartons mais préfère ne pas concurrencer son marché photographique ; et quelques japonais comme U-Bix, qui a déjà montré son Color 80, et Panasonic, qui a sorti de ses laboratoires un télécopieur en couleurs ainsi qu'une extraordinaire unité basée toujours sur l'électrocopie pour réaliser automatiquement des diapositives en noir et blanc mais aussi en couleurs.

### Photos de vacances

Pourtant, on ressent visiblement un frein à l'introduction de machines à copier en couleurs. Les entreprises n'ont généralement que peu de documents colorés à reproduire, et, parmi ceux-ci, rares sont ceux qui nécessiteraient des copies de couleurs pour être normalement exploitables. Dans le petit nombre de cas restant, il serait la plupart du temps indispensable d'obtenir une qualité supérieure à celle que l'on connaît aujourd'hui.

Les copieurs en couleurs sur papier ordinaire actuellement en service ne pourraient être vendus moins de cinq ou six fois le prix d'un photocopieur noir et blanc, ce qui s'explique assez bien par la complexité notamment au niveau des contraintes d'analyse des couleurs et de la précision imposée au défilement du papier qui passe à trois reprises devant un tambour.

D'autre part, les entreprises, qui contrôlent difficilement l'énorme consommation de photocopies effectuées par leurs salariés, sont réticentes. « *Si en plus*, nous a-t-on assuré, *nous mettons à leur disposition des copieurs en couleurs, tout va y passer, même les photos de vacances* »...

La photocopie de toutes les couleurs devra donc attendre encore quelques années avant d'envahir le marché. En attendant, Rank Xerox, en catimini, s'apprête à se lancer dans une voie intermédiaire : sur un de ses photocopieurs actuels, parmi les plus rapides, le bac de toner noir pourra être substitué aisément à un récipient identique mais contenant de l'encre d'un autre coloris. C'est tout le marché, énorme, de l'offset en deux couleurs sur petits formats qui est visé. ■

Dimitri a deux « casquettes ». Dessinateur de bandes pour adultes, il a publié *Les Zômes* (chez Albin Michel), *Loubianka* et *Le Goulag* (aux éditions du Square). Pour les enfants, il signe de son vrai nom, Guy Mouminoux : *Prémolaire* (quatre albums aux éditions Glénat), *Les tomates violentes* (Glénat) et *Les aventures de Rififi* (chez Artéfact).

*Suite page XIV* ➡






















# Meurtre à l'italienne

*(Suite de la page XVI.)*

« *Etienne Delachaume*, dit le ministre, *le collectionneur, bien sûr, je l'ai rencontré chez Berryer, mais* — il haussait les épaules — *on le rencontrait partout, dans les dîners d'ambassadeurs, même dans les garden parties de l'Elysée.*

— *C'est à Venise, n'est-ce pas, que se tient la prochaine rencontre des ministres de l'énergie ?* »

La question du commissaire Giocavi parut si inattendue au ministre qu'il en répéta les derniers mot, en même temps, il confirmait d'un hochement de tête :

« *Venise, oui, Venise, demain.*

— *Voilà le troisième élément qui m'inquiète* », dit Giocavi.

Il tendit au ministre un billet d'Air France.

« *Fred Bertaud devait partir cet après-midi pour Venise.*

— *Bravo, bravo*, murmura le ministre. *Vous avez prévenu les Italiens ?* »

Giocavi dédaigna de répondre.

« *Je vais voir si on a avancé*, dit-il. *Je demanderai peut-être à vous rencontrer dans la soirée.* »

Il se pencha, reprit les papiers, le carton blanc, le billet d'Air France.

« *Pour le juge d'instruction, monsieur le ministre.* »

Et il sortit.

ON avait interrogé Maryvonne Veillière, comme ça, par routine, et parce que Giocavi avait habitué son équipe à ne rien négliger. Nom, prénom, adresse, etc., quelques questions. Mais la jeune femme avait eu des mimiques suffisamment expressives pour que l'inspecteur qui l'interrogeait, outre qu'il la trouvait mignonne, une de ces petites, pas tout à fait paumées, qui venaient se donner l'illusion de la grande vie, avec les « artistes » de la Closerie — tu parles... — insistât. Rien, vraiment rien remarqué ?

Et voilà qu'elle s'était mise à parler, racontant que le type n'avait pas cessé de regarder une copine à elle, Solange Paillard, « *enfin pas vraiment une amie, plus vieille, hein, mais quand elle veut, comme aujourd'hui, encore... Vous comprenez ?* » Et c'était pas possible qu'elle l'ait pas remarqué, le type, « *une femme, ça sent ces choses-là* ». Alors, elle, Maryvonne, avait fait comme si de rien n'était, mais à la fin, quand le type s'était levé, elle l'avait dit à Solange, « *comme ça, pour voir ce que Solange allait faire* ». Eh bien, Solange, elle avait couru derrière le type. « *Peut-être j'ai empêché leur rendez-vous ? Est-ce qu'on sait, on en voit tellement des choses ?* »

Maryvonne demandait une cigarette, croisait les jambes un peu haut. Jour de gloire, un petit bout de film qui repasse dans la mémoire. Quand Giocavi rentra dans le bureau, ses inspecteurs avait déjà téléphoné chez les Paillard. C'était quand même curieux le comportement de cette femme qui se précipite derrière un type qui la regarde une bonne heure et qui s'échappe sous la pluie quand on descend le type sous ses yeux.

« *Il pleuvait*, répétait Maryvonne, *elle a pas voulu rester, alors son tailleur et sa mise en plis, ils doivent voir pris quelque chose.*

— *Les Paillard, racontez-moi* », demanda Giocavi.

Maryvonne changea de ton avec lui : ce commissaire-là, c'était quelqu'un, elle le savait. Le mari, expliquait-elle d'une voix de petit fille, Antoine, était un type sérieux, vraiment, veilleur de nuit dans une société.

« *Laquelle ?* »

La force de Giocavi venait de ce qu'il n'oubliait jamais rien. Il récurait une information jusqu'au bout. Quand, haussant les épaules, Maryvonne dit : « *La Promex, je crois* », il ne sursauta pas, attendit quelques secondes avant de rectifier : « *La Sporex, plutôt, non ?* » La jeune femmme le regarda, éberluée. C'était bien ça.

Giocavi se leva. En dix minutes, il eut confirmation de son hypothèse : Solange Paillard était sur la liste du vol AF 334 qui avait décollé de Roissy à 17 heures.

Le Boeing-707 s'était déjà posé à Venise.

*(A suivre.)*

La semaine prochaine :

**Bien triste Venise...**

par Michel DEON
de l'Académie française

هكذا من الاصل

## LANGAGE

# Ebènes et chisteras

JACQUES CELLARD

UN déjeuner-dictée, pourquoi pas ? Et puis, le T.O.P. (« *Toute l'orthographe pratique* », A. Jouette, Nathan éditeur), pour le lancement duquel se faisait ce déjeuner-dictée, est un excellent outil de travail, même s'il en rajoute un peu dans la chinoiserie orthographique.

Les quelque trente que nous étions (voir *le Monde* du 22 avril, page 10) chutâmes tous, entre autres, sur le passage que voici. Il s'agit d'un grand voyageur qui, sur ses vieux jours, rapporte chez lui « des chisteras décorés, des ébènes sculptées » et autres babioles surréalistes. Nous avons tous écrit : *des ébènes sculptés*. Faute !

Faute d'arbitrage plutôt. Sur ce point, et ce n'est pas la seule fois, les dictionnaires contredisent la règle par l'exemple. Furetière, le premier, dit que le mot est féminin mais en donne pour l'exemple : « *L'ébène couppé* (sic) *s'endurcit comme une pierre* ».

Le Grand Robert et le Grand Larousse de la langue française n'avancent que des citations (celle du premier, longue et descriptive) dont il est impossible d'inférer si, dans l'usage des écrivains, le mot est effectivement féminin comme ils l'affirment.

Le Trésor de la langue française ne signale nulle part que le genre du mot puisse être incertain ou contesté. Mieux : il le dit féminin bien sûr, mais l'illustre d'une citation de Balzac (*les Employés*) que voici : « *La fille du commissaire-priseur utilisa dans sa salle à manger de ravissants tapis turcs en les y encadrant dans* de vieux ébènes, *d'un prix devenu exorbitant.* » Au masculin donc, et comprenne qui pourra !

Littré seul a l'honnêteté de signaler que « *le genre du mot a varié* ». C'est le moins qu'on puisse dire. Rabelais déjà le fait masculin : « *Non toute terre porte tout, Indie seule porte le noir ébène.* » C'est dans *Pantagruel*. Après lui, Voltaire : « *l'ébène ébréché* ». Et Balzac, nous l'avons vu. Et Pierre Loti, dans *Madame Chrysanthème*, parlant de cheveux que l'on voit « *luire comme de l'ébène poli* ». Et Alphonse de Chateaubriant, qui savait son français : « *D'un noir lisse de vieil ébène.* » Et sans doute d'autres encore, si l'on se donnait la peine de les chercher, emploient le mot comme un masculin.

Le féminin a été imposé par Ménage (le Vadius des *Femmes savantes*), mais la tradition n'a jamais abandonné le masculin. Alors, devant l'incohérence des dictionnaires et ce qu'il faut bien appeler le terrorisme des puristes, la mâle rage vous gagne. Comment ! Voilà dix écrivains et avec eux trente « écrivants » de métier qui font spontanément *ébène* du masculin, et ils auraient tort contre les dictionnaires ? J'objecte, Votre Honneur.

On dira que ces dictionnaires ne font que suivre l'enseignement de l'Académie ? J'objecte encore. On ne tire pas sur une ambulance, soit. Mais on ne se laisse pas non plus tirer par elle.

Et puis il y avait, juste avant les ébènes sculptées, ces *chisteras décorés* sur lesquels, ou sur lesquelles, nous achoppâmes tous, les faisant du féminin alors qu'il les fallait, nous dit-on, du masculin. Mais l'Académie elle-même tient pour le féminin dans son dictionnaire, et seul le féminin est conforme à l'origine espagnole du mot et à son étymologie latine : *cistella*, petite corbeille. Alors, de qui se moque-t-on ?

### Baies et pie

*Bucolique et sentimentale*, notre dictée mettait encore en scène « un tilbury tiré par deux juments baies » et « un break aux deux chevaux pie ». Là, entre *baies* au pluriel et *pie* au singulier, tout le monde a tiré à pile ou face, comme nous le faisions jadis, ou naguère, sur les bancs de l'école. On sentait bien le piège, la chicane, la chausse-trape, ou chausse-trappe, personne ne sait au juste. Au demeurant, cette chausse-trappe n'était pas elle-même dans la dictée. Dommage !

Donc, c'était *baies* au féminin pluriel pour les juments, et *pie* invariable pour le masculin pluriel aussi. Ce n'est pas se montrer mauvais joueur que de signaler que l'irréprochable Buffon, qui s'y connaissait en animaux et en français, a écrit : « *Les chevaux pies* (avec un s), *où le noir et le blanc sont appliqués d'une manière si bizarre et tranchent l'un sur l'autre si singulièrement.* »

Littré marque sa préférence pour l'accord, en indiquant : « *D'autres laissent, au pluriel,* pie *invariable.* » Maurice Grevisse, qui n'était pas davantage que Littré un anarchiste de l'orthographe, dit que les deux pluriels, pie et pies, sont « *également défendables* ».

D'instinct, on penche pour le pluriel marqué par un s, sans doute parce que l'on pense aux autres adjectifs qui, comme *pie*, désignent la couleur, la « robe » du cheval : bais, alezans, ou alzans, dont on réciterait la liste comme un petit poème surréaliste pour le plaisir. Mais non ! Ce serait trop beau ! Nous sommes vraiment malades de l'orthographe.

* * *

Malades aussi d'américanomanie langagière. J'ai sous les yeux un document technique d'une importance moyenne, signé cependant d'un général de division et de deux colonels, puisqu'il s'agit du traitement sur ordinateur de statistiques militaires.

J'y relève à la file (pardon : *on line*) « *les bandes Account journalières* », la Schedule, l'Elapse (« *somme des temps passés en swapping de toutes les activités du job* »), les « *links utilisés par un job* », l'Abort, qui est « *le nombre de jobs abortés* », les articles « *deletés* », et autres gentillesses. Inutile de préciser que les trois quarts de ces barbarismes pourraient être remplacés sans *aucun inconvénient par des mots* français : les bandes Account par les comptes journaliers, la Schedule par le délai ou l'attente, le swapping par le troc, les jobs abortés (!) par les tâches interrompues, ou même avortées, et les articles *deletés* (c'est le plus beau, je crois) par les articles détruits.

Comme on dira bientôt dans la même veine : Sky, my major (1) ! Si les généraux eux-mêmes jouent au Waterloo linguistique, the carrots are cooked. ■

(1) Avec un clin d'œil au petit *Sky, my husband !*, de Jean-Loup Chiflet, Editions Garnier, funny pocket-book du colliquial frenglish.

## GÉNÉALOGIE

# Lire entre les lignes

PIERRE CALLERY

LES lecteurs de la rubrique envoient parfois un texte surprenant, rencontré au cours de leur quête. Celui-ci n'exprime généralement sa valeur profonde que si l'on ne cherche pas à saisir le fait brut, mais si l'on sait lire entre les lignes.

Notre premier exemple est monstrueux. Il inspire l'horreur.

Des registres paroissiaux de Saint-Jacques, à Beauvais :

« *L'an 1701, le 21 juin, à une heure après-midy, Jeanne Sagnier, femme de Jean Gérard, a accouché de deux enfans masles qui étoient joints ensemble par le bas ventre et qui depuis la teste jusqu'au diaphragme avoient tous deux toutes les parties qui constituent l'homme. Lesquels ont été baptisés tous deux à la maison par la sage-femme et puis, après avoir été ouverts en présence de messieurs les médecins et chirurgiens de cette ville de Beauvais pour être examinés, et ensuite, ils ont été embaumés et emportés à Versailles pour les faire voir au Roy et à tous les Curieux.* » (Madeleine Langlois, Beauvais).

Et notre correspondante de constater :

« *Ainsi donc, il apparaît bien que les personnes présentes à l'accouchement les ont sacrifiés.* »

Le deuxième exemple, moins effrayant, est daté du 7 avril 1682. Il s'agit du mariage de maître Gilles Ruault, d'Evran (Côtes-du-Nord), avec honorable femme Marguerite Euret de la Ville de Feder (?) en Irlande :

« *Les dits Ruault et Euret se disent mariés de bonne foi dans le pays d'Hibernie, chez le colonel Bouteiller, vice-roy d'Irlande, fort chrétien et catholique. Ne pouvant faire constater leurs épousailles, à cause des troubles qui sont dans l'Hibernie pour la foi catholique, ont ce jour épousé et reçu la bénédiction nuptiale dans l'église d'Evran...* » (A. Nouazé, Angers).

Cette fois, le lecteur ne se contente pas de constater, il ne peut s'empêcher d'ironiser :

« *Ainsi, il y a trois siècles, il y avait des troubles d'ordre religieux en Irlande, ainsi les dits Ruault et Euret ont été mariés deux fois : des « digames ».*

Ces exemples sont très rares. Ils constituent l'exception qui confirme la règle. Le premier montre le peu de scrupules de médecins et chirurgiens d'autrefois à l'égard des lois fondamentales de la vie. Le second rappelle l'incidence et l'utilisation des événements historiques dans la vie quotidienne, et la façon de résoudre les problèmes de certains curés de jadis. Le mariage sous conditions n'existe-t-il donc pas ?

Lire entre les lignes est nécessaire dans les situations beaucoup plus banales que rencontre souvent le chercheur. Que lui arrive-t-il fréquemment en effet ? Il cherche un acte dans la commune du domicile des intéressés et il ne le trouve pas. Si c'est un décès, il lui faut rechercher tous les indices d'un changement de domicile. Souvent les parents âgés – surtout lorsqu'il n'en reste qu'un – ont élu domicile chez l'un de leurs enfants qui a pu s'installer au pays de sa femme à quelque distance. Il convient alors de retrouver le mariage des enfants qui n'est parfois décelable, lui-même, que grâce à leur présence à un autre mariage... Toutefois, bien d'autres situations sont possibles. L'ancêtre, dont on recherche le décès, peut être mort à l'hôpital, par exemple. Les tables notariales des décès et successions sont souvent utiles à cet égard.

### Indice

S'il s'agit du mariage, la méthode classique – en dehors des tables de contrats de mariages (n'existant seulement que depuis la deuxième partie du dix-huitième siècle, et encore pas toujours ; et ne s'appliquant pas absolument à tous) – consiste elle aussi à deviner entre les lignes. Le mariage a pu être célébré au domicile de l'un des époux ou ailleurs. S'il n'a pu être retrouvé c'est qu'il a probablement eu lieu dans la paroisse du conjoint, dont la naissance ne se retrouve pas dans la commune même.

Contrairement à une opinion très répandue, ce n'est pas presque toujours dans la paroisse de l'épouse, mais à peu près aussi souvent dans celle de l'époux, que le mariage a été célébré. Il peut également l'avoir été chez un oncle curé, ou notable, chez le parrain de l'un ou de l'autre, occasionnellement chez son tuteur. L'acte de mariage indique – clairement ou par sous-entendu – le *lieu de naissance* des époux. Mais, afin de retrouver cet acte, comment découvrir le lieu de naissance de l'« autre » époux ?

Depuis la Révolution, il se trouve en principe indiqué dans l'acte de décès. Les exceptions sont rares postérieurement à 1810, ce qui couvre toutes les naissances depuis l'Ancien Régime. Antérieurement, la solution se lit dans le domicile des parrains et marraines des enfants du couple. Toutefois, ce domicile n'est pas toujours indiqué, et il faut suivre à la trace tous les indices, toutes les résidences des personnes du même patronyme.

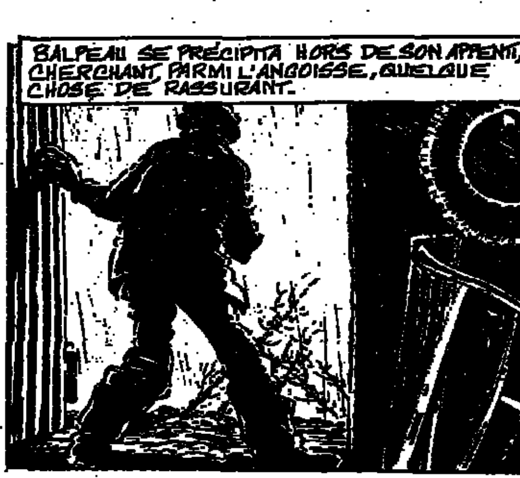
Ainsi, pour progresser dans la recherche généalogique, il faut d'abord inventer à partir des indices les plus infimes, pour ensuite contrôler avec la plus grande rigueur. Et si ce qu'on imaginait ne se confirme pas, il faut deviner, puis vérifier à nouveau, et souvent à plusieurs reprises. ■

(Suite de la page XIII.)


























CYCLOTOURISME

# Randonnées sur deux roues

MICHEL DELORE

« *CONSIDÉRANT la bicyclette comme la plus merveilleuse invention mécanique du dix-neuvième siècle, je ne peux que faire l'éloge du tourisme à bicyclette.* » Cette phrase d'André Billy, beaucoup ont dû la lire ou l'imaginer d'eux-mêmes, rien qu'à constater l'essor des achats de bicyclettes en France depuis 1970 : vingt millions en onze ans. Guidon contre guidon, les deux millions cinq cent mille exemplaires mis en circulation en 1980 (nouveau record) formeraient un rideau d'acier de 1 150 kilomètres, de Dunkerque à Menton...

## Vélocipédiose aiguë

Le virus a gagné les couches les plus diverses de la population : le cyclisme de loisir est l'un des rares divertissements sportifs pratiqués par l'ensemble des classes sociales, les riches comme les défavorisées ; et les sondages le placent régulièrement après la marche et le jogging, mais avant le tennis. En fait, il porte le maillot jaune des loisirs sportifs, en considérant également son succès massif auprès des jeunes de trois à quatorze ans.

Face à l'épidémie de vélocipédiose, que prescrire ? D'abord se hasarder, carte des routes et chemins placée sur le dessus de la sacoche de guidon, par les itinéraires peu encombrés en vue de promenades de deux ou trois heures, pas plus, au début. On choisira des parcours peu escarpés, du genre montagnes russes. Parti l'estomac plein, on bourrera ses poches d'amuse-gueule à absorber environ toutes les heures, et on remplira son bidon de thé au citron légèrement sucré (trop sucré ne désaltère pas), afin d'éviter en cours de route la fringale du cycliste en perdition.

Une fois aguerri, on peut se diriger vers le club cyclo le plus proche, où des soins énergiques ne manqueront point d'être prodigués aux patients (es). Ils sont déjà cent mille Françaises et Français, de huit à quatre-vingts ans, à adhérer à l'un des deux mille cinq cents clubs cyclotouristes. Selon la gravité des cas, les remèdes vont du brevet de 25 kilomètres à celui de... 1 200 kilomètres, comme le légendaire Paris-Brest (et retour !), depuis longtemps déserté par les « pros ». Des milliers de curistes se soumettent aussi aux effets bénéfiques de rallyes en tous genres. Certains arborent des noms propres à faire trotter les imaginations : le Rallye du cidre ; le Rallye du beaujolais ; la Randonnée de la lavande ; le Toboggan cévenol...

L'un des plus célèbres est le Brevet de randonneur des Alpes, véritable « Vasaloppet du vélo », avec départ de Grenoble, la « schnouff » que tous les deux ans nous prenons un malin plaisir à absorber à haute dose. Un symbole : le B.R.A se déroule le jour de l'ultime étape du Tour de France sur les Champs-Elysées. Cinq mille curistes – ils seraient dix mille si leur nombre n'était pas limité par mesure de sécurité – se soumettent à un traitement de choc digne d'un séjour à la légion étrangère. Au petit jour, des milliers de lampes-torches scintillent dans la vallée de l'Arve. Dix mille mollets s'élancent à l'assaut de la rampe des Commères, contrefort du Lautaret, lui-même hors-d'œuvre avant le Galibier. Seul le cliquetis des dérailleurs vient troubler les glaciers illuminés de soleil. Dérailleur ! S'il y eut un jour une révolution dans le vélo, ce fut ce système, antimécanique dans son principe, qu'à peine une demi-douzaine de firmes dans le monde arrivent à fabriquer correctement, après cinquante ans de balbutiements.

Henri Desgranges, le père du Tour, aurait-il imaginé cinq mille usagers de la bicyclette grimpant les 2 650 mètres du géant des Alpes, durant des lustres la terreur des champions les plus endurcis ? Mais la récompense est là : 30 kilomètres de descente à tombeau ouvert. Avant le coup de grâce : la terrible Croix-de-Fer, 30 kilomètres dans l'autre sens, où la randonnée à vélo ressemble à s'y méprendre au final de Strasbourg-Paris à la marche, et, pour les imprévoyants, les moins entraînés ou les moins courageux, à la retraite de Russie. Avant le bouquet final : 90 kilomètres, tantôt freins serrés, tantôt face au vent en direction de la capitale des Alpes.

## Notre-Dame des Cyclistes

En cas d'aggravation de l'état du (ou de la) patient (e), et après avis du médecin de famille, on pourra envisager un Tour de France randonneur, 4 800 kilomètres à effectuer seul (e) ou en petits groupes en moins de trente jours (en une ou deux fois), avec pour simple récompense une médaille, un diplôme et la satisfaction d'avoir pédalé sur le parcours des héroïques « grandes boucles » du début du siècle. Les crises aiguës se soignent à l'aide de voyages à vélo autour du globe : les curistes abandonnent leurs proches pour un, deux ou trois ans afin de sillonner un continent en quête d'aventure (s) et de découverte (s).

Leur état n'ayant pas atteint un tel degré de paroxysme, certains (es) se contentent de cyclocamping : les fins de semaine et les vacances se déroulent en pleine nature de façon autonome par rapport aux monstres d'acier que sont voitures, trains et avions. Dans les cas désespérés, il ne reste qu'à aller faire brûler un cierge auprès de Notre-Dame des Cyclistes, une chapelle sise au cœur des Landes, ou de la Madonna del Ghisallo, encore un haut lieu de pèlerinage à vélo... Les cas bénins se traitent selon une thérapeutique d'une surprenante efficacité : des pique-niques, des congés au vert avec faible kilométrage, détente et location de vélos assurés, bref le remède idéal pour partir en famille avec maman et bébé. Un traitement qui se répand au sprint est celui des « randonnées permanentes » : un mois ou peu s'en faut avant la date du départ, le (ou la) patient (e) écrit au club organisateur afin d'obtenir l'itinéraire et la feuille de route à faire viser par une administration locale ou un commerçant. Les délais sont larges, et le renvoi de la feuille dûment tamponnée permet d'obtenir un insigne ou une breloque souvenir. La randonnée Tras los Montes, les Revers de la Manche, les Chemins de Jeanne d'Arc, le Circuit de la ligne Maginot, les Rayons du métro, la Rose des Vents brivistes, Châteaux et lacs d'Auvergne, la Randonnée des sites cathares, la Route Napoléon, figurent au menu parmi plus de deux cents circuits accessibles – en prenant son temps – au commun des mortel (le)s.

Il n'est pas jusqu'aux syndicats d'initiative, offices de tourisme, auberges de jeunesse, maisons des jeunes et de la culture, Louveteaux, Scouts, Éclaireurs (euses) et autres associations de tout poil qui n'essaient de soulager les âmes et les corps en détresse par la mise sur pied d'excursions, de camps à vélo ou la simple distribution d'itinéraires détaillés. Chaque fin de semaine, à condition que le beau temps soit de la fête, des millions de patients (es) se comptent sur les routes et les chemins vicinaux.

## Vos futures randonnées

Désirant ardemment guérir, il importe de se mettre en quête du matériel du parfait curiste en campagne. La carte peut être soit la 1/100 000ᵉ (série verte de l'I.G.N.), la plus précise, soit une carte au 1/200 000ᵉ (Michelin), voire une carte spécialisée (Didier et Richard pour les Alpes, Recta-Foldex pour les vins ou les fromages de France...).

La tenue vestimentaire demeure très libre (short ou jean, chemisette, chaussures de sport), sauf pour la randonnée véritablement sportive, où la tenue dérivée de la course s'avère plus rationnelle (cuissard doublé intérieurement d'une peau de chamois, maillot cycliste à poches arrière, gants coupés, chaussures cyclistes à semelle plate et talon mince afin d'autoriser la marche en cas d'arrêt). La casquette anti-coups de soleil, le blouson (de préférence imperméable), sont à ne point oublier (pensez au froid au petit jour, le soir et dans les descentes). Le vélociste du coin de la rue, orfèvre en la matière, vous conseillera utilement.

Son rôle de prescripteur se révélera également capital pour le choix de votre vélo. Si, à la limite, n'importe quel modèle autorise la promenade, le cyclotourisme digne de ce nom se pratique avec une machine répondant à des caractéristiques fondamentales : large selle en cuir rodée main, pneus d'au moins 25 mm de section gonflés à 6 kg, garde-boue enveloppants, dérailleurs 10, 12 ou 15 vitesses (le triple plateau au pédalier est une merveille qui fait fureur aujourd'hui et dont vous auriez tort de vous priver), guidon à trois positions (si possible avec double commande de freins), pompe à haute pression, sacoche de guidon, trousse à outils, bidon et porte-bidon, sonnette, plaque d'identité, réflecteurs latéraux dans les roues, à l'arrière et sur les pédales, éclairage mixte torche-dynamo...

Légers et à meilleur rendement, les boyaux sont plus fragiles : ils ne vous conviennent que pour de courtes distances sur revêtement parfait ; autre écueil, n'oubliez pas de les coller sur la jante ! La jante en dural sera préférable à celle en acier : moins chère, et pour cause, cette dernière est plus lourde et se déforme vite. Au lieu des roues de 700, celles qui équipent la majorité des cycles pour adultes, préférez les roues de 650 (ce qui nécessite un cadre adapté) et des pneus de 35 mm, avec porte-bagages latéraux surbaissés, si vous vous sentez une vocation de cyclocampeur. Vous serez entièrement autonome à l'égard de tout véhicule. N'oubliez pas qu'une véritable machine de cyclotourisme doit posséder un cadre plus long qu'un vélo de course. En effet, le coureur recherche vitesse et nervosité ; de plus, il roule sur le billard des grandes routes ouvertes par la police, pas vous ! Un cadre long offre donc une meilleure assise sur la route.

La taille du cadre reste l'ultime impératif à respecter à l'achat : chacun (e) a sa paire de chaussures, chacun (e) a son vélo à ses cotes. Pour la hauteur du cadre, le vélociste dispose d'un barème type selon votre taille ; ensuite viennent les réglages de la selle et du guidon. Seule la bicyclette pour aller chercher son quotidien préféré à quelques centaines de mètres de son domicile peut être un « mini » ou un « nouveau style » à guidon et selle réglables en un tournemain pour toute la famille. Après une centaine de kilomètres, divers réglages sont à effectuer (les rayons de la roue arrière surtout) : un vélo, cela se rode aussi. Retournez voir votre vendeur à ce sujet.

Votre portefeuille s'allégera au total de 1 000 à 2 000 F au moins, mais vous ne vous en porterez que mieux, surtout si vous vous adressez à une officine effectuant les réparations ultérieures. Pour le prix, exigez une facture (indispensable en cas de passage de frontières même dans la C.E.E., en cas de vol ou d'accident aussi pour votre compagnie d'assurance). Ainsi harnaché (e), une fois en route, confortablement installé (e) sur votre selle, vous ne douterez plus un instant de cette phrase définitive de Marcel Achard : « *La petite reine mérite d'être promue impératrice !* » ■

### En savoir plus

**Des ouvrages :**

*Le Vélo*, par Jean Durry (Ed. Denoël).
*Le Cyclotourisme*, par Jehan de la Croix (Ed. de Vecchi).
*Manuel technique de la bicyclette*, par Michel Delore (Ed. Amphora).
*La France à bicyclette*, par le Touring-Club de France, (Ed. Flammarion).

**Des revues :**

*Vélo*, mensuel.
*Le Cycle*, mensuel.
*Miroir du Cyclisme*, mensuel.
*Braquets*, mensuel.
*Cyclotourisme* (réservé aux adhérents de la F.F.C.T.).

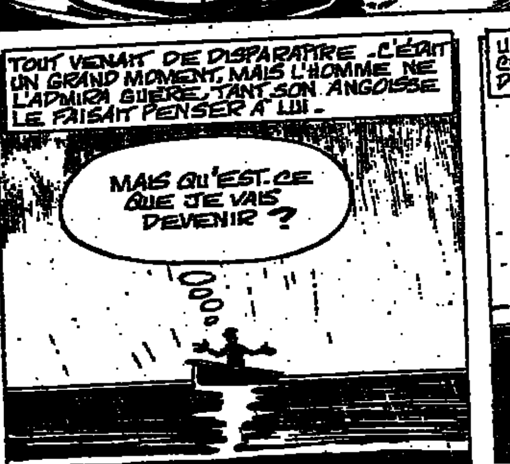
**Des associations :**

Fédération française de cyclotourisme, 13, rue J.-M. Jégo, 75013 Paris.
UFOLEP, commission de cyclotourisme, 3, rue Récamier, 75007 Paris.
Amitié et Nature (F.S.G.T.), 24, rue Yves-Toudic, 75010 Paris.
F.S.C.F., commission de cyclotourisme, 5, rue Cernuschi, 75017 Paris.
Bicy-Club de France, 8, place Porte-Champerret, 75017 Paris.
Association cycliste du corps de santé, 10, place Peyron, 95640 Marines.
Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris.
Fondation Motobécane du raid, 16, rue Lesault, 93502 Pantin cedex.
Fédération française des usagers de la bicyclette (FUBicy), 7, avenue Forêt-Noire, 67000 Strasbourg (défense des cyclistes, promotion de la bicyclette).















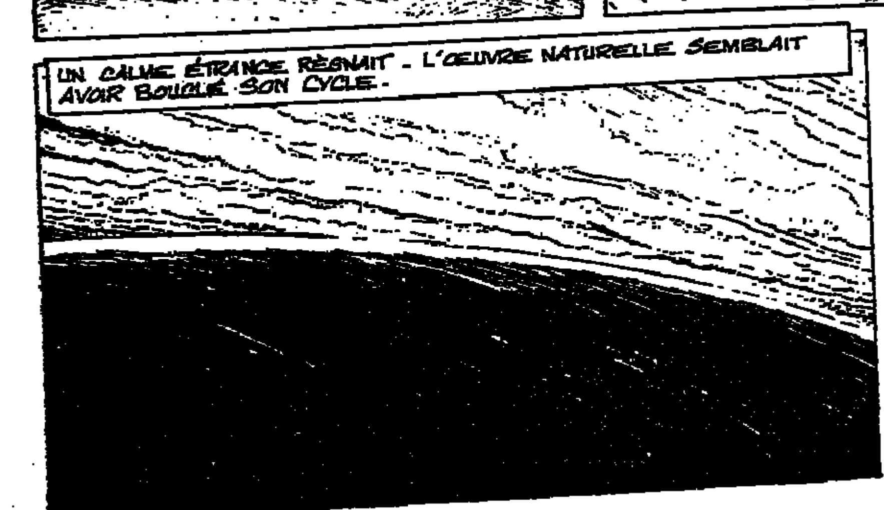








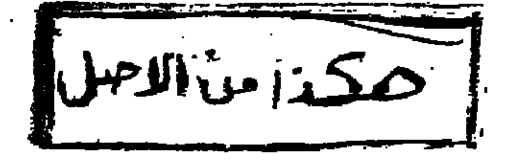












Le Monde
DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner




intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.

Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

# A quatre pas du soleil

**RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT. — Solange Paillard, femme de ménage dans un cinéma des Champs-Élysées, a trouvé sous un fauteuil un portefeuille contenant sept mille francs, des photographies, deux cartes de visite au nom d'Étienne Delachaume, 85, avenue Foch, un papier portant cette inscription mystérieuse : *« Z sur la droite deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil. »* Rentrée chez elle, elle appelle M. Delachaume.**

**Elle tombe sur un certain Fred, qui lui annonce que Delachaume est mort, et lui donne rendez-vous à la Closerie des Lilas pour récupérer le portefeuille. Là, Solange rencontre inopinément sa vieille amie Maryvonne, ce qui fait que Fred ne peut entrer en contact avec elle.**




## PAR MAX GALLO

« T'AS *même pas remarqué* », dit Maryvonne Veillière à Solange.

Elle lui avait saisi le poignet et chuchotait, penchée vers elle : « *Regarde, regarde.* »

Solange se tourna. Elle aperçut, sous l'auvent de la Closerie des Lilas, la silhouette d'un homme, une casquette *enfoncée jusqu'aux yeux*, plutôt petit, les mains dans les poches.

« *Tu le vois ?* », interrogea Maryvonne.

L'homme hésitait, s'approchant de la porte à tourniquet, jetant un coup d'œil à l'intérieur de la brasserie, puis il s'en éloignait de quelques pas. La pluie, violente maintenant, frappait de biais les vitres de la Closerie.

« *Il t'a regardée tout le temps*, reprit Maryvonne. *Je me disais : il va se lever et venir lui parler. Et toi, tu l'as même pas vu.*

— *Tu es sûre ?* », murmura Solange.

Était-il possible qu'elle n'ait pas senti que l'homme qu'elle attendait était là, près d'elle ? Sans doute avait-il été gêné par la présence de Maryvonne. Elle dégagea son poignet dans un mouvement de colère.

« *Tu t'en vas ?* demanda Maryvonne. *Tu vas courir après ce mec ?* »

Solange était incapable de répondre. Depuis deux jours, elle ne décidait plus rien. Les choses venaient à elle, naissaient en elle, sans qu'elle comprît pourquoi. C'était comme quand elle était petite, à la foire, sur le « Grand 8 », quand elle fermait les yeux, qu'elle avait si peur et qu'elle aimait tant. Il lui semblait *qu'après des années, enfin, elle* était remontée dans un wagon, qu'elle devait s'accrocher, qu'elle irait de plus en plus vite. Elle était folle, mais quoi, elle n'avait rien demandé, il lui avait suffi de se baisser, de prendre ce portefeuille. Et le type ? Il était toujours là, attendant peut-être un taxi. Elle le voyait bien, beau, mal rasé, avec un menton fuyant. Il ne ressemblait pas aux deux hommes dont les photos se trouvaient dans le portefeuille.

Solange ouvrit son sac :

« *Je paye, je paye* », répéta-t-elle.

Elle plongeait la main dans le sac malgré les protestations de Maryvonne. Comme une aveugle qui tâtonne, elle sentait sous ses doigts les billets, croyait n'en tirer qu'un, le posait sur la table, sans même oser le regarder, n'entendant plus rien, sachant qu'elle venait d'entrer dans le tunnel, juste avant la grande courbe, celle qui descend si fort qu'on se sent collé contre le siège et qu'on hurle. Le premier billet qu'elle prenait dans ce portefeuille *qu'elle ne rendrait donc plus.*

Quelqu'un la touchait à l'épaule. Le garçon qui maugréait. Il n'avait pas de monnaie, il tendait un morceau de papier : « *Ça, j'en fais rien,* disait-il, *c'est à vous ?* » Le papier s'était déplié. Elle reconnut aussitôt cette phrase calligraphiée, glissée entre les cartes de crédit : « *Z sur la droite deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil.* » Elle en fit une petite boule, la mit dans son sac, le visage empourpré, comme si elle venait d'être surprise *en* train de voler.

« *T'es drôle,* disait Maryvonne, *t'es une drôle de cachotière...* »

Solange s'était levée, marchant lentement vers la porte à tourniquet. Le type était là, à quelques mètres. Il avait relevé le col de sa veste, il piétinait.

« *Votre monnaie, votre monnaie.* »

La voix du garçon venait de loin, assourdie. Solange tourna la tête un instant. Le garçon, haussant les épaules, comptait les pièces, les billets. Et tout à coup, il y eut deux coups sourds, comme ceux que font les strapontins, dans la salle de cinéma, quand on les rabat.

« *Merde !* »

Le garçon hurlait, bousculait *Solange, la poussait dans le tour*niquet, l'obligeant à sortir.

Le type était par terre, le bras gauche écarté du corps. Sa casquette avait roulé sur le côté. Le garçon désignait du doigt, en criant, un homme jeune qui enfourchait une moto dont le conducteur démarrait en trombe.

Solange ferma les yeux. Je tombe. Je tombe. Des voix autour d'elle. Quand elle rouvrit les yeux, une dizaine de personnes étaient penchées sur le corps du type. Maryvonne, derrière le tourniquet, faisait de grands gestes. Solange s'éloigna à reculons. L'averse la frappa de plein fouet. Elle se mit à courir, traversa le boulevard. Il lui semblait qu'on la poursuivait, dans ce quartier qu'elle ne connaissait pas. Mon tailleur, pensa-t-elle, le seul tailleur que j'ai. Et brusquement elle calcula l'argent qui restait, de quoi se payer des chaussures, un tailleur, un de ces beaux imperméables avec un col de fourrure.

Elle avait pris une rue transversale, *elle serrait le sac contre* elle, parlait à voix haute, trop mouillée déjà pour se soucier de la pluie, répétant :« *Je m'en fous, je m'en fous.* » Elle se mit à rire, elle frissonnait. Elle avait pour la première fois depuis des années le temps de se souvenir : la foire et le jour où — un jour de pluie comme aujourd'hui — elle avait décidé de quitter le collège. Elle avait marché jusqu'à la porte d'Italie avec Tina, la fille des Italiens. Elles s'étaient dit : on fait du stop, on file en Italie, on va voir Venise. Et puis les flics les avaient ramassées, reconduites à la maison. Et c'est comme ça qu'elle avait terminé ses études, commencé le boulot et jusqu'à aujourd'hui...

Elle en avait la nausée. Le gin-fizz, les verres de vin de Cahors, le type, la pluie. La nausée oui, des papiers froissés sous les fauteuils du cinéma, du métro et du bus, du bâtiment 7, escalier B, avec les odeurs de poubelle dans la cage d'ascenseur, et tous, Antoine, Patrick, Marcel, et même Patricia, qui mettaient les pieds sous la table et qu'elle servait. La nausée. Ce type qui l'attendait et qu'on avait tué. Si quelqu'un, porte d'Italie, il y a si longtemps, les avait embarquées, elle et Tina. *Qui sait ? Une voiture ne* s'arrête pas. Et c'est la vie qui passe. Injuste, injuste. Elle repensa au type. IL était là debout. Elle avait tourné la tête. Il était couché, mort. Solange s'immobilisa.

Mais qu'est-ce que c'est la vie ?

Elle avait de l'eau qui glissait dans son dos, sous le chemisier.



THIERRY DALBY

Ses cheveux lui couvraient les yeux.

A quoi ça sert si on peut pas vivre comme on veut ?

Elle se remit à marcher très lentement. Un nouveau boulevard. Des grandes façades vitrées, des immeubles neufs, des balcons, des terrasses. Solange s'arrêta devant un traiteur. Une grande inscription blanche barrait la vitre : « SPÉCIALITÉS ITALIENNES ». Elle entra, puis, au serveur qui l'interrogeait, elle ne sut que dire. Le patron, un homme en blouse blanche, d'une amabilité excessive, s'empressa. *Elle réussit à demander s'il ne vendait pas une spécia*lité de Venise. Il semblait à Solange qu'elle parlait comme autrefois, quand, avec les pièces volées dans la porte-monnaie de sa mère, elle entrait dans la boulangerie, qu'elle achetait...

« *Venise ?* »

Le patron secouait la tête, proposait des fromages, du vin, reconnaissait que ce n'était pas vraiment vénitien tout cela, qu'il fallait aller sur place.

« *J'y vais,* dit Solange, *j'y vais, je pars ce soir.* »

LE commissaire Dominique Giocavi avait, moins de deux heures après le meurtre de la Closerie des Lilas, obtenu d'être reçu par le ministre de l'intérieur. Autant que faire se pouvait, Giocavi préférait le contact personnel. Il bousculait un peu la hiérarchie, passait donc au-dessus de quatre ou cinq têtes — « *Tir direct et instinctif* », disait-il à ses inspecteurs, — voyait le ministre et rédigeait son rapport. Après... Bien sûr, cette procédure était exceptionnelle, mais Giocavi, qui coordonnait les services *de lutte contre le terrorisme*, ne traitait que des affaires exceptionnelles. Cet homme d'une cinquantaine d'années, petit et mince, avait un visage qui exprimait l'intelligence et la finesse. Il ressemblait, un peu, à un abbé de cour, aux mains longues et blanches, mais le regard était vif, sans aucune de ces nuances d'affectivité ou de sensiblerie qu'on trouve souvent chez les Méditerranéens. Au stand de tir de la préfecture, Giocavi plaçait tout son chargeur au centre de la cible.

« *Alors ?* »

Le *ministre*, *enfoncé* dans *son* fauteuil, jouait avec les branches de ses lunettes. Il avait interrogé Giocavi d'un ton agressif, avec cette voix de commandement qu'il se donnait, pensant sans doute quel le ton suffit à conférer de l'autorité. Giocavi — c'était son seul commentaire politique — répétait à ses collègues qui attaquaient les méthodes du ministre : « *On fait avec ce qu'on a, de toute façon...* » D'un mouvement de tête, il désignait un point à l'horizon, qui pouvait signifier que tous se retrouveraient, un jour, ministre ou pas, à la retraite ou à la morgue.

« *Trois éléments m'inquiètent* », dit Giocavi en s'asseyant sans que le ministre l'y eut invité.

Comme toujours, il annonçait ses atouts et ne les jouait pas, commençant par raconter les circonstances du meurtre. Les tueurs étaient des professionnels. Deux balles mortelles. Des audacieux qui avaient travaillé à « l'italienne » : ils ne s'étaient souciés ni des témoins éventuels ni de l'intervention de la police, très présente dans le quartier.

« *Nous interrogeons en ce moment même tous les clients de la Closerie. La victime en sortait.* »

Avant même que le ministre, qui manifestait déjà son irritation, n'intervînt, Giocavi évoquait la personnalité de Fred Bertaud. *Il avait été facile de* l'identifier : papiers authentiques, un casier judiciaire, quelques peccadilles, chantage, escroqueries. Un écumeur des thés dansants de cinq à sept. Le ministre de l'intérieur s'emporta. Il fallait confier l'affaire à la répression du banditisme. Pourquoi le dérangeait-on ? Ce qui mettait en cause la sécurité de l'Etat, le terrorisme, les affaires à arrière-plan politique. « *Oui, Giocavi, mon bureau vous est ouvert, mais...* » Il se levait, mettait ses lunettes, suggérait que Giocavi faisait du zèle pour voir son ministre, que cela créait des rivalités, des jalousies. « *Vous savez combien je vous apprécie, Giocavi, mais...* »

« *Ce qui m'inquiète,* reprit Giocavi, comme si le ministre n'avait pas parlé, *ce sont trois éléments. Le premier...* »

Giocavi s'interrompit et *murmura*, posant une enveloppe sur le bureau du ministre : « *Naturellement, tout cela sera versé au dossier, mais...* »

Le ministre eut un mouvement d'impatience, presque un tic, qui signifiait : « *Bien sûr, ne m'ennuyez pas avec ces détails.* » Il s'assit, ouvrit l'enveloppe, fit glisser les papiers qu'elle contenait, carte d'identité, carte d'abonnement à Air Inter, carte de crédit. Il les lut, les relut, regarda plusieurs fois Giocavi, et, au fur et à mesure, il se tassait dans son fauteuil.

« *Merde,* dit-il à voix basse, *merde, les papiers de Berryer.*

— *Oui,* dit calmement Giocavi, *les papiers de Berryer. Il ne nous reste donc plus qu'à trouver le corps.*

— *Merde,* répéta le ministre. *Ah, nous allons les entendre, éditoriaux, question orale, question écrite, bravo, pourquoi pas une commission parlementaire d'enquête ? Mais qu'est-ce que vous foutez depuis quinze jours ?* »

Giocavi eut une mimique souriante et compatissante. Ce n'était pas son service qui était directement concerné par la disparition, depuis trois semaine, du patron de la Sporex, cette société de recherche et d'exportation qui travaillait en liaison étroite avec le ministère de l'énergie. Charles Berryer avait même occupé un poste de secrétaire d'Etat à ce ministère, mais, lors du dernier remaniement, il en avait été écarté. La presse avait murmuré *que le prétexte donné* — la maladie de Berryer — cachait, mal, les divergences entre le gouvernement et la Sporex. Berryer avait été *fair play*, démentant ces rumeurs. A aucun moment, il ne s'était opposé à la signature de marchés, avait-il expliqué ; à aucun moment on n'avait fait pression sur lui pour que, lors de la signature d'un contrat, des fonds soient investis par la Sporex dans une entreprise de presse. « *La Sporex,* avait affirmé Berryer, *est tout entière tournée vers la recherche de nouvelles sources d'énergie, en complet accord avec le gouvernement français.* »

Puis Berryer avait disparu. De nouvelles rumeurs étaient nées : enlèvement, règlement de compte, suicide. A cela le ministre de l'intérieur avait répondu que Charles Berryer, comme tout citoyen français, était libre de ses déplacements et qu'il était indigne de traquer un homme malade qui cherchait le repos. Cependant on avait ouvert une enquête discrète, qui n'avait rien donné. Fabienne Berryer ne sortait plus de chez elle, persuadée qu'elle allait recevoir un appel de son mari ou de ses ravisseurs. Le ministre de l'intérieur l'avait assurée de la sollicitude de ses services, évoquant l'une de ces fugues que parfois, les hommes surmenés choisissent comme seul moyen d'échapper à l'engrenage. « *Moi-même, madame, si je le pouvais, mais le service de l'Etat...* »

Et maintenant ces papiers, sur le bureau.

« *Vous croyez,* demanda le ministre d'une voix hésitante.

— *Je crois que nous ne devons plus, monsieur le ministre, croire...* »

Le ministre se leva à nouveau.

« *Qui vous parle de croire !* s'exclama-t-il. *Berryer assassiné, vous imaginez ce que ça signifie, la Sporex était déjà en équilibre instable...* ».

Il s'interrompit brutalement, Giocavi n'avait pas à connaître de ces questions.

« *Le reste, commissaire.* »

Giocavi posa devant le ministre un petit carton blanc sur lequel était dactylographiée, en capitales, une phrase singulière :

« *Z SUR LA DROITE DEUX FOIS. Y EN PLEIN. QUATRE PAS. SOLEIL.* »

La perplexité du ministre était si évidente que Giocavi avoua que les premières tentatives d'interprétation avaient été vaines. Mais on briserait le code, sûrement.

« *L'ordinateur,* murmura le ministre, *oui, l'ordinateur.* »

Il paraissait accablé maintenant, semblant écouter distraitement Giocavi, qui indiquait qu'on avait retrouvé dans les poches de Fred Bertaud du courrier au nom d'Etienne Delachaume, le collectionneur qui habitait avenue Foch. Mais l'homme était décédé depuis quinze jours. L'appartement avait été totalement déménagé. Il fallait éclaircir la relation entre Bertaud et Delachaume et savoir si par là on n'atteignait pas Berryer.

*(Lire la suite page XIII.)*